This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,281,084

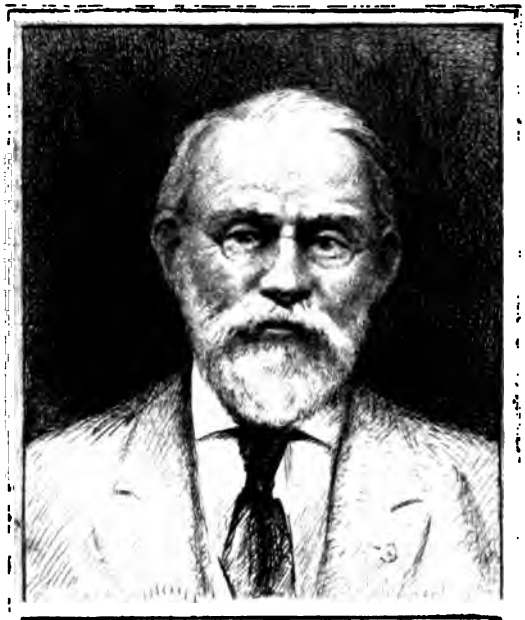

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

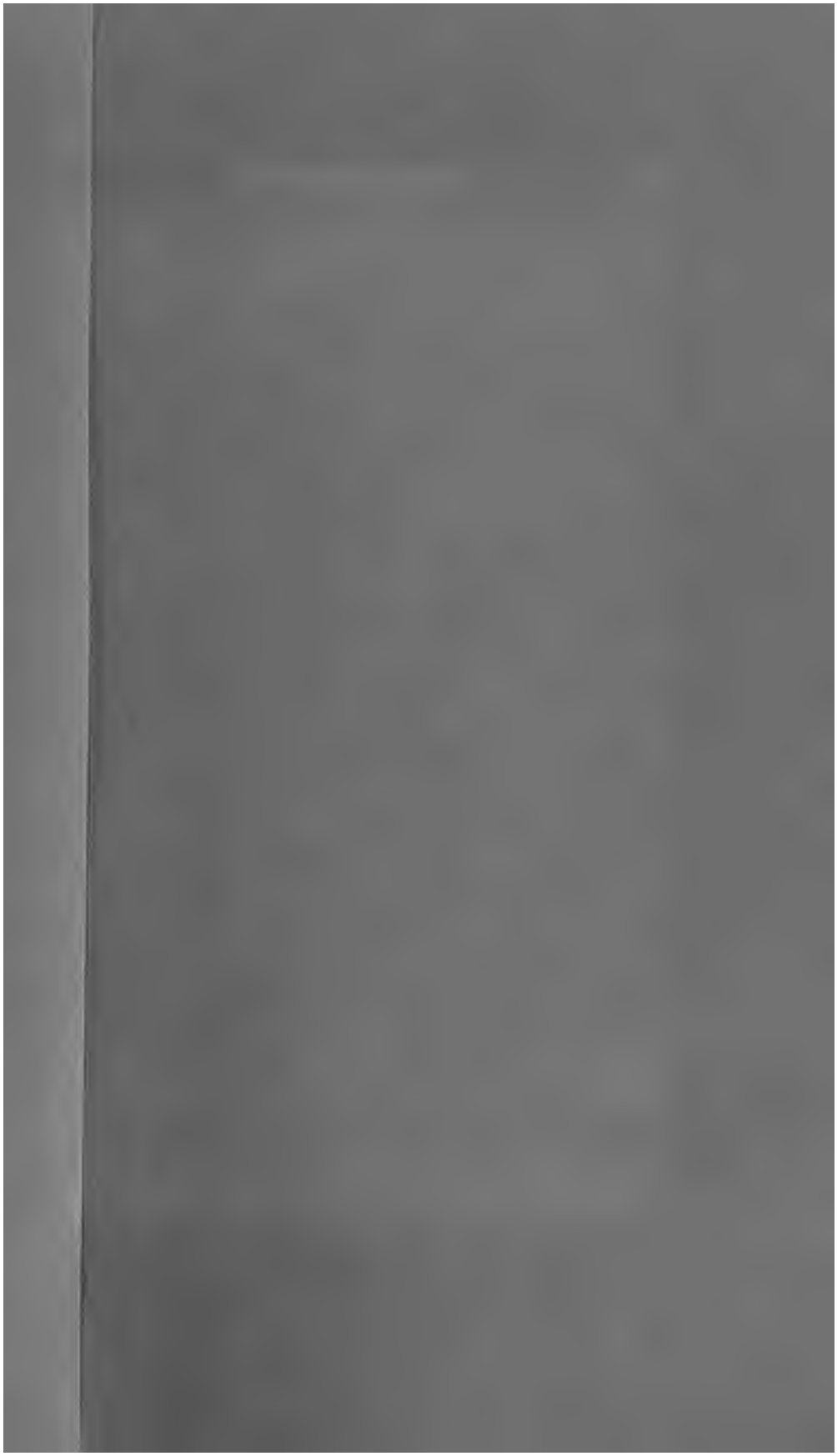

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

LES

CONSTITUANTS

LISTE

DES DÉPUTÉS ET DES SUPPLÉANTS ÉLUS

A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

DE 1789

PRÉCÉDÉE D'UN AVERTISSEMENT

PAR

ARMAND BRETTE

PARIS, AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

(1, RUE DE FURSTENBERG, 1)

1897

SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Anciens présidents de la Société : MM. Hippolyte Carnot et Edouard Charton.

Ancien président d'honneur : M. Carnot, président de la République.

Comité directeur et Bureau :

Président : M. Jules Claretie, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Jules Guiffrey, archiviste paléographe, directeur de la Manufacture nationale des Gobelins; F.-A. Aulard, professeur d'histoire de la Révolution française à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; Etienne Charavay, archiviste paléographe. (M. Charavay remplit également les fonctions de Trésorier.)

Secrétaire général : M. Maurice Tourneux.

Secrétaire général adjoint : M. J. Guillaume.

Membres du Comité directeur :

MM. Louis Amiable, conseiller à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence; — A. Brette, publiciste; — Edme Champion, publiciste; — Ch.-L. Chassin, publiciste; — A. Debidour, inspecteur général de l'Université; — H. Depasse, publiciste; — A. Douarche, premier président à la Cour d'Appel de Caen; — Antonin Dubost, député; — Adrien Duvand, publiciste; — François Flameng, artiste peintre; — Jules Flammermont, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille; — Ernest Hamel, sénateur; — A. Kaempfen, directeur des musées nationaux; — G. Larroumet, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; — Emile Laurent, bibliothécaire en chef de la Chambre des députés; — L. Liard, membre de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique; — H. Monin, professeur d'histoire au collège Rollin et à l'Hôtel de Ville; — Marcellin Pellet, consul général de France à Genève; — Camille Pelletan, député; — Célestin Port, membre de l'Institut, archiviste de Maine-et-Loire; — Antonin Proust, ancien député; — Alfred Rambaud, sénateur, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ministre de l'Instruction publique; — P. Robiquet, avocat au Conseil d'Etat; — G. Servois, garde général des Archives nationales; — A. Tuetey, sous-chef de section aux Archives nationales.

---

601 { 1979 [illegible]
Borelli Les Constituants. { 30 –
1892 - 8. br.

LES

CONSTITUANTS

née du 19 juin, signés du président et des secrétaires (1);

Pour la Noblesse: l'ordre se constitue aussitôt la réunion et ses procès-verbaux complets et authentiques ont été imprimés (voir ci-après, p. XIII);

Pour les Communes: 1° Période de non-constitution, formant deux séries distinctes au point de vue du compte rendu des séances: la première (5 mai-12 juin), pour laquelle il n'y a point de procès-verbaux; l'Assemblée nationale y pourvut par le décret du 10 décembre 1789, qui chargea trois commissaires, Salomon, Emmery et Camus, de la rédaction d'un *Récit des séances des députés des communes, depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin suivant* (2); la seconde (12-16 juin 1789), pour laquelle nous avons un procès-verbal officiel des séances (3). 2° Période de constitution (17 juin à la fin de la Constituante); les procès-verbaux de cette période sont conservés: en manuscrits à la Chambre des députés et aux Archives nationales (4); en imprimés du format in-8° formant 782 numéros journellement publiés au cours de la session (5).

Ces objets étaient, pour les contemporains eux-mêmes, fort obscurs. Ainsi nous voyons, dans une note que nous publions plus loin *in extenso*, l'un des hommes le plus directement mêlés aux débats de la Révolution, Camus, député de Paris, secrétaire de l'Assemblée natio-

(1) Bibl. nat., Le ^{27}/4, in-4° (voir ci-après, p. XII).

(2) Ce *Récit* (s. l. n. d.), in-8°, coté à la Bibliothèque nationale Le ^{27}/9, a été réimprimé par la Société de l'histoire de la Révolution.

(3) Ce *procès-verbal* se trouve en particulier en tête de l'exemplaire du *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, coté à la Bibliothèque nationale, Le ^{27}/10, in-8°.

(4) Registres cotés C* I, 1 à 48. Nous donnons ci-après l'inventaire de ces registres. Le double conservé aux archives de la Chambre des députés n'est pas à la disposition du public; nous avons jugé inutile, par suite, d'en donner le sommaire. Il nous suffit d'en faire mention.

(5) Bibl. nat., 75 volumes in-8°, Le ^{27}/10.

nale à ce moment même, avouer qu'il connaît imparfaitement ces choses. Il écrit en octobre 1789 : « D'après les recherches que j'ai faites *au mois d'août, j'ai appris* qu'il n'avait pas été tenu de procès-verbal régulier des séances du Clergé avant la réunion (1)... » La chambre du Clergé, fortement divisée, en effet, mais, comme elle le montra, en majorité favorable aux réformes, suivait la même politique que la chambre du Tiers état, et refusa constamment de se constituer ; la seule rédaction d'un procès-verbal eût pu faire croire à cette constitution. Les procès-verbaux officiels que nous connaissons émanent de la minorité de l'ordre, qui, le 24 juin, c'est-à-dire lorsque la majorité s'était réunie à l'Assemblée nationale, se constitua, élut un président et des secrétaires. Du 5 mai au 22 juin, la chambre du Clergé dut, pour sauvegarder son indépendance, éviter les pièges que la chambre de la Noblesse lui tendait; cette dernière chambre eût eu grand intérêt, pour le succès de ses entreprises, à marcher d'accord avec le Clergé constitué en ordre ; ces desseins furent déjoués. Le 11 mai, par exemple, le Clergé envoie une députation « pour engager la Noblesse à nommer des commissaires pour se concerter avec les deux autres ordres ». L'évêque de Saintes, qui portait la parole, fut invité, par le président de la Noblesse, « à remettre à la chambre une copie de l'arrêté dont il venait de faire part », mais il répondit : « que l'assemblée du Clergé n'était point encore formée, qu'elle n'avait *ni président, ni secrétaire, ni registre*, qu'au surplus il allait se retirer vers son ordre et lui faire part de la demande de l'ordre de la Noblesse (2) ». A la chambre du Clergé quelques membres demandèrent

(1) Note entièrement de la main de Camus, conservée aux Archives nationales (C, 26), reproduite ci-après, p. XXVIII.

(2) *Procès-verbal de la Noblesse*, p. 33, édition in-8°.

que « l'écrit fût signé du président ». On alla aux voix. « Le plus grand nombre a été pour la négative, disant que, puisque l'Assemblée n'était pas encore formée, n'ayant qu'un *président précaire*, sans registres, sans secrétaires, *ne faisant aucun acte de délibération*, ce serait se constituer en ordre formé que d'envoyer un écrit en règle. On a donc copié tout simplement la délibération et on a député une seconde fois les mêmes personnes pour la porter à messieurs de la Noblesse. »

Ces dernières phrases sont extraites du *Récit des principaux faits qui se sont passés dans l'ordre du Clergé*, par l'abbé Vallet, député du Clergé de Gien (1). Ces *Récits* ou *Journaux* forment une collection toujours ouverte (2). Nous avons borné notre résumé des procès-verbaux et actes assimilés aux documents indiqués par la Constituante elle-même ; nous avons éliminé, en conséquence, le *Récit* de l'abbé Vallet; il y a lieu de remarquer cependant que, dans la pensée de son auteur, il devait servir d'*Introduction* au procès-verbal de la Constituante, qu'il fut publié au cours même de la session par l'imprimeur chargé des travaux de l'Assemblée ; il est

(1) *Récit des principaux faits qui se sont passés dans la salle de l'ordre du Clergé, depuis le commencement des États généraux, le 4 mai* 1789, *jusqu'à la réunion des trois ordres, dans la salle commune de l'Assemblée nationale*, par M. Vallet, curé de Saint-Louis, député du bailliage royal de Gien-sur-Loire, pour servir d'introduction aux procès-verbaux de l'Assemblée nationale. Paris, Imp. nationale, 1790, in-8° (Bibl. nat., Le $^{27}/_{3}$).

(2) A noter, parmi ceux qui pourraient être ajoutés aux comptes rendus officiels : *Procès-verbal historique des actes du Clergé député à l'Assemblée des États généraux des années* 1789 *et* 1790. Paris, Imp. nationale, 1791, in-8° (Bibl. nat., Le $^{27}/_{21}$). (Anonyme, œuvre de l'abbé Rangeard, député du Clergé des bailliages réunis à Angers, d'après Barbier.) — *Journal inédit de Jallet, curé de Cherigné, député du Clergé du Poitou aux États généraux de* 1789, précédé d'une notice historique par J.-J. Brethé. Fontenay-le-Comte, 1871, in-8°. — *Le curé Pous, correspondance inédite d'un membre de l'Assemblée constituante* (1789-1791), publiée par L. de la Sicotière. — Angers, 1880, in-8° (Bibl. nat., Le $^{27}/_{32}$ 161). — Il existe un Journal de l'abbé Laurent, curé d'Huilleaux, qui, à notre connaissance, n'a pas été publié ; etc.

bien fait, et il tire de ces circonstances un prix particulier.

Voici, sur cette affaire du compte rendu des séances, ce que nous apprend l'abbé Vallet, à propos de la séance du 25 mai : « Plusieurs ecclésiastiques ont proposé de faire imprimer le bulletin de ce qui se passait tous les jours dans l'assemblée du Clergé, et Monseigneur l'évêque d'Auxerre a représenté que, prenant la résolution de faire, à chaque délibération, un tour d'opinion et ensuite la délibération, cela demanderait trop de temps, et que, comme il se pourrait trouver qu'il y ait des jours où la délibération ne fût point finie, il n'y eût alors rien à mettre dans le bulletin, il valait mieux n'en faire qu'un par semaine, parce qu'il serait plus exact et que ce serait le moyen de faire tomber les faussetés que l'on met sans cesse dans les gazettes, journaux et feuilles particulières ; ce qui a été généralement approuvé (1). »

Le bulletin hebdomadaire ne fut pas publié, ou du moins il n'en demeure aucune trace dans les collections d'imprimés.

Mais si le Clergé n'eut pas, pour cette période, de procès-verbaux officiels, on peut considérer le *Journal* de Thibault, curé de Souppes, comme en tenant lieu dans une large mesure. Dillon et lui avaient été nommés, dès le 7 mai, *secrétaires provisoires* par l'ordre du Clergé, et ils conservèrent cette fonction jusqu'à la réunion des ordres. On voit, dans le *Journal* de Thibault, que la séance du 12 mai « a été terminée par la lecture du journal des opérations qui ont occupé la Chambre depuis l'ouverture de l'Assemblée. M. Thibault, curé de Souppes, avait été chargé d'en faire la rédaction ; on l'a engagé à

(1) *Op. cit.*, p. 37.

la continuer ». De nouvelles lectures du *Journal* eurent lieu le 25 mai et le 10 juin; elles reçurent l'approbation de la Chambre. Ces faits trouvent leur confirmation dans le *Récit* de l'abbé Coster, exactement aux mêmes dates. L'abbé Coster, opposé aux réformes, était un adversaire du curé de Souppes; son *Récit* est d'autant plus intéressant. Il écrit à la date du 21 mai : « M. le curé de Souppes, secrétaire provisoire, a eu ordre de faire lecture du *Journal* qu'il a tenu jusqu'à ce jour. On a vérifié tous les faits, corrigé et pesé tous les mots et, la lecture finie, il a été décidé que ce premier travail entrerait dans le procès-verbal, lorsqu'on en ferait la rédaction en forme. » On méconnaîtrait entièrement l'esprit qui a présidé aux délibérations du Clergé non constitué, si l'on donnait à l'un de ses actes le nom de *procès-verbal*, mais ces réserves faites, on peut dire que le *Journal* de Thibault est véritablement un journal officiel des séances du Clergé.

Cette question des actes du Clergé est intéressante à divers points de vue; on ne connaît qu'imparfaitement, malgré les récits publiés, le détail de ses séances; des points importants restent encore douteux; le Clergé enfin par sa réunion à l'Assemblée nationale (réunion annoncée le 19 juin, exécutée le 22), mit en déroute les tentatives de contre-révolution préparées par le parti aristocratique; il n'est donc rien de ses actes qui n'importe. L'incident suivant montrera quelle importance on attachait, en 1792, au compte rendu de ses opérations.

Baudoüin, l'imprimeur de l'Assemblée nationale, fit remettre à l'Assemblée, le 22 janvier 1792, un exemplaire de l'*Introduction* du procès-verbal de la Constituante; voici comment le procès-verbal de la Législative rend compte de l'affaire.

« Un secrétaire lit une lettre de M. Baudoüin, l'imprimeur, qui fait hommage à l'Assemblée du premier volume de la collection des procès-verbaux de l'Assemblée nationale Constituante (1). On a décrété l'insertion au procès-verbal de la lettre de M. Baudoüin, le renvoi aux Archives du volume présenté et la mention honorable de l'hommage. Suit la lettre de M. Baudoüin : « J'offre « à l'Assemblée nationale, avec l'hommage de mon respectueux « dévouement, les prémices de mes travaux. *Le volume que je « dépose sur le bureau contient le procès-verbal de ce qu'on appe- « lait jadis le Clergé et sert d'introduction au procès-verbal de « l'Assemblée nationale* (2), *déjà remis aux Archives de l'Assem- « blée.* Si je consacre, dans un monument national, les productions d'ordres anéantis et qui n'existent plus que dans notre « souvenir, ma pensée a été de faire servir ces enfants de l'orgueil au triomphe de la raison et de la philosophie. Semblables « aux dépouilles de ces barbares vaincus par le peuple romain et « qui précédaient le char triomphal de leurs généraux victorieux, « ces dernières productions de l'aristocratie expirante servent « de trophée à la victoire signalée du peuple français sur les plus « absurdes préjugés. Tel sera l'effet de cette lecture qu'elle inspirera à nos neveux l'amour de la liberté et de l'égalité et la « reconnaissance la mieux sentie pour leurs auteurs et leurs « conservateurs. Tels sont les sentiments d'un homme honoré « depuis 1789 de la confiance publique. En vain, par des suggestions perfides, des calomnies adroitement semées par ceux qui « croient y trouver leur intérêt, on voudrait persuader que mes sentiments ne sont plus les mêmes. Pour quiconque veut demeurer honnête homme et libre, rien ne saurait faire oublier le « serment du Jeu de Paume et celui que naguère nous prêtâmes

(1) L'expression est inexacte, ce n'est pas le *1er volume des procès-verbaux*, mais le tome 1 de l'*Introduction* du procès-verbal (voir la note suivante).

(2) Ces mots déterminent nettement l'ouvrage qui est ici présenté ; c'est celui intitulé : *Ouverture des Etats généraux* (Bibl. nat., Le $^{37}/6$, que nous décrivons ci-après (*Documents imprimés*, n° 1). Les signatures typographiques portent : *Introduction.* C'est le seul *Recueil* contenant les *Récits et journaux du Clergé*, de Thibault et de Coster ; il y a lieu de croire que l'exemplaire présenté par Baudoüin était identique à celui qui est communiqué ordinairement aux lecteurs à la Bibliothèque nationale ; c'est-à-dire qu'il ne comprenait pas les fragments du Procès-verbal de la Noblesse que l'on trouve joints à quelques exemplaires.

« tous dans cette enceinte sacrée (1). Quand, à plus d'un titre, « on a partagé les travaux et les dangers des fondateurs de la « liberté, quels intérêts privés pourraient compenser d'aussi chers « et d'aussi honorables souvenirs ?

« *Signé :* BAUDOÜIN, imprimeur de l'Assemblée nationale.

« Le 21 janvier 1792, l'an 4e de la liberté (2). »

Au milieu d'une phraséologie déclamatoire, chère à une époque qui n'eût point toléré un discours sans intervention des Romains ou des Grecs, on voit qu'il y a dans cette lettre des détails précieux pour l'histoire des procès-verbaux imprimés de la Constituante.

Les procès-verbaux de la Noblesse, le récit des séances des Communes, les procès-verbaux de l'Assemblée nationale, sont très clairs; l'histoire de leur rédaction ne présente aucune des obscurités que l'on remarque dans les *Journaux* du Clergé; nous nous référons donc, en ce qui les concerne, aux notes que nous avons jointes ci-après au résumé des documents imprimés et des documents manuscrits.

II

DOCUMENTS IMPRIMÉS

1. — *Ouverture des Etats généraux, procès-verbaux et récit des séances des ordres du Clergé et de la Noblesse jusqu'à leur réunion à l'Assemblée nationale.* — Paris, Imp. nationale, 1791, in-4°.

Bibl. nat., Le ^{27}/6. « Deux autres exemplaires dans la réserve, rel. mar. bleu, doublé de tabis rose, aux armes de Louis XVI, l'un des deux imprimé sur vélin » (*Cat. de l'Hist. de France*).

(1) Rappelons que la Législative siégeait dans la salle du Manège, où siégeait la Constituante lorsque fut prêté le serment du 4 février 1790. La feuille sur laquelle se trouve la signature de Baudoüin est conservée aux Archives nationales, dans le carton C, 37, liasse 316.

(2) *Procès-verbal de la Législative*, t. IV, p. 225 (*Bibl. nat.*, Le ^{33}/1, in-8°).

L'exemplaire le plus complet de cet ouvrage inachevé est, croyons-nous, celui qui est conservé aux Archives nationales dans le carton ADI, 12, reliure du temps, portant au dos la mention : *Assemblée constituante*, et plus bas : *Introduction* ; il compte 457 pages. Les signatures typographiques portent : *Introduction*. Les deux premières pages de titre et de faux titre que l'on voit dans les exemplaires de la Bibliothèque nationale n'existent pas dans celui-ci ; on lit seulement en tête de la première page : *Pièces principales relatives à la convocation des Etats généraux.*

Voici les matières que contient cet exemplaire :

P. 1. « Arrêt du Conseil du 5 juillet 1788. »

P. 7. « Résultat du Conseil du 27 décembre 1788. »

P. 8. « Rapport fait au roi dans son Conseil par le ministre de ses finances. »

P. 35. « Lettre du roi pour la convocation des Etats généraux le 27 avril 1789. »

P. 39. « Règlement fait par le roi pour l'exécution des lettres de convocation du 24 janvier 1789 (1). »

P. 75. « Instruction pour les baillis ou sénéchaux d'épée. »

(1) On lit en note : « Ce règlement était le *Règlement général*, c'est-à-dire qui s'appliquait au plus grand nombre des lieux et bailliages du royaume. Il en a été donné d'autres particuliers pour plusieurs lieux ; ils formaient des dispositions locales trop multipliées pour les recueillir dans ce volume. » Les éditeurs de cet ouvrage officiel connaissaient imparfaitement la matière. Le règlement du 24 janvier avait un double objet : il était d'abord une base à laquelle les règlements ultérieurs devaient se référer ; il réglait ensuite la convocation dans les pays d'élections. L'ensemble des 19 généralités dites d'élections, correspondait à peu près à la moitié du territoire de la France. Il est donc inexact de dire que ce règlement « s'appliquait au plus grand nombre des lieux et bailliages de France ». Il n'a pas été tenu compte non plus, dans cette réimpression, des erreurs reconnues, au cours de la convocation, par la Chancellerie ; les bailliages de Pacy, de Chateau-Renard, qui avaient été supprimés, sont maintenus ; le nom du bailliage de Gy, qui couvre une double erreur (Gy au lieu de Ezy, bailliage qui avait été réuni à Nonancourt), figure sur cette pièce, sans rectification.

P. 81 (en tête, en grandes capitales). « Ouverture des États généraux faite à Versailles, le 5 mai 1789 (1). »

P. 81. « Discours du roi, 5 mai 1789. »

P. 84. « Discours de M. le Garde des Sceaux. »

P. 96. « Discours de M. Necker. »

P. 177. « Journal des séances du Clergé assemblé à Versailles pour les États généraux, en vertu de la lettre de convocation donnée par le roi le 24 janvier 1789, rédigé par M. Thibault, bachelier de théologie de la Faculté de Paris et curé de la paroisse de Souppes, député du Clergé du bailliage de Nemours (2). »

P. 249. « Récit de ce qui s'est passé dans l'ordre du Clergé depuis le 19 juin jusqu'au 24 du même mois. »

P. 267. « N° II. Récit de ce qui s'est passé dans l'ordre du Clergé. Du mercredi 24 juin 1789 (3). »

P. 283. « Récit des séances du Clergé. » (Note de la 1re page : « Le journal qui précède est celui des séances du Clergé rédigé par le secrétaire que la chambre avait nommé officiellement. Un autre membre du Clergé, M. Coster, ayant, de son côté, rédigé le récit des mêmes séances dont une copie exacte nous est parvenue, nous avons pensé qu'il serait agréable au public d'avoir l'un et l'autre récit sous les yeux. » La dernière séance du Clergé dont il est rendu compte est celle du 27 juin.)

(1) Il a été fait des tirages fragmentaires de cet ouvrage, avec pagination différente, commençant à cet endroit. C'est ce titre qui a ensuite été reporté en tête de l'ouvrage. On en voit en particulier un exemplaire joint au registre des Archives Nationales, coté C* 1, 2. (Paris, 1789, Impr. roy., in-8°, de 118 p.)

(2) Le *Journal* du curé de Souppes finit avec la séance du 24 juin. Les deux pièces qui suivent ne sont pas son œuvre, bien qu'elles semblent ici y être rattachées.

(3) Ces deux récits ont été imprimés séparément; cf. *Cat. de l'Hist. de France*, t. VI, p. 62 (Bibl. nat., Le 27/4, in-4° pièce). Ce sont de véritables procès-verbaux signés : « Le cardinal de La Rochefoucauld, président; l'abbé de Barmond, secrétaire; » nous en parlons ci-dessus, p. IV. Le récit n° II s'applique aux séances des 24, 25, 26 et 27 juin; son titre ferait croire qu'il ne s'applique qu'à la journée du 24 juin.

P. 349. « Procès-verbal des séances de la chambre de l'ordre de la Noblesse aux États généraux réunis à Versailles en 1789 ». Inachevé. Cette réimpression finit (p. 456) avec ces mots : « avant que les préliminaires aient été arrêtés par les trois ordres délibérant séparément », qui se trouvent au milieu de la *Déclaration des députés d'Anjou* jointe, sous le n° 22, à la séance du 23 mai 1789 (p. 101 de l'exemplaire in-8° du procès-verbal de la Noblesse). La partie réimprimée dans cet ouvrage correspondant au quart environ du document complet.

2. — *Procès-verbal des séances de la chambre de l'ordre de la Noblesse aux États généraux, tenues à Versailles en* 1789. — Versailles, Imp. de P.-D. Pierres, 1789, in-4°. (Bibl. nat., Le $^{27}/_{5}$.)

Paris, 1792, Imp. nationale, in-8°. Les signatures typographiques portent : *Introduction.* Tome II. (Bibl. nat., Le $^{27}/_{5}$ A.)
Cat. de l'hist. de France, t. VI, p. 62.

Ce procès-verbal a été transcrit par les soins de Camus dans le registre coté C*I, 2, conservé aux Archives nationales. (Voir p. XXIV.) Les minutes originales et les plumitifs de la Noblesse se trouvent dans le carton coté C, 26 (liasse 178[1]). On trouve dans le même carton de nombreuses pièces se rapportant au procès-verbal de la Noblesse ; un *journal* des séances de la Noblesse (liasse 180), un *bulletin de la Noblesse*, notes journalières, résumé des séances, plusieurs feuilles imprimées du procès-verbal, etc. — Les deux éditions conservées à la Bibliothèque nationale sous les cotes Le $^{27}/_{5}$ et Le $^{27}/_{5}$ A sont, pour la plus grande partie, absolument identiques; l'exemplaire coté Le $^{27}/_{5}$, in-4° (1), s'achève avec la

(1) On conserve aux Archives nationales, dans le carton coté AD, I, 12, un exemplaire relié de cette édition, portant sur le plat les mots : *Assemblée nationale, la nation, la loi;* au-dessous, un bonnet phrygien.

protestation n° 77, jointe à la séance du 27 juin 1789; on lit (p. 349) le mot : *fin*. Les trois dernières pages (350 à 352) sont remplies : 1° par une lettre collective des députés de la Noblesse du pays de Caux (de Cairon, de Thibouville et de Thiboutot) ; 2° par une lettre de d'Estourmel. — L'exemplaire coté Le $^{27}/_{5}$ A, in-8°, ne contient pas ces deux dernières lettres, mais on y trouve un *supplément* (p. 359-377) très important. C'est le compte rendu, avec pièces annexes, des séances de la Noblesse des 3, 8, 9 et 11 juillet 1789 (1). Nous croyons utile de reproduire la note finale qui explique et commente ce supplément :

« Nous soussignés secrétaires de l'ordre de la Noblesse, avant sa réunion à la chambre du Tiers état, tant pour nous, encore présents à Paris, qu'au nom de MM. le marquis de Digoine et Le Carpentier de Chailloué, absents, certifions que le procès-verbal ci-dessus contenant celui des quatre dernières séances de l'ordre, ne se trouvant pas dans le secrétariat de la Noblesse au moment où M. Le Camus (*sic*), archiviste, s'est permis d'en enlever les papiers, d'abord sous prétexte de les conserver pendant les premiers troubles survenus au mois de juillet 1789, mais ensuite et réellement pour s'en emparer par le fait, est demeuré entre nos mains, et qu'attendu la réclamation faite par nous, à plusieurs reprises, de ces papiers soustraits du secrétariat de la Noblesse, nous n'avons pas cru devoir, en déposant ces dernières pièces aux archives de l'Assemblée nationale, reconnaître la légitimité de l'enlèvement des premiers, contre lequel

(1) D'après le baron de Gauville, la dernière assemblée de la Noblesse aurait eu lieu le 9 juillet; le procès-verbal de la « séance du samedi 11 juillet 1789 » se trouve p. 374-376 de l'édition citée. — « Il y eut tous les jours jusqu'au 9 [juillet] assemblée dans la chambre de la noblesse. Les invitations en étaient faites par un petit imprimé qu'on donnait à chaque député, en sortant de l'assemblée générale; mais le nombre des membres diminuait tous les jours au point que de 158 qu'il était le 3 juillet, le 9 à 6 heures du soir, il n'y avait plus que 80 membres, quoiqu'on eût prévenu qu'il y aurait appel. » *Journal du baron de Gauville, député de la noblesse aux Etats généraux depuis le 4 mars* 1789, *jusqu'au* 1er *juillet* 1790, publié par E. de Barthélemy. — Paris, 1864, in-12 (Bibl. nat., La $^{33}/_{130}$).

nous protestons au contraire et de nouveau, en tant que de besoin. Nous certifions en outre que, quoique le présent procès-verbal ne soit pas revêtu de la signature de M. le duc de Luxembourg, pour lors président de la Noblesse, il n'en est pas moins authentique, étant revêtu des nôtres, et que la sienne n'y a manqué que par le fait de son départ de Versailles le 15 juillet 1789, qui ne nous a pas permis de le rejoindre depuis ce moment. En foi de quoi, nous avons signé la présente déclaration.

« A Paris, ce 3 octobre 1791. *Signé :* BOUTHILLIER, D'ORMESSON, le COMTE DE SERENT. »

N° 3. — *Procès-verbal des séances de l'Assemblée nationale de France, tenues en l'année 1789 et suivantes; précédé du « Récit des séances des députés des Communes depuis le 5 mai jusqu'au 12 juin suivant »; du procès-verbal des conférences pour la vérification des pouvoirs; et du procès-verbal des séances des députés des Communes depuis le 12 jusqu'au 17 juin 1789. Tome premier.* — Paris, Imp. nationale, 1791, in-4. (Bibl. nat., Le $^{27}/_{12}$). Le *Catalogue de l'histoire de France* contient cette note : « Un autre exemplaire dans la réserve, l'un des deux tirés sur vélin, rel. en 2 vol., mar. bleu, doublé de tabis rose, aux armes de Louis XVI » (t. VI, p. 62).

C'est un recueil factice, formant le premier volume d'une série qui n'a pas été achevée ; mais nous voyons dans l'*Avertissement* qu'il se présente actuellement tel que ses éditeurs ont voulu le faire. En voici la composition :

P. 1-X. « Avertissement sur cette édition des récits et procès-verbaux des Communes et de l'Assemblée nationale. » (Cet avertissement est publié ci-après.)

P. XI-LVI. « Table des noms de MM. les députés à l'Assemblée nationale (1). »

(1) Cette *Table des noms des députés* ne comprend que les députés admis du 5 mai au 11 juillet 1789 (voir l'*Avertissement*). Elle est en réalité inutilisable. Dans la pensée de ses auteurs, elle eût été complète avec la série complète.

P. 1-162. « Récit des séances des députés des Communes depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin suivant, époque à laquelle la rédaction des procès-verbaux a commencé (1). »

P. 163-296. « Procès-verbal des conférences sur la vérification des pouvoirs (2). »

P. 1-88. « Procès-verbal des séances des députés des Communes depuis le 12 juin 1789 jusqu'au 17 juin, jour de la constitution en Assemblée nationale (3). »

P. 89-294. « Procès-verbal de l'Assemblée nationale » (première séance, 17 juin 1789, neuf heures du matin; dernière séance, 11 juillet 1789) (4). »

P. 295-319. « Table des matières contenues dans ce volume. »

P. 320-395. « Table des noms de personnes et de lieux contenus dans ce volume. »

On lit, p. 395 : « Fin de la table nominale du tome premier. »

Cet ouvrage est très important, non seulement par les

(1) C'est ce *Récit des séances* qui a été réimprimé par les soins de la Société de l'histoire de la Révolution. Il figure au *Catalogue de l'histoire de France* (t. VI, p. 62), sous la cote : Le ^{87}/9, s. l. n. d., in-8°.

(2) Réimpression de l'ouvrage intitulé : *Procès-verbal des conférences sur la vérification des pouvoirs, tenues par MM. les commissaires du Clergé, de la Noblesse et des Communes.* Paris, Baudoüin, 1789, in-8° (Bibl. nat., Le ^{87}/2). — Ce procès-verbal se trouve aussi en transcription manuscrite, aux Archives nationales, dans le registre coté C*, I, 2.

(3) Ce *procès-verbal des communes*, du 12 au 17 juin, se trouve en tête de l'exemplaire du *Procès-verbal de la Constituante*, communiqué aux lecteurs par la Bibliothèque nationale (Le ^{87}/10, in-8°, tome I). — On lit, dans l'ouvrage coté Le ^{87}/12, cette note, p. 1 : « Il doit être imprimé un récit particulier de ce qui s'est passé depuis le 5 mai 1789. » Cette note prouve que la deuxième partie de cet ouvrage a été imprimée avant la première, puisqu'on y voit le *Récit des séances* annoncé.

(4) Conformément à l'annonce de l'*Avertissement*, on trouve, dans cette réimpression d'une partie du procès-verbal de la Constituante, un grand nombre de motions et d'adresses, qui ne figurent pas dans l'édition in-8°, et qui font regretter vivement que cette réimpression ait été interrompue. Plusieurs fautes de l'édition in-8° ont été rectifiées, mais il en demeure de graves.

matières qu'il contient, mais aussi parce qu'il nous indique le plan que les Constituants eux-mêmes entendaient suivre pour la publication des actes de la grande Assemblée. L'ouvrage intitulé : *Ouverture des États généraux* (n° 1), formant le premier volume de l'*Introduction;* le *Procès-verbal de la Noblesse* (n° 2), formant le second volume de l'*Introduction ;* le *Procès-verbal des séances de l'Assemblée nationale* commençait ensuite, avec ce tome premier, l'œuvre entière de l'Assemblée ; nous avons donc, avec cette série de rééditions in-4°, qui n'ont pas été réunies comme il eût convenu dans le *Catalogue de l'histoire de France*, la série complète des documents officiels tels que les Constituants voulaient les présenter à la postérité. Nous n'hésitons pas, en conséquence, à reproduire *in extenso*, malgré sa longueur, l'*Avertissement* placé en tête de ce volume par les deux commissaires de l'Assemblée constituante.

Avertissement sur cette édition des récits et procès-verbaux des Communes et de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale a voulu qu'il fût fait une double édition des procès-verbaux de ses séances. L'une, in-8°, pour être distribuée à chacun de ses membres et mise en vente, feuille par feuille, afin que les députés et le public fussent chaque jour au courant de ses opérations. L'autre édition ordonnée par l'Assemblée nationale, format in-4°, a dû être distribuée et publiée volume par volume à des intervalles plus reculés. (Règlement à l'usage de l'Assemblée nationale, chapitre VII, articles II et III.)

Par un décret du 27 août 1789, l'Assemblée nationale a nommé deux de ses membres, MM. Emmery et Camus, commissaires pour suivre les travaux de l'édition in-4° de son procès-verbal. L'ouverture des États généraux s'était faite le 5 mai. Les événements qui s'étaient succédé avaient été cause que les Communes de France, abandonnées par les deux ordres privilégiés,

n'avaient commencé à rédiger un procès-verbal de leurs séances que le 12 juin 1789. Le procès-verbal des séances de l'Assemblée nationale ne date que du 17 du même mois de juin; il restait donc à rendre compte des faits qui s'étaient passés dans l'intervalle du 5 mai au 12 juin.

Pendant cet espace de temps, il avait été tenu entre les trois ordres des conférences pour aviser au moyen de se concilier sur une grande question qui s'était élevée, celle de la vérification des pouvoirs en commun; il avait été dressé un procès-verbal de ces conférences, où l'on rendait compte des efforts soutenus de MM. les commissaires des Communes, pour jeter les fondements de la liberté publique; mais à l'égard des faits qui s'étaient passés à l'intérieur des séances des Communes, il en avait été retenu seulement des notes, les unes conservées par les députés, les autres insérées dans les mémoires du temps. L'Assemblée a ordonné, par un décret du 10 décembre 1789, que sur ces notes, il serait rédigé un récit fidèle de ses séances depuis le 5 mai jusqu'au 12 juin, et elle a nommé commissaires à cet effet MM. Salomon, Camus et Emmery. (Décret du 10 décembre 1789.) Telles sont donc les différentes parties comprises dans le premier volume du procès-verbal de l'Assemblée nationale :

Récit des séances des députés des communes, depuis le 5 mai jusqu'au 12 juin 1789;

Procès-verbal des conférences sur la vérification des pouvoirs;

Procès-verbal des séances des députés des communes, depuis le 12 juin 1789 jusqu'au 17 du même mois;

Procès-verbal de l'Assemblée nationale, depuis le 17 juin jusqu'au 11 juillet 1789;

La suite du procès-verbal de l'Assemblée nationale sera donnée dans les autres volumes.

Les commissaires de l'Assemblée nationale donnent ici le compte rendu de ce qu'ils ont fait pour que l'édition dont ils étaient chargés fût complète, correcte, d'un usage commode.

En rassemblant les différentes parties dont ce volume est composé, le récit des séances, le procès-verbal des conférences pour la vérification des pouvoirs, celui des séances des communes et celui de l'Assemblée nationale, on a l'histoire authentique et entière de la formation de l'Assemblée nationale depuis le 5 mai 1789. Les commissaires ont pensé que le procès-verbal de l'Assemblée

nationale deviendrait plus intéressant si l'on joignait à la suite de chaque séance, par forme d'appendice, et sans se permettre jamais de rien ajouter au texte du procès-verbal de la séance, les principales motions, telles qu'elles ont été proposées à l'Assemblée et l'extrait des adresses qui lui ont été présentées. Ils ont recherché dans les minutes des procès-verbaux déposés aux Archives, les motions qu'ils ont fait transcrire. A l'égard des adresses, on ne faisait alors que les annoncer en très peu de mots dans le procès-verbal; les commissaires en ont fait des extraits plus étendus sur les minutes qui sont toutes déposées aux Archives, et ils continueront ce travail jusqu'au temps où l'on a commencé à insérer dans les procès-verbaux les extraits des adresses. Voilà ce qu'ils ont fait pour rendre l'édition complète. Pour qu'elle fût correcte, les épreuves ont été revues avec le plus grand soin et relues sur les originaux du récit et des procès-verbaux déposés aux Archives.

Pour rendre l'édition d'un usage commode, on y a joint trois tables. La première, placée à la tête du volume et immédiatement après le premier avis, est une table des noms des députés admis aux séances depuis le 5 mai jusqu'au 11 juillet, avec l'indication des séances où leurs pouvoirs ont été vérifiés et où ils ont été admis. Cette liste des députés sera continuée à la tête de chacun des volumes qui suivra, pour y marquer ceux qui se sont retirés à différentes époques et ceux qui ont été successivement admis; de manière que la réunion des listes présentera la suite exacte et l'état fidèle de toutes les personnes qui ont eu séance à l'Assemblée nationale. A la fin du volume sont deux autres tables, l'une des matières, c'est-à-dire des faits qui se sont passés dans les séances et des questions qui y ont été agitées; l'autre nominale, c'est-à-dire des noms des lieux et des personnes dont il a été fait mention dans les séances et dans les adresses.

Nous devons, en finissant, un hommage public aux soins que M. Baudoüin, choisi par la ville de Paris pour l'un des suppléants de ses députés, et nommé par l'Assemblée nationale pour son imprimeur, a pris relativement à l'édition que nous présentons à l'Assemblée. Il n'a rien négligé, il n'a épargné aucune dépense pour que ce monument des travaux immortels de la nation fût digne des grands objets dont il perpétuera la mémoire. Trois exemplaires ont été imprimés sur vélin. L'un a été remis au roi,

l'autre aux Archives nationales. Cent cinquante exemplaires ont été imprimés sur papier vélin ; le surplus de l'édition a été imprimé sur du papier choisi, toujours avec des caractères neufs et avec la plus grande attention dans le tirage.

EMMERY, CAMUS.

4. — *Procès-verbal de l'Assemblée des communes et de l'Assemblée nationale, imprimé par son ordre.* — Paris, Baudoüin (s. d.), 782 numéros en 75 vol. in-8° (Bibl. nat., Le ^{27}/10). Le *Catalogue de l'histoire de France* contient cette note : « A partir du tome II le titre devient : *Procès-verbal de l'Assemblée nationale...* — Avec 3 prospectus et 3 avis (1). — L'éditeur a intercalé, entre les numéros des procès-verbaux proprement dits, un grand nombre de pièces qui ne se rattachent à la collection que par les tables et dont chacune sera décrite en son lieu (2). »

Nous n'avons pu entreprendre de donner l'indication des matières contenues dans chacun de ces 75 volumes, qui sont des recueils factices (3) ; le procès-verbal imprimé correspond exactement au texte manuscrit conservé aux Archives nationales dont nous donnons ci-après (p. XXIV) le détail volume par volume. Le *Procès-verbal des*

(1) Ces prospectus se rapportent, non seulement aux Procès-verbaux de l'Assemblée nationale, mais aussi au *Journal des Débats*, intitulé d'abord *Journal des Débats et des décrets* (Bibl. nat., Le ^{2}/147), publié et imprimé par Baudoüin, et dont le premier numéro parut le 29 août 1789 ; ce devait être un complément du procès-verbal, dans la pensée de l'auteur. Baudoüin publia ultérieurement une partie complémentaire, pour la période comprise entre le 5 mai et le 1er septembre 1789. La première partie de cette *Introduction* forme l'ouvrage intitulé : *États généraux, ou Récit de ce qui s'est passé aux Etats généraux depuis le 5 mai jusqu'au 17 juin suivant, époque à laquelle les Communes se sont constituées en Assemblée nationale.* Paris, Imp. nat., 1791, in-8° (Bibl. nat., Le ^{27}/8). Voir, pour le surplus, les commentaires que M. M. Tourneux a publiés à propos du *Journal des Débats* dans sa *Bibliographie de l'histoire de Paris*, t. II, p. 536.

(2) Le *Catalogue de l'histoire de France* indique comme suite de cet ouvrage le suivant : *Recueil de rapports, discours et autres pièces de l'Assemblée nationale constituante, qui ne sont point entrés dans les livraisons du procès-verbal, et qui peuvent former le 76° volume de cet ouvrage.* — Paris, Baudoüin, 1 tome en 2 vol. in-8°. Recueil factice avec titre et table. (Bibl. nat., Le ^{27}/11).

(3) Chaque séance a une pagination à part.

séances des députés des Communes, du 12 au 17 juin, placé en tête du tome premier, forme 104 pages. Le numérotage des procès-verbaux commence avec le procès-verbal de la séance du 17 juin 1789 (n° 1). Les divers avis imprimés par Baudoüin joints au tome premier sont intéressants pour l'histoire de cette publication ; nous ne pouvons les analyser ici ; il nous suffira d'y renvoyer le lecteur.

5. — *Table des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus dans les procès-verbaux des séances de l'Assemblée constituante depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 30 septembre 1791 inclusivement.* Paris, Imp. nationale, 1807, in-fol. (Bibl. nat., Le $^{27}/_{14}$). — Une autre édition, Paris, an XIV, Imp. nationale, 5 vol. in-8°, est cotée Le $^{27}/_{14}$ A.

6. — *Table des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus dans les procès-verbaux des séances de l'Assemblée constituante ; suivie de celle des rapports, matières, discours, etc., par ordre de matières. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale.* Paris, Impr. nationale, 1792, in-8°.

Cette *table* n'est qu'un résumé sommaire, journée par journée, des matières contenues dans le procès-verbal.

III

PORTRAITS DES CONSTITUANTS (1)

7. — *Liste des portraits dessinés, gravés ou lithographiés des députés à l'Assemblée nationale de 1789, avec l'indication de leur*

(1) Nous n'indiquons ici que les collections relatées au *Catalogue de l'histoire de France;* le nombre des portraits connus augmente chaque jour. Au département des Estampes de la Bibliothèque nationale, on conserve un certain nombre de portraits qui ne sont pas compris dans les recueils du département des imprimés. Voir, pour le surplus, les savants commentaires publiés par M. Maurice Tourneux sur les collections Levachez et Dejabin, dans sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, t. I, p. 83.

formal et le nom des artistes à qui ils sont dus, précédés d'une notice biographique sur chaque personnage, par Soliman Lieutaud. — Paris, chez l'auteur, 1854, in-8° (Bibl. nat., Le $^{25}/4$).

8. — *Collection complette* (sic) *des portraits de messieurs les députés à l'Assemblée nationale de* 1789. Tome I-III. — Paris, Dejabin, s. d., in-4° (Bibl. nat., Le $^{25}/2$). Le *Catalogue de l'histoire de France* contient cette note : « Réserve. 2 exemplaires : le 1er rel. mar. r. aux armes de Marie-Antoinette, comprenant les tomes I et II; le 2e aux armes de Mesdames, comprenant les tomes I et II. — Avec 2 prospectus dans l'exemplaire de la reine. »

9. — *Collection générale des portraits de MM. les députés aux États généraux.* — Paris, Levachez, 1789-1790, gr. in-4° (Bibl. nat., Le $^{25}/1$).

IV

DOCUMENTS MANUSCRITS

Les documents manuscrits les plus précieux concernant les travaux de la Constituante sont conservés aux Archives nationales, en registres et en cartons, dans la série C; un inventaire très détaillé de cette série existe, manuscrit, aux Archives nationales; nous ne donnerons ici qu'un état sommaire des pièces les plus importantes à consulter.

REGISTRES

C* I, 1. — « Procès-verbal des séances et délibérations de l'Assemblée générale des électeurs de Paris... rédigé depuis le 26 avril jusqu'au 21 mai 1789, par M. Bailly... et depuis le 22 mai jusqu'au 30 juillet 1789, par M. Duveyrier, avocat, électeur et secrétaire de l'assemblée des électeurs,

député suppléant à l'Assemblée nationale et l'un des représentants de la Commune (1) », 803 pages.

A noter, en particulier (p. 777), la « Liste générale des électeurs de Paris réunis à l'Hôtel de Ville le 14 juillet 1789 ».

C* I, 2. — Registre portant ce titre : « Procès-verbaux des Assemblées particulières de l'ordre du Clergé, de l'ordre de la Noblesse et des Communes, avant la constitution de l'Assemblée nationale et procès-verbal des conférences tenues pour la vérification des pouvoirs. »

Recueil factice. Matières qui y sont contenues :

I. « Avertissement au sujet des pièces comprises dans ce volume » (Signé : Camus) (2).

II. « Préliminaires des États généraux de 1789 » (par Rondonneau).

III. — « Journal des États généraux de 1789. Clergé » (par l'abbé Coster, d'après l'*avertissement* de Camus) (3), 103 pages (4).

IV. — « Journal des séances du Clergé assemblé à Versailles, pour les États généraux, en vertu de la lettre de convocation donnée par le roi le 24 janvier 1789, rédigé par M. Thibault, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, curé de la paroisse de Souppes, député du

(1) Ce *procès-verbal* a été imprimé. Paris, Baudoüin, 1790, 3 vol. in-8° (Bibl. nat., Lb ^{40}/7). Comme complément de cet ouvrage, voir : *Histoire des premiers électeurs de Paris en 1789, extraite de leur procès-verbal; rédigée par Duveyrier...* Paris, 1828, in-8° (Bibl. nat., Le ^{33}/152).

(2) Cet *Avertissement* a été reproduit *in extenso* en tête du *Récit des séances des députés des Communes*, réimprimé par la Société de l'*Histoire de la Révolution*.

(3) Ce *Journal* de l'abbé Coster a été imprimé dans l'ouvrage intitulé : *Ouverture des Etats généraux* (p. 283), analysé ci-dessus (documents imprimés, n° 1); on en trouve une autre version dans le carton coté C, 26 (voir ci-après, p. XXIX).

(4) Ces 103 pages comprennent les Préliminaires de Rondonneau (4 pages) et le Journal de Coster. L'avertissement de Camus n'est pas paginé.

Clergé du bailliage de Nemours » (1), 25 pages. (Copie inachevée; la dernière séance rapportée est celle du 17 juin en partie (2).

V. — « Procès-verbal des séances des délibérations de Messieurs les députés de l'ordre de la Noblesse aux États généraux », 273 pages. (La dernière séance dont il est rendu compte est celle du 27 juin; on n'y a joint aucune pièce annexe (3).

VI. — « Récit des séances des députés des Communes depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin suivant, époque à laquelle la rédaction du procès-verbal a commencé (4) », 218 pages.

VII. — « Procès-verbal des conférences sur la vérification des pouvoirs (5) », 235 pages.

C* I, 3. — Procès-verbal des communes et de l'Assemblée nationale du 12 juin au 27 octobre 1789 inclusivement.

C* I, 4. — Procès-verbal de l'Assemblée nationale du 28 octobre 1789 au 16 janvier 1790.

C* I, 5. — Du 18 janvier au 27 mars 1790.
— 6. — Du 28 mars au 26 mai 1790.
— 7. — Du 27 mai au 19 juillet 1790.
— 8. — Du 20 juillet au 29 août 1790.

(1) Une autre version du *Journal* de Thibault existe dans le carton C, 26 (voir p. XXIX).

(2) Nous trouvons ici une preuve flagrante du peu de soin avec lequel était fait le collationnement des pièces dont Camus ordonnait la transcription. Ce *Journal* s'achève en ce registre au milieu d'une phrase (« M. Duport, conseiller au parlement, portant la parole, a dit : »); immédiatement au-dessous, on lit, de la main même de Camus, ces mots : « Collationné et trouvé conforme aux minutes déposées aux Archives nationales. Camus. » Or, quand on se reporte au manuscrit conservé dans le carton C. 26 et visé par Camus, on voit qu'il contient non seulement la séance du 17 juin, inachevée dans la transcription, mais les séances des jours suivants jusqu'au 27 juin, exactement 18 pages omises.

(3) Voir ci-dessus : *Documents imprimés*, n° 2.

(4) Ce *Récit* a été réimprimé par la Société de l'*Histoire de la Révolution*.

(5) Imprimé. Paris, Baudoüin, 1789, in-8° (Bibl. nat., Le ^{37}/2). Voir ci-dessus : *Documents imprimés*, n° 3.

C* I, 9. — Du 30 août au 24 octobre 1790.
— 10. — Du 25 octobre au 4 décembre 1790.
— 11. — Du 5 au 19 décembre 1790.
— 12. — Du 20 au 27 décembre 1790.
— 13. — Du 28 décembre 1790 au 5 janvier 1791.
— 14. — Du 6 au 11 janvier 1791.
— 15. — Du 12 au 18 janvier 1791.
— 16. — Du 19 au 22 janvier 1791.
— 17. — Du 23 au 29 janvier 1791.
— 18. — Du 30 janvier au 3 février 1791.
— 19. — Du 4 au 9 février 1791.
— 20. — Du 10 au 12 février 1791.
— 21. — Du 13 au 18 février 1791.
— 22. — Du 19 février au 19 mars 1791.
— 23. — Du 20 au 23 mars 1791.
— 24. — Du 24 au 25 mars 1791.
— 25. — 26 mars 1791.
— 26. — Du 27 au 29 mars 1791.
— 27. — Du 30 mars au 2 avril 1791.
— 28. — Du 3 au 12 avril 1791.
— 29. — Du 13 au 17 avril 1791.
— 30. — Du 18 au 27 avril 1791.
— 31. — Du 28 avril au 9 mai 1791.
— 32. — Du 10 au 17 mai 1791.
— 33. — Du 18 au 29 mai 1791.
— 34. — Du 30 mai au 6 juin 1791.
— 35. — Du 7 au 15 juin 1791.
— 36. — Du 16 au 20 juin 1791.
— 37. — Du 21 au 30 juin 1791.
— 38. — Du 1er au 13 juillet 1791.
— 39. — Du 14 au 27 juillet 1791.
— 40. — Du 28 juillet au 13 août 1791.
— 41. — Du 14 août au 2 septembre 1791.
— 42. — Du 3 septembre au 5 septembre 1791 (en partie).
— 43. — Du 5 au 14 septembre 1791.
— 44. — Du 15 au 7 septembre 1791 (séance du matin).
— 45. — Du 17 septembre (séance du soir) au 20 septembre 1791.
— 46. — Du 21 au 26 septembre 1791.

C* I, 47. — Du 27 au 28 septembre 1791.
— 48. — Du 29 au 30 septembre (fin de l'Assemblée).

C* II, 7. — Secrétariat de l'Assemblée constituante. Enregistrement chronologique des adresses de villes, communautés, etc. (du 3 août 1789 au 29 avril 1790).
— 8. — Sommaire des lettres et pétitions adressées à l'Assemblée constituante, avec l'indication des Comités auxquels elles sont renvoyées (août-décembre 1789.)
— 9. — Suite du précédent (janvier-mars 1790).
— 10. — — (avril-juin 1790).
— 11. — — (juillet-septembre 1790).

C* II, 12. — Suite du précédent (1er octobre-31 décembre 1790).
— 13. — — (1er janvier 1791-30 avril 1791).
— 14. — — (1er mai-31 août 1791) (1).
— 41, 42 et 43. — Registres contenant l'analyse sommaire des papiers contenus dans la série C par ordre chronologique des pièces.

C* II, 45. — « Table des matières contenues dans les pièces déposées aux Archives nationales ».
(Cette table est très importante; les matières y sont classées alphabétiquement et pour le dépouillement des cahiers qui y a été fait, elle serait très précieuse; elle correspond malheureusement à un ancien classement pour lequel il n'existe pas de références dans les divers inventaires publiés par les Archives nationales (2).)

C* II, 46. — (Suite de la Table qui précède.)
— 47. — Table des matières concernant les élections aux Etats généraux, par ordre alphabétique des villes, des bailliages, des députés.

(1) Manque la période comprise entre le 1er septembre et le 31 décembre 1791; le registre suivant (C* II, 15) commence au 1er janvier 1792.
(2) Exemple : « Féodalité. Que ses abus soient réformés, cahier du clergé du Vendômois, A, 168, I. »

C* II, 48. — (Suite de la table qui précède.)

— 49. — Registre commençant le 24 janvier 1789 dans lequel sont rapportés, chronologiquement, les événements relatifs à la convocation, assemblées bailliagères, arrêts du Conseil, règlements royaux, ordonnances des grands baillis, etc. A dater de la réunion des Etats, c'est un sommaire des séances, des trois chambres et de l'Assemblée nationale; le registre finit au 31 décembre 1789.

— 50. — (Suite du registre précédent, très incomplet.)

— 51. — Registre d'enregistrement des adresses des villes et des municipalités (1er janvier-31 décembre 1790).

C* II, 52. — Registre destiné à un classement, par ordre alphabétique, des adresses envoyées par les départements, les municipalités, etc. — Incomplet. 1er semestre 1790.

(Le registre suivant C* II, 53 concerne les travaux de l'Assemblée législative.)

CARTONS

C, 26. — Liasse 175 et 176 (1). Règlements royaux et actes divers imprimés relatifs à la convocation des Etats généraux.

Liasses 177[1] : *Récit de ce qui s'est passé dans l'ordre du Clergé le 19 juin jusqu'au 24 du même mois* (*s. l. n. d.*). — *N° II : Récit de ce qui s'est passé dans l'ordre du Clergé du mercredi 24 juin* 1789 (*s. l. n. d.*), in-4° (2).

(1) Les liasses cotées 1 à 174 se trouvent dans les cartons C, 14 à C, 25, qui renferment le plus grand nombre de pièces remises au Comité de vérification de la Constituante, pour l'admission des députés. Nous en avons publié l'inventaire dans le tome I de notre *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats généraux* (p. CXLI et suiv.).

(2) Ces *Récits* sont cotés à la Bibliothèque nationale Le 87/4. On les trouve également dans l'ouvrage intitulé : *Ouverture des États généraux* (voir ci-dessus, Documents imprimés, n° 1).

Liasse 177[3]. On lit sur la couverture de la main de Camus : « Journaux copiés exactement sur ceux de M. le curé de Souppes, tels qu'ils m'ont été remis d'abord et collationnés le 8 décembre 1789 (1). »

Liasse 177[3] *bis*. (Suite des journaux qui précèdent.)

Liasse 177[4]. De la main de Camus, sur la couverture : « Minute remise par M. Thibault, curé de Souppes, secrétaire de l'ordre du Clergé, pour l'impression du procès-verbal de cet ordre. Quarante feuillets. »

Cette minute porte à la dernière page cette signature : « Thibault, curé de Souppes, député du bailliage de Nemours, secrétaire de l'ordre du Clergé. »

Liasse 178[1]. (Cette liasse ne renferme que les 64 premières pages du procès-verbal in-4° de la Noblesse, coté à la Bibliothèque nationale Le [27]/5.)

Liasse 178[2]. « Minutes originales et plumitifs des séances de la Noblesse. »

(Recueil des notes qui ont servi à la rédaction du procès-verbal de la Noblesse. La dernière

(1) Une note de la main de Camus, conservée dans cette liasse, est ainsi conçue : « Note sur les pièces relatives aux séances du Clergé. D'après les recherches que j'ai faites au mois d'août, j'ai appris qu'il n'avait pas été tenu de procès-verbal régulier des séances du Clergé avant la réunion, mais de simples notes jusqu'au 19 juin, rédigées principalement par M. Thibault, curé de Souppes et par M. Grégoire, curé d'Embermesnil. Je me suis adressé, pour les obtenir, à M. le curé de Souppes qui m'a renvoyé à M. Grégoire. Vers le milieu de septembre, M. Grégoire me promit de me les remettre, après qu'on y aurait pris quelques notes. Au commencement d'octobre, M. Grégoire me dit avoir remis ce qu'il avait à M. Barère de Vieuzac (auteur du *Point du Jour*); le 13 octobre, M. Barère a fait remettre aux Archives les notes et pièces qui sont sous cette même cote. 18 octobre 1789. » Le titre de la liasse 177[3] ne répond pas exactement à son contenu. Ce ne sont pas des *Journaux copiés*, comme l'indique Camus, mais des pièces originales, revêtues en grand nombre de signatures autographes, motions, déclarations, etc.; ces pièces proviennent de toute évidence de la chambre du Clergé; elles ont dû être remises par le curé de Souppes à l'appui de son *Journal*.

séance dont il est rendu compte est celle du 27 juin 1789 (1).

Liasse 180. On lit sur la couverture : « Collection des journaux des trois ordres en 1789. » A l'intérieur, trois liasses :

1° « Journal de la Noblesse », transcription de feuilles conservées, dans une autre liasse jointe, sous le titre de « Bulletin de la Noblesse », sans nom d'auteur; la dernière séance dont il est rendu compte est celle du 17 juin.

2° « Journal du Clergé. » Bulletins renfermés dans une feuille portant en tête : « Journal de l'Assemblée du Clergé en 1789 rédigé par M. l'abbé Coster, député de Verdun (1). »

Dans la même liasse, la minute des *Préliminaires des Etats généraux*, par Rondonneau (3).

3° « Journal du Tiers état ». Ce *journal*, comme celui de la Noblesse qui précède, n'a été à notre connaissance ni transcrit ailleurs, ni imprimé; il forme dans cette liasse trois parties : I. « Bulletins du Tiers état »; dernière séance, 24 juin. On lit à la première page ces mots au crayon : « par M. Coster »; ces bulletins ne sont pas de l'écriture de l'abbé Coster, mais il y a lieu de remarquer que le Journal du Clergé qui précède, œuvre certaine de l'abbé Coster, n'est pas non plus de son écriture. II. Transcription partielle des bulletins qui précèdent. III. « Bulletins de l'Assemblée nationale depuis le 27 juin. » La dernière séance est celle du lundi 13 juillet.

(1) Ces papiers sont vraisemblablement ceux qui sont visés dans la note datée du 3 octobre 1791, qui a été imprimée à la fin du procès-verbal de la noblesse (édition cotée à la Bibliothèque nationale Le $^{37}/_{5}$ A) et que nous reproduisons ci-dessus, p. XIV.

(2) Ce *Journal* a été transcrit dans le registre coté C* I, 2, et imprimé dans le volume intitulé : *Ouverture des Etats généraux*. Voir ces deux documents analysés ci-dessus et l'*Avertissement* de Camus, publié en tête du *Récit des séances des députés des Communes*.

(3) Ces *Préliminaires* ont été transcrits dans le registre coté C* I, 2.

C, 27, 28, 29 et 30. — Notes et documents divers concernant les opérations électorales et les actes des chambres des trois ordres et de l'Assemblée nationale de mai à août 1789.

Les notes pour la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée nationale sont conservées dans les cartons suivants :

C,	31. —	—	septembre et octobre 1789 (1).
—	32. —	—	novembre 1789.
—	33. —	—	décembre 1789.
—	36. —	—	janvier 1790.
—	37. —	—	février et mars 1790.
—	38. —	—	avril 1790.
—	39. —	—	mai 1790.
—	41. —	—	juin —
—	42. —	—	juillet —
—	43. —	—	août —
—	44. —	—	septembre 1790.
—	45. —	—	octobre 1790.
—	46. —	—	novembre 1790.
—	47. —	—	Du 1er au 15 décembre 1790.
—	48. —	—	Du 16 au 31 décembre 1790.
—	49. —	—	janvier 1791.
—	54. —	—	février —
—	58. —	—	mars —
C, 64 et 67.	—	—	avril —
C, 67 et 68.	—	—	mai —
C,	70. —	—	juin —
—	74. —	—	juillet —
C, 75 et 76.	—	—	août —
C, 77 et 78.	—	—	septembre —

Dans le résumé qui précède, nous avons pris au sens le plus large ce que l'on appellerait aujourd'hui les actes *officiels* de la Constituante, car le mot et la chose n'exis-

(1) Ce carton, comme les suivants, renferme un grand nombre d'autres pièces provenant de l'Assemblée Constituante; nous nous bornons ici à indiquer ceux qui, contenant les notes des rédacteurs du procès-verbal, permettraient de compléter et de rectifier le procès-verbal imprimé ou manuscrit.

taient guère en 1789, et le départ est très difficile à faire des actes que la Constituante eût reconnus comme siens et de ceux que l'histoire est obligée d'y joindre. Un exemple entre cent. Camus, archiviste de l'Assemblée nationale, s'occupe dès son entrée en fonction de réunir les procès-verbaux des trois chambres avant la constitution de l'Assemblée nationale; il apprend, *au mois d'août*, que la chambre du Clergé n'a pas rédigé de procès-verbaux, et il prend soin de réunir les *Journaux* ou *Récits* qui peuvent combler ce vide ; ceux de Thibault et de Coster lui paraissent rédigés à souhait, et il les fait transcrire pour les mettre en tête des procès-verbaux, manuscrits authentiques de l'Assemblée nationale. Il y a là une sorte de consécration officielle des documents, d'autant plus marquée, que Camus joignit, après le décret du 10 décembre 1789, un titre de plus à celui qu'il tenait de la confiance de l'Assemblée. Or, Daunou, qui, comme garde des Archives, successeur de Camus, présida en 1806 à la publication de la *Table des matières du procès-verbal de la Constituante*, élimina complètement de cette table, non seulement les deux œuvres de Thibault et de Coster, mais encore le procès-verbal de la Noblesse, quoiqu'il fût d'une incontestable authenticité. Pour Daunou les actes de la Constituante ne comportent que le *Récit des séances des députés des Communes*, le *Procès-verbal des conférences* et le *Procès-verbal*, à dater du 12 juin, des Communes et de l'Assemblée nationale (1). Il y a là une divergence de vues certaine et

(1) Voir, pour preuve, l'énumération des signes abréviatifs publiés t. I, p. 1 (Edition in-8°, Le ^{27}/14, A); au-dessous de ces mots : « Table alphabétique des noms des personnes, des lieux et des matières, contenus dans les procès-verbaux des séances de l'Assemblée nationale Constituante, depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 30 septembre 1791, inclusivement », on voit une *Explication* dans laquelle les ouvrages dont nous signalons l'omission ne figurent pas.

il paraît bien que c'est la doctrine de Camus qui l'emporte en vérité et en justice.

Les États généraux en effet, régulièrement convoqués et réunis par le roi, représentaient, avec leurs trois chambres séparées, un tout indivisible ; le *Récit des séances* d'une partie de ces États ne pouvait tenir lieu des procès-verbaux entiers ; l'Assemblée nationale elle-même ne put considérer les choses à un autre point de vue. Ce n'est en somme que le 17 juin, jour où les Communes se déclarèrent Assemblée nationale, que cessèrent les États généraux ; le pouvoir royal ratifia ces événements par ses sanctions.

Dans la doctrine de l'Assemblée nationale elle-même, ce n'est donc qu'aux procès-verbaux de la Noblesse et du Clergé *rédigés après le 17 juin*, que l'on pourrait reconnaître le caractère d'actes irréguliers. Et même, de témoignages sérieux (1), on pourrait déduire que l'Assemblée ne se reconnut à ce point de vue *nationale* que du jour de la réunion complète des trois ordres, c'est-à-dire du 27 juin 1789.

Ce sont là choses, comme on le voit, très complexes, et on nous excusera de nous y être longuement étendu ; elles sont très peu connues. Les documents imprimés sont devenus rares ; de grandes collections, comme les 75 volumes du Procès-verbal de la Constituante, qui ne peuvent être réimprimées, sont difficiles à trouver ; de là

(1) « On ne sera pas surpris de voir que le *Journal* de l'abbé Coster et le *Procès-verbal de la Noblesse* se prolongent jusqu'au 27 juin, quand on se rappellera que c'est à cette date seulement que la réunion des trois ordres a été complète. » *Avertissement* de Camus, placé en tête du registre C° I, 2. Ces mots porteraient à croire que Camus ignorait à cette époque que les séances de la Noblesse s'étaient prolongées, avec procès-verbaux réguliers, jusqu'au 11 juillet ; il peut se faire cependant qu'il ait méconnu de parti pris ces procès-verbaux, comme ceux du Clergé, du 19 au 27 juin, les considérant comme actes d'assemblées irrégulières, presque insurrectionnelles.

les erreurs et les confusions d'un grand nombre d'historiens.

Nous n'en citerons que deux exemples :

Les éditeurs des *Archives parlementaires* ont ignoré ou méconnu le *Procès-verbal de la Noblesse*, les *Journaux et procès-verbaux du Clergé*, le *Récit des séances des députés des Communes;* il n'est question de ces documents, d'une importance capitale, ni dans les deux *Avertissements* joints au tome I (première et seconde édition) ni dans l'*Avertissement* du tome VIII, et lorsque, pour confirmation, on se reporte aux comptes rendus des séances du Clergé et de la Noblesse, dans ce même tome VIII, on voit que la seule source utilisée est le *Moniteur*, ou plutôt la partie du *Moniteur* rédigée après coup et qui lui sert de *tête.*

Les auteurs d'une récente publication, le *Dictionnaire des Parlementaires*, n'ont rien à envier à ce point de vue aux éditeurs des *Archives parlementaires;* pour eux le procès-verbal de la Constituante, c'est le *Moniteur* (que, pour le service de leur cause, ils qualifient *d'officiel* en 1789) et ils l'écrivent sans ambages. « Le nom de ce savant personnage, lit-on dans la notice de l'abbé Chevreuil, *ne figure pas dans les procès-verbaux de l'Assemblée au* Moniteur officiel. »

La *Table des matières du procès-verbal* a été elle-même ignorée de ces auteurs, qui n'ont utilisé que la *Table du Moniteur.* Ainsi, dans la notice consacrée à Bertrand de Montfort, on lit : « Il n'a laissé aucun souvenir politique dans *les procès-verbaux* de l'Assemblée dont il fit partie comme député du Tiers (1) pour la pro-

(1) Strictement, il n'y avait pas pour le Dauphiné de *député du Tiers état*, pas plus que de *députés de la Noblesse* ou de *députés du Clergé;* les députés furent élus *au titre du Clergé*, de la *Noblesse* et du *Tiers état* par la totalité des membres qui composaient les États du Dauphiné.

vince du Dauphiné (1). » La *Table du Moniteur* ne cite pas en effet le nom de ce député, mais la *Table des matières du procès-verbal* lui a consacré 15 lignes (t. I, p. 291).

Le mode de travail des auteurs du *Dictionnaire des parlementaires* apparaît ici très clairement; ajoutons que les appréciations de ces auteurs sur le rôle des Constituants au cours de la session procèdent de l'erreur fondamentale que nous signalons (2).

On voit par ces divers exemples combien, cent ans après la Révolution, les faits les plus nécessaires de son histoire sont peu connus.

Il est d'autres matières auxquelles nous aurions voulu donner place dans cet *Avertissement*. Une étude minutieuse des listes imprimées des Constituants n'eût point été superflue; nous devons, pour nous borner, renvoyer le lecteur aux pages que nous avons consacrées à ces listes dans l'*Avertissement* de la 3e partie de notre *Recueil* (t. II, p. 1-27). On ne s'étonnera pas, espérons-nous, de ne pas trouver dans le présent ouvrage une liste des Constituants classés par départements; c'est par une fausse appréciation des faits que les éditeurs des *Archives parlementaires*, reproduisant une liste par départements imprimée par Baudoüin en 1791 (3), attachent un prix particulier à ce que cette liste « a été

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 299.

(2) « Il ne prit jamais la parole, à en juger par le silence du *Moniteur officiel* à son égard. » Notice sur Beauperrey, t. I, p. 224. « Le *Moniteur officiel* est muet sur le compte de Berthomier de la Villette » (t. I. p. 293), etc., etc.

(3) *Liste de MM. les députés à l'Assemblée nationale et de MM. les suppléants, suivie de tous les Comités créés par décrets de l'Assemblée nationale et d'une table alphabétique.* — Paris, Imp. nat., 1791, in-12 (Bibl. nat., Le ^{36}/30). Nous donnons sur la publication de cette liste des détails très complets dans notre *Recueil* (t. II, p. 9 et suiv.).

imprimée à Paris par l'Imprimerie nationale (juillet 1791) (1). »

La mention *Imprimerie nationale*, au-dessous du chiffre enlacé de Baudoüin (F. J. B.), se trouve sur un grand nombre de documents qui n'émanaient pas directement de l'Assemblée. Aux termes du décret du 30 octobre 1789, « son imprimeur n'imprimera aucun acte *émané d'elle* sans en avoir reçu l'ordre du président ou des secrétaires ». Il ne faut pas confondre, par suite, les ouvrages émanant de l'Assemblée et portant la mention : *Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale*, avec ceux publiés par Baudoüin, imprimeur libre, sous réserve de son contrat avec l'Assemblée, et portant la rubrique : *Imprimerie nationale* (2). En dehors de cette appréciation erronée, s'il nous fallait prouver que l'Assemblée constituante ne pouvait songer à établir une liste de ses membres par département, nous dirions qu'elle n'admit dans son sein que des députés élus avant la formation des départements, c'est-à-dire en 1789, et nous renverrions à un rapport de Le Chapelier qui, sur cette matière, est décisif. Plusieurs députés de la Noblesse n'avaient reçu de leurs mandants des pouvoirs que pour une année ; lorsqu'arriva le mois d'avril 1790, ils refusèrent de siéger, si leurs pouvoirs n'étaient pas renouvelés ; repoussant leur demande, Le Chapelier exposait ainsi les motifs du Comité de constitution :

« L'ancienne division par bailliages n'existe pas davantage que les anciens ordres : une partie des électeurs d'un bailliage ou d'une sénéchaussée se trouve dans un dépar-

(1) Cette date est inexacte. Cette liste fut imprimée en février 1791.

(2) L'Assemblée nationale reconnut à Baudoüin le droit d'user seul de cette rubrique, et elle rendit en ce sens un décret, le 28 juin 1791, « contre les auteurs inconnus de ce faux ». Cf. *Bibliographie de l'Histoire de Paris*, par M. M. Tourneux, t. I, n° 2263.

tement, et l'autre partie va dans un autre département. Faudrait-il qu'il se fît au même moment des assemblées en sens contraire, et que, tandis que la division du royaume et la représentation s'établissent conformément aux règles sages de la constitution actuelle, on suivît encore très inutilement les formes inégales et vicieuses de l'ancienne représentation? Non, messieurs, attachons-nous aux principes. L'élection nouvelle est impossible ; elle serait contraire à la Constitution (1). »

Le classement des députés par département était impossible, comme l'élection l'était elle-même. Un grand nombre de députés se qualifièrent après janvier 1790 : *député de tel département;* l'indication se retrouve même dans quelques actes de l'Assemblée constituante, mais cette formule ne visait que le domicile ordinaire du député (2), et non, ce qui eût été une absurdité, la région qu'il représentait.

Ces détails montrent que l'établissement d'une *liste des Constituants* prise au sens le plus large, c'est-à-dire de tous les élus qui ont siégé ou qui auraient pu siéger, présente de grandes difficultés.

Notre *Liste* est incomplète ; nous avons dit pourquoi, en renvoyant au *Recueil* dont elle est le sommaire ; elle est imparfaite (3), à n'en pas douter, bien que nous l'ayons dressée presque uniquement d'après les procès-verbaux des élections de 1789 ; le temps y apportera d'utiles recti-

(1) *Rapport du Comité de Constitution sur la prolongation des pouvoirs de MM. les députés, présenté à l'Assemblée nationale, par M. Le Chapelier, membre de ce Comité, et imprimé par son ordre* (19 avril 1790). Paris, Baudoüin, in-8° (Bibl. nat., Le ^{29}/601).

(2) Voir pour preuve la *Circulaire* de Baudoüin, relative à l'impression de la Liste citée plus haut (Le ^{46}/30), publiée par nous, *Recueil* cité, t. II, p. 9, note 2.

(3) Nous nous permettons de signaler au lecteur l'important *erratum*, placé à la fin du présent volume.

fications. Ce que nous avons entrepris est surtout un travail d'identification. Pour ne se point compromettre, les éditeurs de listes précédemment imprimées (1) ne donnaient que le nom patronymique; au risque de nous tromper, nous avons tenté ou hasardé davantage; nous avons cherché et nous avons donné dans le tome II de notre *Recueil*, non seulement le nom exact *prouvé par la signature*, mais les prénoms, le titre exact de la fonction, la demeure avant l'élection, les adresses successives du député de 1789 à 1791 à Versailles et à Paris, le titre exact enfin de la circonscription électorale, avec la distinction essentielle des bailliages principaux sans secondaires, des bailliages principaux avec secondaires, des bailliages soumis à la réduction du nombre des députés, etc. On trouvera aussi là, soit en note, soit en forme d'avertissements, les autres indications utiles à la lecture de cette statistique des Constituants.

ARMAND BRETTE.

(1) Voir en particulier la dernière, celle qui, sous le nom de *Liste rectifiée*, a été publiée par les éditeurs des *Archives parlementaires* en tête du tome XXXIII.

LES CONSTITUANTS

CHAPITRE PREMIER

LISTE

PAR BAILLIAGES OU JURIDICTIONS ASSIMILÉES DES DÉPUTÉS TITULAIRES OU SUPPLÉANTS

ÉLUS EN 1789.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le règlement royal du 24 janvier 1789 étant une base à laquelle les règlements postérieurs renvoient à titre complémentaire, nous avons été amené à établir, pour l'ensemble de la convocation, quatre séries distinctes :

Première série. — Bailliages et pays divers compris dans les 19 généralités (1), dites d'*élections*, qui ont fait l'objet du règlement royal du 24 janvier 1789;

Deuxième série. — Pays d'Etats et autres ayant fait l'objet de règlements particuliers postérieurs à celui du 24 janvier 1789, mais pour lesquels il n'était pas dérogé à la forme prescrite par ce premier règlement;

(1) Aucun rapport n'existait sous l'ancien régime entre les limites des généralités et celles des bailliages ou ressorts judiciaires assimilés; une classification s'imposant, nous avons adopté celle-ci, qui était indiquée par le règlement royal du 24 janvier 1789; mais les généralités n'interviennent ici que pour ordre comme indication générale et toutes réserves faites d'ailleurs sur leurs rapports avec les bailliages.

Troisième série. — Pays d'Etats et autres pour lesquels il était dérogé, par les règlements particuliers les concernant, à la forme prescrite par le règlement du 24 janvier ;

Quatrième série. — Pays divers n'ayant fait l'objet d'aucun règlement royal, dont les députations ont été admises par décisions spéciales de l'Assemblée nationale.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des assemblées prescrites pour la convocation des Etats généraux ; nous nous permettrons en conséquence de renvoyer aux parties des tomes I et II de notre *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats généraux de* 1789, qui traitent séparément de chacune des quatres séries indiquées, savoir :

Pour la première série, aux *Actes du pouvoir royal, des parlements ou de l'Assemblée nationale* concernant cette série (t. I, p. 64-161) et aux notes jointes à la *Liste par bailliages* (t. II, p. 481-510) (1) ;

Pour la seconde série, aux mêmes *Actes* la concernant (t. I, p. 162-211) et aux mêmes notes pour cette série (t. II, p. 511-523) ;

Pour la troisième série, aux mêmes *Actes* (t. I, p. 212-299) et aux notes (t. II, p. 524-538) ;

Pour la quatrième série, aux mêmes *Actes* (t. I, p. 300-310) et aux notes (t. II, p. 539-543).

Nous renvoyons aussi à *l'Avertissement de la troisième partie* et surtout aux *Notes préliminaires* qui précèdent les six chapitres de cette troisième partie ; la *Note préliminaire* du chapitre II (t. II, p. 334-350) est particulièrement à signaler puisqu'elle est consacrée aux divers députés élus sous le titre de suppléants, adjoints, provisoires, surnuméraires, survivanciers, etc., que nous avons groupés ici sous le nom de suppléants.

Dans les listes qu'on va lire, quand le nom d'un député est précédé d'un astérisque, cela signifie que ce député a été remplacé au cours de la session de la Constituante pour cause de décès, de démission ou d'invalidation.

Les suppléants admis à siéger, pour remplacer un député

(1) Cette première série porte dans notre *Recueil* le titre de *deuxième série*, parce que la première est consacrée aux actes concernant l'ensemble de la Constitution, sans distinction de ressorts particuliers.

décédé, démissionnaire ou invalidé, sont signalés par ces mots : *a siégé.*

On trouvera enfin au chapitre III un tableau complet des mutations survenues au cours de la session ; c'est à ce tableau que l'on devra se reporter pour le détail des remplacements.

PREMIÈRE SÉRIE

BAILLIAGES ET PAYS DIVERS COMPRIS DANS LES DIX-NEUF GÉNÉRALITÉS DITES D'ÉLECTIONS, QUI ONT FAIT L'OBJET DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU 24 JANVIER 1789

I. GÉNÉRALITÉ DE PARIS

VILLE ET FAUBOURGS DE PARIS.

Ressort principal sans secondaire (1).

40 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. JUIGNÉ (Antoine-Éléonor-Léon LECLERC DE), archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, conseiller d'honneur-né au parlement de Paris, etc.
2. MONTESQUIOU (l'abbé François-Xavier DE), agent général du clergé.
3. CHEVREUIL (François-Charles), chancelier de l'Université et de l'église de Paris.
4. GROS (Joseph-Marie), curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

(1) Pour les rapports établis en 1789 entre les bailliages principaux et les bailliages secondaires, voir les articles 3 à 8 du règlement royal du 24 janvier 1789. (*Recueil de documents*, t. I, p. 69 et 70.)

5. CHEVREUX (Dominique-Ambroise-Auguste), général de la congrégation de Saint-Maur.
6. DUMOUCHEL (Jean-Baptiste), recteur de l'Université de Paris.
7. *LEGROS (1) (Charles-Jean-François), ancien vicaire général de Reims, abbé commendataire de Saint-Acheul d'Amiens, docteur de la maison et société royale de Navarre, prévôt de l'église collégiale et royale de Saint-Louis-du-Louvre.
8. RUFFO DE BONNEVAL (Sixte-Louis-Constant), chanoine de l'église de Paris.
9. *VEYTARD (François-Xavier), prêtre du diocèse de Clermont en Auvergne, docteur de la faculté de théologie de Paris, curé de Saint-Gervais à Paris.
10. BARMOND (l'abbé Charles-François PERROTIN DE), conseiller au parlement de Paris.

Noblesse.

11. CLERMONT-TONNERRE (Stanislas-Marie-Adélaïde, comte DE), colonel attaché au régiment de Royal-Navarre.
12. LA ROCHEFOUCAULD (Louis-Alexandre, duc DE), pair de France, maréchal de camp, membre honoraire de l'Académie des Sciences.
13. *LALLY-TOLENDAL (Trophime-Gérard, comte DE), ancien capitaine en second au régiment de Cavalerie-cuirassiers.
14. ROCHECHOUART (Aimery-Louis-Roger, comte DE), maréchal de camp, gouverneur-général de l'Orléanais.
15. LUZIGNEM (Hugues-Thibault-Henri-Jacques, marquis DE), chevalier de Saint-Louis, mestre de camp commandant du régiment de Flandre-infanterie.
16. DIONIS DU SÉJOUR (Achille-Pierre), conseiller au parlement de Paris.
17. DU PORT (Adrien-Jean-François), conseiller au parlement de Paris.
18. LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), président à mortier au parlement de Paris.

(1) Nous rappelons que les noms précédés d'un astérisque sont ceux des députés ayant été remplacés au cours de la législature.

19. LEVIS-MIREPOIX (Charles-Philibert-Marie-Gaston, comte DE), chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment d'infanterie Maréchal-de-Turenne (1).
20. MONTESQUIOU [FEZENSAC] (Anne-Pierre, marquis DE), maréchal de camp, membre de l'Académie française.

Tiers état.

21. BAILLY (Jean-Silvain), des Académies Française, des Belles-Lettres et Sciences, garde honoraire des tableaux du roi.
22. CAMUS (Armand-Gaston), ancien avocat au parlement, membre de l'Académie des Belles-Lettres.
23. VIGNON (Pierre), ancien juge-consul à Paris.
24. BEVIERE (Jean-Baptiste-Pierre), notaire au Châtelet de Paris.
25. *POIGNOT (Jean-Louis), négociant à Paris.
26. TRONCHET (François-Denis), bâtonnier des avocats.
27. DEBOURGE (Augustin), négociant, garde de l'épicerie.
28. MARTINEAU (Louis-Simon), ancien avocat au parlement.
29. GERMAIN D'ORSANVILLE (Ambroise-François), marchand de soie, secrétaire de l'Assemblée des électeurs.
30. GUILLOTIN (Joseph-Ignace), docteur en médecine de la faculté de Paris.
31. TREILHARD (Jean-Baptiste), avocat au parlement.
32. BERTHEREAU (Thomas), procureur au Châtelet.
33. DÉMEUNIER (Jean-Nicolas), censeur royal, secrétaire de Monsieur.
34. GARNIER (Jean-Baptiste-Etienne), conseiller au Châtelet de Paris.
35. LE CLERC (Charles-Guillaume), libraire, ancien juge-consul à Paris.
36. HUTTEAU (François-Louis), ancien avocat au parlement,
37. DOSFANT (Jean-Antoine), notaire à Paris.
38. ANSON (Pierre-Hubert), receveur général des finances.
39. LE MOINE aîné (Alexandre-Nicolas), grand-garde de l'orfèvrerie, marchand orfèvre.

(1) Le comte de Levis-Mirepoix n'avait été élu d'abord que député suppléant « pour l'absence du duc d'Orléans, député direct, absent de l'Assemblée »; il devint député direct lorsque le duc d'Orléans eut opté pour le bailliage de Villers-Cotterets.

40. SIÉYES (l'abbé Emmanuel-Joseph), chancelier du chapitre de la cathédrale de Chartres, vicaire général du diocèse.

35 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BÉRARDIER (Denis), principal et grand-maître temporel du collège Louis-le-Grand. (*A siégé.*)
2. CAYLA DE LA GARDE (Jean-Félix DE), supérieur général de Saint-Lazare. (*A siégé.*)
3. FRENNELET (Jacques-François), proviseur du collège des Bernardins, à Paris, y demeurant.
4. DAMAS [D'ANTIGNY] (Charles-Alexandre DE), abbé commendataire d'Hérivaux, au diocèse de Paris.
5. BÉNIERE (Jacques-Michel), curé de Saint-Pierre de Chaillot.

Noblesse (1).

6. BEAUHARNOIS (François, marquis DE) chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, colonel à la suite des dragons. (*A siégé.*)
7. SÉGUR (Joseph-Alexandre, vicomte DE), colonel du régiment de chasseurs du Hainaut, ci-devant Ségur-dragons.
8. PIENNES (Louis-Marie-Céleste d'AUMONT DE VILLEQUIER, duc DE), colonel attaché au régiment des chasseurs de Franche-Comté, ci-devant Durfort, gentilhomme de la chambre du roi en survivance, seigneur du fief de Saint-Pierre, situé à Mortefontaine, au bailliage de Villers-Cotterets.
9. SEMONVILLE (Charles-Louis HUGUET DE), conseiller au parlement de Paris.
10. ARCHAMBAUT DE TALLEYRAND-PERIGORD (Joseph), comte Archambaut de Perigord, marquis de Rosny, colonel attaché au régiment des chasseurs d'Alsace.
11. MONTHOLON (François DE), procureur général de la Chambre des comptes de Paris.

(1) Nicolay (Aymard-Charles-Marie de), premier président de la Chambre des comptes de Paris, avait été élu député titulaire; il refusa et fut remplacé par de Montesquiou-Fezensac.

12. BARBANTANE (Hilarion-Paul-François-Bienvenu DU PUGET, comte DE), colonel commandant du régiment d'Aunis.
13. MALARTIC DE FONDAT (Abel-François), conseiller au parlement de Paris.
14. VALENCE (Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Adélaïde DE TIMBRUNE, vicomte DE), colonel du régiment de Chartres-dragons.
15. LÉON (Alexandre-Louis-Auguste DE ROHAN-CHABOT, prince DE), colonel attaché au régiment de Royal-Piémont.

Tiers état.

16. DELAVIGNE (Jacques), avocat au parlement. (*A siégé.*)
17. VAUVILLIERS (Jean-François), avocat au parlement, professeur au Collège Royal.
18. BAUDOUIN (François-Jean), imprimeur à Paris.
19. GARRAN DE COULON (Jean-Philippe), avocat au parlement de Paris.
20. FARCOT (Joseph-Jean-Chrysostome), négociant « économiste ».
21. COURTIN (Claude-Christophe), avocat au parlement.
22. GARNIER (Germain), ancien procureur au Châtelet, secrétaire de Mme Adélaïde.
23. BROUSSE-DESFAUCHERETS (Jean-Louis), avocat au parlement.
24. TROCHEREAU (Jacques-Pierre-Alexandre), conseiller au Châtelet.
25. BOSCARY (Jean-Marie), négociant et banquier.
26. THOÜIN (André), directeur des jardins du roi, membre de l'Académie des sciences.
27. AGIER (Pierre-Jean), avocat.
28. PÉRIER [l'aîné] (Jacques-Constantin), membre de l'Académie royale des sciences.
29. LEVACHER DE LA TERRINIÈRE (Marin), avocat au parlement.
30. PARISOT (Jacques), avocat au parlement.
31. LACRETELLE (Pierre-Louis), avocat au parlement.
32. DUVEYRIER (Honoré-Nicolas-Marie), avocat au parlement et secrétaire de l'assemblée des électeurs de Paris.
33. DUCLOZ DU FRESNOY (Charles-Nicolas), notaire à Paris.
34. TASSIN (Louis-Daniel), banquier.
35. PLUVINET (Jean-Charles), négociant.

PRÉVOTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS HORS LES MURS.

Bailliages secondaires : CHOISY-LE-ROI, VINCENNES, MEUDON, VERSAILLES.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *LE GUEN (Pierre-Marie), curé d'Argenteuil.
2. MELON DE PRADOU (Martial), curé de Saint-Germain-en-Laye.
3. *BEAUVAIS (Jean-Baptiste-Charles-Marie DE), ancien évêque de Senez.
4. COULMIERS (François SIMONNET DE), abbé d'Abbécourt, ordre des Prémontrés.

Noblesse.

5. EPRÉMESNIL (Jean-Jacques DU VAL D'), chevalier, conseiller au parlement de Paris.
6. CASTRIES (Armand-Charles-Augustin DE LA CROIX, duc DE), maréchal des camps et armées du roi, inspecteur de ses troupes, mestre de camp général de cavalerie, lieutenant général de la province du Lyonnois et Forez.
7. ORMESSON DE NOYSEAU (Anne-Louis-François-de-Paule LEFÈVRE D'), président à mortier au parlement de Paris.
8. CRUSSOL [D'UZÈS] (Alexandre-Charles-Emmanuel DE), bailli-grand-croix non-profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de ses ordres.

Tiers état.

9. AFFORTY (Pierre), laboureur à Villepinte.
10. DUVIVIER (Pierre-Charles), laboureur à Bonneuil-en-France.
11. CHEVALIER (Étienne), vigneron à Argenteuil.
12. TARGET (Guy-Jean-Baptiste), ancien avocat au parlement, l'un des quarante de l'Académie française.
13. DUCELLIER (François-Jacques), ancien avocat au parlement et cultivateur à Combault.

14. BOISLANDRY (François-Louis LEGRAND DE), négociant à Versailles.
15. LENOIR DE LA ROCHE (Jean-Jacques), avocat au parlement.
16. GUILLAUME (Louis-Marie), avocat au parlement et aux conseils du roi, juge de Saint-Cloud.

14 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. PAPIN (Léger), curé de Marly-la-Ville. (*A siégé.*)
2. GANDOLPHE (Jérôme-Claude), docteur de la maison et société de Sorbonne, curé de Sèvres. (*A siégé.*)

Noblesse (1).

3. BOSON DE TALLEYRAND-PÉRIGORD (Jean-Georges, comte), colonel en second du régiment de Bourbon-dragons.
4. BROGLIE (Louis-Auguste-Joseph, comte DE), major en second au régiment des chasseurs de Guyenne.
5. ROUGÉ (François-Pierre-Olivier DE), comte de Rougé et du Plessis-Belliere, colonel du régiment de Bresse-infanterie.
6. LUCAS DE BLAIRE (Pierre-Paul-Sylvain), conseiller en la cour des Aides de Paris.

Tiers état.

7. LUCY (Adrien-Jean-Alexandre), avocat et cultivateur-propriétaire à Épiais.
8. BUSCHE (Durand-Joseph), procureur au parlement.
9. PICAULT (Antoine-Auguste-Michel), avocat au parlement, prévôt du Châtelet de Tournans-en-Brie.

(1) Le comte de Mirepoix, élu député suppléant par la noblesse de Paris-ville, refusa la suppléance. Refusèrent également la suppléance en ce ressort : 1° le comte de Jaucourt (François-Arnail), mestre de camp commandant du régiment de Condé-dragons, remplacé par Lucas de Blaire; 2° Boulainvillers (Anne-Gabriel-Henri, Bernard de), chevalier, marquis de Boulainvillers, seigneur de Passy, Montgeron et autres lieux, conseiller du roi, président honoraire en la cour de parlement, prévôt de la ville, prévôté et vicomté de Paris, conservateur des privilèges royaux de l'Université de ladite ville, lieutenant pour le roi au gouvernement de l'Ile-de-France, grand-croix honoraire de l'ordre de Saint-Louis. Ce dernier ne fut pas remplacé.

10. GRAVILLE (Jean GAILLARD DE), avocat au parlement, ancien commissaire au Châtelet de Paris, lieutenant général de Brie-Comte-Robert.
11. BEJOT (Charlemagne), cultivateur à Messy.
12. ARTIS DE MARCILLAC (Jacques-Joseph D'), avocat au parlement.
13. ROUVRE (.....), propriétaire à Fontenay-en-Brie, actuellement Fontenay-Trésigny.
14. RAMARD (Claude-César-Gatien), propriétaire, maire de Lagny.

BAILLIAGE DE PROVINS.

Bailliage secondaire : MONTEREAU.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LA ROCHEFOUCAULD DU BREUIL (Charles-François DE), abbé commendataire de Preuilly, vicaire-général du diocèse d'Aix.

Noblesse.

2. *PAROY (Guy LE GENTIL, marquis DE) chevalier, seigneur d'Auxence, les Thillières et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, lieutenant pour le roi au gouvernement de Champagne et Brie, grand bailli d'épée des bailliages de Provins et Montereau.

Tiers état.

3. DAVOST (Jean-Charles), greffier du point d'honneur, cultivateur à Voulton.
4. ROUSSELET (Michel-Louis), avocat du roi au bailliage et siège présidial de Provins.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. POUGET (François-Victor), curé de Coutrevroult.

Noblesse.

2. CLERMONT D'AMBOISE (Jean-Baptiste-Charles-François, marquis DE), maréchal de camp, gouverneur de Chaumont-en-Bassigny, chevalier des ordres du roi, ancien ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté près le roi des Deux-Siciles.

Tiers état.

3. BILLY (Nicolas-Joachim), négociant à Bosnard, paroisse de Lourps. (*A siégé.*)
4. *REGARDIN DE CHAMPROND (Louis-Placide-Félicité), président du grenier à sel de Montereau, et maire de cette ville.

BAILLIAGE DE NEMOURS.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. THIBAULT (Anne-Alexandre-Marie), bachelier en théologie de la faculté de Paris, prêtre-curé de la paroisse Saint-Clair de Souppes.

Noblesse.

2. NOAILLES (Louis-Marie, vicomte DE), lieutenant général en Guyenne, grand bailli d'épée de Nemours, colonel commandant du régiment d'Alsace-chasseurs, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

3. DU PONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel), conseiller d'État, propriétaire et cultivateur dans la paroisse de Chevannes.
4. *BERTHIER (Pierre), bailli de Puiseaux.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. LUYT (Jean-François-Désiré), curé de la Madeleine de Corbeval, desservant de Boulay.

Noblesse.

2. FERRA DE ROUVILLE (Jean-Victor-Léon DE), seigneur de Rouville.

Tiers état.

3. BORDIER (Joseph-Etienne), lieutenant particulier au bailliage de Nemours. (*A siégé.*)
4. PETIT (Pierre-François), prévôt à Château-Landon et bailli de Ferrières-en-Gâtinais.

BAILLIAGE DE MEAUX.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *BARBOU (Pierre-Louis), curé d'Isles-les-Villenoy.

Noblesse.

2. *AGUESSEAU (Henry-Cardin-Jean-Baptiste D'), marquis de Fresnes, conseiller d'État, prévôt-maître des cérémonies et commandeur de l'ordre de Saint-Michel.

Tiers état.

3. HOUDET (Guillaume-Benoît), conseiller du roi, lieutenant général criminel, premier officier au grand bailliage de Meaux.
4. *ESCOUTES (Thomas-Joseph DES), négociant à Coulommiers.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. RUALLEM (Pierre-Jean DE), abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Faron, conseiller au parlement de Rouen. (*A siégé.*)

Noblesse (1).

(1) La noblesse du bailliage de Meaux avait élu comme suppléant le comte Stanislas de Clermont-Tonnerre qui siégea à la Constituante comme député direct de Paris-ville. (Voir ci-dessus, p. 4.)

Tiers état.

2. DUBUAT (François-Marie), avocat à Meaux. (*A siégé.*)
3. MÉNAGER (Antoine-Jean-François), négociant à Germigny-l'Évêque. (*A siégé.*)

BAILLIAGE DE MANTES.

Bailliage secondaire : MEULAN.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CHOPIER (Claude-François-Guillaume-Gabriel), curé de Flins.

Noblesse.

2. GAILLON (Antoine DE VION, marquis DE), chevalier, seigneur de Tessancourt, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, demeurant au château de Gaillon, près Meulan.

Tiers état.

3. GERMIOT (Joseph), chevalier de la Société d'agriculture, demeurant à Menucourt.
4. MEUSNIER DUBREUIL (Jean-Baptiste), conseiller du roi, lieutenant général civil et de police au bailliage et siège présidial de Mantes.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE BEAUVAIS.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. DAVID (Lucien), curé de Lormaison.

Noblesse.

2. CRILLON (François-Félix-Dorothée BERTON DES BALBES, comte DE), châtelain de Milly, seigneur de Crillon, Haucourt et autres fiefs en Beauvoisis, de Bernay en Brie, et du Vault en Bourgogne, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, grand bailli d'épée du bailliage de Beauvais, dit *Crillon le Jeune*.

Tiers état.

3. OUDAILLE (Pierre), laboureur.
4. MILLON DE MONTHERLANT (François), avocat au parlement.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. (?) PILLON (.....), curé de Saint-Jacques de Beauvais.
2. DESCOURTILS [DE MERLEMONT] (Charles-Louis), ancien capitaine de cavalerie.

BAILLIAGE DE SENLIS.

Bailliages secondaires : BEAUMONT-SUR-OISE, CHAMBLY, COMPIÈGNE, CREIL, PONTOISE.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MASSIEU (Jean-Baptiste), prêtre du diocèse de Rouen, curé de Cergy.

Noblesse.

2. LEVIS (Pierre-Marc-Gaston, duc DE), seigneur d'Ennery et autres lieux, grand bailli d'épée du bailliage de Senlis.

Tiers état.

3. LE BLANC (Charles-Christophe), conseiller au bailliage provincial et siège présidial de Senlis, maire de ladite ville.
4. DELACOUR (Nicolas-Pierre-Antoine), laboureur, fermier de la seigneurie à Ableiges.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE SENS.

Bailliage secondaire : VILLENEUVE-SUR-YONNE.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. COSTEL (Claude-Marc), curé de Foissy.

Noblesse.

2. *MORTEMART (Victurnien-Jean-Baptiste-Marie DE ROCHECHOUART, duc DE), pair de France, prince de Tonnay-Charente, seigneur de Portillon au bailliage de Sens, maréchal de camp.

Tiers état.

3. JAILLANT (Jean-Jérôme), lieutenant criminel au bailliage de Sens.
4. MENU DE CHOMORCEAU (Jean-Etienne), ancien lieutenant général du bailliage de Villeneuve-le-Roi.

2 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. MAUBEC (Louis-Gabriel DE PLANELLI, marquis DE), l'un des quatre premiers barons du Dauphiné, seigneur de Thorigny et autres lieux, capitaine en second aux gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis. (*A siégé.*)

Tiers état.

2. DESCHAMPS (Charles-Antoine), président de l'élection de Tonnerre.

BAILLIAGE D'ÉTAMPES.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. PERIER (Charles-César), curé de Saint-Pierre d'Etampes.

Noblesse.

2. POILLOUE DE SAINT-MARS (Jacques-Auguste DE), marquis de Saint-Mars, Valmenil et Pommeret, seigneur-patron de Pequeuse-le-Grand, le Petit-Craches, Chailly et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, ancien officier-major et lieutenant des gardes-françaises.

Tiers état.

3. LABORDE DE MEREVILLE (François-Louis-Jean-Joseph DE), seigneur de Grandville, garde du trésor royal.
4. GIDOIN (Louis), ancien receveur de Châlons-la-Reine, bourgeois d'Etampes.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. MAZIS (Ange-Henry DES), chevalier, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

BAILLIAGE DE MONTFORT-L'AMAURY.

Bailliage secondaire : DREUX.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LANDRIN (Louis-Marie), bachelier en théologie de l'Université de Paris, curé de Garencières.
2. CHAMPEAUX (Joseph-Nicolas DE), vicaire général du diocèse de Rodez, curé de Montigny-le-Bretonneux.

Noblesse.

3. MONTMORENCY-LAVAL (Mathieu-Jean-Félicité DE), comte de Montmorency, gouverneur des ville et château de Compiègne, capitaine des gardes du comte d'Artois, conseiller du roi, bailli de robe courte au bailliage royal de Montfort-l'Amaury.
4. MAULETTE (François PETAU, chevalier, seigneur DE), ancien mousquetaire, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

5. AUVRY (Jacques-Mathurin), avocat au parlement, procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Dreux.
6. LAIGNIER (Nicolas-Jean-Baptiste), avocat au parlement, procureur du roi en l'élection de Montfort-l'Amaury.
7. LASLIER (Pierre-François), négociant à Rambouillet.
8. HAUDUCŒUR (Nicolas), conseiller du roi, élu en l'élection de Montfort-l'Amaury.

7 SUPPLÉANTS.

Clergé (1).

1. HEBERT (Julien), curé de Rambouillet.
2. MAZAR (Louis), curé des Essarts-le-Roi.

Noblesse.

3. TERTRE DE SANCÉ (Jean-Baptiste-Hyacinthe-Marie, marquis DU), chevalier, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, seigneur du Breuil, en la paroisse de Garancières.
4. SAISSEVAL (Claude-Louis, marquis DE), colonel de dragons.

Tiers état.

5. ROUVEAU (Jacques-Antoine), bourgeois.
6. COCHON-BOBUSSE (Jean-François), avocat à Epernon.
7. MABILLE (Etienne), laboureur à Houdan.

(1) Jean (François-Mathias), curé de Montfort-l'Amaury, est indiqué, par erreur, comme suppléant par quelques auteurs.

BAILLIAGE DE MELUN.

Bailliage secondaire : MORET.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. THOMAS (Jean), curé de Mormant-en-Brie.

Noblesse.

2. FRÉTEAU DE SAINT-JUST (Emmanuel-Marie-Michel-Philippe), seigneur de Vaux-le-Penil, Saint-Liesne-de-Melun, Germenoy, etc., conseiller au parlement de Paris.

Tiers état.

3. DESPATYS DE COURTEILLE (Pierre-Etienne), seigneur de Vauxbrun, Chandon et autres lieux, conseiller du roi, avocat honoraire pour Sa Majesté au bailliage et siège présidial d'Auxerre, lieutenant général civil au Châtelet de Melun.
4. TELLIER (Constant-Adrien), avocat du roi au siège de Melun.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. CALONNE (Jacques-Ladislas-Joseph DE), conseiller clerc honoraire au parlement de Flandres, vicaire général et official de Cambrai, chanoine de l'église métropolitaine de Cambrai, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Melun.

Noblesse.

2. GOUY D'ARSY (Louis-Marthe, marquis DE) [a siégé comme député titulaire de Saint-Domingue].

Tiers état.

3. MARIA (Louis-Nicolas), doyen des conseillers du bailliage de Melun.
4. DU-BOIS D'ARNEUVILLE (Louis-Victor), procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Fontainebleau.

II. GÉNÉRALITÉ D'AMIENS

BAILLIAGE D'AMIENS.

Bailliage secondaire : HAM.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *FOURNIER (Charles), curé d'Heilly, professeur émérite de théologie au collège d'Amiens.
2. MACHAULT (Louis-Charles DE), évêque d'Amiens.

Noblesse.

3. HAVRÉ ET DE CROŸ (Joseph-Anne-Auguste-Maximilien CROŸ, duc D'), prince du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, châtelain héréditaire de Mons-en-Hainaut, gouverneur de Schlestadt, maréchal de camp.
4. POIX (Louis-Philippe-Marc-Antoine DE NOAILLES, prince DE), gouverneur et capitaine des chasses de Versailles, Marly et dépendances, chevalier-né de l'ordre de Malte, chevalier de la Toison-d'Or, maréchal de camp, commandant une brigade de troupes à cheval dans la deuxième division d'Alsace.

Tiers état.

5. DOUCHET (Pierre), cultivateur au Hamel, près Corbie.
6. LENGLIER [le jeune] (Charles), marchand à Feuquières.
7. LE ROUX (Charles-Florimond), ancien négociant, ancien maire d'Amiens, administrateur de l'hôpital Saint-Charles, membre de l'assemblée du département d'Amiens.
8. LAURENDEAU (Jean-Charles), avocat au parlement et au bailliage et siège présidial d'Amiens.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. LEFEBVRE (Jean), curé de Lœuilly. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. GOMER (Charles-Gabriel, comte DE), chevalier, seigneur de Quevauvillers, Bougainville et autres lieux.

Tiers état.

3. (?) BERVILLE (Pierre-Joseph), procureur à Amiens.

GOUVERNEMENT DE PÉRONNE.

Bailliages secondaires : MONTDIDIER, ROYE.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LA PLACE (Calixte DE), curé de Languevoisin, au diocèse de Noyon.
2. MAURY (Jean-Siffrein), abbé commendataire de la Frenade, prieur de Lihons, membre de l'Académie française.

Noblesse.

3. LAMETH (le chevalier Alexandre-Théodore-Victor DE), attaché comme colonel au régiment de cuirassiers.
4. *MAILLY (Louis-Marie de MAILLY, duc DE), seigneur du comté de Mailly, maréchal de camp.

Tiers état.

5. PINCEPRÉ DE BUIRE (Marie-Louis-Nicolas), seigneur de Buire.
6. *BUSSI (Charles-François DE), demeurant à Rouvrel.
7. PREVOST (Marc-Florent), avocat du roi au bailliage de Péronne.
8. BOUTEVILLE-DUMETZ (Gislain-Louis), président des traites à Péronne, avocat au bailliage.

7 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. ANGOT (Pierre), curé-doyen de Montigny, au bailliage de Montdidier.

Noblesse.

2. CASTEJA (Stanislas-Catherine DE BIAUDOS, comte DE), chevalier, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, seigneur des terres et seigneuries de Framerville, Herleville, Rainecourt et autres lieux.
3. FOLLEVILLE (Antoine-Charles-Gabriel, marquis DE), marquis de Castelnau, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. (*A siégé.*)

Tiers état.

4. LIENART (Antoine-Marie-Rodolphe), avocat au bailliage de Montdidier. (*A siégé.*)
5. MASSON (Pierre-Florent), avocat au bailliage de Roye.
6. TATTEGRAIN (Louis-Fursy), avocat, ancien maire de Péronne.
7. MAREUX (Antoine), demeurant en la paroisse de Tricot.

SÉNÉCHAUSSÉE DE PONTHIEU A ABBEVILLE.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. DUPUIS (Antoine), curé d'Ailly-le-Haut-Clocher.

Noblesse.

2. CRÉCY (Denis-Ferdinand, comte DE), chevalier, baron et seigneur de Rye, Chaumergy, Chavannes, comte et seigneur de Bours, Gueschard, Villeroi et Belhotel, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Georges du comté de Bourgogne, ancien colonel du régiment de cavalerie, aujourd'hui Royal-Guyenne.

Tiers état.

3. DUVAL DE GRANDPRÉ (Charles-François), avocat, procureur-syndic de la ville d'Abbeville.
4. LATTRE l'aîné, (François-Pascal DE), négociant à Abbeville.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. DEQUEUX DU BEAUVAL (Jean-Baptiste-Charles), conseiller du roi, lieutenant particulier de la sénéchaussée de Ponthieu.

BAILLIAGE DE MONTREUIL-SUR-MER.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ROLIN (Nicolas), curé de Verton.

Noblesse.

2. HODICQ (Jacques-Alexandre-Antoine-François DE COURTEVILLE, comte D'), vicomte des Deux-Airons, seigneur d'Arry, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp.

Tiers état.

3. RIQUIER (Jacques-François), propriétaire à Brimeux.
4. POULTIER (Jean-Baptiste-Jacques), conseiller du roi, lieutenant général au bailliage de Montreuil.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE CALAIS (VILLE ET PAYS RECONQUIS).

Bailliage secondaire : ARDRES.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BUCAILLE (François-Maxime-Alexandre), licencié en théologie de la faculté de Paris, curé de Frethun-en-Calaisis.

Noblesse.

2. DESANDROUIN (François-Joseph-Théodore, vicomte), chevalier de Malte, ancien chambellan de feu l'impératrice-reine, et chambellan actuel de l'empereur, demeurant au château d'Hardinghem.

Tiers état.

3. FRANCOVILLE (Charles-Bruno), avocat au parlement, député du bailliage secondaire d'Ardres.
4. BLANQUART (Nicolas), sieur d'Essaline, dit « Blanquart des Salines », ancien procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Calais, seigneur de la vicomté de Ferlinghem-Kacove et autres lieux, demeurant à Calais.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. BODART DE BUIRE (Louis-Marc DE), écuyer, seigneur de Buire, Saint-Michel et autres lieux, ancien mousquetaire de la deuxième compagnie de la garde du roi.

SÉNÉCHAUSSÉE DE BOULONOIS A BOULOGNE.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MERIC DE MONTGAZIN (Jean-Baptiste-Olivier-Placide DE), vicaire général du diocèse de Boulogne et abbé commendataire de l'abbaye de Cellefrouin d'Angoulême.

Noblesse.

2. *VILLEQUIER (Louis-Alexandre-Céleste D'AUMONT, duc DE), chevalier des ordres du roi, lieutenant-général de ses armées, premier gentilhomme de la Chambre, gouverneur de la province et pays Boulonois.

Tiers état.

3. LATTEUX (Nicolas), doyen des avocats, ancien mayeur de Boulogne, et administrateur des affaires communes de la province du Boulonois.
4. GROS (Bernard), avocat au parlement, ancien administrateur de la province du Boulonois.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. COSSART (Laurent-Joseph), prêtre, maître ès arts de l'Université de Paris, curé de la paroisse de Wimille.

Noblesse.

2. BLAISEL DU RIEU (Louis-Marie-Gilles DU), chevalier de Saint-Louis, ancien président de l'administration des affaires communes du Boulonois (*A siégé*).

Tiers état.

3. LE GRESSIER DE BELLANNOY (François-Joseph-Alexis), avocat au parlement, propriétaire à Samer.
4. GRANDSIRE (Louis-Marie-Jacques-Antoine), avocat au parlement, ancien administrateur de la province du Boulonois.

BAILLIAGE DE SAINT-QUENTIN.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MAROLLE (Claude-Eustache-François), curé de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Quentin.

Noblesse.

2. PARDIEU (Guy-Félix, comte DE), seigneur de Vadancourt, Bray-Saint-Christophe, Bracheux, Hérouel et autres lieux, demeurant à Paris.

Tiers état.

3. FOUQUIER D'HEROÜEL (Pierre-Éloi), seigneur d'Héroüel et Tinville, écuyer, fourrier des logis du roi, demeurant à Saint-Quentin.
4. PLAQUET (Charles-Vincent DU), licencié ès-lois, chapelain conventuel de l'ordre de Malte et de l'église de Saint-Quentin et censeur royal, demeurant à Saint-Quentin.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. FLAVIGNY (Charles-François, comte DE), baron de Canlers, seigneur de Tournevel, Travecy, Charmes et autres lieux, capitaine au régiment des gardes-françaises avec rang de colonel.

III. GÉNÉRALITÉ DE SOISSONS

BAILLIAGE DE SOISSONS.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *DELETTRE (Claude), curé de Berny-Rivière.

Noblesse.

2. EGMONT [PIGNATELLI] (Casimir, comte D'), comte de Braisne, lieutenant général des armées du roi, gouverneur général du Saumurois.

Tiers état.

3. FERTÉ (Jean-Pierre), propriétaire de la ferme du Pavillon, paroisse d'Acy.

4. BROCHETON (Charles-Fabio), avocat au parlement, demeurant à Soissons, conseiller du roi et lieutenant de l'élection en la dite ville.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. LABAT (Louis DE), prieur-curé de Saint-Léger de Soissons. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. DUJAY (François-Nicolas), seigneur de Rozoy en partie, procureur-syndic de l'assemblée de la noblesse du département de Soissons.

BAILLIAGE DU VERMANDOIS A LAON.

Bailliages secondaires : LA FÈRE, MARLE, CHAUNY, COUCY, GUISE, NOYON.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. SABRAN (Louis-Hector-Honoré-Maxime DE), évêque-duc de Laon.
2. OGÉ (Jean), curé de Saint-Pierremont.
3. GIBERT (Louis-Bernard), curé de Saint-Martin de Noyon.

Noblesse.

4. *DESFOSSEZ (Charles-Jean-Louis, vicomte), chevalier, seigneur du Faux-Aumencourt et autre lieux, lieutenant de MM. les maréchaux de France aux bailliages de Soissons et Coucy-le-Château.
5. QUÉMY (Charles-François-Louis DE MAQUEREL DE), ancien capitaine au régiment de Brie-infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Quémy et autres lieux.
6. *MIREMONT (Charles-Jean-François-Alphonse, comte DE), chevalier, capitaine au régiment de chasseurs du Languedoc.

Tiers état.

7. Le Carlier (Marie-Jean-François-Philbert), maire de Laon et secrétaire du roi.
8. Viefville des Essars (Jean-Louis de), avocat et subdélégué de l'Intendant de Soissons en l'élection de Guise.
9. Visme (Jacques-François-Laurent de), avocat et procureur-syndic de l'assemblée intermédiaire de l'élection de Laon.
10. Bailly (Charles-Maximin), laboureur à Crécy-aux-Monts.
11. L'Eleu de la Ville aux Bois (Claude-Antoine), lieutenant en l'élection et subdélégué de l'intendance.
12. Le Clercq de Lannoy (Jean-Antoine), laboureur, propriétaire de la seigneurie de Lannoy, y demeurant, bailliage de Chauny.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1 Féquant (Jean-Marie), curé de Leschelles, près Guise.

Noblesse.

2. Royer (Charles-Louis du), chevalier, seigneur de Savriennois et Flavy-le-Martel. (*A siégé.*)
3. Novion (Jean-Victor de) chevalier, capitaine au régiment de Vermandois. (*A siégé.*)
4. Lamirault [de Noircourt] (Jean-Baptiste), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Condé-infanterie, seigneur d'Etréaupont.

Bailliage de CHATEAU-THIERRY.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Thirial (Jean-François), curé de Saint-Crépin de Château-Thierry, docteur en théologie de la faculté de Paris.

Noblesse.

2. *Graimberg de Belleau (Gilles-François), chevalier, seigneur de Belleau, Lacroix et autres lieux, lieutenant des maréchaux de France et syndic de l'assemblée d'élection de Château-Thierry pour les ordres du clergé et de la noblesse.

Tiers état.

3. Pinterel de Louverny (Adam-Pierre), conseiller du roi, lieutenant général du bailliage de Château-Thierry.
4. Harmand (Nicolas-François), avocat au parlement.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. Remard (Nicolas), curé de Seringes-et-Nesles.

Noblesse.

2. Bois Rouvraye (Denis-Christophe Pasquer de), chevalier, capitaine de cavalerie, premier aide de camp du maréchal de Broglie, seigneur du comté de Villers et Domptin, vicomté d'Oisy, Bézu-le-Guéry, et autres lieux. (*A siégé.*)

Tiers état.

3. Sutil (Louis-Nicolas), avocat du roi au bailliage de Château-Thierry.
4. Potel (Jacques), laboureur à Sommelans.

Bailliage de CREPY-EN-VALOIS.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Farochon (Jean-Jacques), curé de la paroisse d'Ormoy-emmy-les-champs (actuellement Ormoy-Villers).

Noblesse.

2. ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph, duc D'), premier prince du sang, lieutenant général des armées navales, etc.

Tiers état.

3. ADAM DE VERDONNE (Louis-Joseph), conseiller du roi et de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, lieutenant général civil, criminel et de police au bailliage du duché de Valois.
4. HANOTEAU (Antoine-Bernard), laboureur au Plessis-Pacy.

2 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. LE PELLETIER DE GLATIGNY (Louis-François), chevalier, seigneur d'Hautefourt, Petit-Glatigny, en la paroisse Saint-Pierre de Bétizy, capitaine d'artillerie.
2. MAZANCOURT [DU FRESNOY] (François-Joachim, marquis DE), seigneur de Fresnoy, Boissy-les-Gombries, Foyolles et autres terres et seigneuries dans le duché de Valois, capitaine commandant au régiment des gardes-françaises.

BAILLIAGE DE CLERMONT-EN-BEAUVOISIS.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS (François-Joseph DE) évêque-comte de Beauvais, pair de France.

Noblesse.

2. LIANCOURT (Alexandre-Frédéric-François DE LA ROCHEFOUCAULD, duc DE), chevalier des ordres du roi, grand-maître de sa garde-robe, maréchal de camp.

Tiers état.

3. DAUCHY (Luc-Jacques-Edouard), propriétaire-cultivateur à Saint-Just-la-Rue-Prévost.

4. MEURINNE (François-Anne-Joseph), conseiller du roi, élu en l'élection de Clermont en Beauvoisis.

1 SUPPLÉANT.

Clergé.

1. LESTUVÉE (Pierre-Michel), curé de la Neuville-en-Rez.

BAILLIAGE DE VILLERS-COTTERETS.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. WAREL (Jean-Baptiste-Etienne DE), curé de Sainte-Geneviève de Marolles.

Noblesse.

2. *BARBANÇON (Augustin-Jean-Louis-Antoine DUPRAT, comte DE), comte souverain de Valteline, etc., colonel du régiment d'Orléans-cavalerie, conseiller du roi, bailli d'épée, garde-scel héréditaire au bailliage de Villers-Cotterets.

Tiers état.

3. BOURGEOIS (Charles-Nicolas), fermier de la ferme de l'Epine à Viviers.
4. AUBRY DUBOCHET (Pierre-François), maire de la Ferté-Milon.

2 SUPPLÉANTS (1).

Clergé.

1. LAMY (Dom Bernard-Antoine), prieur titulaire du prieuré de Saint-Lazare de la Ferté-Milon.

(1) *De Limon* (Jérôme-Joseph-Geoffroy), contrôleur général et intendant des maisons, domaines et finances de Mgr le duc d'Orléans, avait été élu député titulaire par le tiers état, mais il refusa et fut remplacé par Bourgeois, son suppléant.

Noblesse.

2. MAZANCOURT (Gabriel-Auguste comte DE), maréchal de camp, seigneur de Vivières et Longavesnes, commandeur de Saint-Louis. (*A siégé.*)

IV. GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS

BAILLIAGE D'ORLÉANS.

Bailliages secondaires : BEAUGENCY, BOIS-COMMUN, NEUVILLE-AUX-BOIS, VITRY-AUX-LOGES, YENVILLE, YÈVRES-LE-CHATEL.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BLANDIN (Liphard-Daniel), curé de Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans.
2. MOUTIER (Marc-Antoine), chanoine de l'église d'Orléans.
3. RASTIGNAC (Armand-Anne-Auguste-Antonin SICAIRE DE CHAPT DE), abbé commendataire de Saint-Mesmin.

Noblesse.

4. AVARAY (Claude-Antoine DE BEZIADE, marquis D'), baron de Lussay, seigneur de Lelion, Courbazon et autres lieux, lieutenant général de la province d'Orléanais, maréchal de camp, grand bailli du bailliage et duché d'Orléans, juge des exempts et cas royaux, maître de la garde-robe de Monsieur, frère du roi, gouverneur des villes de Beaugency et Neufchâteau.
5. SEURRAT DE LABOULAYE (Jacques-Isaac), écuyer, conseiller du roi, juge magistrat au bailliage, siège présidial et châtelet d'Orléans.
6. *BARVILLE (François-Louis DE), chevalier, seigneur d'Harnoville, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment des gardes-françaises.

Tiers état.

7. Salomon de la Saugerie (Guillaume-Anne), avocat au parlement et aux sièges présidial et Châtelet d'Orléans, docteur-régent de l'Université d'Orléans.
8. Pelerin de la Buxière (Louis-Jean), ancien médecin du roi, demeurant à Bois-Commun.
9. Lefort [Geffrier] (Liphard-Julien), négociant à Orléans.
10. Delahaye de Launay (Jean-Pierre-Guillaume), « entrepreneur de manufactures » à Montmirail, près la Ferté-Bernard.
11. Henry de Longuève (Jean-Louis), écuyer, premier avocat du roi au bailliage, siège présidial et châtelet d'Orléans.
12. Defaÿ [Boutheroue] (François-Simon), négociant à Orléans.

9 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. Cesarges (Jean-Baptiste-Florimond-Joseph de Meffray de), abbé commendataire de Sainte-Euverte. (*A siégé.*)
2. Rouÿ (Louis-Edme), curé d'Aulnay-la-Rivière.

Noblesse.

3. Dupont de Veillenne (Paul-René), chevalier, comte de Veillenne, seigneur de Cerqueux, paroisse de Josnes, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de la Marche-Prince-infanterie.
4. Dufaur de Pibrac (Daniel-Prix-Germain, comte de), chevalier, ancien mousquetaire de la 2e compagnie de la garde du roi.
5. Rolland (Barthélemy-Gabriel), chevalier, comte de Chambaudoin, seigneur d'Erceville, Allainville, Charmont et autres lieux, président de la chambre des requêtes au parlement de Paris.

Tiers état.

6. Miron (Amy), lieutenant de police à Orléans.
7. Meulle (Marc-Joseph de), maître particulier des eaux et forêts à Beaugency.
8. Joly (Étienne), demeurant à Brou.
9. Robert de Massy (Denis), avocat, bailli de Saint-Mesmin.

BAILLIAGE DE BLOIS.

Bailliage secondaire : ROMORANTIN.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CHABAULT (Michel), curé de la Chaussée-Saint-Victor.
2. LA ROCHE-NEGLY (Jean-Baptiste DE), prieur-curé de Saint-Honoré de Blois.

Noblesse.

3. BEAUHARNOIS (Alexandre-François-Marie, vicomte DE), major en deuxième du régiment de la Sarre-infanterie, chevalier, seigneur de la Ferté-Beauharnois.
4. PHELINES (Louis-Jacques DE), chevalier novice des ordres royaux militaire et hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, capitaine au corps royal du génie, seigneur de Bois-Besnard.

Tiers état.

5. DRUILLON (Pierre), conseiller du roi, lieutenant général civil au bailliage de Blois.
6. TURPIN (Charles), lieutenant criminel au bailliage de Blois.
7. DELAFORGE (Jean-Michel-Marguerite), avocat au parlement, exerçant en la justice de Châteaudun.
8. DINOCHAU (Jacques-Samuel), avocat au parlement exerçant au siège de Blois, bailli de Pontlevoy.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. LAVOISIER (Antoine-Laurent), seigneur de Frechine, Villefrancœur et autres lieux, de l'Académie des Sciences, de la Société royale de Londres, fermier général.

BAILLIAGE DE CHARTRES.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph DE), évêque de Chartres.

Noblesse.

2. *MONTBOISSIER (Charles-Philippe-Simon DE MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC, baron DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, ancien mestre-de-camp lieutenant-commandant du régiment d'Orléans-dragons.

Tiers état.

3. PETION DE VILLENEUVE (Jérôme), avocat, subdélégué de l'intendant d'Orléans, à Chartres.
4. BOUVET (Pierre-Etienne-Nicolas), négociant à Chartres, grand juge-consul en exercice.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. JUMENTIER (Claude-Adrien), curé de Saint-Hilaire de Chartres.

Noblesse.

2. TALON (Antoine-Omer), chevalier, marquis de Boullay-Thierry, vicomte héréditaire de Nogent-le-Roy, conseiller au parlement de Paris (deuxième chambre des enquêtes). (*A siégé.*)

Tiers état.

3. HOREAU (Michel-Claude), avocat au parlement.
4. LE TELLIER (Louis), avocat et échevin.

BAILLIAGE DE DOURDAN.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MILLET (Noël-Charles), bachelier en droit, curé de Saint-Pierre de Dourdan.

Noblesse.

2. *GAUVILLE (Louis-Henri-Charles DE), sous-lieutenant des gardes du corps du comte d'Artois, compagnie d'Alsace, avec rang de lieutenant-colonel, baron de La Forêt-le-Roi.

Tiers état.

3. LE BRUN [DE GRILLON] (Charles-François), écuyer.
4. BUFFY (Louis-René), notaire royal à Dourdan.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BECHANT (François), grand vicaire de Chartres, official de Dourdan. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. BROGLIE DE REVEL (Auguste-Joseph DE), prince du Saint-Empire romain, comte et baron de Druy, seigneur de Sougy, Parigny-sur-Sardolles et autres lieux, colonel attaché au régiment de la Couronne-infanterie, conseiller du roi, grand bailli d'épée des ville, bailliage royal et comté de Dourdan.

BAILLIAGE DE GIEN.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. VALLET (Claude-Benjamin), curé de Saint-Louis de Gien.

Noblesse.

2. RANCOURT DE VILLIERS (Edme-Lin-Clet DE).

Tiers état.

3. BAZIN (Jean), avocat.
4. JANSON (Pierre), avocat au bailliage de Gien.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. GÉRISSAY (Antoine-Marie-Thomas DE), avocat.

BAILLIAGE DE MONTARGIS.

Bailliages secondaires : [CHATEAU-RENARD], LORRIS.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GIRARD (Jean-François), curé-doyen de Lorris.

Noblesse.

2. LA TOUCHE (Louis-René-Madeleine LEVASSOR, comte DE), chevalier, seigneur de Platteville et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, membre de la Société de Cincinnatus, capitaine des vaisseaux du roi, inspecteur général des canonniers auxiliaires de la marine, chancelier, chef du conseil, garde des sceaux et surintendant des maisons, domaines et finances de Mgr le duc d'Orléans, grand bailli d'épée de Montargis.

Tiers état.

3. GILLET DE LA JAQUEMINIÈRE (Louis-Charles), procureur-syndic du département de Joigny.
4. LE BOYS DESGUAYS (Jacques-François), lieutenant particulier au bailliage de Montargis.

3 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. CHAMPIGNELLES (Armand-Louis DE ROGRES DE LUSIGNAN, marquis DE), ancien lieutenant des gardes du corps du roi, maréchal de camp retraité.

Tiers état.

2. BAZILLE (Gabriel), maire de Joigny.
3. RAIGE (Timothée-Louis), notaire royal et échevin à Montargis.

BAILLIAGE DE VENDOME.

Bailliages secondaires : MONDOUBLEAU, SAINT-CALAIS.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BODINEAU (Jean-Pierre-Etienne-Lazare), curé de Saint-Bienheuré de Vendôme.

Noblesse.

2. SARRAZIN (Gilbert, comte DE), ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, seigneur du fief Bromplessé, paroisse de Nourray.

Tiers état.

3. POTHÉE [CHERON] (Louis-François), échevin à Montoire.
4. CRÉNIÈRE (Jean-Baptiste), marchand de fer à Vendôme.

PAS DE SUPPLÉANTS (1).

(1) Housseau (Joachim-Nicolas), curé de Saint-Martin de Sargé, avait été élu député titulaire par le clergé, mais il refusa et fut remplacé par Bodineau.

V. GÉNÉRALITÉ DE BOURGES

BAILLIAGE DE BOURGES.

Bailliages secondaires : CHATEAUROUX, CONCRESSAULT, DUN-LE-ROI, ISSOUDUN, MEHUN-SUR-YÈVRE, VIERZON, HENRICHEMONT.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. PUYSÉGUR (Jean-Auguste DE CHASTENET DE), archevêque de Bourges.
2. POUPARD (Vincent), curé de Sancerre.
3. YVERNAULT (Sylvain), chanoine de l'église collégiale de Saint-Ursin de Bourges.
4. VILLEBANOIS (François), curé de Saint-Jean-le-Vieil de Bourges.

Noblesse.

5. LACHASTRE (Claude-Louis, comte DE), maréchal de camp, inspecteur de cavalerie, premier gentilhomme de la chamb re de Monsieur frère du roi, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, grand bailli d'épée du bailliage de Berry.
6. BOUTHILLIER [DE BEAUJEU] (Charles-Léon, marquis DE), mestre de camp commandant du régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis.
7. HEURTAULT DE LAMERVILLE (Jean-Marie, vicomte), demeurant en sa terre de la Périsse, près Dun-le-Roi.
8. BENGY DE PUYVALLÉE (Philippe-Jacques DE), ancien officier de marine, demeurant à Bourges.

Tiers état.

9. BOËRY (Guillaume-Barthélemy), avocat, président en l'élection et premier échevin de Châteauroux.
10. THORET (Jacques), docteur en médecine, professeur à la faculté de médecine de Bourges.
11. LE GRAND (Jérôme), avocat du roi au bailliage de Châteauroux.

12. Poya de Lherbay (Pierre), lieutenant particulier au bailliage d'Issoudun.
13. Sallé de Chou (Étienne-François-Xavier), avocat du roi au bailliage de Bourges.
14. Baucheton (François), avocat et échevin d'Issoudun.
15. Aucler des Cottes (Jean-Baptiste), médecin de Mgr le comte d'Artois, demeurant à Argenton.
16. Grangier (Pierre-Joseph), avocat à Sancerre.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. Astruc (Dom Jean), prieur de l'abbaye bénédictine royale de Saint-Sulpice de Bourges.

Noblesse.

2. Rochedragon (Jean-François, marquis de), colonel inspecteur du régiment Colonel-Général de l'infanterie française et étrangère, chevalier de Malte, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

3. Gaigneau de Saint-Soin (Pierre-Denis), conseiller honoraire en l'élection d'Issoudun.
4. Remond (Pierre-Antoine-Jean), maître particulier des eaux et forêts.

VI. GÉNÉRALITÉ DE MOULINS

SÉNÉCHAUSSÉE DE MOULINS.

Sénéchaussée principale sans secondaire

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Tridon (Pierre), curé de Rongères.
2. Aury (Jean), curé d'Hérisson.
3. Laurent (François-Xavier), curé d'Huillaux.

tement, et l'autre partie va dans un autre département. Faudrait-il qu'il se fît au même moment des assemblées en sens contraire, et que, tandis que la division du royaume et la représentation s'établissent conformément aux règles sages de la constitution actuelle, on suivît encore très inutilement les formes inégales et vicieuses de l'ancienne représentation? Non, messieurs, attachons-nous aux principes. L'élection nouvelle est impossible ; elle serait contraire à la Constitution (1). »

Le classement des députés par département était impossible, comme l'élection l'était elle-même. Un grand nombre de députés se qualifièrent après janvier 1790 : *député de tel département;* l'indication se retrouve même dans quelques actes de l'Assemblée constituante, mais cette formule ne visait que le domicile ordinaire du député (2), et non, ce qui eût été une absurdité, la région qu'il représentait.

Ces détails montrent que l'établissement d'une *liste des Constituants* prise au sens le plus large, c'est-à-dire de tous les élus qui ont siégé ou qui auraient pu siéger, présente de grandes difficultés.

Notre *Liste* est incomplète ; nous avons dit pourquoi, en renvoyant au *Recueil* dont elle est le sommaire ; elle est imparfaite (3), à n'en pas douter, bien que nous l'ayons dressée presque uniquement d'après les procès-verbaux des élections de 1789 ; le temps y apportera d'utiles recti-

(1) *Rapport du Comité de Constitution sur la prolongation des pouvoirs de MM. les députés, présenté à l'Assemblée nationale, par M. Le Chapelier, membre de ce Comité, et imprimé par son ordre* (19 avril 1790). Paris, Baudoüin, in-8° (Bibl. nat., Le ^{29}/601).

(2) Voir pour preuve la *Circulaire* de Baudoüin, relative à l'impression de la Liste citée plus haut (Le ^{36}/30), publiée par nous, *Recueil* cité, t. II, p. 9, note 2.

(3) Nous nous permettons de signaler au lecteur l'important *erratum*, placé à la fin du présent volume.

fications. Ce que nous avons entrepris est surtout un travail d'identification. Pour ne se point compromettre, les éditeurs de listes précédemment imprimées (1) ne donnaient que le nom patronymique; au risque de nous tromper, nous avons tenté ou hasardé davantage; nous avons cherché et nous avons donné dans le tome II de notre *Recueil*, non seulement le nom exact *prouvé par la signature*, mais les prénoms, le titre exact de la fonction, la demeure avant l'élection, les adresses successives du député de 1789 à 1791 à Versailles et à Paris, le titre exact enfin de la circonscription électorale, avec la distinction essentielle des bailliages principaux sans secondaires, des bailliages principaux avec secondaires, des bailliages soumis à la réduction du nombre des députés, etc. On trouvera aussi là, soit en note, soit en forme d'avertissements, les autres indications utiles à la lecture de cette statistique des Constituants.

ARMAND BRETTE.

(1) Voir en particulier la dernière, celle qui, sous le nom de *Liste rectifiée*, a été publiée par les éditeurs des *Archives parlementaires* en tête du tome XXXIII.

Noblesse.

4. *Douzon (Denis-Michel-Philibert Dubuisson, comte de), seigneur de Montaigut et Poncenat, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis.
5. Tracy (Antoine-Louis-Claude de Stutt, comte de), seigneur de Paray-le-Frésil, colonel du régiment de Penthièvre-infanterie, chevalier de Saint-Louis.
6. *Coiffier (Henri), baron de Breuil, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

7. Michelon [de Cheuzat] (Gilbert-Louis-Grégoire), procureur du roi en la châtellenie royale de Murat-Montmarault.
8. Berthomier de Lavillette (Jean-Gilbert), procureur du roi en la châtellenie de Bruyère-l'Aubépin et Cerilly.
9. Lomet (François), avocat au parlement à Moulins.
10. Goyard (Jean-Joseph), sieur du Berjoux, avocat au parlement, conseiller au grenier à sel.
11. Vernin (Pierre-Joseph), conseiller du roi, assesseur civil et lieutenant particulier criminel en la sénéchaussée de Bourbonnais et siège présidial de Moulins.
12. Le Brun (Léon-Henri-Eléonor), sieur de la Motte-Vessé et de Bellecourt, bourgeois demeurant à Seuillet.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. Regnard (Gaspard), procureur du roi en la châtellenie royale de Montluçon. (*A siégé.*)
2. Lucas (Jean-Baptiste-Joseph), procureur du roi au grenier à sel de Gannat. (*A siégé.*)

Noblesse.

3. Chabannes (Jean-Frédéric de), marquis de la Palisse, colonel attaché au régiment de chasseurs de Normandie, chevalier de Saint-Louis et la Société de Cincinnatus.

Tiers état.

4. Ruet de la Motte (Gilbert), avocat au parlement.

BAILLIAGE DE

NIVERNOIS ET DONZIOIS A NEVERS

Bailliage principal sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LARÊNE (Benoît-Jean-Remi COMBET DE PECCAT DE), bachelier en droit civil et canon, chanoine régulier de la congrégation de France, prieur-curé de Saint-Martin de Nevers.
2. FOUGERE (Philibert), curé de Saint-Laurent de Nevers.

Noblesse.

3. SERENT (Armand-Sigismond-Félicité-Marie, comte DE), seigneur de Mhère et Vauclaix, colonel-commandant au régiment d'Angoulême-infanterie.
4. *DAMAS D'ANLEZY (Jean-Pierre, comte DE), seigneur du comté d'Anlezy, Fleury-la-Tour, Ville-les-Anlezy, Tintury, Sassangy, Cersot et autres lieux, maréchal de camp.

Tiers état.

5. GOUNOT (Etienne), avocat au parlement, demeurant à Nevers.
6. PARENT [DE CHASSY] (Louis), avocat aux conseils du roi, demeurant à Paris.
7. MARANDAT D'OLLIVEAU (Charles), avocat au parlement et subdélégué de l'Intendant de la généralité de Moulins, demeurant à Nevers.
8. ROBERT (Guillaume-Amable), avocat au parlement exerçant au siège de Saint-Pierre-le-Moutier.

5 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. SEGUIRAN (Pierre DE), évêque de Nevers.

Noblesse.

2. BONNAY (Charles-François, marquis DE), sous-lieutenant des gardes du corps du roi, avec rang de mestre de camp. (*A siégé.*)
3. DAMAS DE CRUX (Etienne-Charles), chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Vexin-infanterie, chambellion de feu S. A. S. Mgr le duc d'Orléans.

Tiers état.

4. VYAU DE LA GARDE (Jacques-Jean), conseiller au bailliage de Nevers, échevin.
5. CHAMBRUN (Hugues-Cyr), ancien échevin, député de la paroisse de Donzy.

BAILLIAGE DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER.

Bailliage secondaire : CUSSET.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *DAMAS [DE CRUX] (François DE), doyen de l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, vicaire général, abbé commendataire d'Elan.

Noblesse.

2. ALLARDE (Pierre-Gilbert LEROY, baron D'), capitaine au régiment de chasseurs de Franche-Comté.

Tiers état.

3. VYAU DE BAUDREUILLE (Pierre-Gabriel), conseiller du roi, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moutier.
4. PICART DE LA POINTE (Charles), lieutenant de la vénerie du roi, demeurant à la Pointe, près la Charité.

3 SUPPLÉANTS (1).

Clergé.

1. LESPINASSE (Dom Abel DE), prieur de Saint-Pierre-le-Moutier, conseiller-né au bailliage royal et siège présidial de cette ville. (*A siégé.*)

Tiers état.

2. ROLLOT (Claude-François), juge du marquisat de la Tournelle.
3. SAUTEREAU DE BELLEVAUD (Jean), avocat au parlement.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA HAUTE-MARCHE A GUÉRET.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BANNASSAT (Antoine), licencié en l'un et l'autre droit, vicegérant de l'officialité de Guéret, curé de Saint-Fiel.
2. GOUBERT (François), docteur en théologie, prévôt du chapitre d'Aubusson, official de Chénérailles, curé de Saint-Silvain-Bellegarde.

Noblesse.

3. BIENCOURT (Charles, marquis DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis.
4. SAINT-MEXENT (Jean-Louis DE MALLERET, marquis DE), maréchal de camp.

Tiers état.

5. LABOREYS DE CHATEAUFAVIER (Pierre-Augustin), inspecteur de la manufacture et subdélégué à Aubusson.
6. TOURNYOL DUCLOS (Philippe-Sylvain), ancien président de l'élection de Guéret et receveur des fermes du roi.

(1) Bar (Marie-Barthélemi, comte de), seigneur de Limanton, Sauzay et autres lieux, ancien capitaine de cavalerie, avait été élu député titulaire par la noblesse; il refusa la députation et fut remplacé par le baron d'Allarde.

7. BANDY DE LACHAUD (Léonard), lieutenant de maire et correspondant de la subdélégation à Felletin.
8. GRELLET DE BEAUREGARD (Jean-Baptiste), « avocat du roi au présidial de cette province » [Haute-Marche].

PAS DE SUPPLÉANTS.

VII. GÉNÉRALITÉ DE LYON

SÉNÉCHAUSSÉE DE LYON.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CASTELLAS (Jean-Antoine DE), doyen de l'église, comte de Lyon, vicaire général, abbé commendataire de Bonne-Combe.
2. FLACHAT (Antoine), licencié en droit, prédicateur du feu roi de Pologne, curé de Notre-Dame de Saint-Chamond et d'Izieux.
3. MAYET (Jean-Marie-Félix), bachelier en Sorbonne, curé de Rochetaillée.
4. CHARRIER DE LA ROCHE (Louis), prévôt du chapitre noble et curé d'Ainay.

Noblesse.

5. MONT D'OR (Charles-Louis, marquis DE), seigneur de Charpieux, chevalier de Saint-Louis.
6. BOISSE (Barthélemy DE), chevalier, seigneur de La Thénaudière.
7. LORAS (Louis-Catherine, marquis DE), baron de Pollionnay, seigneur de Bellacueil, Montplaisant et autres lieux.
8. DESCHAMPS (Pierre-Suzanne), écuyer, membre de l'Académie de Lyon.

Tiers état.

9. MILLANOIS (Jean-Jacques-François), bourgeois de Lyon.
10. PERISSE DU LUC (Jean-André), imprimeur-libraire à Lyon.

11. COUDERC (Guillaume-Benoît), négociant à Lyon.
12. GOUDARD (Pierre-Louis), négociant à Lyon.
13. DURAND (Étienne), marchand à Saint-Maurice-sur-Dargorre.
14. GIRERD (Barthélemy), médecin à Tarare.
15. TROÜILLET (Balthazar), négociant à Charlieu.
16. BERGASSE (Nicolas), avocat à Paris.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état (1).

1. THEVENET (Jean), laboureur, habitant la paroisse de Mornant.

SÉNÉCHAUSSÉE DE VILLEFRANCHE-DE-BEAUJOLAIS

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. DESVERNAY (René-Jean-Louis), docteur en la maison et faculté de Sorbonne, et curé-sacristain de Notre-Dame-des-Marais de Villefranche.

Noblesse.

2. MONSPEY (Louis-Alexandre-Elisée, marquis DE), seigneur d'Arginy et de Vallière, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps du roi dans la compagnie écossaise, demeurant au château de Vallière, paroisse de Saint-Georges-de-Reneins.

Tiers état.

3. CHASSET (Charles-Antoine), avocat et maire de Villefranche.
4. HUMBLOT (Jean-Baptiste), négociant à Villefranche.

(1) Basset (Laurent) chevalier, conseiller honoraire de la Cour des Monnaies, lieutenant général de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, refusa la députation et fut remplacé par Bergasse.

Il en fut de même pour Bouchardier (Jean-Marie) bourgeois, député de la paroisse de Saint-Julien-en-Jarest, qui fut remplacé par Durand.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. LA ROCHE-THULON (Claude-René-Marie-François THIBAUT DE), colonel en second du régiment de Poitou-infanterie, seigneur des Ardillats.

BAILLIAGE DE FOREZ A MONTBRISON.

Bailliage secondaire : BOURG-ARGENTAL.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GOULLARD (Jean-Claude-Elisabeth), curé de Roanne.
2. GAGNIÈRE (Pierre), curé de Saint-Cyr-les-Vignes.

Noblesse.

3. GRESOLLES (Charles-Henri DE GAYARDON, comte DE), seigneur de Gresolles, Aix et Luré, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant colonel de cavalerie, demeurant en son château d'Aix, près Roanne.
4. NOMPERE DE CHAMPAGNY (Jean-Baptiste DE), chevalier, major des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

5. ROSTAING (Just-Antoine-Henry-Marie-Germain, marquis DE), chevalier, seigneur de Vauchette, Saint-Cyprien et autres lieux, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Cincinnatus, maréchal de camp, grand bailli et sénéchal d'épée du pays, comté et ressort de Forez.
6. JAMIER (Blaise-Gabriel), bourgeois à Montbrison.
7. RICHARD [DE MAISONNEUVE] (Jean-Louis), bourgeois, demeurant à Bourg-Argental.
8. DELANDINE (Antoine-François), bibliothécaire de l'Académie de Lyon, avocat.

PAS DE SUPPLÉANTS.

VIII. GÉNÉRALITÉ DE RIOM

SÉNÉCHAUSSÉE DE RIOM.

Sénéchaussées secondaires : USSON, MONTAGUT, SALERS.

20 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *BOYER (François), curé de Neschers.
2. *LA BASTIDE (Guillaume DE), curé de Paulhaguet.
3. BONNEFOY (Louis DE), chanoine de Saint-Genès de Thiers.
4. BRIGNON (François CAPRAIS DE), curé de Dore-l'Église.
5. MATHIAS (Antoine), curé d'Église-Neuve.

Noblesse.

6. *LANGHAC (Alyre-Joseph-Gilbert, comte DE), chevalier, seigneur de Prechonnet, Chalusset, Messeix, Puilanèse, Corne, Fougères, la Mare, la Garde, Bosredon, Osval et autres lieux, baron de la Garde, comte de Pramenour, maréchal de camp, conseiller du roi en tous ses conseils et grand sénéchal de la province d'Auvergne, demeurant au château de Pramenour en Beaujolais.
7. LA FAYETTE (Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert DU MOTIER, marquis DE), maréchal de camp.
8. LAQUEUILLE (Jean-Claude-Marie-Victor, marquis DE), marquis de Châteaugay, baron de la Queuille, maréchal de camp.
9. *LAROUZIÈRE (François-Louis-Anne BÉGON, marquis DE), chevalier, demeurant au château de Saint-Pont, près Gannat.
10. MASCON (Jean-Baptiste, comte DE), seigneur de Ludesse, ancien mousquetaire de la garde du roi.

Tiers état.

11. MALOUET (Pierre-Victor), conseiller du roi en ses conseils, intendant de la marine au département de Toulon, citoyen de la ville de Riom.

12. DUFRAISSE DUCHEY (Amable-Gilbert), seigneur du Chey-Sainte-Christine, seigneur engagiste de la prévôté royale de Paluel, conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom.
13. REDON (Claude), échevin, avocat au parlement à Riom.
14. RIBEROLLES [DE MARTINANCHES] (Gilbert), écuyer et négociant à Thiers.
15. GIROT DE POUZOL (Jean-Baptiste), bourgeois, propriétaire, seigneur de Pouzol.
16. BRANCHE (Maurice), avocat au parlement, membre de l'Assemblée provinciale, demeurant à Paulhaguet.
17. ANDRIEU (César-Pierre), avocat fiscal du duché-pairie de Montpensier, demeurant à Aigueperse.
18. VIMAL FLOUVAT (Jean-Joseph), négociant à Ambert, ancien maire de la ville.
19. GRENIER (Jean-Baptiste), secrétaire provincial d'Auvergne, député de la ville de Brioude.
20. TAILHARDAT DE LA MAISONNEUVE (Constantin), conseiller procureur du roi en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom.

11 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BOURDON (Antoine), curé d'Évaux. (*A siégé.*)
2. GERLE (Dom Christophe-Antoine), prieur de la Chartreuse du Port Sainte-Marie. (*A siégé.*)

Noblesse.

3. CHABROL (Gaspard-Claude-François DE), écuyer, lieutenant-criminel en la sénéchaussée de Riom. (*A siégé.*)
4. REYNAUD DE MONTLOSIER (François-Dominique DE), chevalier. (*A siégé.*)
5. CANILLAC (Ignace DE BEAUFORT DE MONTBOISSIER, comte DE), colonel commandant du régiment de Bourbon-infanterie, chevalier de Saint-Louis.
6. ESPINCHAL (Joseph-Thomas-Anne, comte D'), mestre de camp de dragons.

7. MOLEN DE SAINT-PONCY (Pierre DE), marquis de Saint-Poncy, seigneur de Saint-Poncy, Alleret et autres lieux, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

8. VERNY (Gaspard-Antoine), avocat au parlement.
9. TEALLIER (Claude-Étienne), bailli d'Olliergues.
10. LECLER (Marien), avocat et châtelain à Évaux.
11. BOUYON (Antoine-Marie), bourgeois, propriétaire.

SÉNÉCHAUSSÉE DE CLERMONT-FERRAND.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BONAL (François DE), évêque de Clermond-Ferrand.

Noblesse.

2. MONTBOISSIER (Philippe-Claude DE MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC, comte DE), lieutenant général des armées du roi, commandant en chef en Auvergne.

Tiers état.

3. GAULTIER DE BIAUZAT (Jean-François), avocat à Clermont-Ferrand, membre du conseil nommé par l'assemblée provinciale d'Auvergne.
4. HUGUET (Jean-Antoine), avocat et maire de Billom, procureur syndic du département de Clermont.

7 SUPPLÉANTS.

Clergé

1. THOUREIN (Guillaume), curé de Vic-le-Comte.

Noblesse.

2. BARENTIN (Charles-Paul-Nicolas DE), vicomte de Montchal, seigneur de la Motte, près Brioude.

3. MONTBOISSIER (Charles DE), vicomte de BEAUFORT-CANILLAC, major des vaisseaux du roi, attaché à la première escadre, au département de Brest.

Tiers état.

4. MONESTIER (Michel), docteur en médecine et échevin.
5. CUEL (François), avocat et bailli du comté d'Auvergne.
6. BERGIER (Antoine), avocat, bâtonnier de l'ordre.
7. BONARME (Étienne), avocat et échevin.

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINT-FLOUR.

Sénéchaussées secondaires : AURILLAC, VIC-EN-CARLADEZ, MURAT, CALVINET.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. RUFFO (Claude-Marie), des comtes de Laric, évêque et seigneur de Saint-Flour, comte de Brioude.
2. BIGOT DE VERNIÈRE (Jean-Joseph), curé de Saint-Flour.
3. LOLIER (Étienne), curé d'Aurillac.

Noblesse.

4. CAYLUS (Joseph-Louis-Robert DE LIGNERAC, duc DE), grand d'Espagne, grand bailli et lieutenant général du haut pays d'Auvergne, colonel attaché au régiment de Royal-Vaisseau, comte de Saint-Quentin, seigneur de Pleaux, Saint-Paul, Nozières, Pierrefitte et le Breuil.
5. AURILLAC (Pierre-François DE SAINT-MARTIAL, baron D'), marquis de Conros et d'Esternay, baron de Neuville, seigneur de Beauvais, capitaine au régiment des cuirassiers du roi.
6. ROCHEBRUNE (Amable DE BRUGIER, baron DE), chevalier, seigneur de Rochebrune, Pauliagot, Tibrou et autres lieux.

Tiers état.

7. BERTRAND (Pierre), avocat au parlement et procureur du roi en l'hôtel de ville de Saint-Flour.

8. ARMAND (François), avocat à Aurillac.
9. DEVILLÂS (Jean-Baptiste), avocat au parlement, bailli de la ville de Pierrefort.
10. DAUDE (Jean), avocat du roi au bailliage de Saint-Flour.
11. LESCURIER [DE LA VERGNE] (Antoine), seigneur des Perrières et de Pains, lieutenant général civil et criminel au bailliage royal des montagnes d'Auvergne, séant à Salers.
12. HÉBRARD (Pierre), avocat à Aurillac, dit Hébrard de Fau.

PAS DE SUPPLÉANTS.

IX. GÉNÉRALITÉ DE POITIERS

SÉNÉCHAUSSÉE DE POITIERS.

Sénéchaussées secondaires : CIVRAY, SAINT-MAIXENT, FONTENAY-LE-COMTE, LUSIGNAN, MONTMORILLON, NIORT, VOUVANT SÉANT A LA CHATAIGNERAIE.

28 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LE CESVE (René), curé de Sainte-Triaize de Poitiers.
2. DILLON (Dominique), curé du Vieux-Pouzauges.
3. BALLARD (David-Pierre), curé du Poiré-sur-Veluize.
4. BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE (Martial-Louis), évêque de Poitiers.
5. SURADE (Jacques DELION DE), chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, congrégation de France et prieur-curé de Plaisance, diocèse de Poitiers.
6. MERCY (Marie-Charles-Isidore DE), évêque et baron de Luçon.
7. JALLET (Jacques), curé de Chérigné.

Noblesse.

8. *LUXEMBOURG (Anne-Charles-Sigismond DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, duc DE), duc de Pinay et de Châtillon-sur-Loing, premier baron chrétien de France, maréchal de camp, lieutenant général de la province d'Alsace, pair de France, comte d'Olonne.

9. Crussol [d'Uzès] (Anne-Emmanuel-François-Georges de), marquis d'Amboise et de Fors, lieutenant général des armées du roi, possesseur de fiefs en la paroisse de Fors, sénéchaussée de Niort.
10. Lachastre (Claude, vicomte de), chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Châtillon-sur-Indre, etc.
11. Loynes (François-Célestin de), chevalier de La Coudraye, ancien lieutenant de vaisseau, ordinaire vétéran de l'Académie royale de marine, demeurant au château de la Marzelle, près Luçon.
12. Iversay (Philippe Jouslard, comte d'), chevalier, seigneur de la Broussaye, la Grolière et le Chaffau.
13. Villemort (Marie-Mesmin du Bouex, marquis de) seigneur de Boissec.
14. Lambertye (Joseph-Emmanuel-Auguste-François, comte de), maréchal de camp, possesseur de fiefs en la paroisse de Saint-Martin-Lars, sénéchaussée de Civray.

Tiers état.

15. Bouron (François-Anne-Jacques), avocat du roi à Fontenay-le-Comte.
16. Dutrou de Bornier (Jean-Félix), conseiller en la sénéchaussée de Montmorillon.
17. Birotheau des Burondieres (Pierre-Aimé-Calixte), avocat à Saint-Gilles-sur-Vic.
18. *Dabbaye (Louis-Jacques), président au siège royal de Melle.
19. Lofficial (Louis-Prosper), lieutenant général au siège royal de Vouvant, séant à la Châtaigneraie.
20. Agier (Charles-Guy-François), lieutenant criminel en la sénéchaussée de Saint-Maixent et procureur du roi à l'Hôtel de ville
21. *Filleau (Charles-Blaise-Félix), conseiller en la sénéchaussée de Niort.
22. Thibaudeau l'aîné (René-Antoine-Hyacinthe), procureur syndic provincial du Poitou, avocat à Poitiers.
23. Biaille de Germon (François-Thomas), procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts de Fontenay-le-Comte.
24. Briault (Jacques), avocat à la Mothe-Sainte-Heraye.
25. Gallot (Jean-Gabriel), médecin à Saint-Maurice-le-Girard.

26. GOUPILLEAU (Jean-François-Marie), notaire et procureur à Montaigu.
27. LAURENCE l'aîné (Jacques), échevin, négociant à Poitiers.
28. PERVINQUIERE [DE LA BAUDINIÈRE] (Mathieu-Joseph-Séverin), avocat au parlement, sénéchal de Saint-Maixent-de-Beugné, demeurant à Fontenay-le-Comte.

7 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. IRLAND DE BAZÔGES (Pierre-Marie), comte de Bazôges, lieutenant général de la sénéchaussée et comté de Poitou. (*A siégé.*)
2. FILLEAU (Henry), chevalier, seigneur des Groges, procureur du roi en la sénéchaussée de Poitiers, secrétaire de l'ordre de la noblesse.
3. LA ROCHEDUMAINE (Charles-Gabriel-René D'APPELLEVOYSIN, marquis DE), seigneur d'Appellevoysin, Bellefoy et autres lieux, maréchal de camp.

Tiers état.

4. COCHON DE LAPPARENT (Charles), conseiller en la sénéchaussée de Fontenay-le-Comte. (*A siégé.*)
5. FAULCON (Marie-Félix), conseiller au présidial de Poitiers. (*A siégé.*)
6. ANDRAULT (Jean-Baptiste), bourgeois.
7. MAUBLANC DE BEAUPRÉ (Antoine), avocat et procureur, bourgeois demeurant à Saint-Victurnien.

SÉNÉCHAUSSÉE DE CHATELLERAULT.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. JOYEUX (Pierre-Louis-François), curé de Saint-Jean-Baptiste de Châtellerault.

Noblesse.

2. Escars (François-Nicolas-René de Pérusse, comte d'), colonel du régiment d'Artois-dragons, gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois.

Tiers état.

3. Creuzé de Latouche (Jacques-Antoine), lieutenant général de la sénéchaussée de Châtellerault.
4. Dubois (Jean-Claude), procureur du roi en la sénéchaussée de Châtellerault, maire de cette ville.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. Poirier (Vincent), archiprêtre de Faye et curé de Leigné-sur-Usseau.

Noblesse.

2. La Groye (Jacques-Jean Le François des Courtis, marquis de), seigneur de la Groye et autres fiefs.

Tiers état.

3. Ingrand (Pierre-François), avocat.

X. GÉNÉRALITÉ DE LA ROCHELLE

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA ROCHELLE [VILLE ET GOUVERNEMENT].

Sénéchaussée secondaire : Rochefort-sur-Mer.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Pinneliere (Charles-Jean-Baptiste), prêtre, docteur en théologie, curé de Saint-Martin-de-Ré.

Noblesse.

2. MALARTIC (Ambroise-Eulalie DE MAURÈS, vicomte DE), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du régiment de Poitou.

Tiers état.

3. GRIFFON DE ROMAGNÉ (Pierre-Étienne-Lazare), chevalier, seigneur de Romagné, etc., conseiller du roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de la ville et gouvernement de la Rochelle.
4. ALQUIER (Charles-Jean-Marie), procureur du roi au bureau des finances, premier avocat du roi en la sénéchaussée, maire et colonel de la ville de la Rochelle.

5 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. DELEUTRE (Jean-Denis), bachelier en droit, prieur-curé d'Aîtré.

Noblesse.

2. CHAMBON DE SAINT-QUENTIN (Louis-Gabriel ANCELIN DE SAINT-QUENTIN, dit de), chevalier, seigneur de Chambon et d'Angoute.

Tiers état.

3. BOUTET (Jacques-Alexandre), capitaine au long cours de la marine marchande, syndic de la ville de Saint-Martin, île de Ré.
4. RUAMPS (Pierre-Charles DE), lieutenant des canonniers-garde-côtes, cultivateur.
5. NAIRAC (Jean-Baptiste), négociant à la Rochelle.

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINT-JEAN-D'ANGELY.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LANDREAU (Simon), curé de Moragne.

Noblesse.

2. Beauchamps (Charles-Grégoire de Beauchamps, marquis de), mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Grand-Fief, Champfleury, la Neponthière en Saintonge, de Baimont, Varzé et la Mellé dans la principauté de Liège, demeurant à Saint-Jean-d'Angely.

Tiers état.

3. Bonnegens (Jean-Joseph de), lieutenant général en la sénéchaussée de Saintonge.
4. Regnaud [de Saint-Jean-d'Angely] (Michel-Louis-Étienne), avocat au parlement suivant le barreau de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angely, l'un des députés de la paroisse de Landes.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. Charras (François, marquis de la Laurancie de), seigneur de Neuvicq, mestre de camp de cavalerie, inspecteur général des maréchaussées de France, ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie, chevalier de Saint-Louis.

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINTONGE A SAINTES.

Sénéchaussées secondaires : Tonnay-Charente, Oléron, Pons, Taillebourg, Brouage.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Labrousse de Beauregard (Bernard de), chanoine régulier de Chancelade, prieur-curé de Champagnolles.
2. La Rochefoucauld-Bayers (Pierre-Louis de), évêque de Saintes.

Noblesse.

3. Richier [de la Rochelongchamp] (Jacques-Raymond de), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de vaisseau, chef de l'inspection des classes de l'arrondissement de Marennes.

4. *La Tour du Pin-Gouvernet, comte de Paulin, (Jean-Frédéric de), marquis de la Roche-Chalais, etc., lieutenant-général des armées du roi et commandant en chef des provinces de Saintonge, Aunis et Poitou, îles adjacentes et Bas-Angoumois.

Tiers état.

5. Garésché (Pierre-Isaac), négociant à Nieuil, paroisse de Saint-Sornin-de-Marennes (actuellement Nieulles-sur-Seudre).
6. Lemercier (Louis-Nicolas), lieutenant général criminel au présidial de Saintes.
7. Augier [de la Sauzaye] (Philippe), négociant à Tonnay-Charente.
8. Ratier [de Montguyon] (Pierre-Léger), avocat au parlement, demeurant à Montguyon.

2 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. Bremond d'Ars (Pierre-René-Auguste, marquis de), chevalier, seigneur et baron de Saint-Fort-sur-Né, de Dompierre et d'Orlac. (*A siégé.*)
2. Turpin de Jouhé (Claude-Jean-Baptiste, vicomte de), lieutenant de vaisseau, demeurant à Rochefort.

XI. GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES

SÉNÉCHAUSSÉE DE LIMOGES [HAUT PAYS DU LIMOUSIN].

Sénéchaussée secondaire : Saint-Yrieix.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Argentré (Louis-Charles du Plessis d'), évêque de Limoges et premier aumônier de Monsieur.

2. GUINGAND DE SAINT-MATHIEU (Joseph), curé de Saint-Pierre-du-Queyroy de Limoges.

Noblesse.

3. *ESCARS (Louis-François-Marie DE PÉRUSSE, comte D'), comte de Saint-Bonnet, marquis de Prauzat, etc., chevalier des ordres du roi, maréchal des camps et armées du roi, son lieutenant général au haut et bas Limousin, et son premier maître d'hôtel.
4. MIRABEAU (André-Boniface-Louis, comte DE RIQUETTI, vicomte DE), chevalier de Saint-Louis, chevalier d'honneur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et de la Société de Cincinnatus, colonel du régiment de Touraine-infanterie.

Tiers état.

5. ROULHAC (Guillaume-Grégoire DE), écuyer, seigneur de la Borie et Faugeras, conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Limoges.
6. *NAURISSART (Louis), seigneur de Brignac, conseiller du roi, directeur de la Monnaie de Limoges.
7. MONTAUDON (Nicolas), avocat au parlement à Limoges.
8. CHAVOIX (Jean-Baptiste), avocat au parlement, demeurant au bourg de Julliac.

4 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. ROYS (Claude-Étienne-Annet, comte DES), ancien capitaine de cavalerie, baron des Enclaux seigneur de Chandelles, les Bordes, etc., grand sénéchal du Haut-Limousin. (*A siégé.*)
2. RENAUDIES (Jean-François DE DAVID, chevalier, baron DES), seigneur des Pousses-Saint-Maurice et Saint-Hilaire, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France.

Tiers état.

3. BOYER [DE GRIS] (Jean-Baptiste), docteur en médecine à Limoges. (*A siégé.*)
4. GUINEAU DUPRÉ (Jean), avocat au parlement et procureur du roi à la juridiction de la Monnaie de Limoges.

SÉNÉCHAUSSÉE DE TULLE [BAS PAYS DU LIMOUSIN].

Sénéchaussées secondaires : BRIVES, UZERCHES.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. FOREST DE MASMOURY (Jean-Pierre), bachelier formé en théologie, curé d'Ussel.
2. THOMAS (Martin), docteur en théologie, curé de Meymac.

Noblesse.

3. POISSAC (Étienne-François-Charles DE JAUCEN, baron DE), conseiller au parlement de Bordeaux, demeurant au château de Poissac, près Tulle.
4. * LA QUEÜILLE (Gilbert-Scholastique-Hyacinthe, vicomte DE), major du régiment Royal-Picardie-cavalerie.

Tiers état.

5. MELON (Antoine), seigneur de la Bellange et autres lieux, président présidial, lieutenant général de la sénéchaussée de Tulle.
6. MALÈS (Gabriel), avocat à Brives.
7. DELORT [PUYMALIE] (Gabriel), lieutenant particulier au sénéchal d'Uzerche.
8. LUDIERE (Pierre), avocat à Tulle.

3 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. LENTILHAC-SEDIERE (Louis-Marie-Joseph, comte DE), demeurant au château de Sedières.

Clergé.

2. FENIS DE LACOMBE (Jean-Louis DE), grand prévôt de l'église cathédrale de Tulle, vicaire général du diocèse. (*A siégé.*)

Tiers état.

3. MELON DE PRADOU (Jean-François), avocat du roi en la sénéchaussée de Tulle.

SÉNÉCHAUSSÉE D'ANGOULÊME.

Sénéchaussée secondaire : COGNAC.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ALBIGNAC DE CASTELNAU (Philippe-François D'), évêque d'Angoulême.
2. JOUBERT (Pierre-Mathieu), curé de Saint-Martin d'Angoulême.

Noblesse.

3. SAINT-SIMON (Claude-Anne, marquis DE), seigneur de La Faye, grand d'Espagne de 1re classe, maréchal de camp, membre de l'association militaire et américaine de Cincinnatus, gouverneur des ville et citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.
4. CULANT (Alexandre-Louis, comte DE), chevalier, seigneur d'Anqueville et autres lieux, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

5. AUGIER (Étienne-Jean), négociant à Cognac.
6. ROY (Antoine-Joseph), avocat au parlement à Angoulême.
7. MARCHAIS (Jean), avocat au parlement et juge assesseur du duché de la Rochefoucauld, demeurant à la Rochefoucauld.
8. POUGEARD DULIMBERT (Pierre), avocat au parlement, procureur d'office à Confolens.

1 SUPPLÉANT.

Clergé.

1. HÉRAUD (Jean-François), chanoine de la cathédrale d'Angoulême.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA BASSE-MARCHE A DORAT.

Sénéchaussée secondaire : BELLAC.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LE BORLHE DE GRAND'PRÉ (Jean-Baptiste), curé d'Oradour-Fanois.

Noblesse.

2. LAIPAUD (Paul DE NOLLET, chevalier, comte DE), conseiller du roi, sénéchal d'épée de la province de la Basse-Marche, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

3. LESTERPT DE BEAUVAIS (Benoît), avocat au parlement, exerçant à Dorat.
4. LESTERPT l'aîné (Jacques), avocat au parlement, juge sénéchal de la justice de Messieurs du chapitre de Dorat.

PAS DE SUPPLÉANTS.

XII. GÉNÉRALITÉ DE BORDEAUX

SÉNÉCHAUSSÉE DE BORDEAUX.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CHAMPION DE CICÉ (Jérôme-Marie), archevêque de Bordeaux.
2. PIFFON (Pierre), curé de Valeyrac en Médoc.
3. DELAGE (Jean-Baptiste), curé de Saint-Christoly-en-Blayois.
4. HÉRAL (Emmanuel-Alexandre-Joseph D'), vicaire général de Bordeaux, abbé de Saint-Vincent-du-Bourg.

Noblesse.

5. LE BERTHON (André-Benoît-François-Hyacinthe), premier président du parlement de Bordeaux.

6. Ségur-Cabanac (Joseph-Marie, vicomte de), chevalier, maréchal de camp, ci-devant premier capitaine-sous-lieutenant des gendarmes de la garde ordinaire de Sa Majesté, seigneur d'Eyquem et de Montagne.
7. Verthamon d'Ambloy (François-Marie de), chevalier, chef d'escadron au régiment Royal-Piémont.
8. Lavie (Paul-Marie-Arnaud de), président à mortier au parlement de Bordeaux, chevalier, seigneur comte de Behade et autres lieux.

Tiers état.

9. Lafargue (Jean-Baptiste), marchand de toiles et ancien consul.
10. Nairac (Pierre-Paul), négociant à Bordeaux.
11. Seze (Paul-Victor de), médecin.
12. Gaschet-Delisle (Joseph), négociant à Bordeaux.
13. Fisson-Jaubert (Jean-Louis), médecin, député de la ville de Cadillac.
14. Luze Letang (Pierre de), notaire à Coutras.
15. Boissonnot (François), notaire à Saint-Paul-en-Blayois.
16. Valentin Bernard (Mathias), citoyen et député de la ville de Bourg.

9 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. Lavayssière (Dom Roch), prêtre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, du monastère de Sainte-Croix de Bordeaux.

Noblesse.

2. Sentout (Léonard-Antoine de), chevalier, seigneur de Jonqueyre, Languissan, Puylembert, Lagarde et Sorlas.
3. Préissac d'Esclignac de Cadillac de Montcassin (Charles-Louis de), baron de Cadillac, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de Saint-Louis.
4. Grenier (Jacques-Raymond, vicomte de), capitaine de vaisseau, chef de division des armées navales, seigneur de la vicomté de Giron-Grenier.

5. WORMESELLE (Gabriel ROCHON DE), capitaine de chasseurs, proviseur-né du séminaire d'Anchin à Douai, nominateur de l'hôpital de Cambrai, chevalier de Saint-Lazare, seigneur de Romefort.
6. DURAS (Emmanuel-Céleste-Augustin DE DURFORT, duc DE), maréchal de camp, gouverneur du château royal de Saint-Hubert.
7. LADEBAT (André-Daniel LAFFON DE), écuyer, membre des académies de Bordeaux et de la Société royale d'agriculture de Paris.

Tiers état.

8. MERCIER-TERREFORD (Jean), « bourgeois vivant noblement ».
9. LESNIER (François), avocat, député de la paroisse de Maransin.

SÉNÉCHAUSSÉE DE BAZAS

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. SAINT-SAUVEUR (Jean-Baptiste-Amédée DE GRÉGOIRE DE), évêque de Bazas.

Noblesse.

2. PIIS (Charles-Antoine DE), chevalier, seigneur de Puybarban et Bassane, grand sénéchal d'épée du Bazadois.

Tiers état.

3. SAIGE (Joseph), avocat au parlement à Bazas.
4. LAVENÜE (Raymond), avocat à Bordeaux.

3 SUPPLÉANTS

Clergé.

1. DUPRAT (Esprit-Pierre), curé d'Hure.

Sans attribution d'ordre.

2. FAUCHER (Jacques-Marie-François-Étienne, *dit* César).
3. FAUCHER (Pierre-Jean-Marie, *dit* Constantin).

SÉNÉCHAUSSÉE DE CASTELMORON

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MALARTIE (Jean), docteur en théologie, curé de Saint-Denis-de-Pille.

Noblesse.

2. CHALON (Jean-Charles HARDOUIN, chevalier DE), demeurant à Bordeaux.

Tiers état.

3. NAU DE BELISLE (Pierre), avocat au parlement, maire de Castelmoron.
4. PEYRUCHAUD (Gabriel), avocat au parlement, demeurant à Saint-Seurin-sur-l'Isle.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE D'ALBRET A NÉRAC

Sénéchaussée secondaire : CASTELJALOUX.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ANTERROCHE (Alexandre-César D'), évêque de Condom.

Noblesse.

2. BATZ (Jean-Pierre-Louis), baron de Batz et de Sainte-Croix, chevalier, grand sénéchal d'épée du pays et duché d'Albret.

Tiers état.

3. BRUNET DE LATUQUE (Pierre), avocat en parlement, conseiller du roi, juge de Puch-de-Gontaud.
4. BROSTARET (Jean-Baptiste), avocat en parlement à Casteljaloux.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. MELIGNAN (Jean-Eugène-Lambert DE), grand archidiacre de l'église cathédrale de Condom et vicaire général du diocèse.

Noblesse (1).

Tiers état.

2. DEDIEU (Augustin), avocat.
3. LESPIAULT (Gabriel), négociant à Nérac.

CONDOM (VILLE ET CITÉ) ET SÉNÉCHAUSSÉE DE GASCOGNE

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LA BORDE (Charles), curé de Corneillan.

Noblesse.

2. LUSIGNAN (Armand-Jean-Jacques DU LAU, marquis DE), brigadier des armées du roi, chevalier, seigneur comte du Lau, Tariac, Cautiran, marquis de Xaintrailles, etc.

Tiers état.

3. PELAUQUE BERAUT (Jean-Marie), avocat en parlement, procureur du roi en l'élection de Condomois et Bazadois.

(1) Le marquis de Las Cases est indiqué à tort, par quelques auteurs, comme suppléant de la noblesse des sénéchaussées de *Nérac*, *Casteljaloux* et *Castelmoron*.

4. MEYNIEL (Jean), avocat en parlement, demeurant à Caumont.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE D'AGENOIS A AGEN

Sénéchaussée principale sans secondaire.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BONNAC (Jean-Louis D'USSON DE), évêque et comte d'Agen.
2. MALATESTE DE BEAUFORT (Jean), curé de Montastruc.
3. FOURNETZ (Mathieu DE), curé de Puymielan.

Noblesse.

4. AIGUILLON (Armand-Désiré VIGNEROT-DUPLESSIS-RICHELIEU, duc D'), pair de France, comte d'Agenois et de Condomois, noble Gênois, lieutenant général de la province de Bretagne, au département du comté Nantais.
5. BOURRAN (Joseph, marquis DE), demeurant à Villeneuve-d'Agen.
6. FUMEL MONSÉGUR (Philibert DE FUMEL, marquis DE), premier baron de l'Agénois, maréchal de camp, lieutenant général de la province de Lyonnois, commandeur des ordres royaux et militaires de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, gentilhomme d'honneur de Monsieur, frère du roi.

Tiers état.

7. *ESCOURRE [DE PELUZAT] (Eugène-Louis), avocat à Libos.
8. DAUBERT (Louis-Martin), juge royal de Villeneuve.
9. RENAUT (Roch), avocat en parlement à Agen.
10. MILHET DE BELISLE (Pierre), avocat à Miramont-en-Agenois, près le Dropt.
11. FRANÇOIS (Jean), bourgeois, cultivateur à Clairac.
12. TERME (Jean-Joseph), bourgeois-cultivateur à Marmande.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. BOUSSION (Pierre), médecin à Lauzun. (*A siégé.*)

SÉNÉCHAUSSÉE DE PÉRIGUEUX

Sénéchaussées secondaires : BERGERAC, SARLAT.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LAPORTE (François), curé de Saint-Martial d'Hautefort.
2. DELFAU (Guillaume), archiprêtre de Daglan-en-Sarladois.

Noblesse.

3. LA ROQUE [DE MONS] (Jean-François, comte DE), demeurant en son château de Mons, près Bergerac.
4. FOUCAULD LARDIMALIE (Louis, marquis DE), capitaine de remplacement au régiment des chasseurs du Hainaut, chevalier d'honneur de l'ordre de Malte, baron d'Auberoche, chevalier, seigneur de Lardimalie, Saint-Pierre-de-Chignac et autres lieux.

Tiers état.

5. LACHARMIE (Jean-François FOURNIER DE), conseiller du roi, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Périgueux.
6. LOYS (Jean-Baptiste), avocat à Sarlat.
7. GONTIER DE BIRAN (Guillaume), lieutenant général de la sénéchaussée et maire de Bergerac.
8. PAULHIAC DE LA SAUVETAT (Pierre-François) avocat, demeurant près de Villamblard.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. PRUNIS (Louis), prieur royal de Saint-Cyprien, près Sarlat.

Noblesse.

2. VERTEILLAC (César-Pierre THIBAUD DE LA BROUSSE, chevalier, marquis DE), marquis de Saint-Maime, baron de la Tour-Blanche, seigneur de Saint-Martin, Saint-Front et autres lieux, lieutenant du roi héréditaire, maréchal de camp, gouverneur et grand sénéchal du Périgord.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LIBOURNE

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. TOUZET (Pierre), curé de Sainte-Terre.

Noblesse.

2. DEPUCH DE MONBRETON (Alexandre-Jean), chevalier, seigneur du Puch et du fief de La Mothe et Radegonde, dans la paroisse de Saint-Seurin de Prats, capitaine attaché au corps des dragons, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

3. MESTRE (Mathias), avocat à Sainte-Foi.
4. DUMAS (Élie), avocat en la cour, demeurant à Libourne.

PAS DE SUPPLÉANTS.

XIII. GÉNÉRALITÉ DE TOURS

BAILLIAGE DE TOURS.

Bailliages secondaires : CHATILLON-SUR-INDRE, CHINON, LANGEAIS, LOCHES, MONTRICHARD.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GUÉPIN (Jean-François), curé de Saint-Pierre-les-Corps, de la ville de Tours.

2. CARTIER (Jean), curé de la Ville-aux-Dames.
3. ESTIN (dom François-Xavier), bénédictin, prieur de Marmoutiers-lès-Tours.
4. CONZIÉ (Joachim-Mamert-François DE), archevêque de Tours.

Noblesse.

5. HARAMBURE (Louis-François-Alexandre, baron D'), chevalier, seigneur de la haute justice de Champagne-en-Touraine, maréchal de camp.
6. LUYNES (Louis-Joseph-Charles-Amable D'ALBERT, duc DE), pair de France, chevalier de Saint-Louis.
7. LANCOSME (Louis-Alphonse SAVARY, marquis DE), chef d'escadron du régiment des chasseurs du Languedoc.
8. MENOU (Jacques-François, baron DE), colonel d'infanterie, aide-maréchal général des logis de l'armée, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

9. GAULTIER (Urbain-Adam-Louis-François), avocat du roi au bailliage et siège présidial de Tours.
10. VALETE (Joseph-Siméon), négociant à Tours.
11. NIOCHE (Pierre-Claude), avocat en parlement et au bailliage de Loches, lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts de Loches.
12. MOREAU (Étienne-Vincent), avocat en parlement et au bailliage et siège présidial de Tours.
13. BOUCHET (Jacques-Pierre), avocat en parlement et au bailliage de Chinon, et procureur du roi de la maréchaussée.
14. BEAULIEU (Paul-Louis-François LÉPINE), bourgeois, propriétaire à Joué-les-Tours.
15. PAYEN BOISNEUF (Jean), ancien commandant des milices à Saint-Domingue, propriétaire dans la même île et à Pernay, près Tours.
16. CHESNON DE BAIGNEUX (Pierre-Bertrand), lieutenant criminel au bailliage de Chinon, maire de ladite ville.

8 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. LOMBARD DE BOUVENS (Louis-Charles-Marie DE), vicaire général du diocèse de Tours, chanoine de l'église métropolitaine, et archidiacre d'Outre-Vienne.
2. BRIDAT DE LA BARRIÈRE (Jean-Baptiste), curé de Montlouis.

Noblesse.

3. AMBOISE (Henry-Michel D'), chevalier, ancien capitaine commandant de grenadiers du régiment de Bourbon.
4. FONTENAY (le chevalier Henri DE).

Tiers état.

5. REVERDI le Jeune (Alexandre-Marie), président du grenier à sel de Tours.
6. PILLAULT [DE LA SABARDIÈRE] (Urbain), propriétaire à Saint-Germain, bailliage de Loches.
7. POITEVIN (Pierre-Lambert), ancien procureur au parlement de Paris.
8. GODEFROY (Antoine), maître de forges, à Château-la-Vallière.

SÉNÉCHAUSSÉE DU MAINE AU MANS

Sénéchaussées secondaires : LAVAL, BEAUMONT-LE-VICOMTE, FRESNAY-LE-VICOMTE, SAINTE-SUZANNE, MAMERS, CHATEAU-DU-LOIR.

20 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *BOURDET (René-Robert), curé de Bouère, près Sablé.
2. BERTEREAU (Louis), curé de Teillé.
3. GRANDIN (François-Henri-Christophe), curé d'Ernée.
4. LE PELETIER DE FEUMUSSON (Charles-Emmanuel), chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur-curé de Domfront-en-Champagne.

5. JOUFFROY DE GONSSANS (François-Gaspard DE), évêque du Mans.

Noblesse.

6. *MONTESSON (Jean-Louis, marquis DE), procureur-syndic de la noblesse de l'assemblée provinciale du Maine.
7. HERCÉ (Jean-François-Simon DE), seigneur du Plessis, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant des vaisseaux du roi, lieutenant des maréchaux de France au département de Mayenne, demeurant à Mayenne.
8. VASSÉ (Alexis-Bruno-Etienne, marquis DE), vidame du Mans, colonel du régiment Dauphin-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Vassé.
9. *TESSÉ (René MANS, comte DE), sire de Froullay, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées et des provinces du Maine, Perche et comté de Laval, premier écuyer de la reine.
10. FRESNAY (Jean-Baptiste-Joseph DE BAILLY, marquis DE), seigneur du Bourg-Baillif, ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie, chevalier de Saint-Louis demeurant à Fresnay.

Tiers état.

11. ENJUBAULT DE LA ROCHE (René-Urbain-Pierre-Charles-Félix), juge civil du comté-pairie de Laval.
12. *HÉLIAND (Gilles-René), changeur pour le roi, au Mans.
13. JOÜYE DESROCHES (Pierre-Louis-François), conseiller du roi et de Monsieur, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial du Mans.
14. *LASNIER DE VAUSSENAY (François-Pierre), négociant en toiles, à Laval.
15. MAUPETIT (Michel-René), avocat général ducal et procureur du roi de l'hôtel de ville de Mayenne.
16. *GUERIN (François-René), maître des grosses forges de la Gaudinière.
17. MÉNARD DE LA GROYE (François-René-Pierre), conseiller du roi, juge magistral au siège de la sénéchaussée et siège présidial du Mans.

18. LALANDE (Julien-Joseph DE), ancien maître des eaux et forêts, lieutenant de maire d'Ernée.
19. GOURNAY (François-René), conseiller du roi, juge au siège royal de Bourg-Nouvel, à Mayenne.
20. CHENON DE BEAUMONT (Gabriel-François), conseiller en l'élection du Mans.

8 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. CHOISEUL (Antoine-César DE), comte de PRASLIN, seigneur de Maugé, lieutenant général des huit évêchés de la Basse-Bretagne, colonel du régiment de Lorraine-infanterie (*A siégé*).
2. MANS DE BOURGLEVESQUE (Michel-René-François DU), seigneur de Saint-Jean-sur-Erve, demeurant à Laval (*A siégé*).
3. MURAT (Claude-François DE), brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, chevalier, seigneur du marquisat de Montfort-le-Rotrou (*A siégé*).
4. BROC (Charles-Éléonor, comte DE), chevalier, seigneur des Persages, lieutenant-colonel de cavalerie.
5. VENEVELLES (Henry-Louis D'ESPAGNE, marquis DE), lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Venevelles, la Roussière et autres lieux.

Tiers état.

6. PÉLISSON DE GENNES (Guillaume-Joseph), seigneur de Boulay, Bellenos et autres lieux, conseiller du roi et de Monsieur, bailli du Sonnois, juge royal civil et criminel et lieutenant général de police au bailliage de Mamers (*A siégé*).
7. LIVRÉ (Eustache), échevin, ancien juge-consul, membre du bureau général de charité, ancien administrateur des hôpitaux, ancien directeur général de la Société royale d'agriculture de la généralité de Tours au bureau de la ville du Mans (*A siégé*).
8. CORNILLEAU (René), notaire à Surfond (*A siégé*).

SÉNÉCHAUSSÉE D'ANGERS.

Sénéchaussées secondaires : BEAUGÉ, BEAUFORT, CHATEAU-GONTIER, LA FLÈCHE.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *CHATIZEL (Pierre-Jérôme), curé de Soulaines, près Angers.
2. RANGEARD (Jacques), archiprêtre d'Angers, l'un des trente de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Angers, curé d'Andard.
3. *RABIN (Laurent-François), curé de Notre-Dame-de-Cholet.
4. MARTINET (Louis-François), chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur-curé de Daon.

Noblesse.

5. LA GALLISONNIERE (Augustin-Félix-Élizabeth BARRIN, chevalier, comte DE), chef de nom et armes, seigneur de la sirerie et principauté de Pescheseul, du marquisat de la Guerche et autres lieux, maréchal de camp, employé dans la division des troupes du Dauphiné, grand sénéchal d'épée héréditaire des cinq sénéchaussées de la province d'Anjou et pays Saumurois.
6. RUILLÉ (Jean-Guillaume DE LA PLANCHE, comte DE), demeurant à Angers.
7. DIEUSIE (Jean-Charles-Antoine MOREL, comte DE), demeurant à Angers.
8. CHOISEUL (Renaud-César-Louis DE), duc de PRASLIN.

Tiers état.

9. *MILSCENT (Marie-Joseph), lieutenant particulier en la sénéchaussée et siège présidial d'Angers.
10. CHASSEBŒUF DE VOLNEY (Constantin-François), bourgeois, demeurant à Angers.

11. Delarevelliere Delépeaux (1) (Louis-Marie), bourgeois à Angers, avocat au parlement de Paris.
12. Riche (Jean-François), négociant à Angers.
13. Desmazieres (Thomas-Marie-Gabriel), conseiller au présidial d'Angers.
14. Brevet de Beaujour (Louis-Étienne), avocat du roi au présidial d'Angers.
15. Allard (Louis-François), médecin à Château-Gontier.
16. Le Maignan (Julien-Camille), lieutenant criminel en la sénéchaussée de Beaugé.

8 suppléants.

Clergé.

1. Jacquemart (Claude), curé de Brissarthe (*A siégé*).
2. Boumard (Louis), curé de Sainte-Croix, d'Angers.

Noblesse.

3. Andigné de Villeguyer (Charles-Jean d'), chevalier, capitaine en second d'artillerie, attaché au régiment d'Auxonne.
4. Amelot [de Chaillou] (Denis-Jean), conseiller en la grand'-chambre du parlement de Paris.

Tiers état (2).

5. Pilastre [de la Brardière] (Urbain-René), bourgeois à Angers (*A siégé*).
6. Le Clerc (Jean-Baptiste), conseiller en l'élection d'Angers (*A siégé*).
7. Druillon de Morvilliers (Philippe-Joseph), avocat au présidial d'Angers.
8. Dayy des Piltieres (Urbain-René), avocat du roi au présidial de la Flèche.

(1) L'orthographe exacte de ce nom est difficile à fixer. Celle que nous avons adoptée ici est la reproduction textuelle de la signature de ce député en 1789.

(2) *De Launay* l'aîné, avocat à Angers, figure aux *Listes dites rectifiées* des *Archives parlementaires*, au titre de suppléant. Les procès-verbaux d'élection n'en font pas mention.

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAUMUR.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MESNARD (Clément), prieur-curé d'Aubigny, près Doué, en Anjou.

Noblesse.

2. FERRIERES (Charles-Élie, marquis DE), marquis de Marçay, demeurant au château de Marçay, près Mirebeau, en Poitou.

Tiers état.

3. CIGONGNE MAUPASSANT (Jean-Étienne DE), négociant à Saumur.
4. BIZARD (Maurice), avocat à Saumur, ancien maire de la ville, ancien bâtonnier.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. LE LIVEC DE LANVORAN (Louis-Bertrand), curé d'Antoigné.

Noblesse.

2. CAUX (René-Henri DE), chevalier, seigneur de Chacé, ancien capitaine de cavalerie à la suite des chevau-légers de la garde du roi.

Tiers état.

3. RAGONNEAU (Charles-Jean), avocat fiscal du duché de Richelieu.

SÉNÉCHAUSSÉE DU LOUDUNOIS A LOUDUN

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MARSAY (Georges DE), curé de Nueil-sur-Dive.

Noblesse.

2. TERNAY (René-Henry-Louis-Gérôme, comte D'ARSAC DE), chevalier, seigneur des Roches, Maubué et autres lieux, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

3. DUMOUSTIER DELAFOND (Jacques), avocat du roi, subdélégué de l'intendant de Tours à Loudun.
4. BION (Jean-Marie), avocat en parlement et substitut du procureur du roi au bailliage de Loudun.

PAS DE SUPPLÉANTS.

XIV. GÉNÉRALITÉ D'AUCH

SÉNÉCHAUSSÉE D'AUCH.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GUIRAUDEZ DE SAINT-MEZARD (Mathieu), docteur en théologie, archiprêtre de Lavardens.

Noblesse.

2. LUPPÉ (Jean-Phinée-Suzanne, baron DE), ancien mousquetaire du roi de la première compagnie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Taybosc.

Tiers état.

3. SENTETZ (Blaise-Thérèse), seigneur de Duran, conseiller-procureur du roi en la sénéchaussée d'Auch.
4. PÉREZ (Joachim), avocat en parlement à Mirande.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DE MONT-DE-MARSAN

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LAPORTERIE (Simon), curé de Lencouacq.

Noblesse.

2. ROQUEFORT (Joseph DE LASALLE, marquis DE).

Tiers état.

3. *PEREZ D'ARTASSEN (François), conseiller au parlement de Bordeaux.
4. MAURIET DE FLORY (Jean), seigneur de Flory, avocat, demeurant à Villeneuve-de-Marsan.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état (1).

1. DUFAU (Antoine), médecin, procureur-syndic de la municipalité de Mont-de-Marsan (*A siégé*).

(1) Laurent de Peyrelongue, élu député du tiers état de Mont-de-Marsan en remplacement de Perez d'Artassen, refusa la députation et fut remplacé par Dufau.

PAYS DE RIVIÈRE-VERDUN, GAURE, BARONNIES DE LÉONAC ET MARESTAING.

Ressort principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LE TONNELLIER DE BRETEUIL (Anne-François-Victor), évêque et seigneur de Montauban, abbé de Belle-Perche.

Noblesse.

2. CAZALEZ (Jacques-Antoine-Marie DE) chevalier, capitaine au régiment de chasseurs à cheval de Flandre, seigneur de Lastour et Saint-Martin d'Antejac.

Tiers état.

3. LONG (Pierre), procureur du roi en la justice royale de Beaumont-les-Lomagne, et son juge en chef de la ville de Solomiac, membre de l'administration provinciale de Gascogne et procureur-syndic de l'assemblée de département de Rivière-Verdun.
4. PERÈS DE LAGESSE (Emmanuel), avocat en parlement, demeurant à Boulogne [-sur-Gesse].

1 SUPPLÉANT.

Clergé.

1. HARDY DE VICQUES (Christophe-Auguste), abbé commendataire de l'abbaye de Saramon, chanoine de Saint-Étienne de Toulouse, et grand vicaire de l'évêque de Lombez.

COMTÉ DE COMMINGES ASSEMBLÉ A MURET.

Ressort principal sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CORNUS (Pierre), curé de la paroisse de Saint-Jacques-de-Muret.
2. LASMARTRES (Gabriel), bachelier en théologie, curé de l'Isle-en-Dodon.

Noblesse.

3. BARRAU (Pierre-Élisabeth-Denis DE), baron de Montagut.
4. USTOU-SAINT-MICHEL (Stanislas-Bernard-Pierre, vicomte D'), chevalier, seigneur de Monbéraut-Saint-Michel, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

5. LATOUR (Jean-Pierre), docteur en médecine, maire électif de la ville d'Aspet.
6. PEGOT (Bertrand), négociant à Saint-Gaudens-en-Nébouzan.
7. ROGER (Jean-Pierre), juge royal de Simorre, demeurant à l'Isle-en-Dodon, et membre de l'assemblée d'élection du pays de Comminges.
8. LAVIGUERIE (Jean), conseiller du roi, son juge civil et criminel du pays et comté de Comminges, siège séant à Muret et président de l'élection de Comminges.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DES LANNES [LANDES] A DAX.

Sénéchaussées secondaires : BAYONNE, SAINT-SEVER.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GOZE (Jean), curé de Gaas.

Noblesse.

2. BARBOTAN (Claire-Joseph CARRIS, comte DE), chevalier, seigneur de Barbotan.

Tiers état.

3. BASQUIAT DE MUGRIET (Alexis), lieutenant général au sénéchal de Saint-Sever.
4. LAMARQUE (Pierre-Joseph DE), conseiller du roi, son procureur au sénéchal de Saint-Sever.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. LAFITTE (François), avocat en parlement et au sénéchal de Saint-Sever.

SÉNÉCHAUSSÉE D'ARMAGNAC A LECTOURE.

Sénéchaussée secondaire : ISLE-JOURDAIN.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. DUCASTAING (Raymond), curé de Lannux.

Noblesse.

2. ANGOSSE (Jean-Paul, marquis D'), baron de Corbères, maréchal de camp, grand sénéchal gouverneur d'Armagnac.

Tiers état.

3. LATERRADE (Jean-Jacques DE), conseiller du roi, juge-mage, lieutenant général de la sénéchaussée et cour présidiale d'Armagnac.
4. LACLAVERIE (Jean-Louis), avocat en parlement, demeurant à La Chapelle.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DE TARTAS

Sénéchaussée principale sans secondaire.

3 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LANUSSE (Jean), prêtre et curé de la paroisse de Saint-Étienne Rive-Labour et du Bourg-Saint-Esprit.

Noblesse.

Pas de député (1).

Tiers état.

2. CASTAIGNEDE (Bertrand), notaire royal et juge de la Bouheyre, demeurant à Commensacq.
3. LARREYRE (Jean-Baptiste), conseiller du roi au sénéchal de Tartas.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. BATZ (Bertrand DE), seigneur d'Amantier.

PAYS DES QUATRE-VALLÉES ASSEMBLÉ A LA BARTHE-DE-NESLE

Ressort principal sans secondaire.

1 DÉPUTÉ.

Tiers état.

1. DABADIE (Jean-Melchior), capitaine du génie.

(1) Le comte d'Artois (Charles-Philippe), frère du roi, avait été élu député par la noblesse de Tartas, mais il refusa, et fut remplacé par Jean de Batz qui, élu aussi à Nérac, opta pour cette sénéchaussée.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. SÉGUR (Louis-Philippe, comte DE), colonel de dragons, ancien ambassadeur de Russie, commandant à Péronne.

PAYS DE COUSERANS ASSEMBLÉ A SAINT-GIRONS

Ressort principal sans secondaire.

3 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LASTIC (Dominique DE), évêque de Couserans, résidant à Saint-Lizier.

Noblesse.

2. PANETIER [DE MIGLOS] (Louis-Marie, comte DE), seigneur direct de Villeneuve.

Tiers état.

3. CHAMBORS (Louis-Joseph-Jean-Baptiste DE LA BOESSIÈRE-CHAMBORS, comte DE), vicomte de Couserans, seigneur de Gizors en partie, de Seix en paréage avec le roi, etc., colonel du régiment d'infanterie d'Austrasie, gentilhomme d'honneur de Monseigneur le comte d'Artois.

3 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. ROCQUEMAUREL (Bernard-Michel-Joseph-Antoine), seigneur de Montegut, capitaine en second au régiment de Brie-infanterie.
2. SAINT-BLANQUAT (Jean, baron DE LINGA DE), baron d'Esplas demeurant au château de Saint-Blanquat, près Saint-Lizier.

Tiers état.

3. ILLE (François), avocat au parlement, demeurant à Argein.

XV. GÉNÉRALITÉ DE CHALONS

BAILLIAGE DE CHALONS-SUR-MARNE

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CLERMONT-TONNERRE (Anne-Antoine-Jules DE), évêque-comte de Châlons, pair de France.

Noblesse.

2. PINTEVILLE (Jean-Baptiste DE), baron DE CERNON, fils aîné, seigneur de Vesigneul-sur-Coole.

Tiers état.

3. PRIEUR (Pierre-Louis), avocat en parlement à Châlons.
4. CHOIZY (Jean-Baptiste), marchand et laboureur, demeurant à Arcefay, près Riaucourt.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. THOMAS (Nicolas-Georges), avocat en parlement, premier échevin de Châlons-sur-Marne, lieutenant du bailliage de la comté-pairie de Châlons.

BAILLIAGE DE VITRY-LE-FRANÇOIS.

Bailliages secondaires : SAINTE-MENEHOULD, FISMES, SAINT-DIZIER, ÉPERNAY.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. DUMONT (Nicolas), docteur en théologie, curé de Villers-devant-le-Thours.

2. BROUILLET (Jacques-Antoine), curé d'Avise, gradué en droit canon.

Noblesse.

3. BALLIDART (Jean-Baptiste-David DE), chevalier, seigneur de Lacourt et du fief des Grandes-Côtes et Petites-Côtes syndic de la noblesse du département de Vitry.
4. FAILLY (Pierre-Louis, comte DE), chevalier, vicomte de Vinay et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, demeurant au château des Conardins, près Epernay.

Tiers état.

5. LESURE (Nicolas-Remy), lieutenant particulier du bailliage de Sainte-Menehould.
6. DUBOIS DE CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexis), seigneur de Balham, ancien mousquetaire, demeurant à Châlons.
7. BARBIÉ (Pierre-François), lieutenant général au bailliage de Vitry-le-François.
8. POULAIN DE BOUTANCOURT (Jean-Baptiste-Célestin), seigneur de Boutancourt, maître de forges, demeurant à Boutancourt, près Mézières.

2 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. MARASSÉ (Jean-René-Blandine DE), écuyer, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, mestre de camp d'infanterie, procureur-syndic pour l'ordre de la noblesse à l'assemblée du département d'Epernay.
2. LARDENOY (Antoine-Philippe, comte DE), chevalier, baron de Termes, colonel du régiment-provincial d'artillerie de Strasbourg, chevalier de Saint-Louis.

BAILLIAGE DE SÉZANNE.

Bailliage secondaire : CHATILLON-SUR-MARNE.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. HURAULT (Joseph-Alexandre-Benjamin), curé de Broyes.

Noblesse.

2. PLEURRE (Claude-Charles DE PLEURRE, chevalier, marquis DE), maréchal de camp, grand bailli d'épée, capitaine et gouverneur de la ville de Sézanne, seigneur de Marigny et autres lieux.

Tiers état.

3. MOUTIER (Guillaume-Nicolas-Pantaléon), lieutenant général civil et criminel, commissaire enquêteur et examinateur au bailliage de Sézanne.
4. PRUCHE (Jean), maire perpétuel de Dormans.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé (1).

1. BIGAUT (Claude-Louis DE), curé de Boursault, doyen du doyenné de Châtillon-sur-Marne.

Noblesse.

2. VILLIERS DE LA BERGE (François-Louis DE), conseiller au parlement de Paris.

Tiers état.

3. COCHOIS (Siméon-Pierre), avocat en parlement et notaire à Sézanne, secrétaire à l'assemblée du tiers état du bailliage.
4. DOBSEN (Claude-Emmanuel), avocat en parlement.

BAILLIAGE DE REIMS.

Bailliage principal sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. TALLEYRAND-PERIGORD (Alexandre-Angélique DE), archevêque-duc de Reims, premier pair de France, primat de la Gaule Belgique, etc.

(1) De Villedeuil, curé de Nanteuil, est indiqué par quelques auteurs comme ayant été député suppléant. Aucune preuve ne s'en trouve.

2. LAGOILLE DE LOCHEFONTAINE (François-Nicolas), docteur en Sorbonne, chanoine de la cathédrale et sénéchal du chapitre de Reims.

Noblesse.

3. AMBLY (Claude-Jean-Antoine D'AMBLY, marquis D'), seul seigneur de Prin, Lhery, Faverolles et Creston, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, ancien syndic de la noblesse de Champagne, capitaine-commandant pour Sa Majesté des ville et faubourgs de Reims.
4. BRULART DE SILLERY (Charles-Alexis, marquis DE), seigneur du grand et petit Sillery, brigadier des armées du roi.

Tiers état.

5. RAUX (Basile-Joseph), maître de forges au Heurtault, paroisse de Signy-l'Abbaye.
6. VIELLART (René-Louis-Marie), professeur en droit à Reims, lieutenant de la justice ducale.
7. LA BESTE (François-Victor), bourgeois de Cumières.
8. BARON (François-Louis-Jérôme), avocat en parlement.

4 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. DUHAN (Pierre-Nicolas-Louis), chevalier, ancien capitaine de dragons, seigneur de Mazerny et en partie de Harzillemont.
2. THUISY (Jean-Baptiste-Charles GOUJON, marquis DE), lieutenant en premier au régiment des gardes françaises.

Tiers état.

3. HEURAT (Antoine), notaire à Charbogne.
4. COLLARDEAU (Gérard), avocat en parlement, demeurant à Reims.

BAILLIAGE DE TROYES.

Bailliages secondaires : NOGENT-SUR-SEINE, MÉRY-SUR-SEINE, RUMILLY-LES-VAUDES, VIREY-SOUS-BAR.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BOIS (Jean-François DU) curé de Saint-Remy, Sainte-Madeleine et Saint-Frobert de la ville de Troyes.
2. VIOCHOT (Nicolas), curé de Maligny, près Auxerre, diocèse de Langres.

Noblesse.

3. MESGRIGNY (Louis-Marie, marquis DE), chevalier honoraire de l'ordre de Malte, colonel d'infanterie, premier aide-major au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis.
4. CRILLON (Louis-Pierre-Nolasque-Félix BERTON DES BALBES marquis DE), chevalier de Saint-Louis et de la Toison d'or, maréchal de camp.

Tiers état.

5. CAMUSAT DE BELOMBRE (Nicolas-Jacques), négociant à Troyes.
6. BAILLOT (Etienne-Catherine), avocat à Ervy-sur-Aube.
7. JEANNET le jeune (Claude-François-Louis), avocat en parlement, demeurant à Saint-Florentin.
8. JEANNET [d'Arcis] (Louis-Nicolas), négociant, demeurant à Arcis-sur-Aube.

8 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. MÉRIC DE LA TOURNERIE (Jean-Philippe DE), curé de Coursan.
2. BONFILS (Antoine), curé de Droup-Sainte-Marie.

Noblesse.

3. NOGENT (Edme-Paul-Nicolas, comte DE), sous-brigadier retiré de la première compagnie des mousquetaires du roi, seigneur d'Eclance, près Bar-sur-Aube.
4. RÉAULX (François-Louis DES) marquis de Colloix, ancien colonel d'infanterie.

Tiers état.

5. PARENT (Nicolas), avocat du roi au bailliage de Troyes.
6. BELIN (Gabriel), avocat et procureur fiscal du duché d'Isle-Aumont, près Troyes.
7. POTIER (François), bailli et maire de Saint-Florentin.
8. PREMIAT (Antoine-Henri), juge à Vauchassis, demeurant à Chennegy.

BAILLIAGE DE LANGRES.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *LA LUZERNE (César-Guillaume DE), évêque-duc de Langres.

Noblesse.

2. FROMENT (Jacques-Marie DE), chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant-colonel du régiment de Rohan, seigneur de Bize.

Tiers état.

3. THÉVENOT DE MAROISE (Jean-Baptiste), ancien avocat en parlement, ancien lieutenant général de police de Langres.
4. *HENRYOT (François-Charles), procureur du roi en la prévôté de Montigny.

5 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. DREVON (Joseph-Claude), avocat, exerçant à Langres (*A siégé*).

2. GUYARDIN (Louis), lieutenant particulier au bailliage de Langres (*A siégé*).
3. LE BRUN (Claude), avocat, demeurant à Langres.
4. GUYOT (Charles-François), prévôt de Bourbonne.
5. REGNIER (Jean-Baptiste-Marie), avocat en parlement, demeurant à Langres.

BAILLIAGE DE CHAUMONT-EN-BASSIGNY.

Bailliage principal sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. AUBERT (Edme), curé de Couvignon, chanoine honoraire de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.
2. MONNEL (Simon-Edme), curé de Valdelancourt.

Noblesse.

3. CHOISEUL D'AILLECOURT (Michel-Félix comte DE), colonel du régiment Dauphin-dragons, demeurant ordinairement à Paris.
4. CLAIRMONT D'AVRANVILLE (Louis-Charles-Joseph D'ESCLAIBES comte DE), ancien capitaine au régiment du roi, seigneur d'Avranville, près Neufchâteau, y demeurant.

Tiers état.

5. *MOREL (Jean-Baptiste), cultivateur à Vezaignes-sous-la-Fauche.
6. MOUGEOTTE DE VIGNES (Pierre), procureur du roi au bailliage et siège présidial de Chaumont.
7. LALOY (Jean-Nicolas), docteur en médecine à Chaumont.
8. JANNY (Noël-Claude), ancien avocat en parlement, demeurant à Brienne-le-Château.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. GOMBERT (Martin), cultivateur à Mareilles (*A siégé*).

XVI. GÉNÉRALITÉ DE MONTAUBAN

SÉNÉCHAUSSÉE DU QUERCY A CAHORS.

Sénéchaussées secondaires : MONTAUBAN, GOURDON, LAUZERTE, FIGEAC, MARTEL.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. AYROLES (Paul), curé de Reyrevignes.
2. NICOLAÏ (Louis-Marie DE), évêque, baron et comte de Cahors.
3. LEYMARYE (Léonard), curé de Saint-Privat-de-Montcuq.

Noblesse.

4. LA VALETTE PARIZOT (Barthélemy, marquis DE), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Brissac-infanterie.
5. BIRON et DE LAUZUN (Armand-Louis DE GONTAUT, duc DE), maréchal de camp, colonel du régiment de Lauzun.
6. PLAS DE TANE (Antoine-René DE), chevalier, comte de Plas, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

7. FAYDEL (Jean-Félix), avocat, demeurant à Cahors.
8. PONCET-DELPECH (Jean-Pierre), avocat à Montauban.
9. GOUGES CARTOU (Arnaud), négociant à Moissac, député de la sénéchaussée secondaire de Lauzerte.
10. DURAND (Antoine), avocat à Léobard, l'un des députés de la sénéchaussée secondaire de Gourdon.
11. BOUTARIC (Guillaume-Joseph), président de l'élection de Figeac.
12. LACHÈZE (Pierre-Joseph DE), lieutenant général au bailliage de Martel.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. GAILLARD (Géraud), curé de Thémines.

Noblesse.

2. ESCAYRAC [DE LAUTURE] (Etienne-Henri, marquis D'), colonel de cavalerie.
3. SAINT-EXUPERY (Jean, comte DE), lieutenant retiré des gardes du corps du roi, maréchal de camp.

SÉNÉCHAUSSÉE DE RODEZ.

Sénéchaussée secondaire : MILLAU.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. SEIGNELAY-COLBERT DE CASTLE-HILL, évêque de Rodez.

Noblesse.

2. PANAT (François-Louis D'ADHÉMAR, vicomte DE), maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis.

Tiers état.

3. RODAT D'OLEMPS (Antoine-François), seigneur d'Olemps, bourgeois, demeurant audit village, paroisse de Saint-Amans-de-Rodez.
4. PONS DE SOULAGES (Pierre-Guillaume), lieutenant de robe courte en la sénéchaussée de Rodez, bourgeois, demeurant au village de Soulages.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DU ROUERGUE A VILLEFRANCHE

Sénéchaussée principale sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MALRIEU (Jean-Pierre), prieur-curé de Loubous, professeur au collège de Rodez, y demeurant.
2. VILLARET (Jean-Chrysostome-André-Ignace DE), vicaire-général de Rodez, prieur de la Besse-Noits, chanoine théologal, membre du bureau de la commission intermédiaire de l'administration provinciale de la Haute-Guyenne, habitant de Villefranche-de-Rouergue.

Noblesse.

3. BOURNAZEL (Jean DE BUISSON, chevalier, comte DE), demeurant à Villefranche.
4. MONTCALM-GOZON (Jean-Paul-Joseph-François, marquis DE), officier de la marine royale, chevalier de Saint-Louis, demeurant au château de Saint-Victor, près Sainte-Affrique.

Tiers état.

5. MANHIAVAL (Jean-Joseph), avocat, habitant en son domaine du Bès, paroisse de Lannejouls.
6. ANDURAND (Antoine), avocat à Villefranche.
7. LAMBEL (Joseph-Marie), avocat au Mur-de-Barrès.
8. PERRIN DE ROSIER (Jean-François), avocat à Viviez.

PAS DE SUPPLÉANTS (1).

(1) De Vesins (François de Le Vezon, comte), chevalier, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Larroque, et autres places, avait été élu député titulaire; il refusa et fut remplacé par de Montcalm-Gozon.

XVII. GÉNÉRALITÉ DE ROUEN

BAILLIAGE DE ROUEN.

Bailliages secondaires : GISORS, HONFLEUR, PONT-AUDEMER, PONT-DE-L'ARCHE, PONT-L'ÉVÊQUE, ANDELY, LYONS, VERNON, CHARLEVAL.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LA ROCHEFOUCAULD (Dominique DE), cardinal-archevêque de Rouen, primat de Normandie, abbé de Cluny, etc.
2. LE BRUN (François), curé de Lyons-la-Forêt.
3. GRIEU (Louis-Charles DE), prieur de Saint-Hymer.
4. DAVOUST (Dom François-Alexis), bénédictin, prieur claustral de l'abbaye de Saint-Ouen.

Noblesse.

5. MORTEMART (Victurnien-Bonaventure-Victor DE ROCHECHOUART, marquis DE), colonel du régiment de Navarre.
6. TRIE PILLAVOINE (Michel-Nicolas, comte DE), ancien lieutenant-colonel de cavalerie.
7. LAMBERT DE FRONDEVILLE (Thomas-Louis-César), président à mortier au parlement de Rouen.
8. BELBEUF (Louis-Pierre-François GODARD, marquis DE), avocat général au parlement de Rouen, « fils de M. le procureur général ».

Tiers état.

9. THOURET (Jacques-Guillaume), avocat en parlement.
10. LE COUTEULX DE CANTELEU (Jean-Barthélemy), prieur de la Chambre de commerce de Normandie, banquier à Rouen.
11. FONTENAY (Pierre-Nicolas DE), négociant, ancien échevin.
12. LE FEBVRE DE CHAILLY (Simon-Robert), laboureur à Gamaches.
13. LEREFFAIT (Jean-Hubert), laboureur à Rougemontiers.

14. Mollien (Jean-Jacques-François), laboureur à Mesnil-sous-Blangy, hameau de Saint-Julien.
15. Lefort (Denis), marchand de bois à Dieppedalle, paroisse de Canteleu.
16. Cretot (Jean-Baptiste de), négociant à Louviers.

3 suppléants.

Tiers état.

1. Boullenger (Louis-Charles-Alexandre), écuyer, conseiller du roi, lieutenant général du bailliage et siège présidial de Rouen.
2. Hué (Jean), avocat en parlement, demeurant à Brionne.
3. Picquefeu de Bermon (Pierre-Guillaume-Jean-Baptiste), échevin, trésorier des guerres, officier commensal de la maison de la reine, membre de l'assemblée du département de Pont-l'Evêque.

Bailliage d'Évreux.

Bailliages secondaires : Beaumont-le-Roger, Breteuil, Conches, Gy (1) [Ezy], Nonancourt, Orbec, Bernay, Pacy.

8 députés.

Clergé.

1. La Lande (Jean-Jacques de), bachelier en théologie, curé d'Illiers-l'Évêque.
2. Lindet (Robert-Thomas), curé de Sainte-Croix-de-Bernay.

Noblesse.

3. Bonneville (Nicolas, comte de), ancien lieutenant-colonel retraité avec rang de mestre de camp, demeurant à Bonneville, paroisse de Chamblac, élection de Bernay.

(1) Ce nom fut au règlement du 24 janvier le résultat d'une double erreur. Il fallait écrire au lieu de Gy, Ezy. Ce dernier bailliage n'existait plus en 1789, ayant été réuni au bailliage de Nonancourt par lettres patentes de mars 1727.

4. CHAMBRAY (Louis-François, marquis DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et chevalier honoraire de l'ordre de Malte.

Tiers état.

5. BEAUPERREY (Pierre-Joseph-Antoine), laboureur et marchand de chevaux à La Chapelle-Montgenouil, près Gacé, bailliage d'Orbec.
6. BUSCHEY DES NOËS (Adrien-Georges), sieur des Noës, conseiller du roi et de Monsieur, au bailliage de Bernay.
7. BUZOT (François-Nicolas-Léonard), avocat à Evreux.
8. LEMARECHAL (Denis), négociant à Rugles.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE CAUX A CAUDEBEC.

Bailliages secondaires : ARQUES A DIEPPE, MONTIVILLIERS, CANY, NEUFCHATEL, LE HAVRE.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. EUDE (Pierre-Charles), curé d'Angerville-Lorcher.
2. PRADT (Dominique-Georges-Frédéric DUFOUR DE), vicaire général de Rouen et archidiacre du Grand Caux.
3. ROZÉ (Louis-François), curé d'Emalleville-en-Caux.

Noblesse.

4. CAIRON (Anne-Alexandre-Gabriel-Augustin, marquis DE), marquis d'Esmalleville, chevalier, seigneur de Panneville-en-Caux, demeurant à Rouen.
5. BOUVILLE (Louis-Jacques, GROSSIN DE), seigneur de Bouville-en-Caux, ci-devant conseiller au parlement de Rouen, demeurant ordinairement en son hôtel à Paris.
6. THIBOUTOT (Anne-Léon, marquis DE), maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, inspecteur du corps royal de l'artillerie.

Tiers état.

7. Begouen [Demeaux] (Jacques-François), écuyer, négociant au Havre.
8. Bourdon (Pierre-Jacques-Nicolas), procureur du roi au bailliage d'Arques séant à Dieppe.
9. Cherfils (Jean-Baptiste-Michel), procureur du roi au bailliage de Cany.
10. Fleurye (Jean-Baptiste), procureur du roi au bailliage de Montivilliers.
11. Lasnon (Jean-Georges), laboureur à Etoutteville près Motteville-en-Caux.
12. Simon (Pierre-Maximilien), laboureur et conseiller du roi élu en l'élection de Neufchâtel.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. Herbouville (Charles-Joseph-Fortuné, marquis d'), ancien mestre de camp des gendarmes de la garde du roi.

Bailliage de CHAUMONT-EN-VEXIN.

Bailliage secondaire : Magny.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Panat (Armand-Jean-Simon-Élizabeth de Brunet de Castelpers de), docteur en théologie, grand vicaire, archidiacre et official de Pontoise et du Vexin français.

Noblesse.

2. Lemoyne de Bellisle (Jean-Baptiste), chevalier, seigneur de Vernonet et autres lieux, conseiller du roi, chancelier garde des sceaux de feu S. A. S. Mgr le duc d'Orléans.

Tiers état.

3. Bordeaux (Jean-Nicolas), procureur du roi en l'élection de Chaumont.

4. AILLY (Michel-François D'), conseiller d'État.

2 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. SERANS (Charles-François DE CLÉRY, comte DE), chevalier, mousquetaire réformé de la première compagnie, seigneur de Montagny, Figicourt et autres lieux, au bailliage de Chaumont.

Tiers état.

2. SANTERRE (Nicolas-Philippe), avocat et notaire à Magny-en-Vexin.

XVIII. GÉNÉRALITÉ DE CAEN

BAILLIAGE DE CAEN.

Bailliages secondaires : BAYEUX, FALAISE, THORIGNY, VIRE.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LEFRANÇOIS (Joseph-Étienne-Benoît), curé de Mutrécy.
2. LEVEQUE (Pierre), curé de Tracy-Bocage.
3. LE TELLIER (François), curé de Bonnœuil.

Noblesse.

4. COIGNY (Marie-François-Henri DE FRANQUETOT, duc DE), pair de France, gouverneur de Cambrai, bailli et capitaine des chasses de la Varenne du Louvre, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, chef de division des troupes de la province de Normandie, gouverneur des ville et château de Caen, grand bailli d'épée au bailliage de Caen.
5. VASSY (Louis-Marie, comte DE), colonel de cavalerie, demeurant à Brecey.

6. WIMPFFEN (Félix-Louis, baron DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Bayeux.

Tiers état.

7. LAUNEY (Jean-Baptiste-Gabriel DE), avocat à Bayeux.
8. POULAIN DE BEAUCHÈNE (Jacques-Guillaume), cultivateur, ancien lieutenant de la grande louveterie de France, demeurant à Saint-Martin-l'Aiguillon.
9. LAMY l'aîné (Michel-Louis), négociant à Caen.
10. FLAUST (Pierre-Marie-Jean-Baptiste), lieutenant général du bailliage de Vire.
11. PAIN (Michel-Louis-François), conseiller au bailliage de Thorigny.
12. CUSSY (Gabriel DE), ancien directeur de la monnaie à Caen.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE COUTANCES.

Bailliages secondaires : SAINT-LO, AVRANCHES, CARENTAN, CÉRENCES, MORTAIN, SAINT-SAUVEUR-LENDELIN, VALOGNE, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, TINCHEBRAY.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LE LUBOIS (Jacques-François-Louis), curé de Fontenay, près Valognes.
2. BECHEREL (François), curé de Saint-Loup.
3. LE ROUVILLOIS (François-Germain), curé de Carantilly.
4. TALARU DE CHALMAZEL (Ange-François DE), abbé de Blanchelande, évêque de Coutances.

Noblesse.

5. ACHARD DE PERTHUS DE BONVOULOIR-LOYAUTÉ (Luc-René-Charles), seigneur du Désert, etc., ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, demeurant au château du Désert.

6. Beaudrap de Sotteville (Pierre-François), chevalier, seigneur de Sotteville, etc., ancien officier au corps royal de l'artillerie, demeurant au château de Sotteville.
7. Artur de la Villarmois (Jacques-René-Jean-Baptiste), chevalier, seigneur de la Villarmois, Launay, Champagne et autres lieux, demeurant à Avranches.
8. Juigné (Léon-Marguerite Le Clerc, baron de), comte de Courtomer, seigneur de Sainte-Mère-Église, maréchal de camp, demeurant à l'archevêché à Paris.

Tiers état.

9. Vieillard fils (Pierre-Jacques), avocat à Saint-Lô.
10. Perrée Duhamel (Jean-Pierre-Nicolas), négociant à Granville.
11. Le Sacher de la Palière (Denis-Gabriel), avocat au bailliage de Mortain.
12. Dumesnil-Desplanques (Jean-Thomas), maire de Carentan.
13. Besnard [Duchesne] (Guillaume), lieutenant particulier au bailliage de Valognes.
14. Ango (Louis-Hector-Amédée), bailli de robe longue de Saint-Sauveur-le-Vicomte.
15. Pouret [de Roquerie] (Louis), procureur du roi au bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin, séant à Périers et y demeurant.
16. Burdelot (Louis), vicomte et maire de la ville de Pontorson, y demeurant.

PAS DE SUPPLÉANTS.

XIX. GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON

BAILLIAGE D'ALENÇON.

Bailliage secondaire : Argentan, Domfront, Exmes, Verneuil.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Dufresne (Jacques), curé du Mesnil-Durand.
2. Leclerc (Guillaume-Gabriel), curé de La Cambe.

Noblesse.

3. Le Carpentier de Chailloué (Pierre-Louis), conseiller au parlement de Rouen.
4. Vrigny (René Vauquelin, marquis de), ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailli d'épée du bailliage d'Alençon.

Tiers état.

5. Belzais de Courmenil (Nicolas-Bernard-Joachim-Jean de), avocat en parlement et procureur du roi en l'élection d'Argentan.
6. Colombel du Bois au Lard (Portien), négociant à Laigle.
7. Goupil de Prefelne (Guillaume-François-Charles), ancien magistrat.
8. Le Bigot de Beauregard (Claude-Nicolas-Jacques), officier de la maison de la reine, maire de Domfront.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. Chambray (Jacques, vicomte de), capitaine de cavalerie, chevalier honoraire de l'Ordre de Malte, demeurant à la Bellière, près Argentan.

Bailliage de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Texier (Nicolas-Jean-René), chanoine de Chartres.

Noblesse.

2. Castellane (Boniface-Louis-André, comte de), colonel du régiment de chasseurs à cheval du Hainaut.

Tiers état.

3. PERIER (Marie-Gabriel-Louis-François), ancien notaire à Paris.
4. CLAYE (Remy), laboureur au Boulay-Thierry.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. ROBERGE (Jean-Baptiste-Prosper), curé de Mattanvilliers, près Brezolles.

Noblesse.

2. MALEISSYE (Antoine-Charles-Anne TARDIEU, marquis DE), maréchal de camp, seigneur de Fontaine-les-Ribour.

Tiers état.

3. CANUEL (Nicolas-Michel), maître de forges à Dampierre, près Châteauneuf.
4. VALLEUIL (Thomas-François TILLIONBOIS DE), avocat en parlement, demeurant à Brezolles.

BAILLIAGE DU PERCHE A BELLÊME.

Bailliage secondaire : MORTAGNE.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LE FRANÇOIS (Gabriel-Sébastien), curé du Mage.

Noblesse.

2. PUISAYE (Joseph-Geneviève de PUISAYE, comte DE), seigneur de Courtoulin, demeurant à Paris, rue des Juifs, au Marais.

Tiers état.

3. BAILLEUL (Antoine-Louis-Philibert), président en l'élection de Bellême.
4. *MARGONNE (François-Hippolyte), négociant à Nogent-le-Rotrou.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. MARIS (Esprit-Louis), curé de Saint-Mard de Réno.

Noblesse.

2. DUBUISSON DE BLAINVILLE (Nicolas-Charles), chevalier, seigneur de Blainville, Saint-Hilaire des Noyers et autres lieux, lieutenant-colonel d'infanterie.

Tiers état.

3. BOURDEAU (Etienne-Augustin), négociant à Nogent-le-Rotrou (*A siégé*).
4. THOUMIN (Jean-Baptiste-Bernard), avocat à Bellême.

DEUXIÈME SÉRIE

PAYS D'ÉTATS, PAYS CONQUIS
ET PAYS AYANT UNE ADMINISTRATION PARTICULIÈRE,
POUR LESQUELS IL N'ÉTAIT PAS DÉROGÉ
PAR LES RÈGLEMENTS PARTICULIERS
QUI LES CONCERNAIENT A LA FORME PRESCRITE
PAR LE RÈGLEMENT DU 24 JANVIER 1789

LANGUEDOC

(Règlement royal du 7 février 1789).

SÉNÉCHAUSSÉE D'ANNONAY.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *DODE (Jacques-Antoine), official, archiprêtre et curé de Saint-Péray.

Noblesse.

2. SATILLIEU (Charles-François-Antoine DUFAUR DE SAINT-SILVESTRE, marquis DE), capitaine du génie, seigneur de Mahun, Seray et autres places.

Tiers état.

3. BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine).
4. MONNERON (Charles-Claude-Ange), négociant à Annonay, ancien intendant de la Compagnie des Indes.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. SAINT-MARTIN (François-Jérôme RIFFARD DE), avocat en parlement, député de la communauté de Gilhoc (*A siégé*).

SÉNÉCHAUSSÉE DE BÉZIERS

Sénéchaussée principale sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GOUTTES (Jean-Louis), curé d'Argeliers.
2. MARTIN (Jean-Jacques), curé de Saint-Aphrodise de Béziers.

Noblesse.

3. *GAYON (Henri-Antoine, marquis DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Buisson et autres lieux.
4. GLEISES DE LABLANQUE (Joseph-Gabriel), chevalier, seigneur en partie de Béziers, de Corneilhan, Badones, Clairac et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, premier conseiller du conseil de Monsieur, frère du roi, juge-mage lieutenant-général-né en la sénéchaussée présidiale de Béziers.

Tiers état.

5. MERIGEAUX (Marc-Antoine-Thomas), avocat en parlement, citoyen de Pézenas.
6. REY (François-Xavier), avocat à Béziers.
7. ROCQUE (Jean-Joseph), négociant à Saint-Pons-de-Thomières.
8. SALES DE COSTEBELLE (François), avocat, « l'un des députés du lieu de Pegairolles ».

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. JESSÉ (Henri-Joseph, baron DE), capitaine au régiment de Royal-Picardie (*A siégé*).

SÉNÉCHAUSSÉE DE CARCASSONNE.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. PIERRE DE BERNIS (François DE), archevêque de Damas, coadjuteur de l'archevêque d'Albi.
2. SAMARY (Philippe), curé de Saint-Nazaire de Carcassonne.

Noblesse.

3. MONTCALM-GOZON (Louis-Pierre-Marie-Gilbert, comte DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis.
4. *BADENS (Gabriel-Marie, marquis D'UPAC DE), ancien officier au régiment d'infanterie du roi.

Tiers état.

5. RAMEL NOGARET (Dominique-Vincent), avocat du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Carcassonne, son procureur en la maréchaussée et juridiction prévôtale de ladite ville, son capitaine-viguier, juge royal de Montoulieu.
6. DUPRÉ (Joseph), négociant fabricant, demeurant à Carcassonne.
7. MORIN (François-Antoine), avocat en parlement, député de la communauté de Saint-Nazaire.
8. BENAZET (Clément-François), bourgeois de Saissac.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. ROCHEGUDE (Henri DE PASCHAL DE), capitaine des vaisseaux du roi, demeurant à Albi (*A siégé*).

SÉNÉCHAUSSÉE DE CASTELNAUDARY

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GUYON (Claude), curé de Baziège.

Noblesse.

2. VAUDREUIL (Louis-Philippe DE RIGAUD, marquis DE), seigneur d'Issel, lieutenant général des armées navales, grand-croix de Saint-Louis, inspecteur général des classes maritimes du royaume.

Tiers état.

3. MARTIN DAUCH (Joseph), licencié en droit, demeurant à Castelnaudary.
4. GUILHERMY (Jean-François-César DE), lieutenant général criminel et procureur du roi au présidial de Castelnaudary.

1 SUPPLÉANT.

Clergé.

1. ROCHES (François-Raymond), curé de Montgaillard.

SÉNÉCHAUSSÉE DE CASTRES

Sénéchaussée principale sans secondaire.

Clergé.

1. *ROYÈRE (Jean-Marc DE), évêque de Castres.

Noblesse.

2. TOULOUSE LAUTREC (Pierre-Joseph, comte DE), maréchal de camp, commandant de l'ordre de Saint-Lazare.

Tiers état.

3. PEZOUS (Jean-Pierre), avocat en parlement à Albi.

4. RICARD (Jean-Pierre), conseiller doyen en la sénéchaussée de Castres.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. CAVAILHÉS (Jean-Raymond), avocat demeurant à Saint-Pierre de Trévisy (*A siégé*).

SÉNÉCHAUSSÉE DE LIMOUX.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CAUNEILLE (Pierre-Dominique), curé de Belvis au diocèse d'Alet.

Noblesse.

2. LUILLIER-ROUVENAC (Adrien, baron DE), ancien lieutenant du régiment de Septimanie-dragons, seigneur de Rouvenac, y demeurant.

Tiers état.

3. BONNET (Pierre-François-Dominique), avocat à Limoux.
4. LA RADE (Etienne), syndic du diocèse d'Alet.

2 SUPPLÉANTS

Clergé.

1. TAVERNE (.....), curé de Lavelanet.

Noblesse.

2. FOZIÈRES-GLEON (Jean-Hercule-Joseph-François-Xavier DE LATREILLE, comte DE), demeurant à Narbonne.

SÉNÉCHAUSSÉE DE MENDE

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *BRUN (Guillaume), curé de Saint-Chély-d'Apcher.

Noblesse.

2. *APCHIER (Jean-Joseph DE CHATEAUNEUF-RANDON, marquis D'), mestre de camp de cavalerie, demeurant au château de Besque.

Tiers état.

3. RIVIÈRE (Joseph-François), lieutenant général au bailliage de Gévaudan, séance de Marvejols.
4. CHARRIER (Marc-Antoine), avocat et notaire à Nasbinals.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BRUGES (Michel-Ange-Benoît DE), prévôt de la cathédrale de Mende et vicaire général du diocèse (*A siégé*).

Noblesse.

2. CHATEAUNEUF DE RANDON DU TOURNEL (Alexandre-Paul GUÉRIN, marquis DE), ancien capitaine de dragons (*A siégé*).

Tiers état.

3. SEVENE (Jean-Raymond), avocat à Marvejols.
4. BONNEL DE LA BRAGERESSE fils (François-Xavier), docteur en médecine, demeurant à Mende.

SÉNÉCHAUSSÉE DE MONTPELLIER

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MALIDE (Joseph-Francois DE), évêque de Montpellier.

Noblesse.

2. SAINT-MAURICE (Charles-Marie DE BARBEYRAC, marquis DE), chevalier, seigneur de Saint-Annès, le Ranc, et autres lieux.

Tiers état.

3. VERNY (Thomas), citoyen de Clermont-Lodève, avocat au parlement de Toulouse, membre de l'Académie des Jeux floraux.
4. JAC (Jacques-Hippolyte), avocat à Quissac.

5 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. DELMAS (Louis), curé de Villevieille.

Noblesse.

2. CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis DE), chevalier, conseiller à la Cour des aides de Montpellier.
3. CADOLLE (Charles-Joseph, comte DE), chevalier, marquis de Durfort, coseigneur en paréage avec le roi de la ville de Lunel.

Tiers état

4. ALLUT (Antoine), fils aîné, bourgeois, demeurant à Montpellier.
5. CAMBON fils (Pierre-Joseph), négociant à Montpellier.

SÉNÉCHAUSSÉE DE NIMES

Sénéchaussée principale sans seeondaire.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BÉTHISY DE MÉZIÈRES (Henri-Benoît-Jules DE), évêque d'Uzès.
2. CORTOIS DE BALORE (Pierre-Marie-Madeleine), évêque de Nîmes.
3. BENOIT (Antoine), curé de la Ville-Saint-Esprit.
4. BONNET (Nicolas-Joseph), curé de Villefort.

Noblesse.

5. FOURNÈS (Jules-Marie-Henri DE FARET, comte DE FARET, marquis DE), colonel du régiment de Royal-Champagne-cavalerie, seigneur de Saint-Privat et Saint-Jean-de-Marvejols, coseigneur de la ville de Bourg-Saint-Andéol et autres lieux, grand sénéchal d'épée de Beaucaire et Nîmes.
6. LA LINIÈRE (Antoine-François DE GUICHARD, comte DE), chevalier, seigneur de Saint-André-de-Majencoules et autres lieux au diocèse d'Alais, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp.
7. MARGUERITTES (Jean-Antoine TEISSIER, baron DE), chevalier, seigneur de Roquecourbe, Coulloures et autres lieux, premier consul, maire de Nîmes.
8. AIGALLIERS (Gabriel-François DE BRUEYS, baron D'), chevalier, ancien major du régiment d'Angoumois, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

9. RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE (Jean-Paul), bourgeois, député de la ville de Nîmes.
10. VOULLAND (Jean-Henri), avocat, député de la ville d'Uzès.
11. SOUSTELLE (Joseph-François-Mathieu), avocat, député de la ville d'Alais.
12. RICARD (Louis-Étienne), lieutenant principal en la sénéchaussée de Nîmes.

13. CHAMBON [DE LA TOUR] (Jean-Michel), avocat et maire d'Uzès.
14. QUATREFAGES DE LAROQUETE (Henri), ancien négociant, député de la ville du Vigan.
15. MEYNIER DE SALINELLES (Étienne-David), demeurant à Nîmes.
16. VALERIAN-DUCLAU (Antoine), maire, député du Pont-Saint-Esprit.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DE PUY-EN-VELAY.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. PRIVAT (Caprais), prieur-curé de Craponne.

Noblesse.

2. LA TOUR-MAUBOURG (Marie-Charles-César DE FAY, marquis DE), colonel du régiment de Soissonnais.

Tiers état.

3. RICHOND (François-Benoît-Régis), avocat en parlement.
4. BONET DE TREICHES (Antoine-Joseph), seigneur de Treiches, Bonneville et autres lieux, lieutenant général, juge-mage en la sénéchaussée et siège présidial de la ville du Puy.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. GALARD DE TERRAUBE (Marie-Joseph DE), évêque et seigneur du Puy-en-Velay.

Noblesse.

2. CHARBONNEL DE JUSSAC (Michel-Benoît, comte DE), capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis.

SÉNÉCHAUSSÉE DE TOULOUSE.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. FONTANGES (François DE), archevêque de Toulouse.
2. CHABANETTES (Louis-Étienne-Marie), curé de Saint-Michel de Toulouse.
3. GAUSSERAND (Jean-Joachim), curé de Rivière.
4. POUS (Paul-Augustin), curé de Mazamet, au diocèse de Lavaur.

Noblesse.

5. PANAT (Dominique-François DE BRUNET DE CASTELS-PERS, marquis DE).
6. INNOCENS DE MAURENS (Jean DES), seigneur baron de Maurens, président à mortier au parlement de Toulouse.
7. AVESSENS DE SAINT-ROME (Jean-Paul-Marie, marquis D').
8. ESCOULOUBRE (Louis-Gaston-François DE MONSTROU-SAUTON, marquis D'), ancien colonel du régiment de Bresse-infanterie.

Tiers état.

9. RABY DE SAINT-MÉDARD (Jean-Arnaud-Pascal), demeurant à Castel-Sarrazin.
10. DEVOISINS (Pierre), avocat, demeurant à Lavaur.
11. *MONSSINAT aîné (Jean-Jacques), avocat en parlement à Toulouse, député de la communauté de Noé.
12. CAMPMAS (Jean-François), docteur en médecine à Monestier, diocèse d'Albi.
13. FOS DE LABORDE (Jean-Antoine-Édouard), médecin du roi et des hôpitaux militaires de Saint-Domingue, premier consul, maire de Gaillac.
14. LARTIGUE (André DE), lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Toulouse.
15. ROUSSILLOU (Pierre), négociant à Toulouse.

16. VIGUIER (Jean-Baptiste), avocat au parlement de Toulouse, membre de la municipalité.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. LAPARRE (Pierre), curé de Dieupentale et de Bessens.

Noblesse.

2. PALAMINY (Dominique-Louis DE ROUANY EMARD DE), ancien capitaine au régiment Dauphin-dragons, lieutenant des maréchaux de France au département de Rieux.

Tiers état.

3. HEBRARD (Dominique), avocat en parlement, député de la paroisse de Grisolles, demeurant à Toulouse (*A siégé*).
4. MARCHAND (F.), négociant, ancien prieur de la Bourse et administrateur actuel de la ville de Toulouse.

SÉNÉCHAUSSÉE DE VILLENEUVE-DE-BERG

Sénéchaussée principale sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CHOUVET (Jean-Mathieu), curé de Chomérac.
2. PAMPELONE (1) (l'abbé Antoine-Jacques GUYON DE GEIS DE), archidiacre de l'église de Viviers.

Noblesse.

3. VOGÜÉ (Cérice-François-Melchior DE VOGÜÉ, comte DE), chevalier, marquis d'Aubenas, etc., maréchal de camp, gouverneur de Montmédy.

(1) Ce nom est la reproduction exacte de la signature de ce député en 1789. (Cf. Notre *Recueil, op. cit.*, t. II, p. 262). Le suppléant de la noblesse rapporté ci-après signait différemment. (Cf. Même *Recueil*, t. II, p. 442).

4. ANTRAIGUES (Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre DE LAUNAY, chevalier, comte D'), ancien capitaine de cavalerie.

Tiers état.

5. ESPIC (Jean-André), avocat en parlement, député de la paroisse de Saint-Sernin.
6. MADIER DE MONTJAU (Noël-Joseph), avocat au parlement de Toulouse, premier consul, maire et député de la ville de Bourg-Saint-Andéol.
7. DUBOIS-MAURIN (Pierre), doyen des conseillers de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, député de la paroisse de Joyac.
8. DEFRANCE (Pierre-Simon), avocat en parlement, demeurant à Privas.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé (1).

Noblesse.

1. JOVYAC (Jean-Antoine D'HILAIRE DE TOULON, DE SAINT-JAILLE, chevalier, marquis DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis.
2. PAMPELLONNE (Jacques-Joseph DÉGUION DÉGEIS, baron DE), chevalier, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

3. VACHER (Jean-Baptiste-Denis), conseiller en la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, député de la paroisse de Berzême.
4. BARON DE MONTFOY (Gérard), bourgeois, député de la ville de Privas.

(1) La Font de Savines (Charles), évêque et comte de Viviers, avait été élu premier député titulaire du clergé; il refusa, et fut remplacé par l'abbé de Pampelone.

ROUSSILLON

(Règlement royal du 19 février 1789.)

VIGUERIE DE ROUSSILLON ET DE VALESPIR A PERPIGNAN.

Vigueries secondaires : CONFLANS, CERDAGNE.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ESPONCHÉS (Antoine-Félix DE LEYRIS D'), évêque de Perpignan.
2. LA BOISSIÈRE (François-Antoine DE), chanoine de la cathédrale et vicaire général du diocèse de Perpignan.

Noblesse.

3. COMA SERRA (Michel DE), citoyen noble de la ville de Perpignan.
4. BANYULS DE MONTFERRÉ (Raymond-Antoine DE), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie.

Tiers état.

5. TERRATS (Joseph-François-Simon), conseiller du roi, juge en chef au siège royal de la viguerie de Roussillon et Val-d'Espir, remplissant en ce siège les fonctions de lieutenant de M. le gouverneur et capitaine général de la province de Roussillon.
6. TIXEDOR (Hyacinthe-Xavier), juge de la viguerie de Conflans et Capsir.
7. ROCA (Julien), marchand, demeurant à Prades.
8. GRAFFAN (Joseph-Sauveur-Jacques), licencié en droit, député de la ville de Thuir.

1 SUPPLÉANT (1).

Clergé.

1. MONTFERRÉ (Jean-Baptiste DE), chanoine de la cathédrale de Perpignan.

BOURGOGNE

(Règlement royal du 7 février 1789.)

BAILLIAGE DE DIJON.

Bailliages secondaires : BEAUNE, AUXONNE, NUITS, SAINT-JEAN-DE-LOSNE.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. MONSTIERS DE MERINVILLE (René DES), évêque de Dijon.
2. MERCERET (Claude-René), curé de Fontaine-lès-Dijon.

Noblesse.

3. LEMULIER DE BRESSEY (Jean), conseiller honoraire au parlement de Dijon, seigneur de Bressey.
4. LEVIS-MIREPOIX (Marc-Antoine, comte DE), chevalier, baron de Lugny-en-Charollois, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris.

Tiers état.

5. VOLFIUS (Alexandre-Eugène), avocat au parlement de Dijon.
6. ARNOULT (Charles-André-Remy), avocat au parlement et au conseil des États de Bourgogne.

(1) Le Tiers état avait élu deux députés titulaires qui, tous deux, refusèrent la députation : 1° Siau (François), négociant à Perpignan, fut remplacé par Roca; 2° Moynier (Jean-Baptiste) marchand et consul de la ville d'Ille-en-Roussillon, fut remplacé par Graffan.

7. HERNOUX (Charles), négociant à Saint-Jean-de-Losne.
8. GANTHERET (Claude), cultivateur à Bourguignon, bailliage de Beaune.

4 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. MANDELOT (Henri-Camille-Sophie DE BATAILLE, comte DE), chevalier, premier chef d'escadron au régiment d'Artois-dragons, seigneur de Mandelot.
2. COURTIVRON (Antoine-Nicolas-Philippe-Tanneguy-Gaspard, LE COMPASSEUR-CRÉQUI-MONTFORT, marquis DE), seigneur du marquisat de Courtivron et de la terre d'Avot.

Tiers état (1).

3. DURANDE fils (Claude-Auguste), médecin à Dijon.
4. GILLOTE (Jean-François-Paul), procureur au parlement de Bourgogne.

BAILLIAGE D'AUTUN.

Bailliages secondaires : MONTCENIS, SEMUR-EN-BRIONNOIS, BOURBON-LANCY.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. TALLEYRAND-PÉRIGORD (Charles-Maurice DE), évêque d'Autun, président-né et perpétuel des États de Bourgogne.

Noblesse.

2. DIGOINE DU PALAIS (Ferdinand-Alphonse-Honoré, marquis DE), chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et de N.-D. du Mont Carmel, alcade de la noblesse de Bourgogne, seigneur de Mailly.

(1) Navier (Claude-Bernard), avocat à Dijon, élu député suppléant, refusa la suppléance.

Tiers état.

3. REPOUX (Jean-Marie), avocat en parlement à Autun.
4. VERCHÈRE DE REFFYE (Hugues-François), avocat à Marcigny-sur-Loire.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. FONTENAY (Anne-Paul DE), seigneur de Sommant, demeurant à Autun.

BAILLIAGE DE CHALON-SUR-SAONE

Bailliage principal sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GENETET (Philibert), curé d'Etrigny.
2. OUDOT (François), curé de Savigny-en-Revermont.

Noblesse.

3. *BERNARD DE SASSENAY (Claude-Henri-Etienne), marquis de Sassenay.
4. BURIGNOT DE VARENNE (Jacques-Philibert), écuyer.

Tiers état.

5. PETIOT (Jean-Joseph), procureur du roi au bailliage de Chalon-sur-Saône.
6. PACCARD (Antoine-Marie), avocat à Chalon-sur-Saône.
7. *SANCY père (Jean-Baptiste), avocat à Chalon-sur-Saône.
8. BERNIGAUD DE GRANGE (Jean-Louis), écuyer, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Chalon-sur-Saône.

3 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. RULLY (Patrice-Gabriel-Bernard DE MONTESSUS, comte DE), mestre de camp commandant le régiment du Maine-infanterie, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (*A siégé*).

Tiers état.

2. SANCY fils (Charles), lieutenant particulier au bailliage de Chalon-sur-Saône (*A siégé*).
3. MATHIAS (Jacques), avocat en parlement, premier échevin.

BAILLIAGE DE SEMUR-EN-AUXOIS

Bailliages secondaires : AVALLON, ARNAY-LE-DUC, SAULIEU.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BOULLIOTTE (Guy), curé d'Arnay-le-Duc.

Noblesse.

2. ARGENTEUIL (Edme LE BASCLE, marquis D'), chevalier, seigneur de Corcelles, y demeurant, maréchal de camp.

Tiers état.

3. GUIOT (Antoine), avocat et adjoint, demeurant à Arnay-le-Duc.
4. GUIOT (Florent), avocat et adjoint du procureur du roi, syndic, demeurant à Semur.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. BOIS D'AIZY (Charles-Esprit, baron DU), chevalier, capitaine en second au régiment Royal-Etranger-cavalerie.

BAILLIAGE DE LA MONTAGNE A CHATILLON-SUR-SEINE.

Bailliage principal sans secondaire.

Clergé.

1. COUTURIER (Jacob), bachelier en droit civil et canonique. curé de Salives.

Noblesse.

2. CHATENAY LANTY (Erard-Louis-Guy, comte DE), chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de dragons, seigneur d'Ess rois.

Tiers état.

3. FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoît), avocat, notaire royal et prevôt royal, à Aignay-le-Duc.
4. BENOIST (Pierre), avocat et notaire royal à Frolois.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE CHAROLLES.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. POCHERON (Sébastien), curé du Champvent.

Noblesse.

2. LA COSTE [DE MESSELIÈRE] (Benjamin-Éléonor-Louis FROTIER, marquis DE), colonel de cavalerie, ministre plénipotentiaire auprès du prince Palatin, duc régnant des Deux-Ponts.

Tiers état.

3. GEOFFROY (Jean-Baptiste), avocat à la Cour, demeurant à Lyon, et actuellement au Dravers, paroisse de Champvent.
4. FRICAUD (Claude), avocat, subdélégué de l'intendant de Bourgogne, à Charolles.

2 SUPPLÉANTS (1).

Noblesse.

1. MAYNEAUD BIZEFRANC DE LAVEAUX (Étienne), chef d'escadron de dragons.

(1) Baudinot (Adrien), licencié en théologie, curé de Paray-le-Monial, avait été élu député titulaire; il refusa et fut remplacé par Pocheron.

Tiers état.

2. BAUDINOT (Claude-François), avocat en parlement, bailli de la ville de Paray-le-Monial.

BAILLIAGE DE MACON

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. DUCRET (Jean), bachelier de Sorbonne, curé de Saint-André de Tournus.

Noblesse.

2. LA BAUME, comte DE MONTREVEL (Florent-Alexandre-Melchior), comte du Saint-Empire, baron de Lugny et comte de Cruzilles, maréchal de camp.

Tiers état.

3. LA MÉTHÉRIE [-SORBIER] (Antoine DE), avocat en parlement, demeurant au bourg de la Clayette.
4. MERLE (André-Marie), maire de Mâcon.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. DESBOIS (Pierre-Antoine-Salomon), grand bailli d'épée du Mâconnois, capitaine du château de Mâcon, seigneur de Choiseau et autres places.

BAILLIAGE D'AUXERRE.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CHAMPION DE CICÉ (Jean-Baptiste-Marie), évêque d'Auxerre.

Noblesse.

2. MONCORPS DUCHESNOY (Jean-Baptiste-Lazare-René DE), chevalier, seigneur de Levis, Lachemoux et autres places, chevalier de Saint-Louis, écuyer de Mgr. le prince de Conti.

Tiers état.

3. MARIE DE LA FORGE (Anne-Etienne), conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre.
4. PAULTRE DES EPINETTES (Louis), bourgeois, demeurant à Saint-Sauveur.

7 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. ROBIEN (Adrien DE), doyen de la cathédrale d'Auxerre.
2. JULLIARD (Charles), trésorier curé archiprêtre de Toucy.

Noblesse.

3. ARCY (Alexandre-Jean-Baptiste-Aimé-Gabriel DE CULLON, comte D'), baron de Digoine, seigneur de Lende, Saint-Fald et autres lieux, lieutenant-colonel d'infanterie, capitaine-exempt des Suisses de la garde ordinaire de Monsieur, frère du roi.
4. LE CARUYER DE BEAUVAIS (Nicolas), chevalier, seigneur de Beauvais, Lainsecq et Basson, chevalier de Saint-Louis, ancien chef de brigade du régiment de Metz du corps royal de l'artillerie.

Tiers état.

5. MAUJOT (Jean-Baptiste-François), avocat en parlement et premier échevin à Vermenton.
6. REMOND (Pierre-Antoine), procureur du roi au bailliage d'Auxerre.
7. RAMEAU DE MONBENOIST (Jean-Baptiste-François), avocat en parlement, subdélégué de l'intendant demeurant à Cosne.

BAILLIAGE DE BAR-SUR-SEINE.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BLUGET (Nicolas), écuyer, docteur en Sorbonne, prêtre-curé des trois bourgs des Riceys.

Noblesse.

2. CRUSSOL [D'UZÈS] (Emmanuel-Henri-Charles, baron DE), maréchal de camp, chevalier, de Saint-Louis, de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, gouverneur châtelain de la grosse tour de Laon, grand bailli d'épée au bailliage et siège royal de la ville et comté de Bar-sur-Seine.

Tiers état.

3. BOUCHOTTE (Pierre-Paul-Alexandre), procureur du roi sur le fait des aides, tailles et autres impôts du comté de Bar-sur-Seine.
4. PARISOT (Jean-Nicolas-Jacques), avocat en parlement, demeurant à Ricey-Haute-Rive.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. LE BON (Louis), curé de Polisot.

Noblesse.

2. COËTLOSQUET (Jean-Yves-François DE COËTLOSQUET, vicomte DE), ancien colonel en second du régiment Dauphin-infanterie, seigneur de Balnot-le-Châtel.

BAILLIAGE DE BOURG-EN-BRESSE

Bailliage principal sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GUEIDAN (Charles-Pierre-Gaspard), curé de Saint-Trivier-en-Bresse.
2. BOTTEX (Jean-Baptiste), curé de Neuville-sur-Ain.

Noblesse.

3. *LA BÉVIÉRE (Claude-Jean-Baptiste DE GARRON DE), seigneur de Longes, La Chassagne et Brosses, syndic général de la noblesse, chevalier de Saint-Louis.
4. CARDON DE SANDRANS (Joseph DE FOLCH, baron DE), demeurant à Châtillon-les-Dombes.

Tiers état.

5. POPULUS père (Marie-Etienne), avocat en parlement à Bourg.
6. BOUVEIRON (Jean-François), bourgeois, demeurant à Treffort.
7. GAUTHIER DES ORCIÈRES (Antoine-François), avocat à Bourg.
8. PICQUET (Denis-Ferdinand), avocat du roi au bailliage et siège présidial de Bourg.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. PHILIBERT (Jean-Baptiste), curé de Saint-Jean-sur-Reyssouze (1).

(1) Philibert est indiqué comme suppléant dans diverses *listes de députés*. Son nom ne figure pas à ce titre aux procès-verbaux de Bourg; il y a lieu en conséquence de faire des réserves.

Noblesse.

2. FAUCIGNY DE LUCINGE (Louis-Charles-Amédée, comte DE), né comte et marquis de Colligni, baron de Beaupont, seigneur desdits lieux et de Cuise-la-Motte, Lucinge, chevalier des ordres royaux de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Savoie, major en second au régiment royal de Roussillon-infanterie (*A siégé*).

Tiers état.

3. BUGET (Pierre-Anloine), procureur, demeurant à Bourg-en-Bresse.
4. CERISIER (Antoine-Marie), avocat en parlement, demeurant à Châtillon-les-Dombes.

BAILLIAGE DE BUGEY ET VALROMEY A BELLEY

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. FAVRE (Aimé), curé de Hotonnes, docteur en Sorbonne.

Noblesse.

2. CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (Jacques DE), marquis de La Bathie, etc., colonel attaché au régiment des chasseurs de Champagne.

Tiers état.

3. BRILLAT SAVARIN (Jean-Anthelme), député du village de Vieux, avocat en parlement, demeurant à Belley.
4. LILIA DE CROSE (Joseph-Bernard DE), avocat en parlement, demeurant à Montréal, près Nantua.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE GEX

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ROUPH DE VARICOURT (Pierre-Marin), official et curé de Gex, chanoine de l'église cathédrale d'Annecy, doyen d'Aubonne, official du diocèse de Genève à la partie de France.

Noblesse.

2. PREZ DE CRASSIER (Jean-Étienne-Philibert DE), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel et grand bailli d'épée du Charollais.

Tiers état.

3. GIROT [DE THOIRY] (Jean-Pierre), avocat en parlement, demeurant à Thoiry.
4. GIROT [DE CHEVRY] (Jean-Pierre), bourgeois, demeurant à Chevry.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DE TRÉVOUX.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LOUSMEAU-DUPONT (Aimé), curé de Saint-Didier de Vallins.

Noblesse.

2. VINCENT DE PANETTE (Jean-François DE) chevalier, seigneur de Panette et autres lieux, demeurant à Trévoux, syndic de la noblesse.

Tiers état.

3. ARRIVEUR (Jean-Marie), commissaire enquêteur de la ville de Lyon « possédant fonds en la paroisse de Genouilleux et député d'icelle. »
4. JOURDAN (Marin), doyen des avocats de la sénéchaussée de Dombes, député de la ville de Trévoux.

1 SUPPLÉANT.

Noblesse.

1. VALLIN (Laurent-Marguerite DE VALLIN, comte DE), seigneur de Saint-Didier, Challes, Barbarelles et autres lieux.

MARCHES COMMUNES

(Règlement royal du 19 février 1789.)

PAYS DES MARCHES COMMUNES FRANCHES DE POITOU ET DE BRETAGNE ASSEMBLÉ A MONTAIGU.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. RICHARD [DE LA VERGNE] (Pierre), prêtre, docteur en droit, avocat en parlement de Paris, recteur de la Trinité de Clisson.

Noblesse.

2. JUIGNÉ (Jacques-Gabriel-Louis LE CLERC, chevalier, marquis DE), marquis de Montaigu, lieutenant général des armées du roi, ci-devant son ministre plénipotentiaire en Russie, gouverneur des ville et citadelle d'Arras, syndic général des Marches communes.

Tiers état.

3. FRANCHETEAU DE LA GLAUSTIÈRE (Jacques-Alexis), avocat en en parlement, député de la paroisse du Bourg-Saint-Léger.

4. AUVYNET (Charles-Joseph), sénéchal de Montaigu.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BUOR (Augustin-Hyacinthe DE), prieur-curé de Saint-Étienne-de-Corcoué.

Noblesse.

2. MONTY DE LA RIVIÈRE (Claude DE), propriétaire du lieu noble du Douet, en la paroisse de Gétigné.

Tiers état (1).

3. TARDIVEAU [DE LA BONNELIÈRE] (François), propriétaire, demeurant à Boisgrassin, paroisse de la Trinité de Machecoul.

FRANCHE-COMTÉ

(Règlement royal du 19 février 1789.)

BAILLIAGE D'AMONT A VESOUL

Bailliages secondaires : BAUME-LES-DAMES, GRAY.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. CLERGET (Pierre-François), curé d'Onans.
2. LOMPRÉ (Claude-Bénigne), chanoine, administrateur de la cure de Champlitte.
3. ROUSSELOT (Claude-Germain), curé de Thiénans.

Noblesse.

4. *TOULONGEON (Jean-René-Hippolyte, marquis DE), maréchal de camp, commandant une brigade de cavalerie dans la division de Languedoc et de Roussillon.

(1) Richard (Louis), sieur de la Vergne, docteur en médecine, trésorier des Marches communes, député de la paroisse de Boussay, avait été élu député titulaire; il refusa la députation.

5. ESCLANS (Charles-Marie-Pierre-Félix MASSON D'), chevalier de Malte, capitaine de dragons.
6. BUREAUX DE PUSY (Jean-Xavier), capitaine au corps royal du génie.

Tiers état.

7. RAZE (Claude-François ROUX DE), lieutenant général du bailliage d'Amont, à Vesoul.
8. GOURDAN (Claude-Christophe), assesseur criminel au bailliage de Gray.
9. COCHARD (Claude-Alexis), avocat en parlement à Vesoul.
10. MUGUET DE NANTHOU (Hyacinthe-François-Félix), lieutenant général au bailliage de Gray.
11. DURGET (Pierre-Antoine), avocat à Vesoul.
12. PERNEL (Antoine-François), notaire à Moffans.

9 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. NOIROT (Dom Jérôme), bénédictin de l'abbaye de Luxeuil.

Noblesse.

2. MERCEY (Philibert-Ignace-Remy-Boniface-Gabriel RACLET, baron DE). (*A siégé.*)
3. BAUFFREMONT (Charles-Roger, prince DE), prince de Lestenel et du Saint-Empire, chevalier de la Toison d'Or, maréchal de camp, grand bailli d'Aval, chevalier d'honneur au parlement de Besançon, seigneur de Scey-sur-Saône.
4. VEZET (Joseph-Luc-Jean-Baptiste-Hippolyte, comte DE MARÉCHAL DE), seigneur de Vezet, les Baties, Vaux et autres lieux, président à mortier au parlement de Besançon.
5. MOUSTIER (Charles, marquis DE), maréchal de camp, seigneur de Cubry, Bournel, Chassey et autres lieux.
6. ISELIN DE LANANS (Théodule-François MELÈBRE, baron D'), seigneur de Lanans, Roulans, baronnie de Montby, Viloret, Montavergnage et leurs dépendances.
7. TALBERT DE NANCRAY (Denis-Claude-Joseph), président à mortier au parlement de Besançon, seigneur du fief de Quenache.

Tiers état.

8. PERREÇIOT (Joseph-Bonaventure), conseiller au bureau des finances, demeurant à Beaune.
9. BRESSAND (Pierre-François), avocat en parlement, demeurant à Besançon.

BAILLIAGE D'AVAL A LONS-LE-SAUNIER.

Bailliages secondaires : ARBOIS, ORGELET, POLIGNY, PONTARLIER, SAINT-CLAUDE, SALINS.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *BRUET (Ignace-François-Xavier), curé d'Arbois.
2. BURNEQUEZ (Jacques-Joseph), curé de Mouthe.

Noblesse.

3. *LEZAY-MARNESIA (Claude-François-Adrien, marquis DE), chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie.
4. TOULONGEON (François-Emmanuel, vicomte DE), seigneur de Beaulieu, colonel du régiment des chasseurs de Bretagne, ci-devant des Cévennes, en garnison à Colmar.

Tiers état.

5. VERNIER (Théodore), avocat en parlement, à Lons-le-Saulnier.
6. BABEY (Pierre-Marie-Athanase), avocat du roi à Orgelet.
7. BIDAULT (Remi-Hippolyte), lieutenant criminel à Poligny.
8. CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric), avocat à Saint-Claude.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. ROYER (Jean-Baptiste), curé de Chavannes. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. MAILLY (Alexandre-Antoine-Marie-Gabriel-Joseph-François DE), marquis de CHATEAURENAUD, seigneur de Quintigny. (*A siégé.*)

Tiers état.

3. POURTIER DE LARNAUD (Jacques), seigneur de Larnaud.

BAILLIAGE DE BESANÇON.

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *MILLOT (Pierre-Philippe), chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon.

Noblesse.

2. GROSBOIS (Claude-Irénée-Marie-Nicolas DE PERRENEY DE), chevalier, conseiller du roi, premier président du parlement de Besançon, conseiller honoraire du parlement de Paris, seigneur de Charette, etc.

Tiers état.

3. *BLANC (Jean-Denis-Ferréol), avocat en parlement, à Besançon.

4. LAPOULE (Jean-Denis-Louis), avocat en parlement, à Besançon.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. DEMANDRE (Jean-Baptiste), curé de Saint-Pierre de Besançon. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. LALLEMAND (Hippolyte-François-Philippe, comte DE), ancien capitaine au régiment de Flandre-infanterie.

Tiers état.

3. MARTIN (François), avocat en parlement. (*A siégé.*)

BAILLIAGE DE DOLE OU DU MILIEU

Bailliages secondaires : ORNANS, QUINGEY.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GUILLOZ (Pierre-François), curé d'Orchamps-en-Vennes.

Noblesse.

2. DORTAN (Charles-François-Marie-Joseph, comte DE), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de la Reine-cavalerie.

Tiers état.

3. GRENOT (Antoine), avocat en parlement à Gendray.
4. REGNAULD D'EPERCY (Pierre-Ignace), procureur du roi au bailliage de Dôle.

PAS DE SUPPLÉANTS.

PRINCIPAUTÉ D'ORANGE

(Règlement royal du 19 février 1789.)

VIGUERIE D'ORANGE ET JUSTICE ROYALE DE COURTHEZON ASSEMBLÉES A ORANGE.

Ressort sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *TILLET (Guillaume-Louis DU), évêque d'Orange.

Noblesse.

2. CAUSANS (Jacques DE VINCENS DE MAULÉON, marquis DE), colonel du régiment de Conti-infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Jonquières.

Tiers état.

3. BOUVIER (Godefroy-Gédéon-Antoine DE), avocat en parlement, procureur du roi en la justice royale de la ville et principauté d'Orange, et professeur en droit à l'Université.
4. DUMAS (Jean-Baptiste-Pierre), avocat en parlement.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. POULLE (l'abbé Louis DE), syndic du diocèse d'Orange, prévôt du chapitre de la cathédrale d'Orange. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. CONCEYL (Louis, marquis DE), ancien lieutenant avec brevet de colonel aux gardes-françaises, « gentilhomme d'Avignon ».

Tiers état.

3. BESSON (Claude), avocat en parlement, demeurant à Orange.
4. FALQUE (Alexandre), demeurant à Jonquières.

FLANDRES

(Règlement royal du 19 février 1789.)

GOUVERNANCE DE LILLE.

[FLANDRE WALLONNE.]

Ressort sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *SALM-SALM (Guillaume-Florentin DE), prince du Saint-Empire, évêque de Tournay.
2. *DUPONT (Martin-François), curé de Tourcoing.

Noblesse.

3. LANNOY (Charles-François, comte DE), seigneur de Wattignies, maréchal de camp.
4. *NOYELLES (Louis-Séraphin DU CHAMBGE, baron DE), seigneur des Allœux.

Tiers état.

5. CHOMBART (Pierre-Joseph-Marie), propriétaire à Herlies.
6. *WARTEL (Jean-Baptiste), avocat à Lille.
7. LEPOUTRE (Pierre-François), fermier à Lincelles.
8. SCHEPPERS (Louis-Joseph LECLERCQ), négociant, juge à la chambre consulaire de Lille.

9 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. GOSSE (Pierre-Guillaume-Joseph), curé chanoine de Comines.
2. NOLF (Louis-Joseph), curé de Saint-Pierre de Lille. (*A siégé.*)
3. CARONDELET (François-Louis, baron DE), prévôt de l'église collégiale de Seclin. (*A siégé.*)

Noblesse.

4. ELBHECQ (Pierre-Joseph DU CHAMBGE, baron D'), maréchal de camp. (*A siégé.*)
5. HESPEL D'HOCRON (Clément-Henri-François D'), écuyer, seigneur de Coisnes.

Tiers état.

6. POUTRAIN (Louis-Alexandre), fermier et bailli à Mérignies. (*A siégé.*)
7. COUVREUX (Charles-Guy-Joseph), avocat en parlement.
8. FLORIN (Constantin), manufacturier à Roubaix.
9. CUVELIER-BRAME (Guillaume-Simon-Albert), manufacturier d'étoffes de soie à Lille.

GOUVERNANCE DE DOUAI.

[FLANDRE WALLONNE.]

Ressort sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BREUVART (Jean-Léonard), curé de Saint-Pierre de Douai.

Noblesse.

2. AOUST (Eustache-Jean-Marie, marquis D'), baron de Cuincy et autres lieux.

Tiers état.

3. *SIMON DE MAIBELLE (Pierre-Joseph), docteur et professeur primaire en droit, premier député de la ville de Douai.
4. MERLIN (Philippe-Antoine), écuyer, avocat en parlement, conseiller-secrétaire du roi demeurant à Douai.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BERCHEM (Pierre-François DE RANST DE), prévôt de la collégiale de Saint-Amé à Douai.

Noblesse.

2. BRUNEAU DE BEAUMETZ (Albert-Marie-Auguste), procureur général du parlement de Flandres.

Tiers état.

3. PILAT (Louis-Joseph), bourgeois, rentier, député de la ville de Douai. (*A siégé*).

BAILLIAGE DE BAILLEUL.

[FLANDRE MARITIME.]

Bailliage principal sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ROUSSEL (Jean-Baptiste-Joseph), curé de Blaringhem, diocèse de Saint-Omer.
2. *ARBERG (Charles-Alexandre D'), comte du Saint-Empire romain, évêque d'Ypres.

Noblesse.

3. ROBECQ (Anne-Louis-Alexandre DE MONTMORENCY, prince DE), comte d'Etaires et du Saint-Empire romain, grand d'Espagne de 1re classe, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, commandant en chef dans les provinces de Flandre, Hainaut et Cambrésis.
4. HARCHIES (Jean-Charles-Augustin MOUTON, marquis DE), seigneur de Drinkam, capitaine au régiment de Bresse-infanterie.

Tiers état.

5. KŸTSPOTTER (Jean-Baptiste-Louis DE), lieutenant général criminel au bailliage royal et siège présidial de Flandre.
6. HERWYN (Pierre-Antoine), conseiller pensionnaire de la ville d'Hondschoote.
7. BOUCHETTE (François-Joseph), avocat à Bergues.
8. LATTRE DE BATSAERT (Henri-Bernard DE), ancien bailli mayeur et maître particulier des eaux et forêts à Nieppe, avocat à Merville.

7 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. *VANDEN-BAVIERE (Guillaume-Joseph), licencié en théologie, curé de Terdeghem. (*A siégé.*)
2. PALMAERT (Martin-Lievin), desservant la cure de Mardick. (*A siégé.*)
3. BLANCKAERT (Pierre-Cornil), doyen de la chrétieneté et curé de Wormhoudt, du diocèse d'Ypres (1).

Noblesse.

4. ESQUELBECQ (Henri-Louis DE GUERNOVAL, marquis D'), marquis de Ledringhem, capitaine en second au régiment Royal-Cravattes.

(1) Blanckaert donna sa démission de député titulaire le lendemain de son élection et fut remplacé par l'évêque d'Ypres. Pour les remplacements successifs de cette circonscription, voir ci-après le *Tableau des mutations.*

5. LENGLÉ DE SCHOEBEQUE (Pierre-François), ancien conseiller au parlement de Flandre, premier conseiller pensionnaire de la ville et châtellenie de Cassel, subdélégué général de l'intendance de Flandre.

Tiers état.

6. CLAEYS (Louis), fermier à Bierne.
7. TOP (Eloi), avocat en parlement, demeurant à Bailleul.

PAYS DE SOULE

(Règlement royal du 19 février 1789)

PAYS DE SOULE ASSEMBLÉ A MAULÉON.

Ressort sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. VILLOUTREIX DE FAYE (Jean-Baptiste-Auguste DE), évêque d'Oloron.

Noblesse.

2. DUHART (Jean-Bernard, marquis), capitaine de dragons dans le régiment de Chartres.

Tiers état.

3. ARRAING (Jean-Pierre D'), maire de Mauléon.
4. ESCURET LABORDE (Jean D'), notaire royal à Mauléon, député de la paroisse d'Aussurucq.

PAS DE SUPPLÉANTS.

COMTÉ DE FOIX

(Règlement royal du 19 février 1789.)

SÉNÉCHAUSSÉE DE PAMIERS.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. FONT (Jean-Bernard), prêtre, gradué de l'Université de Toulouse, chanoine et curé de Notre-Dame-du-Camp de la ville de Pamiers.

Noblesse.

2. USSON (Louis-Mathieu-Armand, marquis D'), maréchal de camp, commandant dans le comté de Foix, commissaire ordinaire du roi vers les États de cette province, seigneur du Donnezan.

Tiers état.

3. VADIER (Marc-Alexis-Guillaume), conseiller au présidial de Pamiers.
4. LAZIROULE (Georges BERGASSE DE), ancien officier d'artillerie, avocat, maire de Saurat en Foix.

PAS DE SUPPLÉANTS (1).

CAMBRÉSIS

(Règlement royal du 19 février 1789.)

PROVINCE DU CAMBRÉSIS, ASSEMBLÉE A CAMBRAI.

Ressort sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BRACQ (Martin-Joseph), curé de Ribecourt.

(1) Faure (Jean-Joseph), avocat à Tarascon-sur-Ariège, avait été élu député titulaire, mais il refusa à cause de ses infirmités.

Noblesse.

2. ESTOURMEL (Louis-Marie, marquis D'), baron de Cappy, etc., maréchal des camps et armées du roi, chargé de l'examen des canaux de navigation en Cambrésis, Hainaut, Flandre, Artois et Picardie et employé dans lesdites provinces, chevalier de Saint-Louis, commandeur de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, nommé par le roi pour faire les fonctions de grand bailli d'épée.

Tiers état.

3. MORTIER (Antoine-Charles-Joseph), négociant au Cateau.
4. DELAMBRE (Charles-Guislain), fermier à Boiry-Notre-Dame.

2 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. DESART DU CASTELET (Charles-Auguste-Joseph), seigneur d'Audencourt, ancien capitaine au régiment Royal-Wallon.

Tiers état.

2. MARONNIEZ (Jean-Jacques), propriétaire rural à Elincourt.

PAYS DE BIGORRE

(Règlement royal du 19 février 1789.)

SÉNÉCHAUSSÉE DE TARBES

Ressort secondaire : PAYS DE RUSTAING.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. RIVIÈRE (Jacques), docteur en théologie, curé de Vic-en Bigorre.

Noblesse.

2. GONNÈS (Jean-François-Paul-Alexandre DE FOSSERIES, chevalier, baron DE), seigneur de Gonnès et autres places, syndic de la noblesse, demeurant au château de Lizos.

Tiers état.

3. Barere de Vieuzac (Bertrand), avocat au parlement de Toulouse, conseiller en la sénéchaussée de Bigorre, demeurant à Tarbes.
4. Dupont (Pierre-Charles-François), avocat en parlement, assesseur de la vallée de Barèges, demeurant à Luz.

PAS DE SUPPLÉANTS.

ARTOIS

(Règlements royaux des 19 février et 12 mars 1789.)

Gouvernance d'ARRAS.

Bailliages secondaires : Saint-Omer, Béthune, Aire, Lens, Bapaume, Hesdin, Saint-Pol.

16 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. Leroulx (Jacques-Joseph), curé de Saint-Pol.
2. Boudart (François-Simon), curé de la Couture.
3. Béhin (Pierre-Florent-François), curé d'Hénin-Coupigny.
4. Diot (Jean), curé de Ligny-sur-Canche.

Noblesse.

5. Briois de Beaumez (Bon-Albert), premier président du conseil d'Artois, demeurant à Arras.
6. Lameth (Charles-Malo-François, comte de), colonel du régiment des cuirassiers du roi.
7. Croix (Charles-Lidewine-Marie, marquis de), comte du Saint-Empire, major en second d'infanterie à Arras.
8. Lesergeant d'Isbergue (Louis-Joseph-Thomas), lieutenant des maréchaux de France au département de Saint-Omer, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

9. Païen (Charles-Marie), cultivateur à Boiry-Becquerelle.
10. Brassart (Dominique-Augustin-Charles), avocat à Arras.

11. *Fleury (Célestin-Sulpice), fermier à Coupelle-Vieille.
12. Vaillant (Jacques-Louis-Nicolas), chevalier, ancien garde des sceaux en la chancellerie établie près du conseil d'Artois.
13. Robespierre (Maximilien-Marie-Isidore de), avocat à Arras.
14. Petit (Alexandre-François), fermier à Magnicourt-sur-Canche.
15. Boucher (Louis-Joseph), négociant et banquier à Arras.
16. Dubuisson (Hubert-Dominique-Joseph), fermier à Inchy.

8 suppléants.

Clergé (1).

1. Michaud (Charles-François-Jean-Marie), curé de Bomy. (*A siégé.*)
2. Revol (Antoine-Dominique), curé de Saint-Aldegonde de Saint-Omer.

Noblesse (2).

3. Lyons de Moncheaux (Milles-Vast-Édouard, des), chevalier, seigneur de Moncheaux, capitaine commandant l'artillerie de la ville d'Arras.
4. Coupigny (Aimable-François-Joseph-Marie Malet, baron de), chevalier, seigneur des fiefs de Verchocq et autres lieux, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

5. Lefebvre-Duprey (François-Joseph-Barthélemy-Auguste), avocat et échevin des ville et cité d'Arras.
6. Thellier [de Sars] (Jean-François-Joseph-Hubert), écuyer, conseiller au conseil provincial et supérieur d'Artois.
7. Blanquart (Charles-François-Joseph), avocat à Arras.
8. Candelier (Alix-Joseph), avocat en parlement, demeurant à Arras.

(1) De Conzié (Louis-François-Marc-Hilaire), évêque d'Arras, élu député titulaire, refusa la députation.

(2) Guines (Adrien-Louis, duc de), lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, ci-devant son ministre en Prusse et son ambassadeur en Angleterre, chef de la division d'Artois, gouverneur général et faisant les fonctions de grand bailli d'épée d'Artois, avait été élu député titulaire; il refusa.

PAYS DES BASQUES

(Règlement du 28 mars 1789.)

BAILLIAGE D'USTARITZ

Bailliage principal sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. SAINT-ESTEVEN (Jean-Louis-Xavier DE), curé de Ciboure.

Noblesse.

2. MACAYE (Pierre-Nicolas D'HARANÉDER, vicomte DE), demeurant à Saint-Jean-de-Luz.

Tiers état.

3. GARAT l'aîné (Dominique), avocat en parlement, demeurant à Bordeaux.
4. GARAT le jeune (Dominique-Joseph), avocat en parlement, demeurant à Paris.

1 SUPPLÉANT (1).

Tiers état.

1. LEREMBOURE (Salvador-Paul), demeurant à Saint-Jean-de-Luz.

(1) Caupenne (Aimé-Henri-Louis, marquis de), maréchal de camp, lieutenant du roi à Bayonne, commandant pour le roi dans le pays de Labour et autres pays adjacents, chevalier de Saint-Louis, avait été élu député titulaire, il refusa et fut remplacé par de Macaye.

TROISIÈME SÉRIE

PAYS D'ÉTATS, PAYS CONQUIS
ET PAYS AYANT UNE ADMINISTRATION PARTICULIÈRE,
POUR LESQUELS IL A ÉTÉ DÉROGÉ
A LA FORME PRESCRITE
PAR LE RÈGLEMENT DU 24 JANVIER 1789

ROYAUME DE NAVARRE

(Règlements royaux des 19 février et 1er avril 1789.)

DÉPUTATION ÉLUE PAR LES ÉTATS DE NAVARRE (1).

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. PAVÉE DE VILLEVIEILLE (Etienne-Joseph DE), évêque de Bayonne.

Noblesse.

2. OLHONCE (Bertrand-Dominique-Joachim DE LOGRAS, marquis D'), conseiller au parlement de Navarre.

Tiers état.

3. VIVIÉ (Arnaud DE), seigneur de Bideren et de Campagne, demeurant à Garris.
4. FRANCHISTEGUI (Jean-Baptiste), notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port.

PAS DE SUPPLÉANTS.

(1) Aucuns des députés de Navarre ne siégea à la Constituante.

HAINAUT

(Règlement royal du 19 février 1789.)

VILLE DE VALENCIENNES.

2 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. NICODÊME (Paul-Joseph), négociant, l'un des vingt-quatre francs-fiévés du comté de Cambrésis, ancien consul des marchands et ancien échevin de Valenciennes.
2. PERDRY le cadet (Jean-Claude-Alexis-Joseph), avocat en parlement, demeurant à Valenciennes.

PAS DE SUPPLÉANTS.

BAILLIAGE DU QUESNOY

Ressorts secondaires : PRÉVOTÉ-LE-COMTE A VALENCIENNES, SAINT-AMAND, MORTAGNE, BOUCHAIN, CONDÉ.

6 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. RENAUT (Pierre-Louis-Joseph), curé de Preux-aux-Bois.
2. BARBOTIN (Emmanuel), curé de Prouvy.

Noblesse.

3. *CROŸ (Anne-Emmanuel-Ferdinand-François DE CROŸ-SOLRE, duc DE), prince du Saint-Empire, grand d'Espagne, maréchal de camp, chevalier des ordres du roi.
4. LA MARCK (Auguste-Marie-Raymond, prince d'Arenberg, comte DE), maréchal de camp, inspecteur divisionnaire d'infanterie en Aunis et en Poitou.

Tiers état.

5. GOSSUIN (Louis-Marie-Joseph), lieutenant général au bailliage du Quesnoy.
6. PONCIN (Placide-Antoine-Joseph), avocat et ancien lieutenant de maire de Bouchain.

4 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. NEDONCHEL (Marie-Alexandre-Bonaventure de Nedonchel, baron DE), chevalier, seigneur d'Artois, Jolimet, Moreausart, Orchival et autres lieux, vicomte de Staple et de Walval, maréchal de camp, grand bailli d'honneur au bailliage et siège royal du Quesnoy. (*A siégé.*)
2. DE WIGNACOURT (Antoine-Louis, marquis DE), colonel du régiment Royal-Roussillon-cavalerie.

Tiers état.

3. DRUON (Armand), fermier à Busigny.
4. DUBOIS DU RABOT (André), négociant à Saint-Amand.

BAILLIAGE D'AVESNES

Ressorts secondaires : AGIMONT OU GIVET, MAUBEUGE, BAVAY, FUMAY, REVIN.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BESSE (Jacques-Joseph-Marie), curé de Saint-Aubin.

Noblesse.

2. SAINTE-ALDEGONDE D'AIMERIES (Pierre-François-Balthazard, comte DE), gentilhomme de Monsieur, colonel du régiment de Royal-Champagne-cavalerie.

Tiers état.

3. HENNET (François-Augustin-Pompée), prévôt de Maubeuge.
4. DARCHE (Charles), demeurant à Marienbourg (1).

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. CARLIER (Augustin), curé de Bavay.

(1) Charles Darche fut élu le 24 mai 1789, en remplacement de Darche de Tromcourt son frère, maître de forges, demeurant à Tromcourt, près Marienbourg, décédé le 27 avril 1789, peu de jours après son élection.

Noblesse.

2. PRESEAU (DE), mestre de camp de cavalerie (1).

Tiers état.

3. HAZARD (.....), conseiller au bailliage d'Avesnes.
4. DESPRET DE LA MARLIÈRE (Pierre-Ignace), maître de forges. à Anor.

ALSACE

(Règlement royal du 7 février 1789.)

VILLE DE STRASBOURG

2 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. TURKHEIM (Jean DE), seigneur de Kalembourg ès Vosges, ancien ammeistre et membre de la chambre des Treize au magistrat de Strasbourg.
2. SCHWENDT (Etienne-François-Joseph), syndic du directoire de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, subdélégué de l'intendant d'Alsace.

PAS DE SUPPLÉANTS.

LES DIX VILLES IMPÉRIALES DE LA PRÉFECTURE DE HAGUENAU RÉUNIES A SCHLESTADT.

2 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. BERNARD (François-Antoine), député de la ville de Wissembourg à l'assemblée de Schlestadt.
2. MEŸER (François-Antoine), médecin, député de la ville de Kaysersberg à l'assemblée de Schlestadt.

PAS DE SUPPLÉANTS.

(1) L'élection de ce suppléant n'est pas certaine; voir dans notre *Recueil* la note jointe à son nom (t. II, p. 449).

DISTRICTS DE COLMAR ET SCHLESTADT RÉUNIS A COLMAR.

7 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. PINELLE (Marin), curé de Hilsenheim.
2. ANDLAU (Benoît-Antoine-Frédéric, baron D'), prince du chapitre équestral de Murbach, abbé de Guebwiller et de Lure, grand vicaire de Besançon.

Noblesse.

3. BROGLIE (Charles-Louis-Victor DE), prince du Saint-Empire romain, comte de Grammont, etc., chevalier de Cincinnatus et de l'ordre de Saint-Louis, colonel du régiment de Bourbonnais-infanterie.
4. FLACHSLANDEN (Jean-François-Henri, baron DE), maréchal de camp, seigneur de Mackenheim, l'un des directeurs de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, dit Flachslanden l'Aîné (1).

Tiers état.

5. *HERMAN (François-Antoine), procureur général au conseil souverain d'Alsace à Colmar.
6. REUBELL (Jean-François), avocat au conseil souverain d'Alsace à Colmar.
7. KAUFFMANN (Joseph-Louis), prévôt de Matzenheim.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. ALBERT (Jean-Bernard), avocat à Colmar. (*A siégé.*)

(1) Le baron de Flachslanden n'avait été élu que député suppléant; il fut appelé à siéger par suite de la mort, en avril 1789, du baron de Wurmser (Christian-Louis), lieutenant général des armées du roi, qui avait été élu député titulaire.

DISTRICTS DE BELFORT ET HUNINGUE RÉUNIS A BELFORT.

7 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ROSÉ (Jean-François-Charles), recteur et curé de Steinbrunn-le-Haut.
2. GOBEL (Jean-Baptiste-Joseph), évêque de Lydda, suffragant et vicaire général du prince-évêque de Bâle.

Noblesse.

3. MONTJOYE-VAUFREY (François-Ferdinand-Hamann-Fidèle, comte DE), comte de la Roche, baron de Sainte-Hippolyte, Maiche, etc., au comté de Bourgogne.
4. LANDENBERG WAGENBOURG (Jean-Baptiste-Marie-Eusèbe HERMANN, baron DE), chevalier d'honneur et d'épée au conseil souverain d'Alsace, chevalier honoraire de l'ordre de Malte.

Tiers état.

5. PFLIEGER l'aîné (Jean-Adam), procureur-syndic du district d'Huningue, demeurant à Altkirk.
6. LAVIE (Marc-David), propriétaire et médecin à Belfort.
7. GUITTARD (Jean-Baptiste), chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment provincial d'Alsace.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. (?)MALLY (...), avocat (1).

(1) L'élection de Mally comme suppléant n'est pas indiquée aux procès-verbaux de Belfort; on relève seulement ce nom sur diverses listes imprimées.

DISTRICTS DE HAGUENAU ET WISSEMBOURG RÉUNIS A HAGUENAU.

6 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. EYMAR (Jean-François-Ange D'), vicaire général du diocèse de Strasbourg, abbé-prévôt de Neuwiller, abbé commandateure de Val-Chrétien, au diocèse de Soissons.
2. ROHAN-GUÉMÉNÉE (Louis-René-Édouard, prince DE), cardinal, évêque de Strasbourg (2).

Noblesse.

3. ANDLAU DE HOMBOURG (Frédéric-Antoine-Marc D'), premier des quatre chevaliers héréditaires du Saint-Empire, coseigneur des ville et vallée d'Andlau et autres lieux, maréchal de camp.
4. RATSHAMHAUSEN (Christophe-Philippe, baron DE), ancien colonel du régiment royal des Deux-Ponts-infanterie, chevalier de l'ordre du mérite militaire, demeurant à Ehnweyer.

Tiers état.

5. FLACHSLANDEN (Jean-Baptiste-Antoine, bailli, baron DE), Turcopolier de l'ordre de Malte, commandeur de Rhordorff, seigneur de Duppigheim, etc., l'un des adjoints au directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, dit Flachslanden le Jeune.
6. HELL (François-Antoine-Joseph DE), bailli de Landser.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BOUG (Jacques-Antoine), chanoine capitulaire de la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg.

(2) Le second député du clergé de ce ressort, élu en mars 1789, se nommait Louis (François-Louis); il était prébendier et custos de la cathédrale de Strasbourg, professeur au grand séminaire et vice-chancelier de l'Université catholique; il mourut le 19 mai 1789. C'est dans l'assemblée convoquée à la suite de ce décès que fut élu le cardinal de Rohan.

2. KEGELIN (François-Ernest), curé de Saint-Etienne de Strasbourg.

TROIS-ÉVÊCHÉS ET CLERMONTOIS

(Règlements des 7 février, 15 mars et 6 avril 1789.)

VILLE DE METZ

1 DÉPUTÉ.

Tiers état.

1. *MAUJEAN (Pierre), seigneur de Labry, maître-échevin de Metz, chef de police, président des trois ordres de la ville, procureur-syndic de l'assemblée provinciale (1).

3 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. RŒDERER (Pierre-Louis), écuyer, conseiller au parlement de Metz, membre du comité municipal de cette ville. (*A siégé.*)
2. SECHEHAYE (Jean-Joseph), conseiller au présidial et procureur-syndic de la ville et des trois ordres de la ville de Metz.
3. PERIN (Claude-François), avocat au parlement de Metz et procureur-syndic du comité municipal de Metz.

BAILLIAGE DE METZ.

Bailliages principaux réduits à Metz : METZ, THIONVILLE, SARRE-LOUIS, LONGWY, SARREBOURG *avec* PHALSBOURG *pour secondaire.*

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *THIÉBAUT (François-Martin), curé de Sainte-Croix de Metz, docteur en théologie et examinateur synodal de cette ville, député électeur du bailliage de Metz.

(1) L'élection de Maujean, ayant été annulée par l'Assemblée nationale, l'Assemblée convoquée par suite à Metz élut, en septembre 1789, Rœderer pour député et Perin pour suppléant. Sechehaye était suppléant de Maujean.

2. BROUSSE (Jean-Mathias), curé de Volkrange, député électeur du bailliage de Thionville.

Noblesse.

3. CUSTINE (Adam-Philippe, comte DE), maréchal de camp, inspecteur de cavalerie, gouverneur des forts et ville de Toulon, baron de la baronnie de Saröck, etc., député électeur des bailliages réunis de Sarrebourg et de Phalsbourg.
4. WOLTER DE NEURBOURG (Benoît-Nicolas DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Cattenom, député électeur du bailliage de Thionville.

Tiers état.

5. EMMERY (Jean-Louis-Claude), avocat en parlement et titulaire de la Société royale des sciences et arts de Metz, député électeur du bailliage de Metz.
6. MATHIEU DE RONDEVILLE père (François), avocat en parlement, seigneur de Ban-Béguel, député électeur du bailliage de Metz.
7. LASALLE (Nicolas-Théodore-Antoine-Adolphe DE), écuyer, seigneur de Berweiller, conseiller du roi président lieutenant général au bailliage et siège présidial de Sarrelouis, député électeur du bailliage de Sarrelouis.
8. CLAUDE (Laurent-Gabriel), avocat au bailliage de Longwy, député électeur du bailliage de Longwy.

10 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. JENOT (Jean-François), curé de Chesny, maître ès arts de l'Université de Paris, député électeur du bailliage de Metz. (*A siégé.*)
2. GEORGEL (Pierre-Michel), curé de Sarrebourg.

Noblesse.

3. UBERHERRN (Jean-Baptiste-Hélène-Richard, baron D'), chevalier de Saint-Louis, commandant du génie à Sarrelouis, député électeur du bailliage de Sarrelouis.

4. MAILLARD DE LA MARTINIÈRE (Georges-François-Xavier DE), conseiller, écuyer du roi, lieutenant général au bailliage de Longwy, seigneur de Brandenbourg, Gorey et Cossigny.
5. POUTET (Henri-Jacques, baron DE) conseiller au parlement de Metz.
6. TURMEL (Claude-Joseph DE), colonel d'infanterie.

Tiers état.

7. GALLAND (Jean-François), négociant à Novéant.
8. COLLIN (François), substitut du procureur général au parlement de Metz.
9. BERTIN (François), amodiateur à Mars-la-Tour.
10. DURBACH (Charles-Frédéric), cultivateur à Cattenom, député électeur du bailliage de Thionville.

BAILLIAGE DE TOUL.

Bailliages principaux réduits à Toul : TOUL, VIC.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *BASTIEN (Claude-Nicolas), licencié en théologie, doyen rural de Santoy, curé de Xeuilley, député électeur du bailliage de Toul.

Noblesse.

2. *RENNEL (Joseph-Balthazard, comte DE), seigneur de Bertecourt et de Patoncourt, chevalier de Saint-Louis, député électeur du bailliage de Vic.

Tiers état.

3. MAILLOT (Claude-Pierre), lieutenant général au bailliage et siège présidial de Toul, député électeur du bailliage de Toul.
4. GERARD (Jacques-Nicolas), doyen des avocats de Vic, syndic de cette ville, député électeur du bailliage de Vic.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. CHATRIAN (Laurent), curé de Saint-Clément, député électeur du bailliage de Vic. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. ALENÇON (Charles-Mathias, comte D'), seigneur de Braux, etc., président du district de Toul, député électeur de Toul. (*A siégé.*)

Tiers état.

3. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas-Louis), ancien procureur général du roi, conseiller honoraire du conseil souverain de Saint-Domingue, député électeur du bailliage de Toul.
4. PAGNY (Jean-Claude), avocat en parlement, syndic de la municipalité de Maizières; député électeur du bailliage de Vic.

BAILLIAGE DE VERDUN

Bailliages principaux réduits à Verdun : VERDUN *avec* MARVILLE *pour secondaire*, CLERMONT-EN-ARGONNE.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. COSTER (Sigisbert-Etienne), chanoine de la cathédrale de Verdun, vicaire général, vice-official, syndic du diocèse, président de l'assemblée du district de Verdun, député électeur du bailliage de Verdun.

Noblesse.

2. *POÜILLY (Albert-Louis, baron DE), chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, député électeur du bailliage de Clermont à Varennes.

Tiers état.

3. *DEULNEAU (Jacques-Charles-François), lieutenant-prévôt de la maréchaussée générale des Trois-Evêchés à Verdun, député électeur du bailliage de Verdun.
4. *DUPRÉ DE BALLAY (Marie-Alexandre), procureur du roi au bailliage des cas royaux du Clermontois à Varennes, député électeur du bailliage de Clermont.

5 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. GILLON (Jean-Nicolas), avocat en parlement à Verdun, député électeur du bailliage de Verdun. (*A siégé.*)
2. LOISON (François), avocat en parlement, ancien prévôt de Damvilliers, député électeur du bailliage de Verdun. (*A siégé.*)
3. GEORGE (Robert-François), conseiller garde-scel au bailliage de Varennes, maire de Varennes, député électeur du bailliage de Clermont à Varennes. (*A siégé.*)
4. DROUOT DE VILLAY (Christophe-Hubert), seigneur de la terre et du marquisat d'Esnes, de la Faison-Forte, de Villers-sur-Meuse et autres lieux, ancien officier aux gardes-françaises, demeurant au château d'Esnes.
5. PAILLET (Jean-Joseph), avocat à Verdun.

BAILLIAGE DE SEDAN

Bailliages principaux réduits à Sedan : SEDAN *avec* CHATEAU-REGNAULT *pour secondaire*, MOUZON, MOHON, CARIGNAN *avec* MONTMÉDY *pour secondaire.*

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. FLEURY (Jean), curé d'Iges, Villette et La Tour-à-Glaire, bachelier en Sorbonne, député électeur du bailliage de Sedan.

Noblesse.

2. ESTAGNIOL (Nicolas-Louis D'), chevalier, seigneur de Saint-Pierre-sur-Vence et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie, lieutenant de MM. les maréchaux de France, juge du point d'honneur de la noblesse des villes de Saint-Pons, Agde et Pézenas, bailli grand sénéchal des principauté et bailliage de Sedan et Raucourt.

Tiers état.

3. *DOURTHE (Jean-Baptiste), procureur du roi au bailliage et siége présidial de Sedan, député électeur du bailliage de Sedan.

4. MILLET DE LAMAMBRE (Jean-François), lieutenant général au bailliage de Mohon, député électeur dudit bailliage.

3 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. WALLET (Nicolas), curé de Signy-Mont-Libert.

Noblesse.

2. MORIOLLES (Alexandre-Nicolas-Charles-Marie-Léonard, marquis DE), seigneur d'Etrepigny, Vrigne-aux-Bois, Beauclair, Beaufort, Montcy-Saint-Pierre et Montcy-Notre-Dame, major en second du régiment de Penthièvre-dragons, en garnison à Cambrai.

Tiers état.

3. MANGIN (Jean-Nicolas), maire de Mouzon. (*A siégé.*)

LORRAINE ET BARROIS

(Règlement du 7 février 1789.)

BAILLIAGE DE NANCY.

Bailliages principaux réduits à Nancy : NANCY, LUNÉVILLE, BLAMONT, ROZIÉRES, VEZELISE, NOMENY.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LA FARE (Anne-Louis-Henri DE), évêque de Nancy, primat de Lorraine, député électeur du bailliage de Nancy.
2. GRÉGOIRE (Baptiste-Henri), curé d'Embermesnil, député électeur du bailliage de Lunéville.

Noblesse.

3. LUDRE DE FROLOIS (Charles-Louis, comte DE), maréchal de camp, député électeur du bailliage de Nancy.

4. BOUFFLERS (Stanislas-Jean, marquis DE), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, noble génois, maréchal de camps, abbé commendataire des abbayes de Longeville et de Belchamps, bailli d'épée du bailliage de Nancy, député électeur du bailliage de Nancy.

Tiers état

5. REGNIER (Claude-Ambroise), avocat en parlement, député électeur du bailliage de Nancy.
6. SALLE (Jean-Baptiste), médecin à Vezelise, député électeur du bailliage de Vezelise.
7. PRUGNON fils (Pierre-Joseph), avocat en parlement, député électeur du bailliage de Nancy.
8. REGNEAULT [DE LUNÉVILLE] (Charles), avocat du roi au bailliage de Lunéville, député électeur dudit bailliage.

5 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. HOUILLON (François-Antoine), curé de Crepey et échevin du doyenné de Xaintois, député électeur du bailliage de Vezelise.

Noblesse.

2. RAIGECOURT-GOURNAY (Anne-Bernard-Antoine, marquis DE), chevalier, seigneur de Deuxville, Vitrimont et autres lieux, gentilhomme d'honneur de Monsieur frère du roi, capitaine de dragons, député électeur du bailliage de Lunéville.
3. SALM-SALM (Emmanuel-Henri-Oswald-Nicolas-Léopold, prince DE), maréchal de camp, colonel propriétaire du régiment d'infanterie de son nom, député électeur du bailliage de Vezelise.

Tiers état.

4. PLASSIART (Jean), conseiller au bailliage de Nancy, député électeur dudit bailliage.
5. BLAMPAIN (Pierre-Nicolas,) avocat en parlement, exerçant en la prévôté bailliagère seigneuriale de Rambervillers, député électeur du bailliage de Lunéville.

BAILLIAGE DE MIRECOURT.

Bailliages principaux réduits à Mirecourt : MIRECOURT, CHARMES, CHATEL-SUR-MOSELLE, DARNEY, NEUFCHATEAU, SAINT-DIÉ, ÉPINAL, BRUYÈRES, REMIREMONT.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GALLAND (Joseph-Nicolas), curé de Charmes, député électeur du bailliage de Charmes.
2. GODEFROY (Charles-Louis), curé de Nonville, député électeur du bailliage de Darney.

Noblesse.

3. TOUSTAIN VIRAY (Joseph-Maurice, comte DE), maréchal de camp, seigneur de Buthegnémont, grand bailli d'épée du bailliage de Darney, député électeur dudit bailliage.
4. MENONVILLE (François-Louis THIBAULT DE), seigneur de Sambroch, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis et de la Société de Cincinnatus, député électeur du bailliage de Saint-Dié.

Tiers état.

5. FRICOT (François-Firmin), procureur du roi au bailliage de Remiremont, député électeur dudit bailliage.
6. PETITMENGIN (Charles-François), procureur du roi à Saint-Dié, député électeur de Saint-Dié.
7. CHANTAIRE (Pierre-Laurent), conseiller au bailliage de Mirecourt, député électeur dudit bailliage.
8. CHERRIER (Jean-Claude), lieutenant général au bailliage de Neufchâteau, député électeur dudit bailliage.

5 SUPPLÉANTS.

Noblesse.

1. CIVALART (Nicolas DE), chevalier, seigneur de Roussel, député électeur du bailliage de Neufchâteau.

Tiers état.

2. FEBVREL (Louis-Jean-Baptiste), procureur du roi au bailliage de Bruyères, député électeur dudit bailliage.

3. COSTER (Victor-Paul), avocat du roi au bailliage d'Épinal, député électeur dudit bailliage.
4. HAXO (François), prévôt, chef de police de la ville de Saint-Dié, député électeur du bailliage de Saint-Dié.
5. VOSGIEN (Donat), avocat et procureur syndic de l'assemblée du district d'Épinal, député électeur dudit bailliage.

BAILLIAGE DE SARREGUEMINES.

Bailliages principaux réduits a Sarreguemines :
SARREGUEMINES, DIEUZE, CHATEAU-SALINS, BITCHE, LIXHEIM, FENESTRANGE, BOULAY, BOUZONVILLE, [SCHAMBOURG DANS BOUZONVILLE] (1).

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. VERDET (Louis), curé de Vintranges, député électeur du bailliage de Dieuze.
2. COLSON (Jean), curé de Nitting, député électeur du bailliage de Lixheim.

Noblesse.

3. *HELMSTATT (Maximilien-Augustin BLEICKARD, comte DE), libre baron de l'Empire, membre de la noblesse immédiate du comté de Souabe, chevalier de Saint-Louis, ancien mestre de camp de cavalerie au service de la France, député électeur du bailliage de Dieuze.
4. *GOMER (Louis-Gabriel, comte DE), chevalier, seigneur du Quesnel, maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, inspecteur général du corps royal de l'artillerie au département de l'Alsace et de la Franche-Comté, député électeur du bailliage de Dieuze.

Tiers état.

5. SCHMITS (Louis-Joseph), avocat au bailliage de Château-Salins, député électeur dudit bailliage.

(1) C'est par erreur que le règlement royal du 7 février 1789 avait mentionné le bailliage de *Schambourg dans Bouzonville*, qui avait passé, en 1768, par suite d'échange, sous la domination du duc des Deux ponts; nous ne l'indiquons ici que pour ordre.

6. ANTHOINE (François-Paul-Nicolas), lieutenant général du bailliage de Boulay, député électeur dudit bailliage.
7. *MAYER (Pierre-François), avocat et propriétaire de la verrerie de Creuzwald, député électeur du bailliage de Boulay.
8. VOIDEL (Jean-Georges-Charles), avocat à Morhange, député électeur du bailliage de Dieuze.

7 SUPPLÉANTS.

Tiers état

1. DUMAIRE (Jean-Baptiste), lieutenant de maire, faisant fonctions de maire royal de la police et municipalité de la ville de Sarreguemines, député électeur du bailliage de Sarreguemines. (*A siégé.*)
2. JERSÉ (François-Antoine-Nicolas), avocat à Bitche, député électeur du bailliage de Bitche. (*A siégé.*)
3. MOREL (Jean-Charles-Antoine), avocat au bailliage et siège présidial de Dieuze, député électeur du bailliage de Dieuze. (*A siégé.*)
4. FLOSSE (Jean-Baptiste-Nicolas), avocat au bailliage de Boulay, député électeur dudit bailliage.
5. LAMBERT DE BALLYHIER (Jean-Baptiste-Félix), procureur du roi au bailliage de Fenestranges.
6. DEYSING (Charles-Gaspard), cultivateur à Langstroff, député électeur du bailliage de Bouzonville.
7. RICATTE (Nicolas), lieutenant général au bailliage de Lixheim, député électeur de ce bailliage.

BAILLIAGE DE BAR-LE-DUC.

Bailliages principaux réduits à Bar-le-Duc : BAR-LE-DUC, LA MARCHE, PONT-A-MOUSSON, BOURMONT, COMMERCY, SAINT-MIHIEL, THIAUCOURT, ÉTAIN, BRIEY, LONGUYON, VILLERS-LA-MONTAGNE.

12 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. SIMON (Jean-François), curé de Woël, député électeur du bailliage de Saint-Mihiel.

2. AUBRY (Jean-Baptiste), curé de Véel, député électeur du bailliage de Bar-le-Duc.
3. *COLLINET (Joseph), curé de Ville-sur-Yron, député électeur du bailliage de Briey.

Noblesse.

4. CHATELET-LOMONT (Florent-Louis-Marie, duc DU), chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, colonel général de son régiment des gardes-françaises, député électeur du bailliage de Bar-le-Duc.
5. HAUTOŸ (Roch-Hyacinthe, vicomte DU), chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, député électeur du baillage de Pont-à-Mousson.
6. BOUSMARD DE CHANTRAINE (Henri-Jean-Baptiste DE), capitaine au corps royal du génie, député électeur du bailliage de Saint-Mihiel.

Tiers état.

7. MARQUIS (Jean-Joseph), avocat à Saint-Mihiel, député électeur du bailliage de Saint-Mihiel.
8. VIARD (Louis-René), avocat en parlement exerçant au bailliage et lieutenant de maire de Pont-à-Mousson, député électeur du bailliage de Pont-à-Mousson.
9. ULRY (Augustin), avocat du roi au bailliage de Bar-le-Duc, député électeur dudit bailliage.
10. DUQUESNOY (Adrien-Cyprien), avocat, syndic de l'assemblée provinciale de Lorraine et Barrois, député électeur du bailliage de Briey.
11. BAZOCHE (Claude-Hubert), avocat du roi au bailliage de Saint-Mihiel, député électeur dudit bailliage.
12. GOSSIN (Pierre-François), lieutenant général civil et criminel au bailliage de Bar-le-Duc, député électeur dudit bailliage.

5 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. PELLEGRIN (Louis-François-Claude), curé de Sommérecourt, député électeur du bailliage de Bourmont. (*A siégé.*)

Noblesse.

2. MALARTIC (Jean-Vincent-Anne, comte DE), seigneur de Rembercourt, lieutenant du roi des ville et citadelle de Nancy, chevalier de Saint-Louis, député électeur du bailliage de Thiaucourt.
3. CHARVET DE BLENOD (Charles-Alexandre-Gabriel), chevalier, premier avocat général au parlement de Nancy, seigneur de Blenod et de Gerainville, député électeur du bailliage de Pont-à-Mousson.

Tiers état.

4. MAURY (Jean-Baptiste-Dominique), avocat en parlement, capitaine-prévost, écuyer, chef de police et garde du scel du comté de Sampigny, député électeur du bailliage de Bar-le-Duc.
5. MICHEL (Laurent), maire royal de Saint-Mihiel, député électeur du bailliage de Saint-Mihiel.

PROVENCE

(Règlement du 2 mars 1789).

Noblesse.

Députation dissidente des nobles possédant fiefs (1).

(*Sans attribution de sénéchaussée*).

8 DÉPUTÉS.

Noblesse (2).

1. BOURBON-CONDÉ (Louis-Henri-Joseph DE), duc de Bourbon, prince du sang, etc.
2. JANSON (Michel-Palamède DE FORBIN, marquis DE), gouverneur de Grasse et d'Antibes, colonel du régiment d'infanterie d'Anjou.

(1) Cette députation n'a pas été admise à l'Assemblée nationale; elle n'avait sollicité d'ailleurs son admission que dans la chambre de la noblesse des États généraux. (Voir notre *Recueil*, t. II, p. 529, note 3.)

(2) De Vintimille (Charles-François-Gaspard-Fidèle), des comtes de Marseille, maréchal de camp, chevalier des ordres du roi, conseiller d'Etat d'épée, chevalier d'honneur de Madame la comtesse d'Artois, seigneur de Figanières, Vidauban et autres lieux, refusa la députation.

3. SADE (Jean-Baptiste-Joseph-David, comte DE), lieutenant général dans les pays de haute et basse Bresse, Bugey, Valromey et Gex, chevalier, seigneur d'Eyguières, coseigneur de Mondragon et Baret.
4. SABRAN (Jules-César, marquis DE), des comtes de Forcalquier et d'Arian, chevalier, seigneur de Baudinard, Montblanc, coseigneur de Pontevès, Sainte-Catherine, Roquette et Ville-Vieille.
5. LAURIS (Jean-Louis-Martin D'ARLATAN DE), chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, président à mortier au parlement de Provence, seigneur de Lauris, la Roche et le Puget.
6. ARBAUD DE JOUQUES (André-Elzéar D'), conseiller du roi en ses conseils, président à mortier en la cour du parlement de Provence, seigneur de Jouques, Cornillon, Confou, Ongles, Mison, coseigneur de Maillane et de Malcor.
7. MAZENOD (Antoine-Charles DE), chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président en la Cour des comptes, aides et finances de Provence, coseigneur de Saint-Laurens.
8. GRIMALDI (Charles-André-Benoît-François-Xavier, marquis DE), chevalier, seigneur de Régusse, Saint-Martin, Villeneuve, Coutelas, La Tour et coseigneur de Montmeyan.

SÉNÉCHAUSSÉE D'AIX.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. BOISGELIN DE CUCÉ (Jean de Dieu-Raymond DE), archevêque d'Aix.
2. COUSIN (Charles), curé de Cucurron.

Noblesse.

3. ANDRÉ (Antoine-Balthazar-Joseph D'), seigneur de Bellevue, conseiller au parlement de Provence.
4. CLAPIERS-COLLONGUES (Louis-Joseph-Félix, chevalier DE).

Tiers état.

5. MIRABEAU (Gabriel-Honoré DE RIQUETTI, comte DE).
6. BOUCHE (Charles-François), avocat en parlement.
7. AUDIER-MASSILLON (Bruno-Philibert), lieutenant général au siège général de Provence à Aix.
8. POCHET (François-Joseph DU), ancien assesseur et procureur du pays de Provence, avocat en la Cour.

2 SUPPLÉANTS (1).

Tiers état (2).

1. VERDET (François-Auguste), avocat en parlement à Aix.
2. PHILIBERT (Thomas), avocat en parlement, demeurant à Saint-Julien-le-Montagnier.

SÉNÉCHAUSSÉE D'ARLES.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. DULAU (Jean-Marie), archevêque d'Arles.

Noblesse.

2. PROVANÇAL DE FONCHATEAU (Conrad, marquis DE), demeurant à Tarascon.

Tiers état.

3. PELLISSIER (André), docteur en médecine, député de la ville de Saint-Remy.

(1) D'Albertas (Jean-Baptiste-Suzanne, marquis), président à mortier au parlement d'Aix, refusa la députation.

(2) Servan (Joseph-Michel-Antoine), ancien avocat général au parlement de Grenoble, avait été élu député titulaire simultanément à Aix et à Arles. Il refusa dans les deux circonscriptions.

Pascalis (Jean-Joseph-Pierre), avocat en la cour, ancien consul d'Aix et procureur du pays, élu à la place de Servan à Aix, refusa également.

Verdollin (Jacques), avocat en parlement, élu député suppléant, refusa cette fonction. Il siégea à la Constituante comme député des sénéchaussées dont les députations furent réduites à Draguignan.

2. DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint), avocat en parlement, député de la ville de Saint-Remy.

1 SUPPLÉANT (1).

Noblesse.

1. MARIN (..... DE), demeurant à Tarascon.

VILLE ET TERROIR D'ARLES.

3 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. ROYER (Honoré-Joseph), conseiller d'État d'église, abbé de la Noé.

Noblesse.

2. GUILHEM-CLERMONT-LODÈVE (Charles-François, marquis DE), ancien officier de marine, conseiller de la noblesse du Comtat, demeurant à Arles.

Tiers état.

3. BOULOUVARD (Pierre-Siffren), négociant à Arles (2).

1 SUPPLÉANT (3).

1. VILLARDY (Achille), abbé de Quinson, prévôt d'Arles.

(1) Servan avait été élu député suppléant à Arles et à Aix. Voir la note 2 de la page précédente.

(2) Michel (André), bourgeois, demeurant à Arles, refusa la députation et fut remplacé par Boulouvard.

(3) L'abbé de Quinson fut considéré comme suppléant par la Constituante, mais il avait été irrégulièrement élu par une assemblée qui ne pouvait nommer que des électeurs ; on ne peut indiquer par suite l'ordre dans lequel il eût pu être classé.

SÉNÉCHAUSSÉE DE MARSEILLE.

Sénéchaussée principale sans secondaire.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. VILLENEUVE BARGEMON (Barthélemy-Joseph DE), chantre, chanoine et comte de l'abbaye royale de Saint-Victor à Marseille.
2. DAVIN (Henri), chanoine du chapitre de Saint-Martin.

Noblesse.

3. CIPIERES (Louis-Antoine, marquis DE), chevalier de Saint-Louis, ancien commandant des gardes du pavillon de la marine à Toulon.
4. SINETY [DE PUYLON] (André-Louis-Esprit, comte DE), ancien page du roi, ancien major du régiment Royal-Navarre-cavalerie, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état (1).

5. *ROUSSIER (Michel), négociant à Marseille.
6. LEJEANS aîné (Louis), négociant à Marseille.
7. LABAT (Jacques-Arnaud DE), négociant à Marseille.
8. *LIQUIER (André), négociant à Marseille.

8 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. PELOUX (Pierre), marchand de soie à Marseille. (*A siégé.*)
2. CASTELANET (Antoine), notaire royal à Marseille. (*A siégé.*)
3. BAUSSET [ROQUEFORT] (Emmanuel-François-Paul-Gabriel-Hilaire DE), vicaire général d'Apt, chanoine, comte de Saint-Victor.
4. CHOMPRÉ (Étienne-Martin), maître-ès-arts, chancelier du consulat de Rome, officier municipal.

(1) De Mirabeau, élu à Marseille et à Aix, opta pour cette dernière sénéchaussée.

5. Blanc-Gilli (Mathieu), officier municipal.
6. Martin, fils d'André (Etienne), négociant à Marseille.
7. Le Blanc de Servane (Jean-Baptiste), seigneur de la paroisse des Baux, conseiller au parlement de Provence.
8. Bremond Julien (Antoine), avocat en parlement, substitut du procureur de la commune de Marseille.

Sénéchaussée de DRAGUIGNAN.

Sénéchaussées principales réduites à Draguignan : Draguignan, Grasse, Castellane.

8 députés.

Clergé.

1. Mougins de Roquefort (Antoine-Boniface), seigneur de Roquefort, premier curé de Grasse, député électeur de la sénéchaussée de Grasse.
2. Gardiol (Alexandre), curé de Calliau, député électeur de la sénéchaussée de Draguignan.

Noblesse.

3. Rafelis-Broves (Jean-François, vicomte de), colonel d'infanterie, ancien lieutenant pour le roi d'Aigues-Mortes, chevalier de Saint-Louis (1).
4. Le Clerc de Lassigny de Juigné (Louis-Jean-Baptiste, comte de), député électeur de la sénéchaussée de Draguignan.

Tiers état.

5. Lombard Taradeau (Jacques-Athanase de), seigneur de Taradeau, lieutenant général de la sénéchaussée de Draguignan.

(1) Il y a lieu de remarquer, en Provence comme dans les autres pays soumis à la réduction des députations, que les députés qui ne sont pas suivis de la mention : député de telle sénéchaussée (ou de tel bailliage) furent élus en violation des règlements royaux qui prescrivaient que les députés des bailliages ou sénéchaussées devaient procéder *entre eux* à la réduction de leur nombre.

6. MOUGINS DE ROQUEFORT (Jean-Joseph), seigneur de Roquefort, maire, premier consul, avocat en parlement, lieutenant général de police et chef de viguerie, député électeur de la sénéchaussée de Grasse.
7. VERDOLLIN (Jacques), avocat en la Cour, demeurant à Annot.
8. SIEYÈS LA BAUME (Barthélemy), avocat en la Cour, à Fréjus, député électeur de la sénéchaussée de Draguignan.

3 SUPPLÉANTS (1).

Noblesse.

1. AUTANE (Jean-Charles-François D'), seigneur d'Allons et des Sausses.
2. VILLENEUVE-BARGEMON fils (Joseph, marquis DE), seigneur de Saint-Auban.

Tiers état.

3. LIEUTAUD (Balthazar), avocat en la Cour, maire et premier consul de la ville de Castellane et en cette qualité syndic-né de la viguerie.

SÉNÉCHAUSSÉE DE FORCALQUIER.

Sénéchaussées principales réduites à Forcalquier : FORCALQUIER, DIGNE, SISTERON, BARCELONNETTE.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GASSENDI (Jean-Gaspard), curé de Barras, député électeur de la sénéchaussée de Digne.
2. ROLLAND (Jean-Michel), curé du Caire, député électeur de la sénéchaussée de Sisteron.

(1) On trouve dans quelques listes imprimées le nom de Colom, « maire de Castellane », indiqué comme suppléant du tiers état de Draguignan ; les procès-verbaux d'élection ne mentionnent que Lieutaud comme suppléant du tiers état.

Noblesse.

3. EYMAR [DU BIGNOSC] (Ange-Marie D'), chevalier, député électeur de la sénéchaussée de Forcalquier (1).
4. BURLE (Jean-Charles-François DE), chevalier, lieutenant général en la sénéchaussée de Sisteron, député électeur de ladite sénéchaussée.

Tiers état.

5. LATIL (Joseph), demeurant à Sisteron, député électeur de la sénéchaussée de Sisteron (2).
6. BOUCHE (Pierre-François-Balthazard), dit Bouche le Jeune, député électeur de la sénéchaussée de Forcalquier.
7. SOLLIERS (Etienne), avocat en la Cour, à Saignon, député électeur de la sénéchaussée de Forcalquier.
8. MÉVOLHON (Jean-Antoine-Pierre), avocat à Sisteron, député électeur de la sénéchaussée de Sisteron.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. CHAMPSAUD (André), curé de Digne, député électeur de la sénéchaussée de Digne.

Noblesse.

2. BERARD DE SAINT-DENIS (Pierre-Jean-Honoré DE), chevalier, ancien capitaine d'infanterie, député électeur de la sénéchaussée de Sisteron.

Tiers état.

3. RAFFIN (Jean DE), ancien officier de cavalerie.
4. TEISSIER (Claude), avocat en la Cour.

(1) Brancas (Louis-Paul de), des comtes de Forcalquier, duc de Céreste-Brancas, prince de Nizarre, seigneur de Robion et autres lieux, grand d'Espagne de première classe, lieutenant général des armées du roi et lieutenant général pour Sa Majesté au gouvernement de Provence et gouverneur des villes et château de Nantes, refusa la députation et fut remplacé par d'Eymar.

(2) Salvator (Benoit), demeurant en la ville des Mées, avait été élu premier député titulaire par le tiers état ; il refusa « pour raison d'âge et de santé ».

SÉNÉCHAUSSÉE DE TOULON.

Sénéchaussées principales réduites à Toulon : TOULON, BRIGNOLES, HYÈRES.

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. RIGOUARD (Jean-Joseph), curé de la Farlède [Solliès-Farlède], député électeur de la sénéchaussée de Toulon.
2. MONTJALLARD (Jean-Joseph-André), curé de Barjols.

Noblesse.

3. *LA POYPE-VERTRIEUX (Louis-Armand, marquis DE), chef d'escadre retiré des armées navales, député électeur de la sénéchaussée de Toulon.
4. VIALIS (Michel-Joseph DE), maréchal de camp, directeur des fortifications du Dauphiné et de la Provence, député électeur de la sénéchaussée de Toulon.

Tiers état.

5. MEIFRUND (Pierre-Joseph), bourgeois de Toulon.
6. FERAUD (Charles), avocat à Brignoles, député électeur de la sénéchaussée de Brignoles.
7. JAUME (François-Thomas), bourgeois d'Hyères, député électeur de la sénéchaussée d'Hyères.
8. RICARD (Gabriel-Joseph-Xavier), dit Ricard de Séalt, avocat à Saint-Maximin, député électeur de la sénéchaussée de Brignoles.

3 SUPPLÉANTS (1).

Clergé.

1. DAUPHIN (Joseph-Emmanuel), curé d'Entrecasteaux, député électeur de la sénéchaussée de Brignoles.

(1) Turc (Antoine), ancien juge royal, refusa la députation et fut remplacé par Ricard.

Noblesse.

2. DESTOUFF DE MILET DE MUREAU (Louis-Marie-Antoine), capitaine du génie, député électeur de la sénéchaussée de Toulon. (*A siégé.*)

Tiers état.

3. GRANET (Honoré), négociant, bourgeois de Toulon.

BRETAGNE

(Règlement du 16 mars 1789).

SÉNÉCHAUSSÉE DE RENNES (1).

7 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. GLEZEN (Jacques-Marie), avocat au parlement, à Rennes.
2. LANJUINAIS (Jean-Denis), avocat au parlement, professeur en droit à Rennes.
3. *HUARD (Etienne-Eusèbe-Joseph), négociant à Saint-Malo.
4. HARDY DE LA LARGÈRE (Mathurin-François-Mathieu), maire de Vitré, commissaire des États de Bretagne.
5. LE CHAPELIER (Isaac-René-Guy), avocat au parlement.
6. GERARD (Michel), laboureur, domicilié en la paroisse de Montgermond et député de la paroisse Saint-Martin de Rennes.
7. DEFERMON [DES CHAPELIÈRES] (Jacques), procureur au parlement, commissaire des États de Bretagne.

2 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. VARIN [DE LA BRUNELIÈRE] (Pierre-Vincent), avocat en parlement. (*A siégé.*)
2. BODINIER (Jean), négociant à Saint-Malo.

(1) Toutes les sénéchaussées de Bretagne furent, pour la convocation, considérées comme principales sans secondaires.

SÉNÉCHAUSSÉE DE HENNEBONT.

3 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. DELAVILLE LE ROULX (Joseph), négociant et armateur à Lorient:
2. CORROLLER DU MOUSTOIR (Louis-Jacques-Hippolyte), procureur du roi en la sénéchaussée de Hennebont.
3. LE FLOCH (Corantin), laboureur à Canquizerne, paroisse de Lignol.

1 SUPPLÉANT (1).

Tiers état.

1. PATHELIN (Jacques-Gabriel), ancien officier de la Compagnie des Indes.

SÉNÉCHAUSSÉE DE BREST.

2 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. LE GENDRE (Laurent-François), avocat en parlement.
2. MOYOT (Ildut), électeur de Lannildut, négociant et armateur.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LESNEVEN.

2 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. LE GUEN DE KERANGALL (Guy-Gabriel-François-Marie), propriétaire, demeurant à Landiviziau.

(1) Lestrolfeu, alias Lestrohan, « avocat à Port-Louis », est indiqué comme suppléant par quelques auteurs. Aucune preuve n'existe à l'appui de cette assertion.

2. PRUDHOMME DE KÉRANGON (François-Augustin), demeurant à Saint-Pol-de-Léon.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DE DINAN.

2 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. COUPARD (Jean-Jules), avocat, ancien lieutenant de maire de Dinan.
2. GAGON [DU CHENAY] (Marie-Toussaint), avocat, ancien maire de Dinan.

1 SUPPLÉANT.

Tiers état.

1. DENOUAL [DU PLESSIX] (Jean-François-Marie), procureur à Dinan.

SÉNÉCHAUSSÉE DE PLOERMEL.

4 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. TUAULT [DE LA BOUVRIE] (Joseph-Golven), conseiller du roi, sénéchal de la sénéchaussée royale de Ploërmel.
2. BOULLÉ (Jean-Pierre), avocat à Pontivy.
3. *ROBIN DE MORHERY (Louis-François-Anne), agriculteur et négociant, député de la paroisse de Quillio.
4. PERRET DE TREGADORET (Rodolphe-Claude), avocat, député de la ville de Ploërmel.

2 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. LE DEIST DE BOTIDOUX (Jean-François), écuyer, député de la paroisse de Saint-Martin-des-Prés, seigneur de Quenicunan. (*A siégé.*)

2. Le Goaësbe de Bellée (Sébastien-Jean), avocat, ancien maire de Ploërmel.

Sénéchaussée de FOUGÈRES.

Sénéchaussées principales réduites à Fougères : Fougères, Hédé, Saint-Aubin-du-Cormier.

2 députés.

Tiers état.

1. Fournier de la Pommeraye (Jean-François), procureur du roi près la sénéchaussée de Fougères, député électeur de ladite sénéchaussée.
2. Lemoine de la Giraudais (Denis-Jean-Marie), avocat en parlement, député électeur de la sénéchaussée de Fougères.

Pas de suppléants.

Sénéchaussée de NANTES.

Sénéchaussées principales réduites à Nantes : Nantes, Guérande.

8 députés.

Tiers état (1).

1. Guinebaud [de Saint-Mesme], (Jacques-Nicolas), négociant, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.
2. Giraud Duplessix (Pierre-Guillaume-Henri), avocat du roi au présidial et procureur du roi, syndic de la ville de Nantes, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.
3. Baco de la Chapelle (René-Gaston), procureur du roi au présidial, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.
4. Chaillon (Etienne), avocat à Montoir, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.
5. *Pellerin (Joseph-Michel), avocat à Nantes, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.

(1) Bouteiller (Guillaume), négociant à Nantes, élu député titulaire, refusa « à cause de son âge et de ses affaires ».

6. JARY (François-Joseph), agriculteur à Nort, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.
7. COTTIN (Jacques-Edme), secrétaire du roi, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.
8. BLIN (François-Pierre), médecin à Nantes, député électeur de la sénéchaussée de Nantes.

6 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. MAUPASSANT (Louis-César), bourgeois à Nort, député électeur de la sénéchaussée de Nantes. (*A siégé.*)
2. VARSAVAUX DE HEULÉE (François-René-Marie), conseiller du roi, notaire à Nantes.
3. VIDEMENT (Julien), négociant à Nantes.
4. PUSSIN (Charles-François), directeur de la Monnaie à Nantes.
5. MILON (Maurice-Emmanuel), ancien capitaine de navire à Guérande, député électeur de la sénéchaussée de Guérande.
6. LALLEMENT DU GUÉHO (Jean), procureur fiscal des « regaires » à Guérande.

SÉNÉCHAUSSÉE DE VANNES.

Sénéchaussées principales réduites à Vannes : VANNES, AURAY, RHUYS.

2 DÉPUTÉS.

Tiers état

1. LUCAS DE BOURGEREL (Jean-Joseph), doyen des avocats à Vannes, député électeur de la sénéchaussée de Vannes.
2. DUSERS (Charles-Guillaume), conseiller au présidial de Vannes, député électeur de la sénéchaussée de Vannes.

PAS DE SUPPLÉANTS.

SÉNÉCHAUSSÉE DE CARHAIX.

Sénéchaussées principales réduites à Carhaix : CARHAIX, CHATEAULIN, CHATEAUNEUF-DU-FAOU, GOURIN, QUIMPERLÉ.

2 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. LEGOLIAS (Jean-Marie), avocat, juge seigneurial, député électeur de la sénéchaussée de Châteaulin.
2. BILLETTE (Vincent-Samuel), négociant à Quimperlé, député électeur de la sénéchaussée de Châteauneuf-du-Faou.

1 SUPPLÉANT (1).

Tiers état.

1. CARQUET (Anne-Jacques-Bernard-François), procureur du roi à Châteauneuf-du-Faou, député électeur de la sénéchaussée de Châteauneuf-du-Faou.

SÉNÉCHAUSSÉE DE QUIMPER.

Sénéchaussées principales réduites à Quimper : QUIMPER, CONCARNEAU.

3 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. LE GOAZRE DE KERVELEGAN (Augustin-Bernard-François), conseiller du roi, sénéchal de Quimper, député électeur de la sénéchaussée de Quimper.
2. LE DEAN (François-Jérôme), commissaire des Etats de Bretagne, député électeur de la sénéchaussée de Quimper.
3. *LE GUILLOU DE KÉRINCUFF (Joseph-Jean-Marie), avocat, député électeur de la sénéchaussée de Quimper.

(1) De Rosgrand, avocat à Châteaulin, est indiqué comme suppléant par quelques auteurs. Nous considérons cette assertion comme une erreur. (Voir les preuves que nous donnons dans notre *Recueil*, t. II, p. 456, note 2.)

2 SUPPLÉANTS (1).

Tiers état.

1. TREHOT DE CLERMONT (Louis-François), député de la paroisse de Pontcroix, député électeur de la sénéchaussée de Quimper. (*A siégé.*)
2. MORINEAU (Christophe-Louis-Pierre), négociant à Concarneau.

SÉNÉCHAUSSÉE DE MORLAIX.

Sénéchaussées principales réduites à Morlaix: MORLAIX, LANNION.

4 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. COUPPÉ (Gabriel-Hyacinthe), sénéchal de la sénéchaussée de Lannion, député électeur de ladite sénéchaussée.
2. BAUDOÜIN DE MAISONBLANCHE (Jean-Marie), avocat à Lannion, député électeur de la sénéchaussée de Lannion.
3. LE LAY DE GRANTUGEN (Guillaume), laboureur-ménager à Plouvigneau, député électeur de la sénéchaussée de Morlaix.
4. MAZURIÉ DE PENANNECH (Pierre-Louis), négociant et armateur à Morlaix.

2 SUPPLÉANTS.

Tiers état.

1. DANIEL DE KÉRINOU (Pierre-Marie), maire et procureur du roi à Lannion, député électeur de la sénéchaussée de Lannion.
2. HAMELIN (Mathurin-Guy), négociant et armateur à Morlaix.

(1) Souché de la Bremaudière (François-Noël), député de la paroisse de Plomelin, député électeur de la sénéchaussée de Quimper, se désista des fonctions de suppléant.

SÉNÉCHAUSSÉE DE SAINT-BRIEUC.

Sénéchaussées principales réduites à Saint-Brieuc :
SAINT-BRIEUC, JUGON.

3 DÉPUTÉS.

Tiers état.

1. NEUVILLE (Gabriel-Henri-René DE), sénéchal du siège royal de Jugon, député électeur de la sénéchaussée de Jugon.
2. PALASNE DE CHAMPEAUX (Julien-François), sénéchal royal de Saint-Brieuc, député électeur de la sénéchaussée de Saint-Brieuc.
3. POULAIN DE CORBION (Jean-François-Pierre), député électeur de la sénéchaussée de Saint-Brieuc.

3 SUPPLÉANTS (1).

Tiers état.

1. RIBAULT (Jacques-Olivier), procureur à Jugon, député électeur de la sénéchaussée de Jugon.
2. FLEURY (Honoré-Marie), avocat à Quintin.
3. LE PROVOST DE LAUNAY (Vincent-Augustin), avocat en parlement demeurant à Pontrieux.

DIOCÈSE DE SAINT-MALO.

2 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. RATHIER (Charles), recteur de Broons.
2. ALLAIN (François-Côme-Damien), recteur de Josselin.

(1) Boullaire de la Villemoisan (Charles-François), procureur fiscal de la juridiction de Lamballe, est indiqué comme suppléant par M. Kerviler, dans son ouvrage : *Cent ans de représentation bretonne.* Aucune preuve ne s'en trouve.

Il en est de même de Le Dissez de Penanrun (Pierre-Trémeur), sénéchal de Lamballe, indiqué par le même auteur.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. BODINIER (André), recteur de Saint-Jouan-des-Guérets.
2. GAULTIER (Jean-Baptiste), chapelain de La Croix.

DIOCÈSE DE SAINT-POL-DE-LÉON.

2 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. EXPILLY (Louis-Alexandre), recteur de Saint-Martin de Morlaix.
2. VERGUET (Claude-François, dom), prieur de l'abbaye royale de Relec.

PAS DE SUPPLÉANTS.

DIOCÈSE DE NANTES.

3 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *MOYON (Joseph), recteur de Saint-André-des-Eaux.
2. *CHEVALLIER (François), recteur de Saint-Lumine de Coutais.
3. *MAISONNEUVE (François), recteur de Saint-Étienne-de-Montluc.

5 SUPPLÉANTS (1).

Clergé.

1. MÉCHIN (Antoine-Alexandre), recteur de Brains. (*A siégé.*)
2. BINOT (Jacques), principal du collège d'Ancenis. (*A siégé.*)
3. LATYL (Jean-Paul-Marie-Anne), supérieur du collège de l'Oratoire à Nantes. (*A siégé.*)
4. LEBRETON DE GAUBERT (René), recteur de Saint-Similien de Nantes.
5. ÉTIENNE (le R. P. Pierre), gardien du couvent des Cordeliers de Nantes.

(1) Pronzat (Maurice-Justin), recteur de Rouans, élu le 25 septembre 1789, refusa la députation.

DIOCÈSE DE VANNES.

3 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. GUÉGAN (Julien), recteur de Pontivy.
2. *LOAISEL (Gabriel-Mathurin-Joseph), recteur de Redon.
3. GABRIEL (René), recteur de Questembert.

1 SUPPLÉANT.

Clergé.

1. LE BRETON (Jean-Pierre), prieur de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon. (*A siégé.*)

DIOCÈSE DE DOL.

2 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. SYMON (François-Étienne), recteur de la Boussac.
2. GARNIER (Jean-Marie), recteur de Notre-Dame de Dol.

1 SUPPLÉANT.

Clergé.

1. MINIAC (Gilles-René-Marie DE), recteur de Saint-Carné.

DIOCÈSE DE QUIMPER.

3 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LEISSEGUES DE ROZAVEN (Jean-Marie DE), recteur de Plogonnec.
2. GUINO (Jacques-Louis), licencié en droit, recteur d'Elliant.
3. LOËDON DE KEROMEN (Nicolas-Joseph), recteur de Gourin.

PAS DE SUPPLÉANTS (1).

(1) Hervé (Guillaume), recteur de Guiscriff, supérieur des missons du diocèse de Quimper, avait été élu premier député titulaire; il refusa « à cause de son âge et de sa mauvaise santé » et fut remplacé par Loëdon de Keromen son suppléant.

DIOCÈSE DE RENNES.

3 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. *GUILLOU (René-Marie), recteur de Martigné-Ferchaud.
2. VANEAU (Suzanne-Gilles), recteur d'Orgères.
3. *HUNAULT (Julien-Mathurin), recteur de Billé.

4 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. QUÉRU DE LACOSTE (Pierre), recteur de Saint-Jean de Rennes. (*A siégé.*)
2. LANCELOT [DUBOURG] (Joseph-Joachim-François-Esmé [ou Aimé]-Jean-Emmanuel), recteur de Retiers. (*A siégé.*)
3. TUAL (Jean-Baptiste-Remacle-Didier), recteur de Château-Giron.
4. GERARD (René-Ange), recteur de Saint-Martin-de-Janzé.

DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC.

2 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. RUELLO (Pierre), recteur de Loudéac.
2. HINGANT (Jacques-Nicolas), recteur d'Andel.

PAS DE SUPPLÉANTS.

DIOCÈSE DE TRÉGUIER.

2 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LUCAS (Julien), recteur de Minihy-Tréguier.
2. LAUNAY (Jean-Marie DE), prieur-recteur de Plouagat-Châtelaudren, chanoine prémontré.

2 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. DOHOLLON (Guillaume), recteur de Ploulech.
2. PARIS (Olivier), recteur de Langoat.

CORSE

(Règlement royal du 22 mars 1789.)

JUSTICE ROYALE DE BASTIA.

Justices royales réduites à Bastia : BASTIA, AJACCIO, ALERIA, BONIFACIO, CALVI, CAP CORSE, CORTE, LA PORTA D'AMPUGNANI, NEBBIO, SARTÈNE, VICO.

4 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. PERETTI DELLA ROCCA (Charles-Antoine), grand vicaire du diocèse d'Aleria.

Noblesse.

2. BUTTAFOCO (Mathieu, comte DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis.

Tiers état.

3. SALICETI (Antoine-Christophe), avocat, député de la paroisse de la Porta.
4. COLONNA [DE CESARI-ROCCA] (Pierre-Paul, comte), capitaine au régiment provincial corse, député de la juridiction d'Ajaccio.

6 SUPPLÉANTS.

Clergé.

1. FALCUCCI (l'abbé Joseph-Marie), député électeur de la juridiction du Cap Corse.

Noblesse.

2. GAFFORI (François DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, député électeur de la juridiction de Corte.

3. CATTANEO (Paul-Baptiste DE), député électeur de la juridiction de Calvi.
4. GIUBEGA (Laurent ou Lorenzo DE), greffier en chef et chancelier des États de Corse.

Tiers état.

5. ARENA (Barthélemy), avocat, député électeur de la juridiction de Calvi.
6. CHIAPPE (Ange), contrôleur des actes, député de la ville de Sartène.

DAUPHINÉ

(Lettre du roi du 7 avril 1789).

DÉPUTATION ÉLUE PAR LES ÉTATS ASSEMBLÉS A ROMANS.

24 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. LE FRANC DE POMPIGNAN (Jean-Georges), archevêque de Vienne.
2. *DOLOMIEU (Charles-Emmanuel DE GRATET DE), abbé commendataire de Saint-Hilaire, chanoine et comte de l'église Saint-Pierre et Saint-Chef de Vienne, vicaire général du diocèse de Vienne.
3. SAINT-ALBIN (Aimé-François DE CORBEAU DE), doyen du chapitre métropolitain de Vienne, abbé commendataire de l'abbaye d'Aulnay, vicaire général du diocèse de Vienne.
4. COLAUD DE LA SALCETTE (Jacques-Bernardin), chanoine de l'église cathédrale de Die.

Noblesse.

5. BLACONS (Henri-François-Lucretius D'ARMAND DE FOREST marquis DE), demeurant à Grenoble.
6. LANGON (Nicolas-François, marquis DE), maréchal de camp retiré, demeurant à Grenoble.
7. LABLACHE (Alexandre-Joseph DE FALCOZ, comte DE), maréchal de camp.

8. AGOULT (Jean-Antoine, comte D'), chevalier de Saint-Louis, sous-lieutenant des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles, avec brevet de colonel.
9. VIRIEU (François-Henri, comte DE), colonel du régiment Limousin-infanterie, chevalier de Saint-Louis.
10. *MORGES (Pierre-François de Sales DE ROUX-DEAGENT, comte DE), demeurant à Grenoble.
11. *CHALÉON (Laurent-César, baron DE), conseiller au parlement de Grenoble.
12. MARSANE FONT JULIANE (Jean-Louis-Charles-François, comte DE), seigneur de Font-Juliane et de Saint-Genès.

Tiers état.

13. *MOUNIER (Jean-Joseph), avocat en parlement à Grenoble, secrétaire des Etats de Dauphiné.
14. DELACOUR D'AMBÉSIEUX (Claude-Charles), avocat à Romans.
15. PISON DU GALLAND fils (Alexis-François), avocat, juge épiscopal de la ville de Grenoble.
16. BÉRENGER (Marcelin-René), procureur du roi en l'élection de Valence.
17. BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie), avocat en parlement, propriétaire à Vercheny.
18. BERTRAND DE MONTFORT (Louis-Antoine-François DE), comte de Montfort dans les Etats du Saint-Siège, lieutenant-général au bailliage des Baronnies.
19. REVOL (Pierre), avocat au parlement de Grenoble.
20. BIGNAN DE COYROL (Jean-Louis-Dominique), négociant à Suze.
21. CHABROUD (Jean-Baptiste-Charles), avocat, demeurant à Vienne.
22. BLANCARD (Guy), propriétaire à Loriol.
23. ALLARD DU PLANTIER (Guy-Joseph), propriétaire à Voiron.
24. CHEYNET (Jean-Louis), maire de Montélimar.

6 SUPPLÉANTS (1).

Clergé.

1. MONSPEY (Pierre-Paul-Alexandre DE), chevalier de justice

(1) Barthellemy d'Orbanne (Jean-Baptiste-Joseph), avocat en parlement, demeurant à Grenoble, refusa la députation.

de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Montbrison, lieutenant de M. le grand-prieur d'Auvergne en Dauphiné.

Noblesse.

2. MURINAIS (Guy-Joseph-François-Louis-Thimoléon D'AUBERGEON, chevalier DE), demeurant à Murinais. (*A siégé.*)
3. BARONAT (Jean-Baptiste, marquis DE), demeurant à Grenoble.
4. DELAY D'AGIER (Claude-Pierre DE), ancien officier du régiment Mestre-de-camp-général-cavalerie, maire de Romans. (*A siégé.*)

Tiers état.

5. RICHARD (Antoine-Joseph), maire de Crest. (*A siégé.*)
6. GRAND DE CHAMPROUET (Reymond), assesseur au bailliage de Briançon. (*A siégé.*)

SOUVERAINETÉ DE BÉARN

(Règlements des 19 février et 28 mars 1789.)

DÉPUTATION ÉLUE PAR LES ASSEMBLÉES D'ARCHIPRÊTRES CONFÉRENCES ET DISTRICTS

2 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. SAURINE (Jean-Baptiste-Pierre), « prêtre natif de la paroisse d'Eysus ».
2. JULIEN (Jean), curé d'Arrosès, diocèse de Lescar.

1 SUPPLÉANT (1).

1. PEBORDE (Pierre), curé de Bedeille.

(1) Lamarque (Pierre-Antoine), curé de Pau, refusa la députation et fut remplacé par Julien.

DÉPUTATION ÉLUE PAR LES ÉTATS

8 DÉPUTÉS.

Clergé.

1. NOÉ (Marc-Antoine DE), évêque de Lescar.
2. CHARITTE (l'abbé Valentin DE), chanoine de Lescar.

Noblesse.

3. GRAMONT D'ASTER (Antoine-François, comte DE), colonel du régiment du Roi-dragons, seigneur de l'Abadie de Gelos.
4. ESQUILLE (Jean-Baptiste, marquis D'), seigneur de Lezons, président à mortier au parlement de Navarre (1).

Tiers état.

5. MOUROT (Jean-François-Régis), avocat, professeur à l'Université de Pau, député de la ville de Nay.
6. NOUSSITOU (Vincent), avocat en parlement, député de la ville de Pau.
7. PEMARTIN (Joseph), avocat, député du parsan d'Oloron.
8. DARNAUDAT (Louis-Jean-Henry), conseiller au parlement de Navarre, seigneur de Casseigne en Beyrie, député de la ville d'Orthez.

PAS DE SUPPLÉANTS.

(1) Les quatre députés ci-dessus, élus par le grand corps des Etats de Béarn, au titre du Clergé et de la Noblesse, ne sollicitèrent pas leur admission à l'Assemblée nationale et par suite ne siégèrent pas. (Voir dans notre *Recueil*, t. II, la note 1 de la page 538.)

QUATRIEME SÉRIE

PAYS DIVERS N'AYANT FAIT L'OBJET
D'AUCUN RÈGLEMENT ROYAL, DONT LES DÉPUTATIONS
ONT ÉTÉ ADMISES PAR DÉCISIONS SPÉCIALES
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

VILLE D'ARLES.

(Décision du 14 juin 1789.)

1 DÉPUTÉ.

1. BONNEMANT (Guillaume), avocat en parlement (1).

PRINCIPAUTÉ D'ARCHES ET CHARLEVILLE

(Décret du 19 janvier 1790.)

JUSTICE SEIGNEURIALE DE CHARLEVILLE

1 DÉPUTÉ.

1. COCHELET (Adrien-Pierre-Barthélemy), lieutenant-général du bailliage de Charleville.

1 SUPPLÉANT.

1. LHOTE (Anselme), négociant à Charleville.

(1) Bonnemant, dont les pouvoirs étaient irréguliers, ne fut admis à l'Assemblée nationale que par suite d'une méprise du Comité de vérification, en violation du règlement royal du 2 mars 1789 qui n'accordait à la ville d'Arles que trois députés.

PROVINCE DU BASSIGNY-BARROIS

(Décret du 24 août 1789.)

BAILLIAGES DE BOURMONT ET DE LA MARCHE (1).

1 DÉPUTÉ.

1. HUOT DE GONCOURT (Jean-Antoine), seigneur du fief de Goncourt, avocat en parlement, demeurant à Bourmont, député électeur du bailliage de Bourmont.

SAINT-DOMINGUE

(Décrets des 20 juin et 4 juillet 1789.)

PROVINCE DE L'OUEST.

2 DÉPUTÉS.

1. COCHEREL (le chevalier Nicolas DE), lieutenant des maréchaux de France, au département de Tours, demeurant aux Gonaïves.
2. GOUY D'ARSY (Louis-Marthe, marquis DE), lieutenant-général pour Sa Majesté de sa province de l'Ile-de-France, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailli d'épée des bailliages royaux de Melun et Moret.

9 SUPPLÉANTS (2).

1. Ô-GORMAN (Arnold-Victoire-Martin, comte), capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.

(1) Le Bassigny-Barrois était formé des bailliages de Bourmont (Barrois non-mouvant) et de La Marche (Barrois-mouvant); Huot de Goncourt ne tenait ses pouvoirs que des trois ordres du seul bailliage de Bourmont; il y a lieu de croire, d'après les différents mémoires conservés aux Archives nationales, que le bailliage de La Marche le reconnut comme son représentant, mais aucune preuve certaine ne s'en trouve.

(2) Les suppléants de Saint-Domingue forment deux séries; la première (désignée ici par les chiffres 1, 2, 3, etc.) est formée des suppléants qui furent reconnus par l'Assemblée nationale; la seconde (désignée par les lettres *a*, *b*, etc.,) se compose de ceux qui furent élus à Saint-Domingue, mais qui ne furent pas reconnus par les décrets de l'Assemblée nationale.

2. COURREJOLLES (François-Gabriel DE), chevalier de Saint-Louis, ancien ingénieur du roi.
3. MAGALLON [DES MAILLES] (Pierre-Gabriel).
4. DOUGÉ (le chevalier) [Prénoms et qualités inconnus].

a. CHABANNES (comte DE), électeur de la paroisse du Petit-Goave, à Saint-Domingue.

b. VINCENDON-DUTOUR (Etienne-Guillaume), propriétaire à Saint-Domingue, électeur des paroisses de l'Anse-à-Veau et de Petit-Trou.

c. COTTINEAU [DE KERLOGUEN] (.....), lieutenant des vaisseaux du roi, demeurant au Port-au-Prince, propriétaire à Saint-Marc et à la Croix-des-Bouquets, à Saint-Domingue.

d. PEYRAC (Joseph-Jean DE), propriétaire à Saint-Domingue, habitation de la Croix-des-Bouquets.

e. CHOISEUL [duc DE PRASLIN] (élu par les provinces du Sud et de l'Ouest de Saint-Domingue, siégea à l'Assemblée nationale, comme député de la noblesse d'Angers).

PROVINCE DU NORD.

2 DÉPUTÉS.

1. *THEBAUDIERES (Pierre-André-François VIAU DE), chevalier, conseiller du roi et son ancien procureur général au conseil supérieur du Cap, électeur du quartier de Port-Margot.
2. *LARCHEVESQUE-THIBAUD (Jean-Baptiste-Gabriel), ancien avocat au conseil supérieur du Cap, propriétaire-planteur au quartier de Vallière.

12 SUPPLÉANTS.

1. REYNAUD [DE VILLEVERD] (Jean-François, comte DE), maréchal de camp, ancien lieutenant général au gouvernement de Saint-Domingue. (*A siégé.*)
2. VILLEBLANCHE (René-Armand LEVASSEUR DE), major de vaisseau au département de Brest. (*A siégé.*)
3. ROUVRAY (Laurent-François LENOIR, marquis DE), maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, propriétaire à Saint-Domingue, paroisse du Terrier-Rouge.

4. Noé (Louis-Pantaléon, comte de), maréchal de camp.
5. Chabanon [des Salines] (Jean-Charles), propriétaire à Saint-Domingue, paroisse de Ouanaminthe.
6. Laborie (Pierre-Joseph), secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Cap-Français, propriétaire en ladite ville.

a. Arnaud de Marsilly (Nicolas), avocat au parlement et administrateur des maisons de Providence de la ville du Cap.

b. Auvray (Jean-Baptiste), ancien négociant demeurant au Cap-Français.

c. Le Fevre (Étienne), ancien négociant au Cap-Français, demeurant à la Petite-Anse, Saint-Domingue.

d. Paroy (Guy Le Gentil, marquis de), (élu député par les provinces du Nord et de l'Ouest, siégea à l'Assemblée nationale comme député de Provins).

e. Vaudreuil (Joseph-Hyacinthe-François-de-Paule de Rigaud, comte de), maréchal de camp.

f. Dupla'a (Martin-Simon, baron), président à mortier au parlement de Navarre, à Pau.

Province du SUD.

2 députés.

1. Perrigny (Charles-Léon de Taillevis, marquis de), chevalier de Saint-Louis, colonel d'infanterie.
2. Gerard (Jean-Baptiste), propriétaire à Saint-Domingue.

4 suppléants.

1. Legardeur de Tilly (Armand), chevalier, chef de division commandant la 8e escadre, au département de Rochefort.
2. Marmé (Jean-Baptiste Loménie de), chevalier, propriétaire à Saint-Domingue, demeurant en France.
3. Bodkin Fitz Gerald (Robert-Étienne-Patrice), conseiller au parlement de Paris.
4. Duval Mouville (Pierre-Thomas), propriétaire à Saint-Domingue.

LA GUADELOUPE

(Décret du 22 septembre 1789.)

DÉPUTATION ÉLUE PAR LE COMITÉ DES COLONS SÉANT A PARIS.

2 DÉPUTÉS.

1. CURT (Louis DE), chevalier, ancien commissaire du roi.
2. GALBERT (Gaspard, vicomte DE), major de vaisseau au département de Toulon.

5 SUPPLÉANTS (1).

1. GUILLON (Pierre), demeurant à Paris.
2. DU BOIS [prénoms et qualités inconnus].
3. BOYVIN (Louis-Théodore).
4. FILLASSIER (le chevalier) [prénoms et qualités inconnus].
5. CABANIS [prénoms et qualités inconnus].

DÉPUTATION ÉLUE PAR L'ASSEMBLÉE DU PETIT BOURG.

(Décret du 27 juillet 1790.)

3 DÉPUTÉS.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA BASSE-TERRE.

1. CHABERT DE LACHARIÈRE (Hilaire-François), conseiller au Conseil supérieur de la Guadeloupe.

SÉNÉCHAUSSÉE DE LA GRANDE-TERRE.

2. NADAL DE SAINTRAC (Jean), conseiller au Conseil supérieur de la Guadeloupe.

(1) Le marquis de Dampierre [prénoms et qualités inconnus], fut élu député, mais il refusa députation et suppléance. De Galbert le remplaça comme député et Cabanis comme suppléant.

SÉNÉCHAUSSÉE DE MARIE-GALANDE.

3. COQUILLE (Robert), sénéchal en la sénéchaussée de Marie-Galande.

4 SUPPLÉANTS.

1. GODET [prénoms et qualités inconnus].
2. GOBERT [prénoms et qualités inconnus].
3. BOYVIN (... DE) [prénoms et qualités inconnus].
4. EYMAR (François-Joseph, chevalier D'), directeur et receveur du Domaine au Moule (Grande-Terre).

LA MARTINIQUE

(Décret du 14 octobre 1789).

DÉPUTATION ÉLUE PAR LE COMITÉ DES COLONS SÉANT A PARIS.

2 DÉPUTÉS.

1. DILLON (Arthur, comte), maréchal des camps et armées du roi, mestre de camp propriétaire du régiment d'infanterie de son nom, gouverneur de l'île de Tabago et dépendances.
2. MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Elie), avocat au parlement de Paris, conseiller au conseil supérieur de Saint-Domingue.

3 SUPPLÉANTS.

1. PERPIGNA (Israël, chevalier DE), ancien chevau-léger de la garde du roi.
2. DUQUESNE (Pierre-Claude, marquis), major de vaisseau attaché à la huitième escadre au département de Rochefort.
3. CROQUET DE BELLIGNY (Nicolas), commissaire des guerres, assesseur au conseil supérieur de la Martinique.

INDES ORIENTALES

(Décret du 19 septembre 1790).

ASSEMBLÉE DE PONDICHÉRY.

2 DÉPUTÉS.

1. BEYLIÉ (Philibert-Augustin-Bernard DE), maréchal de camp
2. * KERJEAN (Joseph DE), chevalier de Saint-Louis, major-capitaine-commandant du régiment de cipayes, à Pondichéry.

11 SUPPLÉANTS (1).

1. LARCHE (Alexandre-Joachim DE), demeurant à Pondichéry.
2. MONNERON (Jean-Louis). (*A siégé.*)
3. LAW DE LAURISTON (Jean), écuyer, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, ancien gouverneur pour le roi de la ville de Pondichéry, et ancien commandant général de tous les établissements français aux Indes.
4. DANGEREUX (Louis-Charles), demeurant à Pondichéry.
5. VERNET (abbé de) [prénoms et qualités inconnus].
6. MALLET DE MAISONPRÉ (Charles).
7. AMALRIC (Félix-Victor).
8. MONNERON (Pierre) [a siégé comme député de l'Ile-de-France].
9. AUBERT (Pierre).
10. BRUNO (Louis DE).
11. LA MERLIÈRE (Nicolas DE).

(1) L'Assemblée de Pondichéry, du 14 mars 1790, avait élu d'abord deux députés (de Beylié et de Kerjean), un suppléant à ces députés (de Larche), enfin dix députés supplémentaires, autorisés, le cas échéant, à remplacer les premiers. A leur arrivée en France, de Kerjean et de Larche refusaient de siéger à la Constituante; c'est alors que Louis Monneron fut appelé à prendre séance.

ILE DE FRANCE

(Décret du 12 février 1791.)

2 DÉPUTÉS.

1. COLLIN (Charles-Alexandre-Honoré), avocat en parlement, disparu dans le naufrage de l'*Amphitrite*, en se rendant en France, sur les côtes de Penmarch, le 22 janvier 1791.
2. CODER (Antoine), ancien conseiller au conseil supérieur de l'Ile-de-France, disparu en même temps que Collin.

12 SUPPLÉANTS.

1. MONNERON (Pierre-Antoine). (*A siégé.*)
2. MISSY (Samuel-Pierre-David-Joseph DE), négociant à Nantes. (*A siégé.*)
3. COSSIGNY [DE PALMA] (Joseph-François CHARPENTIER DE), écuyer, chevalier de Saint-Louis, ingénieur du roi, capitaine d'infanterie, correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, et de la Société littéraire des arts de Batavia, colon du quartier des plaines de Wilhems.
4. CHAUVET (Antoine), électeur de la paroisse du Port-du-Nord-Ouest, à l'Ile-de-France.
5. LE BLANC (Jacques), électeur des Pamplemousses.
6. YVON (.....), électeur de Port-Souillac.
7. FLEURŸ (le chevalier Louis-François DE), colonel du régiment de Pondichéry.
8. RABAUD [DE MARSEILLE] (Jacques), négociant armateur, demeurant à Marseille.
9. BROUTIN (Pierre-Michel).
10. GOULY (Marie-Benoît-Louis), médecin à Port-Louis.
11. PIGEOT DE SAINT-VALERY (Isidore), ancien assesseur au conseil supérieur de l'Ile-de-France, électeur des Pamplemousses.
12. MAGON DE LA VILLEBAGUE (René-Marie-Julien), capitaine d'infanterie, colon du quartier des Pamplemousses, lieu dit Rivière du Rempart.

CHAPITRE II

LISTE SOMMAIRE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES

DÉPUTÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

ABADIE (D'). *Voyez* DABADIE.
ABBAYE (D'). *Voyez* DABBAYE.
ABBECOURT (abbé de). *Voyez* COULMIERS (DE).
ACHARD DE BONVOULOIR (Luc-René-Charles). *Noblesse*, Coutances.
ADAM DE VERDONNE (Louis-Joseph). *Tiers état*, Crépy-en-Valois.
ADHÉMAR (D'). *Voyez* PANAT (DE).
AFFORTY (Pierre). *Tiers état*, Paris hors les murs.
AGEN (évêque D'). *Voyez* BONNAC (DE).
AGIER (Charles-Guy-François). *Tiers état*, Poitiers.
*AGIER (Pierre-Jean). *Tiers état*, Paris (ville) (1).
AGOULT (Jean-Antoine, comte D'). *Noblesse*, Dauphiné.
AGUESSEAU (Henry-Cardin-Jean-Baptiste D'). *Noblesse*, Meaux.
AIGALLIERS (Gabriel-François, baron D'). *Noblesse*, Nîmes.
AIGUILLON (Armand-Désiré, duc D'). *Noblesse*, Agen.
AILLECOURT (D'). *Voyez* CHOISEUL D'AILLECOURT.
AILLY (Michel-François D'). *Tiers état*, Chaumont-en-Vexin.
AILLY-LE-HAUT-CLOCHER (curé d'). *Voyez* DUPUIS.
AINAI (curé d'). *Voyez* CHARRIER DE LA ROCHE.

(1) Les noms précédés d'un astérisque (*) sont ceux des députés suppléants, provisoires, adjoints, etc. qui n'ont pas siégé.

*Aizy (d'). *Voyez* Bois d'Aizy (du).
Aix (archevêque d'). *Voyez* Boisgelin de Cucé (de).
Albert (Jean-Bernard). *Tiers état*, Colmar.
Albert (d'). *Voyez* Luynes (duc de).
*Albertas (Jean-Baptiste-Suzanne, marquis d'). *Noblesse*, Aix.
Albignac de Castelnau (François-Philippe d'). *Clergé*, Angoulême.
Alençon (Charles-Mathias, comte d'). *Noblesse*, Toul.
Allain (François-Cosme-Damien). *Clergé*, Saint-Malo (diocèse).
Allard (Louis-François). *Tiers état*, Angers.
Allard du Plantier (Guy-Joseph). *Tiers état*, Dauphiné.
Allarde (Pierre-Gilbert, baron d'). *Noblesse*, Saint-Pierre-le-Moutier.
*Allut (Antoine). *Tiers état*, Montpellier.
Alquier (Charles-Jean-Marie). *Tiers état*, La Rochelle.
*Amalric (Félix-Victor). Pondichéry.
Ambly (Claude-Jean-Antoine, marquis d'). *Noblesse*, Reims.
*Amboise (Henri-Michel d'). *Noblesse*, Tours.
*Amboise (d'). *Voyez* Clermont d'Amboise.
*Amelot (Denis-Jean). *Noblesse*, Angers.
Amiens (évêque d'). *Voyez* Machault (de).
*Ancelin de Saint-Quentin. *Voyez* Chambon de Saint-Quentin.
Andard (curé d'). *Voyez* Rangeard.
Andel (recteur d'). *Voyez* Hingant.
*Andigné de Villeguyer (Charles-Jean d'). *Noblesse*, Angers.
Andlau de Hombourg (Frédéric-Antoine-Marc d'). *Noblesse*, Haguenau et Wissembourg.
Andlau (Benoit-Antoine-Frédéric d'). *Clergé*, Colmar et Schlestadt.
*Andrault (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Poitiers.
André (Antoine-Balthazar-Joseph d'). *Noblesse*, Aix.
Andrieu (César-Pierre). *Tiers état*, Riom.
Andurand (Antoine). *Tiers état*, Villefranche de Rouergue.
Angerville-Lorcher (curé d'). *Voyez* Eude.
Ango (Louis-Hector-Amédée). *Tiers état*, Coutances.
Angosse (Jean-Paul, marquis d'). *Noblesse*. Lectoure.
*Angot (Pierre). *Clergé*, Péronne.
Angoulême (évêque d'). *Voyez* Albignac de Castelnau.
Anlezy (d'). *Voyez* Damas d'Anlezy.

ANSON (Pierre-Hubert). *Tiers état*, Paris (ville).
ANTERROCHE (Alexandre-César D'). *Clergé*, Nérac.
ANTHOINE (François-Paul-Nicolas). *Tiers état*, Sarreguemines.
*ANTIGNY (D'). *Voir* DAMAS D'ANTIGNY (DE).
ANTRAIGUES (Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre, comte D'). *Noblesse*, Villeneuve de Berg.
AOUST (Eustache-Jean-Marie D'). *Noblesse*, Douai.
APCHIER (Jean-Joseph de Chateauneuf-Randon, marquis D'). *Noblesse*, Mende.
*ARBAUD DE JOUQUES (André-Elzéar D'). *Noblesse*, Provence.
ARBERG (Charles-Alexandre D'). *Clergé*, Bailleul.
ARBOIS (curé de). *Voyez* BRUET.
*ARCHAMBAUT DE PÉRIGORD (Joseph D'). *Noblesse*, Paris (ville).
ARCHES (D'). *Voyez* DARCHE.
*ARCY (Alexandre-Jean-Baptiste-Aimé-Gabriel, comte D'). *Noblesse*, Auxerre.
*ARENA (Barthélemy). *Tiers état*, Corse.
ARENBERG (D'). *Voyez* LA MARCK.
ARGELIERS (curé d'). *Voyez* GOUTTES.
ARGENTEUIL (Edme LE BASCLE, marquis D'). *Noblesse*, Semur-en-Auxois.
ARGENTEUIL (curé d'). *Voyez* LE GUEN.
ARGENTRÉ (Louis-Charles DU PLESSIS D'). *Clergé*, Limoges.
*ARLATAN DE LAURIS. *Voyez* LAURIS (DE).
ARLES (archevêque d'). *Voyez* DULAU.
ARMAND (François). *Tiers. état*, Saint-Flour.
*ARNAUD DE MARSILLY (Nicolas). Saint-Domingue (Nord).
ARNAUDAT (D'). *Voyez* DARNAUDAT.
ARNAY-LE-DUC (curé d'). *Voyez* BOULLIOTTE.
ARNOULT (Charles-André-Remy). *Tiers état*, Dijon.
ARRAING (Jean-Pierre D'). *Tiers état*, Pays de Soule.
ARRIVEUR (Jean-Marie). *Tiers état*, Trévoux.
ARROSÈS (curé d'). *Voyez* JULIEN.
ARSAC (D'). *Voyez* TERNAY (DE).
*ARTIS DE MARCILLAC (Jacques-Joseph D'). *Tiers état*, Paris hors les murs.
*ARTOIS (Charles-Philippe, comte D'). *Noblesse*, Tartas.
ARTUR DE LA VILLARMOIS (Jacques-René-Jean-Baptiste). *Noblesse*. Coutances.

ARTUR DILLON. *Voyez* DILLON.
*ASTRUC (DOM Jean), *Clergé*, Bourges.
AUBERT (Edme). *Clergé*, Chaumont-en-Bassigny.
*AUBERT (Pierre). Pondichéry.
AUBIGNY (curé d'). *Voyez* MESNARD.
AUBRY (Jean-Baptiste). *Clergé*, Bar-le-Duc.
AUBRY DUBOCHET (Pierre-François). *Tiers état*. Villers-Cotterets.
AUCLER DES COTTES (Jean-Baptiste). *Tiers état*. Bourges.
AUDIER-MASSILLON (Bruno-Philibert). *Tiers état*, Aix.
AUGIER (Philippe). *Tiers état*, Saintes.
AUGIER (Etienne-Jean). *Tiers état*, Angoulême.
*AUMONT (D'). *Voyez* PIENNES (duc DE).
AURILLAC (Pierre-François de SAINT-MARTIAL, baron D'). *Noblesse*, Saint-Flour.
AURILLAC (curé D'). *Voyez* LOLIER.
AURY (Jean). *Clergé*. Moulins.
*AUTANE (Jean-Charles-François D'). *Noblesse*, Draguignan.
AUTUN (évêque d'). *Voyez* TALLEYRAND.
*AUVRAY (Jean-Baptiste). Saint-Domingue (Nord).
AUVRY (Jacques-Mathurin). *Tiers état*, Montfort-l'Amaury.
AUVYNET (Charles-Joseph). *Tiers état*, Marches communes.
AUXERRE (évêque d'). *Voyez* CHAMPION DE CICÉ.
AVARAY (Claude-Antoine de BEZIADE, marquis D'). *Noblesse*, Orléans.
AVESSENS (Jacques-Paul-Marie, marquis D'). *Noblesse*, Toulouse.
AYROLES (Paul). *Clergé*, Cahors.
BABEY (Pierre-Marie-Athanase). *Tiers état*, Lons-le-Saunier.
BACO DE LA CHAPELLE (René-Gaston). *Tiers état*, Nantes.
BADENS (Gabriel-Marie DE). *Noblesse*, Carcassonne.
BAIGNEUX (DE). *Voyez* CHESNON DE BAIGNEUX.
BAILLEUL (Antoine-Louis-Philibert). *Tiers état*, Bellême.
BAILLOT (Etienne-Catherine). *Tiers état*, Troyes.
BAILLY (Charles-Maximin). *Tiers état*, Laon.
BAILLY (Jean-Sylvain). *Tiers état*, Paris (ville).
BAILLY (DE). *Voyez* FRESNAY (DE).
BALLARD (David-Pierre). *Clergé*, Poitiers.
BALLIDART (Jean-Baptiste-David DE). *Noblesse*, Vitry-le-François.
*BALLYHIER (DE). *Voyez* LAMBERT DE BALLYHIER.
BALORE (DE). *Voyez* CORTOIS DE BALORE.

BANDY DE LACHAUD (Léonard). *Tiers état*, Guéret.
BANNASSAT (Antoine). *Clergé*, Guéret.
BANYULS DE MONFERRÉ (Raymond-Antoine DE). *Noblesse*, Perpignan.
*BAR (Marie-Barthélemy DE). *Noblesse*, Saint-Pierre-le-Moutier.
BARBANÇON (Augustin-Jean-Louis-Antoine, comte DE). *Noblesse*, Villers-Cotterets.
*BARBANTANE (Hilarion-Paul-François-Bienvenu, comte DE). *Noblesse*, Paris (ville).
BARBEYRAC (DE). *Voyez* SAINT-MAURICE (DE).
BARBIÉ (Pierre-François). *Tiers état*, Vitry-le-François.
BARBOTAN (Clair-Joseph, comte DE). *Noblesse*, Dax.
BARBOTIN (Emmanuel). *Clergé*, Le Quesnoy.
BARBOU (Pierre-Louis). *Clergé*, Meaux.
*BARENTIN DE MONTCHAL (Charles-Paul-Nicolas DE). *Noblesse*, Clermont-Ferrand.
BARERE DE VIEUZAC (Bertrand). *Tiers état*, Bigorre.
BARGEMON (DE). *Voyez* VILLENEUVE.
BARJOLS (curé de). *Voyez* MONTJALLARD.
BARMOND (Charles-François PERROTIN DE). *Clergé*, Paris (ville).
BARNAVE (Antoine-Pierre-Joseph-Marie). *Tiers état*, Dauphiné.
BARON (Louis-François-Jérôme). *Tiers état*, Reims.
*BARON DE MONTFOY (Gérard). *Tiers état*, Villeneuve-de-Berg.
*BARONAT (Jean-Baptiste, marquis DE). *Noblesse*, Dauphiné.
BARRAS (curé de). *Voyez* GASSENDI.
BARRAU (Pierre-Elisabeth-Denis DE). *Noblesse*, Comminges.
*BARRIÈRE (DE LA). *Voyez* BRIDAT DE LA BARRIÈRE.
BARRIN (DE). *Voyez* LA GALLISSONNIERE.
*BARTHELLEMY D'ORBANNE (Jean-Baptiste-Joseph). *Tiers état*, Dauphiné.
BARVILLE (François-Louis DE). *Noblesse*, Orléans.
BASQUIAT DE MUGRIET (Alexis). *Tiers état*, Dax.
*BASSET (Laurent). *Tiers état*, Lyon.
BASTIEN (Claude-Nicolas). *Clergé*, Toul.
*BATAILLE DE MANDELOT. *Voyez* MANDELOT (DE).
BATZ (Jean-Pierre-Louis, baron DE). *Noblesse*, Nérac.
*BATZ (Bertrand DE). *Noblesse*, Tartas.
BAUCHETON (François). *Tiers état*, Bourges.
*BAUDINOT (Adrien). *Clergé*, Charolles.

*Baudinot (Claude-François). *Tiers état*, Charolles.
Baudoüin de Maisonblanche (Jean-Marie). *Tiers état*, Morlaix.
*Baudoüin (François-Jean). *Tiers état*, Paris (ville).
Baudreuille (de). *Voyez* Vyau de Baudreuille.
*Bauffremont (Charles-Roger, prince de). *Noblesse*, Vesoul.
*Bausset (Emmanuel-François-Paul-Gabriel-Hilaire de). Marseille.
*Bayonne (évêque de). *Voyez* Pavée de Villevieille.
Bazas (évêque de). *Voyez* Saint-Sauveur (de).
Baziege (curé de). *Voyez* Guion.
*Bazille (Gabriel). *Tiers état*, Montargis.
Bazin (Jean). *Tiers état*, Gien.
Bazoche (Claude-Hubert). *Tiers état*, Bar-le-Duc.
Bazôges (de). *Voyez* Irland.
Beauchamps (Charles-Grégoire, marquis de). *Noblesse*, Saint-Jean-d'Angely.
Beauchêne (de). *Voyez* Poulain.
Beaudrap de Sotteville (Pierre-François). *Noblesse*, Coutances.
Beaufort (de). *Voyez* Malateste de Beaufort.
*Beaufort-Canillac (de). *Voyez* Montboissier et Canillac.
Beauharnois (François, marquis de). *Noblesse*, Paris (ville).
Beauharnois (Alexandre-François-Marie, vicomte de). *Noblesse*, Blois.
Beaujour (de). *Voyez* Brevet de Beaujour.
Beaulieu (Paul-Louis-François Lépine). *Tiers état*, Tours.
*Beaumetz (de). *Voyez* Bruneau de Beaumetz.
Beaumez (de). *Voyez* Briois.
Beaumont (de). *Voyez* Chenon.
Beauperrey (Pierre-Joseph-Antoine). *Tiers état*, Evreux.
Beaupoil de Saint-Aulaire (Martial-Louis). *Clergé*, Poitiers.
Beauregard (de). *Voyez* Grellet et Labrousse.
Beauvais (Jean-Baptiste-Charles-Marie de). *Clergé*, Paris hors les murs.
*Beauvais (de). *Voyez* Le Carruyer.
Beauvais (évêque de). *Voyez* La Rochefoucauld.
Bechant (François). *Clergé*, Dourdan.
Becherel (François). *Clergé*, Coutances.
Begouen Demeaux (Jean-François). *Tiers état*, Caux.
Béhin (Pierre-Florent-François). *Clergé*, Arras.

*Bejot (Charlemagne). *Tiers état*, Paris hors les murs.
Belbeuf (Louis-Pierre-Français, marquis de). *Noblesse*, Rouen.
*Belin (Gabriel). *Tiers état*, Troyes.
*Bellannoy (de). *Voyez* Le Gressier.
Belleau (de). *Voyez* Graimberg.
*Bellée (de). *Voyez* Le Goaësbe de Bellée.
*Belligny (de). *Voyez* Croquet de Belligny.
Bellisle (de). *Voyez* Lemoyne, Nau et Milhet.
Belombre (de). *Voyez* Camusat.
Belvis (curé de). *Voyez* Cauneille.
Belzais de Courmenil (Nicolas-Bernard-Joachim-Jean de). *Tiers état*, Alençon.
Benazet (Clément-François). *Tiers état*, Carcassonne.
Bengy de Puyvallée (Philippe-Jacques de). *Noblesse*, Bourges.
*Bénière (Jacques-Michel). *Clergé*, Paris (ville).
Benoist (Pierre). *Tiers état*, Châtillon-sur-Seine.
Benoit (Antoine). *Clergé*, Nîmes.
*Berard de Saint-Denis (Pierre-Jean-Honoré de). *Noblesse*, Forcalquier.
Berardier (Denis). *Clergé*, Paris (ville).
*Berchem (Pierre-François de Ranst de). *Clergé*, Douai.
Bérenger (Marcellin-René). *Tiers état*, Dauphiné.
Bergasse (Nicolas). *Tiers état*, Lyon.
Bergasse de Laziroule. *Voyez* Laziroule.
*Bergier (Antoine). *Tiers état*, Clermont-Ferrand.
*Bermon (de). *Voyez* Picquefeu.
Bernard (François-Antoine). *Tiers état*, Dix villes impériales.
Bernard de Sassenay (Claude-Henri-Etienne, marquis). *Noblesse*, Chalon-sur-Saône.
Bernard (Valentin). *Voyez* Valentin.
Bernigaud de Grange (Jean-Louis). *Tiers état*, Chalon-sur-Saône.
Bernis (de). *Voyez* Pierre de Bernis.
Berny-Rivière (curé de). *Voyez* Delettre.
Bertereau (Louis). *Clergé*, Le Mans.
Berthereau (Thomas). *Tiers état*, Paris (ville).
Berthier (Pierre). *Tiers état*, Nemours.
Berthomier de Lavillette (Jean-Gilbert). *Tiers état*, Moulins.
*Bertin (François). *Tiers état*, Metz (bailliage).

BERTRAND (Pierre). *Tiers état*, Saint-Flour.
BERTRAND DE MONTFORT (Louis-Antoine-François DE). *Tiers état*, Dauphiné.
*BERVILLE (Pierre-Joseph). *Tiers état*, Amiens.
BESNARD DUCHESNE (Guillaume). *Tiers état*, Coutances.
BESSE (Jacques-Joseph-Marie). *Clergé*, Avesnes.
*BESSON (Claude). *Tiers état*, Orange.
BÉTHISY DE MÉZIÈRES (Henri-Benoit-Jules DE). *Clergé*, Nîmes.
BEVIÈRE (Jean-Baptiste-Pierre). *Tiers état*, Paris (ville).
BEYLIÉ (Philibert-Augustin-Bernard DE). Pondichéry.
BEZIADE (DE). *Voyez* AVARAY (D').
BIAILLE DE GERMON (François-Thomas). *Tiers état*, Poitiers.
BIAUZAT (DE). *Voyez* GAULTIER.
BIDAULT (Remi-Hippolyte). *Tiers état*, Lons-le-Saunier.
BIENCOURT (Charles, marquis DE). *Noblesse*, Guéret.
*BIGAUT (Claude-Louis DE). *Clergé*, Sézanne.
BIGNAN DE COYROL (Jean-Louis-Dominique). *Tiers état*, Dauphiné.
BIGOT DE VERNIERE (Jean-Joseph). *Clergé*, Saint-Flour.
BILLÉ (recteur de). *Voyez* HUNAULT.
BILLETTE (Vincent-Samuel). *Tiers état*, Carhaix.
BILLY (Nicolas-Joachim). *Tiers état*, Provins.
BINOT (Jacques). *Clergé*, Nantes (diocèse).
BION (Jean-Marie). *Tiers état*, Loudun.
BIRON (Armand-Louis DE GONTAUT, duc DE). *Noblesse*, Cahors.
BIROTHEAU DES BURONDIÈRES (Pierre-Aimé-Calixte). *Tiers état*, Poitiers.
BIZARD (Maurice). *Tiers état*, Saumur.
BLACHE (DE LA). *Voyez* LA BLACHE (DE).
BLACONS (Henri-François-Lucretius DE). *Noblesse*, Dauphiné.
*BLAINVILLE (DE). *Voyez* DUBUISSON DE BLAINVILLE.
*BLAIRE (DE). *Voyez* LUCAS DE BLAIRE.
BLAISEL DU RIEU (Louis-Marie-Gilles DU). *Noblesse*, Boulogne.
*BLAMPAIN (Pierre-Nicolas). *Tiers état*, Nancy.
BLANC (Jean-Denis-Ferréol). *Tiers état*, Besançon.
BLANC (*Senlis*). *Voyez* LE BLANC.
BLANCARD (Guy). *Tiers état*, Dauphiné.
*BLANC GILLI (Mathieu). Marseille.
*BLANCKAERT (Pierre-Cornil). *Clergé*, Bailleul.

BLANDIN (Liphart-Daniel). *Clergé*, Orléans.
*BLANQUART (Charles-François-Joseph). *Tiers état*, Arras.
BLANQUART DES SALINES (Nicolas). *Tiers état*, Calais.
BLARINGHEM (curé de). *Voyez* ROUSSEL.
BLEICKARD. *Voyez* HELMSTATT (D').
*BLENOD (DE). *Voyez* CHARVET.
BLIN (François-Pierre). *Tiers état*, Nantes.
BLUGET (Nicolas). *Clergé*, Bar-sur-Seine.
*BOBUSSE. *Voyez* COCHON BOBUSSE.
*BODARD DE BUIRE (Louis-Marc DE). *Noblesse*, Calais.
BODINEAU (Jean-Pierre-Etienne-Lazare). *Clergé*, Vendôme.
*BODINIER (André). *Clergé*, Saint-Malo (diocèse).
*BODINIER (Jean). *Tiers état*, Rennes.
*BODKIN-FITZ GERALD (Robert-Estienne-Patrice). Saint-Domingue (sud).
BOËRY (Guillaume-Barthélemy). *Tiers état*, Bourges.
BOIS (Jean-François DU). *Clergé*, Troyes.
*BOIS D'AIZY (Charles-Esprit, baron DU). *Noblesse*, Semur-en-Auxois.
BOISGELIN DE CUCÉ (Jean de Dieu-Raymond DE). *Clergé*, Aix.
BOISLANDRY (François-Louis LEGRAND DE). *Tiers état*, Paris hors les murs.
BOIS ROUVRAYE (Denis-Christophe PASQUER DE). *Noblesse*, Château-Thierry.
BOISSE (Barthélemy DE). *Noblesse*, Lyon.
BOISSONNOT (François). *Tiers état*, Bordeaux.
BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine). *Tiers état*, Annonay.
BOMY (curé de). *Voyez* MICHAUD.
BONAL (François DE). *Clergé*, Clermont-Ferrand.
*BONARME (Etienne). *Tiers état*, Clermont-Ferrand.
BONET DE TREICHES (Antoine-Joseph). *Tiers état*, Puy-en-Velay.
*BONFILS (Antoine). *Clergé*, Troyes.
BONNAC (Jean-Louis d'USSON DE). *Clergé*, Agen.
BONNAY (Charles-François, marquis DE). *Noblesse*, Nevers.
BONNECOMBE (abbé de). *Voyez* CASTELLAS (DE).
BONNEFOY (Louis DE). *Clergé*, Riom.
BONNEGENS (Jean-Joseph DE). *Tiers état*, Saint-Jean-d'Angely.
*BONNEL DE LA BRAGERESSE (François-Xavier). *Tiers état*, Mende.
BONNEMANT (Guillaume). *Tiers état*, Arles.

BONNET (Nicolas-Joseph). *Clergé*, Nîmes.
BONNET (Pierre-François-Dominique). *Tiers état*, Limoux.
BONNET DE TREICHES. *Voyez* BONET DE TREICHES.
BONNEVAL (DE). *Voyez* RUFFO DE BONNEVAL.
BONNEVILLE (Nicolas, comte DE). *Noblesse*, Evreux.
BONVOULOIR (DE). *Voyez* ACHARD DE BONVOULOIR.
BORDEAUX (Jean-Nicolas). *Tiers état*, Chaumont-en-Vexin.
BORDEAUX (archevêque de). *Voyez* CHAMPION DE CICÉ.
BORDIER (Joseph-Etienne). *Tiers état*, Nemours.
BORNIER (DE). *Voyez* DUTROU.
*BOSCARY (Jean-Marie). *Tiers état*, Paris (ville).
*BOSON DE TALLEYRAND (Jean-Georges, comte DE). *Noblesse*, Paris hors les murs.
BOTTEX (Jean-Baptiste). *Clergé*, Bourg-en-Bresse.
*BOUCHARDIER (Jean-Marie). *Tiers état*, Lyon (plat pays).
BOUCHE (Charles-François). *Tiers état*, Aix.
BOUCHE (Pierre-François-Balthazard). *Tiers état*, Forcalquier.
BOUCHER (Louis-Joseph). *Tiers état*, Arras.
BOUCHET (Jacques-Pierre). *Tiers état*, Tours.
BOUCHETTE (François-Joseph). *Tiers état*, Bailleul.
BOUCHOTTE (Pierre-Paul-Alexandre). *Tiers état*, Bar-sur-Seine.
BOUDART (François-Simon). *Clergé*, Arras.
BOUERE (curé de). *Voyez* BOURDET.
BOUEX (DU). *Voyez* VILLEMORT (DE).
BOUFFLERS (Stanislas-Jean, marquis DE). *Noblesse*, Nancy.
*BOUG (Jacques-Antoine). *Clergé*, Haguenau et Wissembourg.
*BOULAINVILLERS (Anne-Gabriel-Henri BERNARD DE). *Noblesse*, Paris hors les murs.
*BOULLAIRE DE LA VILLEMOISAN (Charles-François). *Tiers état*, Saint-Brieuc.
BOULLÉ (Jean-Pierre). *Tiers état*, Ploërmel.
*BOULLENGER (Louis-Charles-Alexandre). *Tiers état*, Rouen (ville).
BOULLIOTTE (Guy). *Clergé*, Semur-en-Auxois.
BOULOUVARD (Pierre-Siffren). *Tiers état*, Arles.
*BOUMARD (Louis). *Clergé*, Angers.
*BOURBON-CONDÉ (Louis-Henri-Joseph DE). *Noblesse*, Provence (possédant fiefs).
BOURDEAU (Etienne-Augustin). *Tiers état*, Bellême.

BOURDET (René-Robert). *Clergé*, Le Mans.
BOURDON (Antoine). *Clergé*, Riom.
BOURDON (Pierre-Jacques-Nicolas). *Tiers état*, Caudebec.
BOURG (abbé du). *Voyez* D'HÉRAL, abbé de Saint-Vincent-du-Bourg.
BOURGEOIS (Charles-Nicolas). *Tiers état*, Villers-Cotterets.
BOURGEREL (DE). *Voyez* LUCAS.
BOURGES (DE). *Voyez* DEBOURGES.
BOURGES (archevêque de). *Voyez* PUYSÉGUR (DE).
BOURNAZEL (Jean de BUISSON, comte DE). *Noblesse*, Villefranche-de-Rouergue.
BOURON (François-Anne-Jacques). *Tiers état*. Poitiers.
BOURRAN (Joseph, marquis DE). *Noblesse*, Agen.
BOUSMARD DE CHANTRAINE (Henry-Jean-Baptiste DE). *Noblesse*, Bar-le-Duc.
BOUSSION (Pierre). *Tiers état*, Agen.
BOUTANCOURT (DE). *Voyez* POULAIN.
BOUTARIC (Guillaume-Joseph). *Tiers état*, Cahors.
*BOUTEILLER (Guillaume). *Tiers état*, Nantes.
*BOUTET (Jacques-Alexandre). *Tiers état*, La Rochelle.
BOUTEVILLE-DUMETZ (Gislain-Louis). *Tiers état*, Péronne.
BOUTHILLIER (Charles-Léon, marquis DE). *Noblesse*, Bourges.
BOUVEIRON (Jean-François). *Tiers état*, Bourg-en-Bresse.
*BOUVENS (DE). *Voyez* LOMBARD DE BOUVENS.
BOUVET (Pierre-Etienne-Nicolas). *Tiers état*, Chartres.
BOUVIER (Godefroy-Gédéon-Antoine DE). *Tiers état*, Orange.
BOUVILLE (Louis-Jacques GROSSIN DE). *Noblesse*, Caudebec.
*BOUYON (Antoine-Marie). *Tiers état*, Riom.
BOYER (François). *Clergé*, Riom.
BOYER DE GRIS (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Limoges.
*BOYVIN (DE). Guadeloupe.
*BOYVIN (Louis-Théodore). Guadeloupe.
BRACQ (Martin-Joseph). *Clergé*, Cambrai.
BRAINS (recteur de). *Voyez* MÉCHIN.
*BRANCAS (Louis-Paul DE). *Noblesse*, Forcalquier.
BRANCHE (Maurice). *Tiers état*, Riom.
BRASSART (Dominique-Augustin-Charles). *Tiers état*, Arras.
BREMOND D'ARS (Pierre-René-Auguste, marquis DE). *Noblesse*, Saintes.

*Bremond Julien (Antoine). Marseille.
*Bressand (Pierre-François). *Tiers état*, Vesoul.
Bressey. *Voyez* Le Mulier de Bressey.
Breteüil (de). *Voyez* Le Tonnelier de Breteüil.
Breüil (de). *Voyez* Coiffier (de).
Breuvart (Jean-Léonard). *Clergé*, Douai.
Brevet de Beaujour (Louis-Etienne). *Tiers état*, Angers.
Briault (Jacques). *Tiers état*, Poitiers.
*Bridat de la Barrière (Jean-Baptiste). *Clergé*, Tours.
Brignon (François-Caprais de). *Clergé*, Riom.
Brillat Savarin (Jean-Anthelme). *Tiers état*, Belley.
Briois de Beaumez (Bon-Albert). *Noblesse*, Arras.
Brissarthe (curé de). *Voyez* Jacquemart.
*Broc (Charles-Eléonor, comte de). *Noblesse*, Le Mans.
Brocheton (Charles-Fabio). *Tiers état*, Soissons.
Broglie (Charles-Louis-Victor de). *Noblesse*, Colmar.
*Broglie de Revel (Auguste-Joseph de). *Noblesse*, Dourdan.
*Broglie (Louis-Auguste-Joseph de). *Noblesse*, Paris hors les murs.
Broons (recteur de). *Voyez* Rathier.
Brostaret (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Nérac.
Brouillet (Jacques-Antoine). *Clergé*, Vitry-le-François.
Brousse (Jean-Mathias). *Clergé*, Metz.
Brousse de Beauregard. *Voyez* La Brousse.
*Brousse Desfaucherets (Jean-Louis). *Tiers état*, Paris (ville).
*Broutin (Pierre-Michel). Colonie de l'Ile de France.
Broves (de). *Voyez* Rafelis (de).
Broyes (curé de). *Voyez* Hurault.
Bruet (Ignace-François-Xavier). *Clergé*, Lons-le-Saunier.
Brueys (de). *Voyez* Aigalliers (d').
Bruges (Michel-Ange-Benoît de). *Clergé*, Mende.
Brugier (de). *Voyez* Rochebrune (de).
Brulart de Sillery (Charles-Alexis, marquis). *Noblesse*, Reims.
Brun (Guillaume). *Clergé*, Mende.
*Bruneau de Beaumetz (Albert-Marie-Auguste). *Noblesse*, Douai.
Brunet de Castelpers. *Voyez* Panat (de).
Brunet de Latuque (Pierre). *Tiers état*, Nérac.
*Bruno (Louis de). Pondichéry.
Bucaille (François-Maxime-Alexandre). *Clergé*, Calais.

BUCHEY DES NOËS. *Voyez* BUSCHEY.
BUFFY (Louis-René). *Tiers état*, Dourdan.
*BUGET (Pierre-Antoine). *Tiers état*, Bourg-en-Bresse.
BUISSON (DE). *Voyez* BOURNAZEL.
BUISSON (DU). *Voyez* DUBUISSON.
*BUOR (Augustin-Hyacinthe DE). *Clergé*, Marches communes.
BURDELOT (Louis). *Tiers état*, Coutances.
BUREAUX DE PUSY (Jean-Xavier). *Noblesse*, Vesoul.
BURIGNOT DE VARENNE (Jacques-Philibert). *Noblesse*, Chalon-sur-Saône.
BURLE (Jean-Charles-François DE). *Noblesse*, Forcalquier.
BURNEQUEZ (Jacques-Joseph). *Clergé*, Lons-le-Saunier.
BURONDIÈRES (DES). *Voyez* BIROTHEAU.
*BUSCHE (Durand-Joseph). *Tiers état*, Paris hors les murs.
BUSCHEY DES NOËS (Adrien-Georges). *Tiers état*, Evreux.
BUSSI (Claude-François DE). *Tiers état*, Péronne.
BUTTAFOCO (Mathieu, comte DE). *Noblesse*, Corse.
BUZOT (François-Nicolas-Léonard). *Tiers état*, Evreux.
*CABANIS (.....). Guadeloupe.
*CADOLLE (Charles-Joseph DE). *Noblesse*, Montpellier.
CAHORS (évêque de). *Voyez* NICOLAÏ (DE).
CAIRE (curé de). *Voyez* ROLLAND.
CAIRON (Anne-Alexandre-Gabriel-Augustin, marquis DE). *Noblesse*, Caudebec.
*CALONNE (Jacques-Ladislas-Joseph DE), *Clergé*, Melun.
*CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Regis DE). *Noblesse*, Montpellier.
*CAMBON (Pierre-Joseph). *Tiers état*, Montpellier.
CAMPMAS (Jean-François). *Tiers état*, Toulouse.
CAMUS (Armand-Gaston). *Tiers état*, Paris (ville).
CAMUSAT DE BELOMBRE (Nicolas-Jacques). *Tiers état*, Troyes.
*CANDELIER (Alix-Joseph). *Tiers état*. Arras.
*CANILLAC (Ignace DE). *Noblesse*, Riom.
*CANILLAC (DE). *Voyez* MONTBOISSIER (DE).
*CANUEL (Nicolas-Michel). *Tiers état*, Châteauneuf-en-Thymerais.
CARANTILLY (curé de). *Voyez* LE ROUVILLOIS.
CARDON DE SANDRANS (Joseph DE FOLCH, baron DE). *Noblesse*, Bourg-en-Bresse.
*CARLIER (Augustin). *Clergé*, Avesnes.

CARONDELET (François-Louis DE). *Clergé*, Lille.
*CARQUET (Anne-Jacques-Bernard-François). *Tiers état*, Carhaix.
CARTIER (Jean). *Clergé*, Tours.
CASTAIGNEDE (Bertrand). *Tiers état*, Tartas.
CASTAING (DU). *Voyez* DUCASTAING.
*CASTEJA (Stanislas-Catherine DE BIAUDOS, comte DE). *Noblesse*, Péronne.
CASTELANET (Antoine). *Tiers état*, Marseille.
CASTELLANE (Boniface-Louis-André, comte DE). *Noblesse*, Châteauneuf-en-Thymerais.
CASTELLAS (Jean-Antoine DE). *Clergé*, Lyon.
CASTELNAU (DE). *Voyez* ALBIGNAC.
CASTRES (évêque de). *Voyez* ROYÈRE (DE).
CASTRIES (Armand-Charles-Augustin DE LA CROIX, duc DE). *Noblesse*, Paris (hors les murs.)
*CATTANEO (Paul-Baptiste DE). *Noblesse*, Corse.
CAUNEILLE (Pierre-Dominique). *Clergé*, Limoux.
*CAUPENNE (Aimé-Henri-Louis, marquis DE). *Noblesse*, Ustaritz.
CAUSANS (Jacques DE VINCENS DE MAULÉON, marquis DE). *Noblesse*, Orange.
*CAUX (René-Henri DE, seigneur de Chacé). *Noblesse*, Saumur.
CAVAILHÉS (Jean-Raymond). *Tiers état*, Castres.
CAYLA DE LA GARDE (Jean-Félix DE). *Clergé*, Paris (ville).
CAYLUS (Joseph-Louis-Robert DE LIGNERAC, duc DE). *Noblesse*, Saint-Flour.
CAZALEZ (Jacques-Antoine-Marie DE). *Noblesse*, Rivière-Verdun.
CERNON (DE). *Voyez* PINTEVILLE DE CERNON.
*CERISIER (Antoine-Marie). *Tiers état*, Bourg-en-Bresse.
CESARGES (Jean-Baptiste-Florimond-Joseph DE MEFFRAY DE). *Clergé*, Orléans.
CHABANETTES (Louis-Etienne-Marie). *Clergé*, Toulouse.
*CHABANNES (Jean-Frédéric DE). *Noblesse*, Moulins.
*CHABANNES (DE). Saint-Domingue (Ouest).
*CHABANON DES SALINES (Jean-Charles). Saint-Domingue (Nord).
CHABAULT (Michel). *Clergé*, Blois.
CHABERT DE LACHARIERE (Hilaire-François). Guadeloupe.
CHABROL (Gaspard-Claude-François DE). *Noblesse*, Riom.
CHABROUD (Jean-Baptiste-Charles). *Tiers état*. Dauphiné.
CHACÉ (DE). *Voyez* CAUX (DE).

CHAILLON (Etienne). *Tiers état*, Nantes.
CHAILLOUÉ (DE). *Voyez* LECARPENTIER DE CHAILLOUÉ.
CHALÉON (Laurent-César, baron DE). *Noblesse*, Dauphiné.
CHALMAZEL (DE). *Voyez* TALARU.
CHALON (Jean-Charles HARDOUIN DE). *Noblesse*, Castelmoron.
CHALONS-SUR-MARNE (évêque de). *Voyez* CLERMONT-TONNERRE (DE).
CHAMBGE (DU). *Voyez* NOYELLES (DE).
CHAMBGE (DU). *Voyez* ELBHECQ (D').
CHAMBON DE LA TOUR (Jean-Michel). *Tiers état*, Nîmes.
*CHAMBON DE SAINT-QUENTIN (Louis-Gabriel ANCELIN DE). *Noblesse*, La Rochelle.
CHAMBORS (Louis-Joseph-Jean-Baptiste, comte DE). *Tiers état*, Couserans.
CHAMBRAY (Louis-François, marquis DE). *Noblesse*, Evreux.
*CHAMBRAY (Jacques, vicomte DE). *Noblesse*, Alençon.
*CHAMBRUN (Hugues-Cyr). *Tiers état*, Nevers.
CHAMPAGNOLLES (curé de). *Voyez* LABROUSSE DE BEAUREGARD.
CHAMPAGNY (DE). *Voyez* NOMPÈRE DE CHAMPAGNY.
CHAMPEAUX (Joseph-Nicolas DE). *Clergé*, Monfort-l'Amaury.
CHAMPEAUX PALASNE (DE). *Voyez* PALASNE DE CHAMPEAUX.
*CHAMPIGNELLES (Armand-Louis DE ROGRES DE LUSIGNAN, marquis DE). *Noblesse*, Montargis.
CHAMPION DE CICÉ (Jerôme-Marie). *Clergé*, Bordeaux.
CHAMPION DE CICÉ (Jean-Baptiste-Marie). *Clergé*, Auxerre.
CHAMPLITTE (curé de). *Voyez* LOMPRÉ.
*CHAMPROND (DE). *Voyez* REGARDIN DE CHAMPROND.
CHAMPROUET (DE). *Voyez* GRAND DE CHAMPROUET.
*CHAMPSAUD (André). *Clergé*, Forcalquier.
CHAMPVENT (curé de). *Voyez* POCHERON.
CHANTAIRE (Pierre-Laurent). *Tiers état*, Mirecourt.
CHANTRAINE (DE). *Voyez* BOUSMARD.
CHAPT DE RASTIGNAC (DE). *Voyez* RASTIGNAC (DE).
*CHARBONNEL DE JUSSAC (Michel-Benoît, comte DE). *Noblesse*, Puy-en-Velay.
CHARMES (curé de). *Voyez* GALLAND.
*CHARRAS (François, marquis de LA LAURENCIE DE). *Noblesse*, Saint-Jean-d'Angely.
CHARRIER (Marc-Antoine). *Tiers état*, Mende.

CHARRIER DE LA ROCHE (Louis). *Clergé*, Lyon.
*CHARRITTE (l'abbé Valentin DE). *Clergé*, Béarn.
CHARTRES (évêque de). *Voyez* LUBERSAC (DE).
*CHARVET DE BLENOD (Charles-Alexandre-Gabriel). ***Noblesse***, Bar-le-Duc.
CHASSEBŒUF DE VOLNEY. *Voyez* VOLNEY (DE).
CHASSET (Charles-Antoine). *Tiers état*, Villefranche-de-Beaujolais.
CHASTENET DE PUYSEGUR. *Voyez* PUYSEGUR.
CHATEAUFAVIER (DE). *Voyez* LABOREYS.
CHATEAUNEUF-RANDON (Alexandre-Paul, marquis DE). ***Noblesse***, Mende.
CHATEAURENAUD (DE). *Voyez* MAILLY (DE).
CHATELET-LOMONT (Florent-Louis-Marie, duc DU). ***Noblesse***, Bar-le-Duc.
CHATENAY-LANTY (Erard-Louis-Guy, comte DE). ***Noblesse***, Châtillon-sur-Seine.
CHATIZEL (Pierre-Jérôme). *Clergé*, Angers.
CHATRIAN (Laurent). *Clergé*, Toul.
*CHAUVET (Antoine). Colonie de l'Ile de France.
CHAVANNES (curé de). *Voyez* ROYER.
CHAVOIX (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Limoges.
CHENON DE BEAUMONT (Gabriel-François). *Tiers état*, Le Mans.
CHERFILS (Jean-Baptiste-Michel). *Tiers état*, Caudebec.
CHÉRIGNÉ (curé de). *Voyez* JALLET.
CHERRIER (Jean-Claude). *Tiers état*, Mirecourt.
CHESNON DE BAIGNEUX (Pierre-Bertrand). *Tiers état*, Tours.
CHESNY (curé de). *Voyez* JENOT.
CHEVALIER (Etienne). *Tiers état*, Paris hors les murs.
CHEVALLIER (François). *Clergé*, Nantes (diocèse).
CHEVREUIL (François-Charles). *Clergé*, Paris (ville).
CHEVREUX (Dominique-Ambroise-Auguste). *Clergé*, Paris (ville).
CHEYNET (Jean-Louis). *Tiers état*, Dauphiné.
*CHIAPPE (Ange). *Tiers état*, Corse.
CHOISEUL D'AILLECOURT (Michel-Félix, comte DE). ***Noblesse***, Chaumont-en-Bassigny.
CHOISEUL (Renaud-César-Louis DE), duc DE PRASLIN. ***Noblesse***, Angers; élu aussi à Saint-Domingue.

CHOISEUL (Antoine-César DE), comte DE PRASLIN. *Noblesse*, Le Mans.
CHOIZY (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Châlons-sur-Marne.
CHOMBART (Pierre-Joseph-Marie). *Tiers état*, Lille.
CHOMERAC (curé de). *Voyez* CHOUVET.
CHOMORCEAU (DE). *Voyez* MENU.
*CHOMPRÉ (Étienne-Martin). Marseille.
CHOPIER (Claude-François-Guillaume-Gabriel). *Clergé*, Mantes.
CHOUVET (Jean-Mathieu). *Clergé*, Villeneuve-de-Berg.
CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric). *Tiers état*, Lons-le-Saunier.
CIBOURE (curé de). *Voyez* SAINT-ESTEVEN (DE).
CIGONGNE MAUPASSANT (Jean-Étienne DE). *Tiers état*, Saumur.
CIPIERES (Louis-Antoine, marquis DE). *Noblesse*, Marseille.
*CIVALART (Nicolas DE). *Noblesse*, Mirecourt.
*CLAEYS (Louis). *Tiers état*, Bailleul.
CLAIRMONT (Louis-Charles-Joseph, comte DE). *Noblesse*, Chaumont-en-Bassigny.
CLAPIERS-COLLONGUES (Louis-Joseph-Félix DE). *Noblesse*, Aix.
CLAUDE (Laurent-Gabriel). *Tiers état*, Metz.
CLAYE (Remy). *Tiers état*, Châteauneuf-en-Thymerais.
CLERGET (Pierre-François). *Clergé*, Vesoul.
*CLERMONT D'AMBOISE (Jean-Baptiste-Charles-François, marquis DE). *Noblesse*, Provins.
CLERMONT D'AVRANVILLE. *Voyez* CLAIRMONT (DE).
CLERMONT (évêque de). *Voyez* BONAL (DE).
CLERMONT (DE). *Voyez* TREHOT DE CLERMONT.
CLERMONT DE MONT-SAINT-JEAN (Jacques DE). *Noblesse*, Belley.
CLERMONT-LODÈVE (DE). *Voyez* GUILHEM DE CLERMONT-LODÈVE.
CLERMONT TONNERRE (Anne-Antoine-Jules DE). *Clergé*, Châlons-sur-Marne.
CLERMONT TONNERRE (Stanislas-Marie-Adélaïde, comte DE). *Noblesse*, Paris (ville).
*CLERMONT-TONNERRE (Stanislas-Marie-Adélaïde, comte DE). *Noblesse*, Meaux.
*CLÉRY (DE). *Voyez* SERANS (DE).
CLUNY (abbé de). *Voyez* LA ROCHEFOUCAULD (DE).
COCHARD (Claude-Alexis). *Tiers état*, Vesoul.
COCHELET (Adrien-Pierre-Barthélemy). Arches et Charleville.
COCHEREL (le chevalier Nicolas DE). Saint-Domingue.

*Cochois (Siméon-Pierre). *Tiers état*, Sézanne.
*Cochon-Bobusse (Jean-François). *Tiers état*, Montfort-l'Amaury.
Cochon de Lapparent (Charles). *Tiers état*, Poitiers.
*Coder (Antoine), colonie de l'Ile-de-France.
*Coëtlosquet (Jean-Yves-François, vicomte de). *Noblesse*, Bar-sur-Seine.
Coiffier (Henri). *Noblesse*, Moulins.
Coigny (Marie-François-Henri, duc de). *Noblesse*, Caen.
Colaud de la Salcette (Jacques-Bernardin). *Clergé*, Dauphiné.
Colbert (de). *Voyez* Seignelay (de).
*Collardeau (Gérard). *Tiers état*, Reims.
*Collin (François). *Tiers état*, Metz (bailliage).
*Collin (Charles-Alexandre-Honoré). Colonie de l'Ile-de-France.
Collinet (Joseph). *Clergé*, Bar-le-Duc.
*Colloix (de). *Voyez* Reaulx (des).
*Colom (.....). *Tiers état*, Draguignan.
Colombel du bois au lard (Portien). *Tiers état*, Alençon.
Colonna de Cesari-Roca (Pierre-Paul, comte). *Tiers état*, Corse.
Colson (Jean). *Clergé*, Sarreguemines.
Coma Serra (Michel de). *Noblesse*, Perpignan.
Combet de Pecca de la Rêne. *Voyez* Larêne (de).
*Conceyl (Louis, marquis de). *Noblesse*, Orange.
Condom (évêque de). *Voyez* Anterroche (d').
Conserans (évêque de). *Voyez* Lastic (de).
Conzié (Joachim-Mamert-François de). *Clergé*, Tours.
*Conzié (Louis-François-Marc-Hilaire de). *Clergé*, Arras.
Coquille (Robert). La Guadeloupe.
Corantin. *Voyez* Le Floch.
Corbeau de Saint-Albin. *Voyez* Saint-Albin (de).
Cornilleau (René). *Tiers état*, Le Mans.
Cornus (Pierre). *Clergé*, Comminges.
Corroller du Moustoir (Louis-Jacques-Hippolyte). *Tiers état*, Hennebont.
Cortois de Balore (Pierre-Marie-Madeleine). *Clergé*, Nîmes.
*Cossart (Laurent-Joseph). *Clergé*, Boulogne.
*Cossigny de Palma (Joseph-François de). Colonie de l'Ile-de-France.

COSTE (DE LA). *Voyez* FROTTIER DE LA COSTE.
COSTEBELLE (DE). *Voyez* SALES.
COSTEL (Claude-Marc). *Clergé*, Sens.
COSTER (Sigisbert-Etienne). *Clergé*, Verdun.
*COSTER (Victor-Paul). *Tiers état*, Mirecourt.
COTTIN (Jacques-Edme). *Tiers état*, Nantes.
*COTTINEAU (DE). Saint-Domingue (Ouest).
COUDERC (Guillaume-Benoît). *Tiers état*, Lyon.
COUDRAYE (DE LA). *Voyez* LOYNES (DE).
COULMIERS (François SIMONNET DE). *Clergé*, Paris hors les murs.
*COULON (DE). *Voyez* GARRAN DE COULON.
COUPARD (Jean-Jules). *Tiers état*, Dinan.
*COUPIGNŸ (Aimable-François-Joseph-Marie, baron DE). *Noblesse*, Arras.
COUPPÉ (Gabriel-Hyacinthe). *Tiers état*, Morlaix.
COURMENIL (DE). *Voyez* BELZAIS.
*COURREJOLLES (François-Gabriel DE). Saint-Domingue (Ouest).
COURTEILLE (DE). *Voyez* DESPATYS.
COURTEVILLE (DE). *Voyez* HODICQ (D').
*COURTILS DE MERLEMONT (DES). *Voyez* DESCOURTILS.
*COURTIN (Claude-Christophe). *Tiers état*, Paris (ville).
*COURTIS (DES). *Voyez* LA GROYE (marquis DE).
*COURTIVRON (Antoine-Nicolas-Philippe-Tanneguy-Gaspard DE). *Noblesse*, Dijon.
COUSERANS (évêque de). *Voyez* LASTIC (DE).
COUSIN (Charles). *Clergé*, Aix.
COUTANCES (évêque de). *Voyez* TALARU.
COUTURIER (Jacob). *Clergé*, Châtillon-sur-Seine.
COUVIGNON (curé de). *Voyez* AUBERT.
*COUVREUX (Charles-Guy-Joseph). *Tiers état*, Lille.
COYROL (DE). *Voyez* BIGNAN.
CRAPONNE (curé de). *Voyez* PRIVAT.
CRÉCY (Denis-Ferdinand, comte DE). *Noblesse*, Abbeville.
CRÉNIÈRE (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Vendôme.
*CREQUI-MONTFORT (DE). *Voyez* COURTIVRON (DE).
CRETOT (Jean-Baptiste DE). *Tiers état*, Rouen.
CREUZÉ DE LATOUCHE (Jacques-Antoine). *Tiers état*, Châtellerault.
CRILLON (Louis-Pierre-Nolasque-Félix, marquis DE). *Noblesse*, Troyes.

CRILLON (François-Félix-Dorothée, comte DE). *Noblesse*, Beauvais.
CROIX (Charles-Lidewine-Marie, marquis DE). *Noblesse*, Arras.
*CROQUET DE BELLIGNY (Nicolas). Martinique.
CROŸ (DE). Amiens *Voyez* HAVRÉ (duc D').
CROŸ (Anne-Emmanuel-Ferdinand-François DE CROŸ SOLRE, duc DE). *Noblesse*, Le Quesnoy.
CRUSSOL D'UZÈS (Alexandre-Charles-Emmanuel DE). *Noblesse*, Paris hors les murs.
CRUSSOL D'UZÈS (Emmanuel-Henry-Charles, baron DE). *Noblesse*, Bar-sur-Seine.
CRUSSOL D'UZÈS (Anne-Emmanuel-François-Georges DE). *Noblesse*, Poitiers.
*CRUX (DE). *Voyez* DAMAS (DE).
CUCURRON (curé de). *Voyez* COUSIN.
*CUEL (François). *Tiers état*, Clermont-Ferrand.
CULANT (Alexandre-Louis, comte DE). *Noblesse*, Angoulême.
*CULLON (DE). *Voyez* ARCY (D').
CURT (Louis DE). Guadeloupe.
CUSSY (Gabriel DE). *Tiers état*, Caen.
CUSTINE (Adam-Philippe, comte DE). *Noblesse*, Metz.
*CUVELIER-BRAME (Guillaume-Simon-Albert). *Tiers état*, Lille.
CYPIÈRES (DE). *Voyez* CIPIÈRES (DE).
DABADIE (Jean-Melchior). *Tiers état*, Quatre Vallées.
DABBAYE (Louis-Jacques). *Tiers état*, Poitiers.
DAGLAN-EN-SARLADOIS (archiprêtre de). *Voyez* DELFAU.
DAGUESSEAU. *Voyez* AGUESSEAU (D').
DAMAS (archevêque de). *Voyez* Pierre DE BERNIS.
DAMAS D'ANLEZY (Jean-Pierre, comte DE). *Noblesse*, Nevers.
*DAMAS D'ANTIGNY (Charles-Alexandre DE). *Clergé*, Paris (ville).
DAMAS DE CRUX (François DE). *Clergé*, Saint-Pierre-le-Moûtier.
*DAMAS DE CRUX (Etienne-Charles). *Noblesse*, Nevers.
*DAMPIERRE (DE). Guadeloupe.
*DANGEREUX (Louis-Charles). Pondichéry.
*DANIEL DE KÉRINOU (Pierre-Marie). *Tiers état*, Morlaix.
DAON (curé de). *Voyez* MARTINET.
DAPCHIER. *Voyez* APCHIER (D').
DARCHE (Charles). *Tiers état*, Avesnes.
*DARCHE DE TROMCOURT (N...). *Tiers état*, Avesnes.

DARNAUDAT (Louis-Jean-Henry). *Tiers état*, Béarn.
DARSAC DE TERNAY. *Voyez* TERNAY (DE).
*DARTIS DE MARCILLAC. *Voyez* ARTIS (D').
DAUBERT (Louis-Martin). *Tiers état*, Agen.
DAUCHY (Luc-Jacques-Edouard). *Tiers état*, Clermont-en-Beauvoisis.
DAUDE (Jean). *Tiers état*, Saint-Flour.
*DAUPHIN (Joseph-Emmanuel). *Clergé*, Toulon.
DAVID (Lucien). *Clergé*, Beauvais.
DAVIN (Henri). *Clergé*, Marseille.
DAVOST (Jean-Charles). *Tiers état*, Provins.
DAVOUST (Dom François-Alexis). *Clergé*, Rouen.
*DAVY DES PILTIÈRES (Urbain-René). *Tiers état*, Angers.
DEBOURGE (Augustin). *Tiers état*, Paris (ville).
DECRETOT. *Voyez* CRETOT (DE).
*DEDIEU (Augustin). *Tiers état*, Nérac.
DEFAY-BOUTHEROUE (François-Simon). *Tiers état*, Orléans.
DEFERMON DES CHAPELIÈRES (Jacques). *Tiers état*, Rennes.
DEFRANCE (Pierre-Simon). *Tiers état*, Villeneuve-de-Berg.
DEGRANGE. *Voyez* BERNIGAUD.
DEIST DE BOETIDOUX. *Voyez* LE DEIST.
DELABAT. *Voyez* LABAT (DE).
DELABORDE DE MEREVILLE. *Voyez* LABORDE (DE).
DELACOUR (Nicolas-Pierre-Antoine). *Tiers état*, Senlis.
DELACOUR D'AMBÉSIEUX (Charles-Claude). *Tiers état*, Dauphiné.
DELAFORGE (Jean-Michel-Marguerite). *Tiers état*, Blois.
DELAGE (Jean-Baptiste). *Clergé*, Bordeaux.
DELAHAYE DE LAUNAY (Jean-Pierre-Guillaume). *Tiers état*, Orléans.
DELALANDE. *Voyez* LALANDE (DE).
DELAMBRE (Charles-Guislain). *Tiers état*, Cambrai.
DELANDINE (Antoine-François). *Tiers état*, Montbrison.
*DELARCHE. *Voyez* LARCHE (DE).
DELAREVELLIÈRE DELÉPEAUX (Louis-Marie). *Tiers état*, Angers.
DELATTRE. *Voyez* LATTRE (DE).
DELATTRE DE BATSAERT. *Voyez* LATTRE DE BATSAERT (DE).
DELAUNAY. *Voyez* LAUNAY (DE).
DELAUNEY. *Voyez* LAUNEY (DE).
DELAVIGNE (Jacques). *Tiers état*, Paris (ville).

DELAVILLE LE ROULX (Joseph). *Tiers état*, Hennebont.
DELAY D'AGIER (Claude-Pierre DE). *Noblesse*, Dauphiné.
DELETTRE (Claude). *Clergé*, Soissons.
*DELEUTRE (Jean-Denis). *Clergé*, La Rochelle.
DELFAU (Guillaume). *Clergé*, Périgueux.
DELILIA DE CROSE. *Voyez* LILIA (DE).
DELION DE SURADE. *Voyez* SURADE (DE).
*DELMAS (Louis). *Clergé*, Montpellier.
DELORT [PUYMALIE] (Gabriel). *Tiers état*, Tulle.
DELOYNE. *Voyez* LOYNE (DE).
DELUZE LÉTANG. *Voyez* LUZE LÉTANG (DE).
DEMANDRE (Jean-Baptiste). *Clergé*, Besançon.
DEMARSAY. *Voyez* MARSAY (DE).
DÉMEUNIER (Jean-Nicolas). *Tiers état*, Paris (ville).
DEMISSY. *Voyez* MISSY (DE).
*DENOUAL (Jean-François-Marie). *Tiers état*, Dinan.
DEPREZ DE CRASSIER. *Voyez* PREZ (DE).
DEPUCH DE MONBRETON (Alexandre-Jean). *Noblesse*, Libourne.
*DEQUEUX DE BEAUVAL (Jean-Baptiste-Charles). *Tiers état*, Abbeville.
DESANDROUIN (François-Joseph-Théodore, vicomte). *Noblesse*, Calais.
*DE SART DU CASTELET (Charles-Auguste-Joseph). *Noblesse*, Cambrai.
*DESBOIS (Pierre-Antoine-Salomon). *Noblesse*, Mâcon.
DESCHAMPS (Pierre-Suzanne). *Noblesse*, Lyon.
*DESCHAMPS (Charles-Antoine). *Tiers état*, Sens.
*DESCOURTILS DE MERLEMONT (Charles-Louis). *Noblesse*, Beauvais.
DESESCOUTTES. *Voyez* ESCOUTTES (DES).
*DESFAUCHERETS. *Voyez* BROUSSE DESFAUCHERETS.
DESFOSSEZ (Charles-Jean-Louis, vicomte). *Noblesse*, Laon.
DESMAZIERES (Thomas-Marie-Gabriel). *Tiers état*, Angers.
DESMONSTIERS DE MÉRINVILLE. *Voyez* MONSTIERS DE MERINVILLE (DES).
DESPATYS DE COURTEILLE (Pierre-Etienne). *Tiers état*, Melun.
DESPLANQUES DU MESNIL. *Voyez* DUMESNIL.
*DESPRET DE LA MARLIÈRE (Pierre-Ignace). *Tiers état*, Avesnes.
*DESRÉAULX. *Voyez* RÉAULX (DES).

Des Roys. *Voyez* Roys (des).
Destouff de Milet de Mureau. *Voyez* Milet de Mureau.
Destutt de Tracy. *Voyez* Tracy (de).
Desvernay (René-Jean-Louis). *Clergé*, Villefranche-de-Beaujolais.
Deulneau (Jacques-Charles-François). *Tiers état*, Verdun.
Devillàs (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Saint-Flour.
*Devilliers. *Voyez* La Berge.
Devisme. *Voyez* Vismes (de).
Devoisins (Pierre). *Tiers état*, Toulouse.
*Deysing (Charles-Gaspard). Sarreguemines.
Dhéral. *Voyez* Héral (d').
*Dieu (de). *Voyez* Dedieu.
Dieusie (Jean-Charles-Antoine Morel, comte de). *Noblesse*, Angers.
Digoine (Ferdinand-Alphonse-Honoré, marquis de). *Noblesse*, Autun.
Dijon (évêque de). *Voyez* Monstiers de Merinville (des).
Dillon (Arthur, comte). Martinique.
Dillon (Dominique). *Clergé*, Poitiers.
Dinochau (Jacques-Samuel). *Tiers état*, Blois.
Dionis du Séjour (Achille-Pierre). *Noblesse*, Paris (ville).
Diot (Jean). *Clergé*, Arras.
*Dobsen (Claude-Emmanuel). *Tiers état*, Sézanne.
Dode (Jacques-Antoine). *Clergé*, Annonay.
*Dohollon (Guillaume). *Clergé*, Tréguier (diocèse).
Dolomieu (Charles-Emmanuel de Gratet de). *Clergé*, Dauphiné.
Domfront-en-Champagne (curé de). *Voyez* Le Peletier de Feumusson.
Dortan (Charles-François-Marie-Joseph, comte de). *Noblesse*, Dôle.
Dosfant (Jean-Antoine). *Tiers état*, Paris (ville).
Douchet (Pierre). *Tiers état*. Amiens.
*Dougé (le chevalier). Saint-Domingue (Ouest).
Dourthe (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Sedan.
Douzon (Denis-Michel-Philibert Dubuisson, comte de). *Noblesse*, Moulins.
Drevon (Joseph-Claude). Langres.

*Drouot de Villay (Christophe-Hubert). Verdun.
Druillon (Pierre). *Tiers état*, Blois.
*Druillon de Morvilliers (Philippe-Joseph). *Tiers état*, Angers.
*Druon (Armand). *Tiers état*, Le Quesnoy.
*Dubeauval. *Voyez* Dequeux.
Dublaisel du Rieux. *Voyez* Blaisel (du).
Dubois (Troyes). *Voyez* Bois (du).
Dubois (Jean-Claude). *Tiers état*, Châtellerault.
Dubois de Crancé (Edmond-Louis-Alexis). *Tiers état*, Vitry-le-François.
Dubois-Maurin (Pierre). *Tiers état*, Villeneuve-de-Berg.
*Du Bois (...) Guadeloupe.
*Du-Bois d'Arneuville (Louis-Victor). *Tiers état*, Melun.
*Dubois du Rabot (André). *Tiers état*, Le Quesnoy.
Dubourg-Lancelot. *Voyez* Lancelot.
Dubuat (François-Marie). *Tiers état*, Meaux.
Dubuisson. *Voyez* Douzon (de).
Dubuisson (Hubert-Dominique-Joseph). *Tiers état*, Arras.
*Dubuisson de Blainville (Nicolas-Charles). *Noblesse*, Bellême.
Ducastaing (Raymond). *Clergé*, Lectoure.
Ducellier (François-Jacques). *Tiers état*, Paris hors les murs.
*Ducloz du Fresnoy (Charles-Nicolas). *Tiers état*, Paris (ville).
Ducret (Jean). *Clergé*, Mâcon.
Dufau (Antoine). Mont-de-Marsan.
*Dufaur de Pibrac (Daniel-Prix-Germain, comte de). *Noblesse*, Orléans.
Dufaur de Satillieu. *Voyez* Satillieu (de).
Dufraisse-Duchey (Amable-Gilbert). *Tiers état*, Riom.
Dufresne (Jacques). *Clergé*, Alençon.
*Duhan (Pierre-Nicolas-Louis). *Noblesse*, Reims.
Duhart (Jean-Bernard, marquis). *Noblesse*, Pays de Soule.
Duhautoÿ. *Voyez* Hautoÿ (du).
*Dujay (François-Nicolas). *Noblesse*, Soissons.
Dulau (Jean-Marie). *Clergé*, Arles (sénéchaussée).
Dumaire (Jean-Baptiste). Sarreguemines.
Dumans. Voyez Mans (du).
Dumas (Jean-Baptiste-Pierre). *Tiers état*, Orange.
Dumas (Elie). *Tiers état*, Libourne.
Dumesnil Desplanques (Jean-Thomas). *Tiers état*, Coutances.

DUMONT (Nicolas). *Clergé*, Vitry-le-François.
DUMOUCHEL (Jean-Baptiste). *Clergé*, Paris (ville).
DUMOUSTIER DELAFOND (Jacques). *Tiers état*, Loudun.
DUPAC. *Voyez* BADENS (DE).
*DUPLA'A (Martin-Simon, baron). Saint-Domingue (Nord).
DUPLAQUET. *Voyez* PLAQUET (DU).
DUPLESSIS D'ARGENTRÉ. *Voyez* ARGENTRÉ (D').
DUPONT (Pierre-Charles-François). *Tiers état*, Bigorre.
DU PONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel). *Tiers état*, Nemours.
DUPONT (Martin-François). *Clergé*, Lille.
*DUPONT DE VEILLENNE (Paul-René). *Noblesse*, Orléans.
DU PORT (Adrien-Jean-François). *Noblesse*, Paris (ville).
*DUPRAT (Esprit-Pierre). *Clergé*, Bazas.
DUPRÉ (Joseph). *Tiers état*, Carcassonne.
*DUPRÉ. *Voyez* GUINEAU-DUPRÉ.
DUPRÉ DE BALLAY (Marie-Alexandre). *Tiers état*, Verdun.
*DUPREY. *Voyez* LEFEBVRE-DUPREY.
DUPUCH DE MONBRETON. *Voyez* DEPUCH.
DUPUIS (Antoine). *Clergé*, Abbeville.
*DUQUESNE (Pierre-Claude, marquis). Martinique.
DUQUESNOY (Adrien-Cyprien). *Tiers état*, Bar-le-Duc.
DURAND (Etienne). *Tiers état*, Lyon (plat pays).
DURAND (Antoine). *Tiers état*, Cahors.
DURAND DE MAILLANE (Pierre-Toussaint). *Tiers état*, Arles (sénéchaussée).
*DURANDE (Claude-Auguste). *Tiers état*, Dijon.
*DURAS (Emmanuel-Céleste-Augustin DE DURFORT, duc DE). *Noblesse*, Bordeaux.
*DURBACH (Charles-Frédéric). *Tiers état*, Metz (bailliage).
DURGET (Pierre-Antoine). *Tiers état*, Vesoul.
DUROYER. *Voyez* ROYER (DU).
DUSERS (Charles-Guillaume). *Tiers état*, Vannes.
DUTROU DE BORNIER (Jean-Félix). *Tiers état*, Poitiers.
DUVAL D'EPRÉMESNIL. *Voyez* EPRÉMESNIL (D').
DUVAL DE GRANDPRÉ (Charles-François). *Tiers état*, Abbeville.
*DUVAL MOUVILLE (Pierre-Thomas). Saint-Domingue (Sud).
*DUVEYRIER (Honoré-Nicolas-Marie). *Tiers état*, Paris (ville).
DUVIVIER (Pierre-Charles). *Tiers état*, Paris hors les murs.
ECOUTES (DES). *Voyez* ESCOUTES (DES).

EGMONT (Casimir, comte D'). *Noblesse*, Soissons.
EGLISE-NEUVE (curé d'). *Voyez* MATHIAS.
ELAN (abbé d'). *Voyez* DAMAS DE CRUX (DE).
ELBHECQ (Pierre-Joseph, baron D'). *Noblesse*, Lille.
ELLIANT (recteur d'). *Voyez* GUINO.
EMALLEVILLE-EN-CAUX (curé d'). *Voyez* ROZÉ.
EMBERMESNIL (curé d'). *Voyez* GRÉGOIRE.
EMMERY (Jean-Louis-Claude). *Tiers état*, Metz (bailliage).
ENJUBAULT DE LA ROCHE (René-Urbain-Pierre-Charles-Félix). *Tiers état*, Le Mans.
EPRÉMESNIL (Jean-Jacques DU VAL D'). *Noblesse*, Paris hors les murs.
ERNÉE (curé d'). *Voyez* GRANDIN.
ESCARS (Louis-François-Marie DE PÉRUSSE, comte D'). *Noblesse*, Limoges.
ESCARS (François-Nicolas-René DE PÉRUSSE, comte D'). *Noblesse*, Châtellerault.
*ESCAYRAC (Etienne-Henri, marquis D'). *Noblesse*, Cahors.
ESCLAIBES (D'). *Voyez* CLAIRMONT (DE).
*ESCLANS (Charles-Marie-Pierre-Félix MASSON D'). *Noblesse*, Vesoul.
ESCOULOUBRE (Louis-Gaston-François, marquis D'). *Noblesse*, Toulouse.
ESCOURRE DE PELUZAT (Eugène-Louis). *Tiers état*, Agen.
ESCOUTES (Thomas-Joseph DES). *Tiers état*, Meaux.
ESCURET LABORDE (Jean D'). *Tiers état*, Pays de Soule.
ESPIC (Jean-André). *Tiers état*, Villeneuve-de-Berg.
*ESPINCHAL (Joseph-Thomas-Anne, comte D'). *Noblesse*, Riom.
ESPONCHÉS (Antoine-Félix DE LEYRIS D'). *Clergé*, Perpignan.
*ESQUELBECQ (Henri-Louis, marquis D'). *Noblesse*, Bailleul.
*ESQUILLE (Jean-Baptiste, marquis D'). *Noblesse*, Béarn.
ESSANDROUIN (D'). *Voyez* DESANDROUIN.
ESSARS (DES). *Voyez* VIEFVILLE DES ESSARS.
ESTAGNIOL (Nicolas-Louis D'). *Noblesse*, Sedan.
ESTIN (Dom François-Xavier). *Clergé*, Tours.
ESTOURMEL (Louis-Marie, marquis D'). *Noblesse*, Cambrai.
*ETIENNE (Le R. P. Pierre). *Clergé*, Nantes (diocèse).
ETRIGNY (curé d'). *Voyez* GENETET.
EUDE (Pierre-Charles). *Clergé*, Caudebec.

EVAUX (curé d'). *Voyez* BOURDON.
EXPILLY (Louis-Alexandre). *Clergé*, Saint-Pol-de-Léon (diocèse).
EYMAR (Jean-François-Ange D'), abbé de Wal-Chrétien. *Clergé*, Haguenau et Wissembourg.
EYMAR DU BIGNOSC (Ange-Marie D'). *Noblesse*, Forcalquier.
*EYMAR (Joseph-François, chevalier D'). Guadeloupe.
FAILLY (Pierre-Louis, comte DE). *Noblesse*, Vitry-le-François.
FALCOZ (DE). *Voyez* LABLACHE.
*FALCUCCI (Joseph-Marie). *Clergé*, Corse.
*FALQUE (Alexandre). *Tiers état*, Orange.
*FARCOT (Joseph-Jean-Chrysostome). *Tiers état*, Paris (ville).
FARE (DE LA). *Voyez* LA FARE (DE).
FAROCHON (Jean-Jacques). *Clergé*, Crépy-en-Valois.
*FAUCHER (Jacques-Marie-François-Etienne, dit César). Bazas.
*FAUCHER (Pierre-Jean-Marie, dit Constantin). Bazas.
FAUCIGNY DE LUCINGE (Louis-Charles-Amédée, comte DE). *Noblesse*, Bourg-en-Bresse.
FAULCON (Marie-Félix). *Tiers état*, Poitiers.
*FAURE (Jean-Joseph). *Tiers état*, Comté de Foix.
*FAUZIÈRES-GLÉON (DE). *Voyez* FOZIÈRES-GLÉON (DE).
FAVRE (Aimé). *Clergé*, Belley.
FAY-BOUTROU. *Voyez* DEFAY-BOUTHEROUE.
FAYDEL (Jean-Félix). *Tiers état*. Cahors.
*FEBVREL (Louis-Jean-Baptiste). *Tiers état*, Mirecourt.
FENIS DE LACOMBE (Jean-Louis DE). *Clergé*, Tulle.
*FÉQUANT (Jean-Marie). *Clergé*, Laon.
FERAUD (Charles). *Tiers état*, Toulon.
FERMOND (DE). *Voyez* DEFERMON.
*FERRA DE ROUVILLE (Jean-Victor-Léon DE). *Noblesse*, Nemours.
FERRIÈRES-MARÇAY (Charles-Elie, marquis DE). *Noblesse*, Saumur.
FERTÉ (Jean-Pierre). *Tiers état*, Soissons.
*FILLASSIER (...). Guadeloupe.
FILLEAU (Charles-Blaise-Félix). *Tiers état*, Poitiers.
*FILLEAU (Henri). *Noblesse*, Poitiers.
FISSON-JAUBERT (Jean-Louis). *Tiers état*, Bordeaux (campagne).
*FITZ-GERALD (DE). *Voyez* BODKIN.
FLACHAT (Antoine). *Clergé*, Lyon.

FLACHSLANDEN (Jean-Baptiste-Antoine, baron DE). *Tiers état*, Haguenau et Wissembourg.

FLACHSLANDEN (Jean-François-Henri, baron DE). *Noblesse*, Colmar et Schlestadt.

FLAUST (Pierre-Marie-Jean-Baptiste). *Tiers état*, Caen.

*FLAVIGNY (Charles-François, comte DE). *Noblesse*, Saint-Quentin.

FLEURY (Jean). *Clergé*, Sedan.

FLEURŸ (Célestin-Sulpice). *Tiers état*, Arras.

*FLEURY (Honoré-Marie). *Tiers état*, Saint-Brieuc.

*FLEURŸ (Louis-François DE). Colonie de l'Ile-de-France.

FLEURYE (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Caudebec.

FLINS (curé de). *Voyez* CHOPIER.

*FLORIN (Constantin). *Tiers état*, Lille.

*FLOSSE (Jean-Baptiste-Nicolas). Sarreguemines.

FOISSY (curé de). *Voyez* COSTEL.

FOLLEVILLE (Antoine-Charles-Gabriel, marquis DE). *Noblesse*, Péronne.

FONCHATEAU (DE). *Voyez* PROVANÇAL (DE).

*FONDAT (DE). *Voyez* MALARTIC DE FONDAT.

FONT (Jean-Bernard). *Clergé*, comté de Foix.

FONTAINE-LÈS-DIJON (curé de). *Voyez* MERCERET.

FONTANGES (François DE). *Clergé*, Toulouse.

FONTENAY (Pierre-Nicolas DE). *Tiers état*, Rouen.

FONTENAY (curé de). *Voyez* LE LUBOIS.

*FONTENAY (Le chevalier Henri DE). *Noblesse*, Tours.

*FONTENAY (Anne-Paul DE). *Noblesse*, Autun.

*FORBIN-JANSON (DE). *Voyez* JANSON (DE).

FOREST DE MASMOURY (Jean-Pierre). *Clergé*, Tulle.

FORGE (DE LA) (Auxerre). *Voyez* MARIE DE LAFORGE.

FORGE (DE LA) (Blois). *Voyez* DELAFORGE.

FOS DE LABORDE (Jean-Antoine-Edouard). *Tiers état*, Toulouse.

FOSSERIES (DE). *Voyez* GONNÈS (DE).

FOUCAULD LARDIMALIE (Louis, marquis DE). *Noblesse*, Périgueux.

FOUGERE (Philibert). *Clergé*, Nevers.

FOUQUIER D'HÉROÜEL (Pierre-Eloi). *Tiers état*, Saint-Quentin.

FOURNÈS (Jules-Marie-Henri DE FARET, marquis DE). *Noblesse*, Nîmes.

FOURNETZ (Mathieu DE). *Clergé*, Agen.

FOURNIER (Charles). *Clergé*, Amiens.

FOURNIER DE LACHARMIE. *Voyez* LACHARMIE.
FOURNIER DE LA POMMERAYE (Jean-François). *Tiers état*, Fougères.
*FOZIÈRES-GLÉON (Jean-Hercule-Joseph-François-Xavier, comte DE). *Noblesse*, Limoux.
FRANCE (DE). *Voyez* DEFRANCE.
FRANCHETEAU DE LA GLAUSTIÈRE (Jacques-Alexis). *Tiers état*, Marches communes.
*FRANCHISTEGUI (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Navarre.
FRANÇOIS (Jean). *Tiers état*, Agen.
*FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU (Nicolas-Louis). *Tiers état*, Toul.
FRANCOVILLE (Charles-Bruno). *Tiers état*, Calais.
FRANQUETOT. *Voyez* COIGNY (DE).
FRENADE (abbé de la). *Voyez* MAURY.
*FRENNELET (Jacques-François). *Clergé*, Paris (ville).
FRESNAY (Jean-Baptiste-Joseph DE BAILLY, marquis DE). *Noblesse*, Le Mans.
*FRESNOY (DU). *Voyez* DUCLOZ DU FRESNOY.
FRÉTEAU DE SAINT-JUST (Emmanuel-Marie-Michel-Philippe). *Noblesse*, Melun.
FRETHUN (curé de). *Voyez* BUCAILLE.
FRICAUD (Claude). *Tiers état*, Charolles.
FRICOT (François-Firmin). *Tiers état*, Mirecourt.
FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoît). *Tiers état*, Châtillon-sur-Seine.
FROMENT (Jacques-Marie DE). *Noblesse*, Langres.
FRONDEVILLE (DE). *Voyez* LAMBERT DE FRONDEVILLE.
FROTTIER DE LA COSTE. *Voyez* LA COSTE.
FUMEL-MONSÉGUR (Philibert DE FUMEL, marquis DE). *Noblesse*, Agen.
GAAS (curé de). *Voyez* GOZE.
GABRIEL (René). *Clergé*, Vannes (diocèse).
*GAFFORI (François DE). *Noblesse*. Corse.
GAGNIÈRE (Pierre). *Clergé*, Montbrison.
GAGON DU CHENAY (Marie-Toussaint). *Tiers état*, Dinan.
*GAIGNEAU DE SAINT-SOIN (Pierre-Denis). *Tiers état*, Bourges.
*GAILLARD (Géraud). *Clergé*, Cahors.
*GAILLARD DE GRAVILLE. *Voyez* GRAVILLE (DE).
GAILLARDON (DE). *Voyez* GRESOLLES (DE)

GAILLON (Antoine de VION, marquis DE). *Noblesse*, Mantes.
*GALARD DE TERRAUBE (Marie-Joseph DE). *Clergé*, Puy-en-Velay.
GALBERT (Gaspard, vicomte DE). Guadeloupe.
GALLAND (Joseph-Nicolas). *Clergé*, Mirecourt.
*GALLAND (Jean-François). *Tiers état*, Metz (bailliage).
GALLOT (Jean-Gabriel). *Tiers état*, Poitiers.
GANDOLPHE (Jérôme-Claude). *Clergé*, Paris hors les murs.
GANTHERET (Claude). *Tiers état*, Dijon.
GARANCIÈRES (curé de). *Voyez* LANDRIN.
GARAT l'aîné (Dominique). *Tiers état*, Ustaritz.
GARAT le jeune (Dominique-Joseph). *Tiers état*, Ustaritz.
GARDIOL (Alexandre). *Clergé*, Draguignan.
GARÉSCHÉ (Pierre-Isaac). *Tiers état*, Saintes.
GARNIER (Jean-Baptiste-Etienne). *Tiers état*, Paris (ville).
*GARNIER (Germain). *Tiers état*, Paris (ville).
GARNIER (Jean-Marie). *Clergé*, Dol (diocèse).
*GARRAN DE COULON (Jean-Philippe). *Tiers état*, Paris (ville).
GARRON DE LA BEVIÈRE. *Voyez* LA BEVIÈRE.
GASCHET-DELISLE (Joseph). *Tiers état*, Bordeaux (ville).
GASSENDI (Jean-Gaspard). *Clergé*, Forcalquier.
*GAUBERT-LEBRETON. *Voyez* LEBRETON.
GAULTIER (Urbain-Adam-Louis-François). *Tiers état*, Tours.
GAULTIER DE BIAUZAT (Jean-François). *Tiers état*, Clermont-Ferrand.
*GAULTIER (Jean-Baptiste). *Clergé*, Saint-Malo (diocèse).
GAUSSERAND (Jean-Joachim). *Clergé*, Toulouse.
GAUTHERET. *Voyez* GANTHERET.
GAUTHIER DES ORCIÈRES (Antoine-François). *Tiers état*, Bourg-en-Bresse.
GAUVILLE (Louis-Henri-Charles DE). *Noblesse*, Dourdan.
GAYON (Henri-Antoine, marquis DE). *Noblesse*, Béziers.
GAYON (DE) (Mantes). *Voyez* GAILLON (DE).
GENETET (Philibert). *Clergé*, Chalon-sur-Saône.
GENNES (DE). *Voyez* PELISSON DE GENNES.
GEOFFROY (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Charolles,
GEORGE (Robert-François). Verdun.
*GEORGEL (Pierre-Michel). *Clergé*, Metz (bailliage).
GERARD (Jean-Baptiste). Saint-Domingue.
GÉRARD (Michel). *Tiers état*, Rennes.

GERARD (Jacques-Nicolas). *Tiers état*, Toul.
*GERARD (René-Ange). *Clergé*, Rennes (diocèse).
*GÉRISSAY (Antoine-Marie-Thomas DE). *Tiers état*, Gien.
GERLE (dom Christophe-Antoine). *Clergé*, Riom.
GERMAIN D'ORSANVILLE (Ambroise-François). *Tiers état*, Paris (ville).
GERMIOT (Joseph). *Tiers état*, Mantes.
GEX (curé de). *Voyez* ROUPH DE VARICOURT.
GIBERT (Louis-Bernard). *Clergé*, Laon.
GIDOIN (Louis). *Tiers état*, Etampes.
GILLET DE LA JAQUEMINIÈRE (Louis-Charles). *Tiers état*, Montargis.
GILLON (Jean-Nicolas). *Tiers état*, Verdun.
*GILLOTTE (Jean-François-Paul). *Tiers état*, Dijon.
GIRARD (Jean-François). *Clergé*, Montargis.
GIRAUD-DUPLESSIX (Pierre-Guillaume-Henri). *Tiers état*, Nantes.
GIRERD (Barthélemy). *Tiers état*, Lyon (plat pays).
GIROD DE THOIRY (Jean-Pierre). *Tiers état*, Gex.
GIROD DE CHEVRY (Jean-Pierre). *Tiers état*, Gex.
GIROT DE POUZOL (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Riom.
*GIUBEGA (Laurent DE). *Noblesse*, Corse.
*GLATIGNY (DE). *Voyez* LE PELLETIER DE GLATIGNY.
GLEISES DE LABLANQUE (Joseph-Gabriel). *Noblesse*, Béziers.
*GLÉON (DE). *Voyez* FOZIÈRES-GLÉON (DE).
GLEZEN (Jacques-Marie). *Tiers état*, Rennes.
GOBEL (Jean-Baptiste-Joseph). *Clergé*, Belfort et Huningue.
*GOBERT (J.). Guadeloupe.
GODART DE BELBEUF. *Voyez* BELBEUF.
GODEFROY (Charles-Louis). *Clergé*, Mirecourt.
*GODEFROY (Antoine). *Tiers état*, Tours.
*GODET (...). Guadeloupe.
GOILLE (LA). *Voyez* LA GOILLE.
GOLIAS (LE). *Voyez* LE GOLIAS.
GOMBERT (Martin). *Tiers état*, Chaumont-en-Bassigny.
GOMER (Louis-Gabriel, comte DE). *Noblesse*, Sarreguemines.
*GOMER (Charles-Gabriel, comte DE). *Noblesse*, Amiens.
GONNÈS (Jean-François-Paul-Alexandre DE FOSSERIES, baron DE). *Noblesse*, Bigorre.
GONSSANS (DE). *Voyez* JOUFFROY.

GONTAUT (DE). *Voyez* BIRON (DE).
GONTIER DE BIRAN (Guillaume). *Tiers état*, Périgueux.
*GOSSE (Pierre-Guillaume-Joseph). *Clergé*, Lille.
GOSSIN (Pierre-François). *Tiers état*, Bar-le-Duc.
GOSSUIN (Louis-Marie-Joseph). *Tiers état*, Le Quesnoy.
GOUBERT (François). *Clergé*, Guéret.
GOUDARD (Pierre-Louis). *Tiers état*, Lyon (ville).
GOUGES CARTOU (Arnaud). *Tiers état*, Cahors.
GOULLARD (Jean-Claude-Elisabeth). *Clergé*, Montbrison.
*GOULY (Marie-Benoît-Louis). Colonie de l'Ile-de-France.
GOUNOT (Étienne). *Tiers état*, Nevers.
GOUPIL DE PREFELNE (Guillaume-François-Charles). *Tiers état*, Alençon.
GOUPILLEAU (Jean-François-Marie). *Tiers état*, Poitiers.
GOURDAN (Claude-Christophe). *Tiers état*, Vesoul.
GOURIN (recteur de). *Voyez* LOEDON DE KEROMEN.
GOURNAY (François-René). *Tiers état*, Le Mans.
GOUTTES (Jean-Louis). *Clergé*, Béziers.
GOUY D'ARSY (Louis-Marthe, marquis DE). Saint-Domingue ; élu aussi suppléant par la noblesse des bailliages réunis à Melun.
GOYARD (Jean-Joseph). *Tiers état*, Moulins.
GOZE (Jean). *Clergé*, Dax.
GRAFFAN (Joseph-Sauveur-Jacques). *Tiers état*, Perpignan.
GRAIMBERG DE BELLEAU (Gilles-François). *Noblesse*, Château-Thierry.
*GRAMONT D'ASTER (Antoine-François, comte DE). *Noblesse*, Béarn.
GRAND DE CHAMPROUET (Reymond). *Tiers état*, Dauphiné.
GRANDIN (François-Henri-Christophe). *Clergé*, Le Mans.
*GRANDSIRE (Louis-Marie-Jacques-Antoine). *Tiers état*, Boulogne.
*GRANET (Honoré). *Tiers état*, Toulon.
GRANGE (DE). *Voyez* BERNIGAUD.
GRANGIER (Pierre-Joseph). *Tiers état*, Bourges.
GRASSE (curé de). *Voyez* MOUGINS ROQUEFORT.
GRATET (DE). *Voyez* DOLOMIEU (DE).
*GRAVILLE (Jean GAILLARD DE). *Tiers état*, Paris hors les murs.
GRÉGOIRE (Baptiste-Henri). *Clergé*, Nancy.
GRÉGOIRE DE SAINT-SAUVEUR (DE). *Voyez* SAINT-SAUVEUR.

GRELLET DE BEAUREGARD (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Guéret.
GRENIER (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Riom.
*GRENIER (Jacques-Raymond, vicomte DE). *Noblesse*, Bordeaux.
GRENOT (Antoine). *Tiers état*, Dôle.
GRESOLLES (Charles-Henry DE GAYARDON, comte DE). *Noblesse*, Montbrison.
GRIEU (Louis-Charles DE). *Clergé*, Rouen.
GRIFFON DE ROMAGNÉ (Pierre-Etienne-Lazare). *Tiers état*, La Rochelle.
*GRIMALDI (Charles-André-Benoît-François-Xavier, marquis DE). *Noblesse*, Provence (possédant fiefs).
GROS (Bernard). *Tiers état*, Boulogne.
GROS (Joseph-Marie). *Clergé*, Paris (ville).
GROSBOIS (Claude-Irénée-Marie-Nicolas DE PERRENEY DE). *Noblesse*, Besançon.
GROSSIN DE BOUVILLE. *Voyez* BOUVILLE (DE).
GUALBERT. *Voyez* GALBERT (DE).
GUÉGAN (Julien). *Clergé*, Vannes (diocèse).
*GUÉHO (DU). *Voyez* LALLEMENT DU GUÉHO.
GUEIDAN (Charles-Pierre-Gaspard). *Clergé*, Bourg-en-Bresse.
GUÉPIN (Jean-François). *Clergé*, Tours.
GUERIN (François-René). *Tiers état*, Le Mans.
*GUIBEGA (DE). *Voyez* GIUBEGA (DE).
GUICHARD. *Voyez* LA LINIÈRE.
GUIEDAN. *Voyez* GUEIDAN.
*GUIGNAULT DE SAINT-SOIN. *Voyez* GAIGNEAU.
GUILHEM-CLERMONT-LODÈVE (Charles-François, marquis DE). *Député noble* : Arles (ville).
GUILHERMY (Jean-François-César de). *Tiers état*, Castelnaudary.
GUILLAUME (Louis-Marie). *Tiers état*, Paris hors les murs.
GUILLON. *Voyez* GUILLOU.
*GUILLON (Pierre). Guadeloupe.
GUILLOTIN (Joseph-Ignace). *Tiers état*, Paris (ville).
GUILLOU (René-Marie). *Clergé*, Rennes (diocèse).
GUILLOZ (Pierre-François). *Clergé*, Dôle.
*GUINEAU-DUPRÉ (Jean). *Tiers état*, Limoges.
GUINEBAUD DE SAINT-MESME (Jacques-Nicolas). *Tiers état*, Nantes.
GUINGAND DE SAINT-MATHIEU (Joseph). *Clergé*, Limoges.

*Guines (Adrien-Louis, duc de). *Noblesse*, Arras.
Guino (Jacques-Louis). *Clergé*, Quimper (diocèse).
Guiot (Florent). *Tiers état*, Semur en Auxois.
Guiot (Antoine). *Tiers état*, Semur en Auxois.
Guiraudez de Saint-Mezard (Mathieu). *Clergé*, Auch.
Guittard (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Belfort et Huningue.
Guyardin (Louis). Langres.
Guyon (Claude). *Clergé*, Castelnaudary.
*Guyot (Charles-François). *Tiers état*, Langres.
*Hamelin (Mathurin-Guy). *Tiers état*, Morlaix.
*Han de Mazerny (du). *Voyez* Duhan.
Hanoteau (Antoine-Bernard). *Tiers état*, Crépy-en-Valois.
Harambure (Louis-François-Alexandre, baron d'). *Noblesse*, Tours.
Haranéder (d'). *Voyez* Macaye (de).
Harchies (Jean-Charles-Augustin Mouton, marquis de). *Noblesse*, Bailleul.
Hardouin de Chalon. *Voyez* Chalon (de).
Hardy de la Largère (Mathurin-François-Mathieu). *Tiers état*, Rennes.
*Hardy de Vicques. *Voyez* Vicques (de).
Harmand (Nicolas-François). *Tiers état*, Château-Thierry.
Hart (du). *Voyez* Duhart.
Hauducœur (Nicolas). *Tiers état*, Montfort-l'Amaury.
Hautoÿ (Roch-Hyacinthe, vicomte du). *Noblesse*, Bar-le-Duc.
Havré et de croÿ (Joseph-Anne-Augustin-Maximilien Croÿ, duc d'). *Noblesse*, Amiens.
*Haxo (François). *Tiers état*, Mirecourt.
*Hazard (...). *Tiers état*, Avesnes.
*Hebert (Julien). *Clergé*, Montfort-l'Amaury.
Hebrard (Dominique). *Tiers état*, Toulouse.
Hebrard (Pierre). *Tiers état*, Saint-Flour.
Heilly (curé d'). *Voyez* Fournier.
Héliand (Gilles-René). *Tiers état*, Le Mans.
Hell (François-Antoine-Joseph de). *Tiers état*, Haguenau et Wissembourg.
Helmstatt (Maximilien-Augustin Bleickard, comte de). *Noblesse*, Sarreguemines.
Henin-Coupigny (curé d'). *Voyez* Behin.

HENNET (François-Augustin-Pompée). *Tiers état*, Avesnes.
HENRY DE LONGUÈVE (Jean-Louis). *Tiers état*, Orléans.
HENRYOT (François-Charles). *Tiers état*, Langres.
HÉRAL (Emmanuel-Alexandre-Joseph D'). *Clergé*, Bordeaux.
*HÉRAUD (Jean-François). *Clergé*, Angoulême.
*HERBOUVILLE (Charles-Joseph-Fortuné, marquis D'). *Noblesse*, Caudebec.
HÉRISSON (curé d'). *Voyez* AURY.
HERCÉ (Jean-François-Simon DE). *Noblesse*, Le Mans.
HERMAN (François-Antoine). *Tiers état*, Colmar et Schlestadt.
HERNOUX (Charles). *Tiers état*, Dijon.
*HERVÉ (Guillaume). *Clergé*, Quimper (diocèse).
HERWŸN (Pierre-Antoine). *Tiers état*, Bailleul.
*HESPEL D'HOCRON (Clément-Henry-François D'). *Noblesse*, Lille.
*HEULÉE (DE). *Voyez* VARSAVAUX DE HEULÉE.
*HEURAT (Antoine). *Tiers état*, Reims.
HEURTAULT DE LAMERVILLE (Jean-Marie, vicomte). *Noblesse*, Bourges.
HILSENHEIM (curé d'). *Voyez* PINELLE.
HINGANT (Jacques-Nicolas). *Clergé*, Saint-Brieuc (diocèse).
*HOCRON (D'). *Voyez* HESPEL (D').
HODICQ (Jacques-Alexandre-Antoine-François, comte D'). *Noblesse*, Montreuil-sur-Mer.
*HOREAU (Michel-Claude). *Tiers état*, Chartres.
HOUDET (Guillaume-Benoît). *Tiers état*, Meaux.
*HOUILLON (François-Antoine). *Clergé*, Nancy.
*HOUSSEAU (Joachim-Nicolas). *Clergé*, Vendôme.
HUARD (Etienne-Eusèbe-Joseph). *Tiers état*, Rennes.
*HUË (Jean). *Tiers état*, Rouen (campagne).
*HUGUET (Jean-Antoine). *Tiers état*, Clermont-Ferrand.
HUGUET DE SEMONVILLE. *Voyez* SEMONVILLE.
HUILLAUX (curé d'). *Voyez* LAURENT.
HUMBLOT (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Villefranche de Beaujolais.
HUNAULT (Julien-Mathurin). *Clergé*, Rennes (diocèse).
HUOT DE GONCOURT (Jean-Antoine). Bassigny-Barrois.
HURAULT (Joseph-Alexandre-Benjamin). *Clergé*, Sézanne.
*HURBACH (D'). *Voyez* DURBACH.
HUTTEAU (François-Louis). *Tiers état*, Paris (ville).

IGES VILLETTE (curé d'). *Voyez* FLEURY.
*ILLE (François). *Tiers état*, Couserans.
ILLIERS-L'EVÊQUE (curé d'). *Voyez* LA LANDE (DE).
*INGRAND (Pierre-François). *Tiers état*, Châtellerault.
INNOCENS DE MAURENS (Jean DES). ***Noblesse***, Toulouse.
IRLAND DE BAZÔGES (Pierre-Marie). ***Noblesse***, Poitiers.
ISBERGUE (D'). *Voyez* LESERGEANT.
*ISELIN DE LANANS (Théodule-François MELÈBRE, baron D'). ***Noblesse***, Vesoul.
ISLES-LES-VILLENOY (curé d'). *Voyez* BARBOU.
IVERSAY (Philippe JOUSLARD, comte D'). ***Noblesse***, Poitiers.
JAC (Jacques-Hippolyte). *Tiers état*, Montpellier.
JACQUEMART (Claude). *Clergé*, Angers.
JACQUEMINIÈRE (DE LA). *Voyez* GILLET DE LA JAQUEMINIÈRE.
JAILLANT (Jean-Jérôme). *Tiers état*, Sens.
JALLET (Jacques). *Clergé*, Poitiers.
JAMIER (Blaise-Gabriel). *Tiers état*, Montbrison.
JANNY (Noël-Claude). *Tiers état*, Chaumont-en-Bassigny.
JANSON (Pierre). *Tiers état*, Gien.
*JANSON (Michel-Palamède DE FORBIN, marquis DE). ***Noblesse***, Provence.
JARY (François-Joseph). *Tiers état*, Nantes.
JAUCEN (DE). *Voyez* POISSAC (DE).
*JAUCOURT (François-Arnail, comte DE). ***Noblesse***, Paris hors les murs.
JAUME (François-Thomas). *Tiers état*, Toulon.
*JEAN (François-Mathias). *Clergé*, Montfort-l'Amaury.
JEANNET (Louis-Nicolas). *Tiers état*, Troyes.
JEANNET (Claude-François-Louis). *Tiers état*, Troyes.
JEANSON. *Voyez* JANSON.
JENOT (Jean-François). *Clergé*, Metz.
JERSÉ (François-Antoine-Nicolas). Sarreguemines.
JESSÉ (Henry-Joseph, baron DE). *Noblesse*, Béziers.
*JOLY (Etienne). *Tiers état*, Orléans.
JOSSELIN (recteur de). *Voyez* ALLAIN.
JOUBERT (Pierre-Mathieu). *Clergé*, Angoulême.
JOUFFROY DE GONSSANS (François-Gaspard DE). ***Clergé***, Le Mans.
*JOUHÉ (DE). *Voyez* TURPIN DE JOUHÉ.

*Jouques (de). *Voyez* Arbaud (d').
Jourdan (Marin). *Tiers état*, Trévoux.
Jouslard d'Iversay. *Voyez* Iversay (d').
Joüye Desroches (Pierre-Louis-François). *Tiers état*, Le Mans.
*Jovyac (Jean-Antoine, marquis de). *Noblesse*, Villeneuve-de-Berg.
Joyeux (Pierre-Louis-François). *Tiers état*, Châtellerault.
Juigné (Antoine-Eléonor-Léon Le Clerc de). *Clergé*, Paris (ville).
Juigné (Jacques-Gabriel-Louis Le Clerc, marquis de). *Noblesse*, Marches communes.
Juigné (Léon-Marguerite Le Clerc, baron de). *Noblesse*, Coutances.
Julien (Jean). *Clergé*, Béarn.
*Julliard (Charles). *Clergé*, Auxerre.
*Jumentier (Claude-Adrien). *Clergé*, Chartres.
*Jussac (de). *Voyez* Charbonnel de Jussac.
Kauffmann (Joseph-Louis). *Tiers état*, Colmar et Schlestadt.
*Kegelin (François-Ernest). *Clergé*, Haguenau et Wissembourg.
Kérangon (Joseph-Augustin Prudhomme de). *Tiers état*, Lesneven.
*Kerinou (de). *Voyez* Daniel de Kérinou.
*Kerjean (Joseph de). Pondichéry.
Kervelegan (de). *Voyez* Le Goazre de Kervelegan.
Kÿtspotter (Jean-Baptiste-Louis de). *Tiers état*, Bailleul.
La Bastide (Guillaume de). *Clergé*, Riom.
Labat (Jacques-Arnaud de). *Tiers état*, Marseille.
Labat (Louis de). *Clergé*, Soissons.
La Baume de Montrevel (Florent-Alexandre-Melchior, comte). *Noblesse*, Mâcon.
*La Berge (François-Louis de Villiers de). *Noblesse*, Sézanne.
La Beste (François-Victor). *Tiers état*, Reims.
La Bévière (Claude-Jean-Baptiste de Garron de). *Noblesse*, Bourg-en-Bresse.
Lablache (Alexandre-Joseph de Falcoz, comte de). *Noblesse*, Dauphiné.
Lablanque (de). *Voyez* Gleises de Lablanque.
*La Bonnelière (de). *Voyez* Tardiveau de la Bonnelière.
La Boessière. *Voyez* Chambors (de).

La Boissière (François-Antoine de). *Clergé*, Perpignan.
La Borde (Charles). *Clergé*, Condom.
Laborde de Mereville (François-Louis-Jean-Joseph de). *Tiers état*, Etampes.
Laborde-Escuret. *Voyez* Escuret-Laborde.
Laboreys de Chateaufavier (Pierre-Augustin). *Tiers état*, Guéret.
*Laborie (Pierre-Joseph). Saint-Domingue (Nord).
La Boullaye (de). *Voyez* Seurrat.
La Boussac (recteur de). *Voyez* Symon.
La Brardière (de). *Voyez* Pilastre.
*La Bremaudière. *Voyez* Souché.
La Brousse de Beauregard (Bernard de). *Clergé*, Saintes.
La Buxière (de). *Voyez* Pelerin.
La Cambe (curé de). *Voyez* Leclerc.
Lacharière. *Voyez* Chabert.
Lacharmie (Jean-François Fournier de). *Tiers état*, Périgueux.
Lachastre (Claude-Louis, comte de). *Noblesse*, Bourges.
Lachastre (Claude, vicomte de). *Noblesse*, Poitiers.
Lachaud (de). *Voyez* Bandy de Lachaud.
La Chaussée-Saint-Victor (curé de). *Voyez* Chabault.
Lachése (Pierre-Joseph de). *Tiers état*, Cahors.
Laclaverie (Jean-Louis). *Tiers état*, Lectoure.
Lacombe. *Voyez* Fenis de Lacombe.
Lacoste. *Voyez* Quéru.
La Coste (Benjamin-Éléonor-Louis Frotier, marquis de). *Noblesse*, Charolles.
*Lacoste (curé de Villevieille). *Voyez* Delmas.
La Coudraye. *Voyez* Loynes (de).
Lacour (de). *Voyez* Delacour.
La Couture (curé de). *Voyez* Boudart.
*Lacretelle (Pierre-Louis). *Tiers état*, Paris (ville).
*Ladebat (André-Daniel Laffon de). *Noblesse*, Bordeaux.
La Fare (Anne-Louis-Henri de). *Clergé*, Nancy.
Lafargue (Jean-Baptiste de). *Tiers état*, Bordeaux (ville).
La Farlède (curé de). *Voyez* Rigouard.
La Fayette (Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert du Motier, marquis de). *Noblesse*, Riom.
*Lafitte (François). *Tiers état*, Dax.

*La Font de Savines (Charles). *Clergé*, Villeneuve-de-Berg.
La Forge (de). *Voyez* Marie de la Forge.
La Forge (de) (Blois). *Voyez* Delaforge.
La Gallissonnierr (Augustin-Félix-Elisabeth Barrin, comte de). *Noblesse*, Angers.
La Garde (de). *Voyez* Cayla.
Lagesse (de). *Voyez* Perès.
La Giraudais (de). *Voyez* Lemoine.
La Glaustière (de). *Voyez* Francheteau.
Lagoille de Lochefontaine (François-Nicolas). *Clergé*, Reims.
La Groye (de). *Voyez* Menard.
*La Groye (Jean-Jacques, marquis de). *Noblesse*, Châtellerault.
Laignier (Nicolas-Jean-Baptiste). *Tiers état*, Montfort-l'Amaury.
Laipaud (Paul de Nollet, comte de). *Noblesse*, Dorat.
La Jaqueminière (de). *Voyez* Gillet.
Lalande (Julien-Joseph de). *Tiers état*, Le Mans.
La Lande (Jean-Jacques de). *Clergé*, Evreux.
La Largère (de). *Voyez* Hardy.
La Linière (Antoine-François de Guichard, comte de). *Noblesse*, Nîmes.
*Lallemand (Hippolyte-François-Philippe, comte de). *Noblesse*, Besançon.
*Lallement du Guého (Jean). *Tiers état*, Nantes.
Lally-Tolendal (Trophime-Gérard, comte de). *Noblesse*, Paris (ville).
Laloy (Jean-Nicolas). *Tiers état*, Chaumont-en-Bassigny.
La Luzerne (César-Guillaume de). *Clergé*, Langres.
Lamambre (de). *Voyez* Millet.
La Marck (Auguste-Marie-Raymond, prince d'Arenberg, comte de). *Noblesse*, Le Quesnoy.
*La Marlière. *Voyez* Despret de la Marlière.
Lamarque (Pierre-Joseph de). *Tiers état*, Dax.
*Lamarque (Pierre-Antoine). *Clergé*, Béarn.
*La Martinière (de). *Voyez* Maillard de la Martinière.
Lambel (Joseph-Marie). *Tiers état*, Villefranche-de-Rouergue.
Lambert de Frondeville (Thomas-Louis-César). *Noblesse*, Rouen.
*Lambert de Ballyhier (Jean-Baptiste-Félix). Sarreguemines.

LAMBERTYE (Joseph-Emmanuel-Auguste-François, comte DE). *Noblesse*, Poitiers.
*LA MERLIÈRE (Nicolas DE). Pondichéry.
LAMERVILLE. *Voyez* HEURTAULT DE LAMERVILLE.
LAMETH (Alexandre-Théodore-Victor DE). *Noblesse*, Péronne.
LAMETH (Charles-Malo-François, comte DE). *Noblesse*, Arras.
LA METHÉRIE (Antoine DE). *Tiers état*, Mâcon.
*LAMIRAULT DE NOIRCOURT (Jean-Baptiste). *Noblesse*, Laon.
*LA MOTTE (DE). *Voyez* RUET DE LA MOTTE.
LAMY (Michel-Louis). *Tiers état*, Caen.
*LAMY (DOM Bernard-Antoine). *Clergé*, Villers-Cotterets.
LANCELOT DUBOURG (Joseph-Joachim-François-Esmé-Jean-Emmanuel). *Clergé*, Rennes (diocèse).
LANCOSME (Louis-Alphonse SAVARY, marquis DE). *Noblesse*, Tours.
LANDENBERG-WAGENBOURG (Jean-Baptiste-Marie-Eusèbe HERMANN, baron DE). *Noblesse*, Belfort et Huningue.
LANDINE (DE). *Voyez* DELANDINE.
LANDREAU (Simon). *Clergé*, Saint-Jean-d'Angely.
LANDRIN (Louis-Marie). *Clergé*, Montfort-l'Amaury.
LANGHAC (Alyre-Joseph-Gilbert, comte DE). *Noblesse*, Riom.
LANGLIER. *Voyez* LENGLIER.
LANGON (Nicolas-François, marquis DE). *Noblesse*, Dauphiné.
LANGRES (évêque de). *Voyez* LA LUZERNE.
LANGUEVOISIN (curé de). *Voyez* LA PLACE (DE).
LANJUINAIS (Jean-Denis). *Tiers état*, Rennes.
LANNOY (Charles-François, comte DE). *Noblesse*, Lille.
LANNUX (curé de). *Voyez* DUCASTAING.
LANUSSE (Jean). *Clergé*, Tartas.
*LANVORAN (DE). *Voyez* LE LIVEC.
LAON (évêque de). *Voyez* SABRAN (DE).
*LA PALISSE (DE). *Voyez* CHABANNES (DE).
*LAPARRE (Pierre). *Clergé*, Toulouse.
LA PLACE (Calixte DE). *Clergé*, Péronne.
LA PLANCHE-RUILLÉ (DE). *Voyez* RUILLÉ (DE).
LA POINTE (DE). *Voyez* PICART.
LAPORTE (François). *Clergé*, Périgueux.
LAPORTERIE (Simon). *Clergé*, Mont-de-Marsan.
LAPOULE (Jean-Denis-Louis). *Tiers état*, Besançon.

La Poype-Vertrieux (Louis-Armand, marquis de). *Noblesse*, Toulon.

Lapparent (de). *Voyez* Cochon de Lapparent.

Laqueuille (Jean-Claude-Marie-Victor, marquis de). *Noblesse*, Riom.

La Queüille (Gilbert-Scholastique-Hyacinthe, vicomte de). *Noblesse*, Tulle.

La Rade (Etienne). *Tiers état*, Limoux.

*Larche (Alexandre-Joachim de). Pondichéry.

Larchevesque-Thibaud (Jean-Baptiste-Gabriel). Saint-Domingue.

*Lardenoy (Antoine-Philippe, comte de). *Noblesse*, Vitry-le François.

Larêne (Benoît-Jean-Remi Combet de Peccat de). *Clergé*, Nevers.

La Reveillère de Lepeaux. *Voyez* Delarevellière Delépeaux.

*La Rivière (de). *Voyez* Monty de la Rivière.

*Larnaud (de). *Voyez* Pourtier de Larnaud.

La Roche (de). *Voyez* Enjubault et Lenoir.

*La Rochedumaine (Charles-Gabriel-René, marquis de). *Noblesse*, Poitiers.

*La Roche-Thulon (Claude-René-Marie-François Thibaut de). *Noblesse*, Villefranche-de-Beaujolais.

La Rochefoucauld (de). *Voyez* Liancourt (duc de).

La Rochefoucauld (Dominique de). *Clergé*, Rouen.

La Rochefoucauld (Louis-Alexandre de). *Noblesse*, Paris (ville).

La Rochefoucauld-Bayers (François-Joseph de). *Clergé*, Clermont-en-Beauvoisis.

La Rochefoucauld-Bayers (Pierre-Louis de). *Clergé*, Saintes.

La Rochefoucauld du Breuil (Charles-François de). *Clergé*, Provins.

La Rochelongchamp (de). *Voyez* Richier.

La Roche-Negly (Jean-Baptiste de). *Clergé*, Blois.

La Roque (Jean-François, comte de). *Noblesse*, Périgueux.

Larouziére (François-Louis-Anne Bégon, marquis de). *Noblesse*, Riom.

Larreyre (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Tartas.

Lartigue (André de). *Tiers état*, Toulouse.

La Salcette (de). *Voyez* Colaud.

LASALLE (Nicolas-Théodore-Antoine-Adolphe DE). *Tiers état*, Metz.
LASALLE marquis DE ROQUEFORT. *Voyez* ROQUEFORT.
LA SAUGERIE (DE). *Voyez* SALOMON.
LA SAUVETAT (DE). *Voyez* PAULHIAC.
*LAS CASES (DE). *Noblesse*, Albret (Nérac, Casteljaloux et Castelmoron).
LASLIER (Pierre-François). *Tiers état*, Montfort-l'Amaury.
LASMARTRES (Gabriel). *Clergé*, Comminges.
LASNIER DE VAUSSENAY (François-Pierre). *Tiers état*, Le Mans.
LASNON (Jean-Georges). *Tiers état*, Caudebec.
LASSIGNY (DE). *Voyez* LE CLERC DE LASSIGNY.
LASTIC (Dominique DE). *Clergé*, Couserans.
LATERRADE (Jean-Jacques DE). *Tiers état*, Lectoure.
*LA TERRINIÈRE. *Voyez* LEVACHER DE LA TERRINIÈRE.
LATIL (Joseph). *Tiers état*, Forcalquier.
LA TOUCHE (Louis-René-Madeleine LEVASSOR, comte DE). *Noblesse*, Montargis.
LATOUCHE (DE). *Voyez* CREUZÉ DE LATOUCHE.
LATOUR (Jean-Pierre). *Tiers état*, Comminges.
LA TOUR DU PIN-GOUVERNET, comte DE PAULIN (Jean-Frédéric DE). *Noblesse*, Saintes.
LA TOUR-MAUBOURG (Marie-Charles-César DE FAY, marquis DE). *Noblesse*, Puy-en-Velay.
*LA TOURNERIE (DE). *Voyez* MÉRIC.
LA TRINITÉ DE CLISSON (recteur de). *Voyez* RICHARD DE LA VERGNE.
LATTEUX (Nicolas). *Tiers état*, Boulogne.
LATTRE (François-Pascal DE). *Tiers état*. Abbeville.
LATTRE DE BATSAERT (Henri-Bernard DE). *Tiers état*, Bailleul.
LATUQUE (DE). *Voyez* BRUNET DE LATUQUE.
LATYL (Jean-Paul-Marie-Anne). *Clergé*, Nantes (diocèse).
LAU (DU). *Voyez* LUSIGNAN.
LAUNAY (Jean-Marie DE). *Clergé*, Tréguier (diocèse).
LAUNAY (DE). *Voyez* ANTRAIGUES (D') et DELAHAYE.
*LAUNAY (DE). *Tiers état*, Angers.
*LAUNAY-PROVOST (DE). *Voyez* LE PROVOST DE LAUNAY.
LAUNEY (Jean-Baptiste-Gabriel DE). *Tiers état*, Caen.
LAURENCE (Jacques). *Tiers état*, Poitiers.

*Laurencie (de la). *Voyez* Charras (de).
Laurendeau (Jean-Charles). *Tiers état*, Amiens.
Laurent (François-Xavier). *Clergé*, Moulins.
*Laurent de Peyrelongue. *Voyez* Peyrelongue (de).
*Lauris (Jean-Louis-Martin d'Arlatan de). *Noblesse*, Provence.
*Lauvoran (de). *Voyez* Le Livec de Lanvoran.
La Valette Parizot (Barthélemy, marquis de). *Noblesse* Cahors.
Lavardens (archiprêtre de). *Voyez* Guiraudez de Saint-Mezard.
*Lavayssière (dom Roch). *Clergé*, Bordeaux.
*Laveaux (de). *Voyez* Mayneaud de Laveaux.
Lavenüe (Raymond). *Tiers état*, Bazas.
Lavie (Marc-David). *Tiers état*, Belfort et Huningue.
Lavie (Paul-Marie-Arnaud de). *Noblesse*, Bordeaux.
La Vigne. *Voyez* Delavigne.
Laviguerie (Jean). *Tiers état*, Comminges.
La Villarmois (de). *Voyez* Artur.
La Ville-aux-Dames (curé de). *Voyez* Cartier.
La Ville le Roulx (de). *Voyez* Delaville le Roulx.
Lavillette (de). *Voyez* Berthomier.
*Lavoisier (Antoine-Laurent de). *Noblesse*, Blois.
Law. *Voyez* Lusignan.
*Law de Lauriston (Jean). Pondichéry.
Laymaries. *Voyez* Leymarye.
Laypaud (de). *Voyez* Laipaud (de).
Laziroule (Georges Bergasse de). *Tiers état*, Foix.
Le Bascle. *Voyez* Argenteuil (d').
Le Berthon (André-Benoît-François-Hyacinthe). *Noblesse*, Bordeaux.
Le Bigot de Beauregard (Claude-Nicolas-Jacques). *Tiers état*, Alençon.
Le Blanc. *Voyez* Blanc.
Le Blanc (Charles-Christophe). *Tiers état*, Senlis.
*Le Blanc (Jacques). Colonie de l'Ile-de-France.
*Le Blanc de Servane (Jean-Baptiste). Marseille.
*Le Bon (Louis). *Clergé*, Bar-sur-Seine.
Le Borlhe de Grand'pré (Jean-Baptiste). *Clergé*, Dorat.
Le Boys Desguays (Jacques-François). *Tiers état*, Montargis.
Le Breton (Jean-Pierre). *Clergé*, Vannes (diocèse).
*Le Breton de Gaubert (René). *Clergé*, Nantes (diocèse).

LE BRUN (François). *Clergé*, Rouen.
LE BRUN (Léon-Henri-Eléonor). *Tiers état*, Moulins.
LE BRUN (Charles-François). *Tiers état*, Dourdan.
*LE BRUN (Claude). Langres.
LE CARLIER (Marie-Jean-François-Philbert). *Tiers état*, Laon.
LE CARPENTIER DE CHAILLOUÉ (Pierre-Louis). *Noblesse*, Alençon.
*LE CARUYER DE BEAUVAIS (Nicolas). *Noblesse*, Auxerre.
LE CESVE (René). *Clergé*, Poitiers.
LE CHAPELIER (Isaac-René-Guy). *Tiers état*, Rennes.
LE CHOPIER. *Voyez* CHOPIER.
*LECLER (Marien). *Tiers état*, Riom.
LE CLERC (Charles-Guillaume). *Tiers état*, Paris (ville).
LECLERC (Guillaume-Gabriel). *Clergé*, Alençon.
LE CLERC (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Angers.
LECLERC DE JUIGNÉ. *Voyez* JUIGNÉ (DE).
LE CLERC DE LASSIGNY de JUIGNÉ (Louis-Jean-Baptiste DE). *Noblesse*, Draguignan.
LE CLERCQ DE LANNOY (Jean-Antoine). *Tiers état*, Laon.
LE COUTEULX DE CANTELEU (Jean-Barthélemy). *Tiers état*, Rouen.
LE DEAN (François-Jérôme). *Tiers état*, Quimper.
LE DEIST DE BOTIDOUX (Jean-François). *Tiers état*, Ploërmel.
*LE DISSEZ DE PENANRUN (Pierre-Trémeur). *Tiers état*, Saint-Brieuc.
LEFEBVRE (Jean). *Clergé*, Amiens.
LE FEBVRE DE CHAILLY (Simon-Robert). *Tiers état*, Rouen.
*LEFEBVRE-DUPREY (François-Joseph-Barthélemy-Auguste). *Tiers état*, Arras.
*LE FEVRE (Etienne). Saint-Domingue (Nord).
LE FLOCH (Corantin). *Tiers état*, Hennebont.
LEFORT (Liphard-Julien). *Tiers état*, Orléans.
LEFORT (Denis). *Tiers état*, Rouen.
LE FRANC DE POMPIGNAN (Jean-Georges). *Clergé*, Dauphiné.
LEFRANÇOIS (Joseph-Etienne-Benoît). *Clergé*, Caen.
LE FRANÇOIS (Gabriel-Sébastien). *Clergé*, Bellême.
*LE FRANÇOIS DES COURTIS. *Voyez* LA GROYE (marquis de).
*LEGARDEUR DE TILLY (Armand). Saint-Domingue (Sud).
LE GENDRE (Laurent-François). *Tiers état*, Brest.
LE GENTIL. *Voyez* PAROY (DE).
*LE GOAËSBE DE BELLÉE (Sébastien-Jean). *Tiers état*, Ploërmel.

Le Goazre de Kervelegan (Augustin-Bernard-François). *Tiers état*, Quimper.

Legolias (Jean-Marie). *Tiers état*, Carhaix.

*Le Goujon de Thuizy. *Voyez* Thuizy (de).

Le Grand (Jerôme). *Tiers état*, Bourges.

Legrand de Boislandry. *Voyez* Boislandry (de).

*Le Gressier de Bellannoy (François-Joseph-Alexis). *Tiers état*, Boulogne.

Legros (Charles-Jean-François). *Clergé*, Paris (ville).

Le Guen (Pierre-Marie). *Clergé*, Paris hors les murs.

Le Guen de Kerangall (Guy-Gabriel-François-Marie). *Tiers état*, Lesneven.

Le Guillou de Kerincuff (Joseph-Jean-Marie). *Tiers état*, Quimper.

Leissegues de Rozaven (Jean-Marie de). *Clergé*, Quimper (diocèse).

Lejeans (Louis). *Tiers état*, Marseille.

Le Lay de Grantugen (Guillaume). *Tiers état*, Morlaix.

L'Eleu de la Ville-aux-Bois (Claude-Antoine). *Tiers état*, Laon.

*Le Livec de Lanvoran (Louis-Bertrand). *Clergé*, Saumur.

Le Lubois (Jacques-François-Louis). *Clergé*, Coutances.

Le Mage (curé de). *Voyez* Le François.

Le Maignan (Julien-Camille). *Tiers état*, Angers.

Lemarechal (Denis). *Tiers état*, Evreux.

Lemercier (Louis-Nicolas). *Tiers état*, Saintes.

Le Mesnil-Durand (curé de). *Voyez* Dufresne.

Le Moine (Alexandre-Nicolas). *Tiers état*, Paris (ville).

Lemoine de la Giraudais (Denis-Jean-Marie). *Tiers état*, Fougères.

Lomoyne de Bellisle (Jean-Baptiste). *Noblesse*, Chaumont-en-Vexin.

Lemulier de Bressey (Jean). *Noblesse*, Dijon.

Lencouacq (curé de). *Voyez* Laporterie.

*Lenglé de Shoebeque (Pierre-François). *Noblesse*, Bailleul.

Lenglier (Charles). *Tiers état*, Amiens.

Lenoir de la Roche (Jean-Jacques). *Tiers état*, Paris hors les murs.

*Lenoir de Rouvray. *Voyez* Rouvray (de).

*Lentilhac-Sedière (Louis-Marie-Joseph, comte de). ***Noblesse***, Tulle.

*Léon (Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, prince de), *Noblesse*, Paris (ville).

Le Peletier de Feumusson (Charles-Emmanuel). ***Clergé***, Le Mans.

Lepeletier de Saint-Fargeau (Louis-Michel). ***Noblesse***, Paris (ville).

*Le Pelletier de Glatigny (Louis-François). ***Noblesse***, Crépy-en-Valois.

Lepine-Beaulieu. *Voyez* Beaulieu.

Lepoutre (Pierre-François). ***Tiers état***, Lille.

*Le Provost de Launay (Vincent-Augustin). ***Tiers état***, Saint-Brieuc.

Lereffait (Jean-Hubert). ***Tiers état***, Rouen.

*Lerembourg (Salvador-Paul). ***Tiers état***, Ustaritz.

Leroulx (Jacques-Joseph). *Clergé*, Arras.

Le Rouvillois (François-Germain). *Clergé*, Coutances.

Le Roux (Charles-Florimond). ***Tiers état***, Amiens.

Leroy d'Allarde. *Voyez* Allarde (d').

Le Sacher de la Palière (Denis-Gabriel). ***Tiers état***, Coutances.

Lesay-Marnésia (de). *Voyez* Lezay-Marnésia (de).

*Lescar (évêque de). *Voyez* Noé (de).

Lescurier de la Vergne (Antoine). ***Tiers état***, Saint-Flour.

Lesergeant d'Isbergue (Louis-Joseph-Thomas). ***Noblesse***, Arras.

*Lesnier (François). ***Tiers état***, Bordeaux.

*Lespiault (Gabriel). ***Tiers état***, Nérac.

Lespinasse (dom Abel de). *Clergé*, Saint-Pierre-le-Moutier.

Lesseigues de Rosaven. *Voyez* Leissegues.

Lesterpt l'aîné (Jacques). ***Tiers état***, Dorat.

Lesterpt de Beauvais (Benoît). ***Tiers état***, Dorat.

*Lestrolfeu *alias* Lestrohan. ***Tiers état***, Hennebont.

*Lestuvée (Pierre-Michel). *Clergé*, Clermont-en-Beauvoisis.

Lesure (Nicolas-Remy). ***Tiers état***, Vitry-le-François.

Le Tellier (François). *Clergé*, Caen.

*Le Tellier (Louis). ***Tiers état***, Chartres.

Le Tonnellier de Breteuil (Anne-François-Victor). *Clergé*, Rivière-Verdun.

*Levacher de la Terrinière (Marin). *Tiers état*, Paris (ville).
Levasseur. *Voyez* Villeblanche (de).
Levassor. *Voyez* La Touche Treville (de).
Leveque (Pierre). *Clergé*, Caen.
Levis (Pierre-Marc-Gaston, duc de). *Noblesse*, Senlis.
Levis-Mirepoix (Marc-Antoine, comte de). *Noblesse*, Dijon.
Levis-Mirepoix (Charles-Philibert-Marie-Gaston, comte de). *Noblesse*, Paris (ville).
*Levis-Mirepoix (de). *Voyez* Mirepoix (de).
Leymarie (Léonard). *Clergé*, Cahors.
Leyris d'Esponchés. *Voyez* Esponchés (d').
Lezay-Marnesia (Claude-François-Adrien, marquis de). *Noblesse*, Lons-le-Saunier.
Lhommet. *Voyez* Lomet.
*Lhote (Anselme). Arches et Charleville.
Lhuillier (de). *Voyez* Luillier-Rouvenac (de).
Liancourt (Alexandre-Frédéric-François de La Rochefoucauld, duc de). *Noblesse*, Clermont-en-Beauvoisis.
Lienart (Antoine-Marie-Rodolphe). *Tiers état*, Péronne.
*Lieutaud (Balthazar). *Tiers état*, Draguignan.
Lignerac (de). *Voyez* Caylus (de).
Ligny-sur-Canche (curé de). *Voyez* Diot.
Lilia de Crose (Joseph-Bernard de). *Tiers état*, Belley.
Limoges (évêque de). *Voyez* Argentré (d').
*Limon (Jérôme-Joseph-Geoffroy de). *Tiers état*, Villers-Cotterets.
Lindet (Robert-Thomas). *Clergé*, Evreux.
*Linga de Saint-Blanquat (de). *Voyez* Saint-Blanquat.
Linière (de la). *Voyez* Guichard.
Liquier (André). *Tiers état*, Marseille.
L'Isle-en-Dodon (curé de). *Voyez* Lasmartres.
Livré (Eustache). *Tiers état*. Le Mans.
Loaisel (Gabriel-Mathurin-Joseph). *Clergé*, Vannes (diocèse de).
Loëdon de Keromen (Nicolas-Joseph). *Clergé*, Quimper (diocèse de).
Lœuilly (curé de). *Voyez* Lefebvre.
Lofficial (Louis-Prosper). *Tiers état*, Poitiers.
*Logras (de). *Voyez* Olhonce (d').
Loison (François). Verdun.

LOLIER (Etienne). *Clergé*, Saint-Flour.
LOMBARD-TARADEAU (Jacques-Athanase DE). *Tiers état*, Di guignan.
*LOMBARD DE BOUVENS (Louis-Charles-Marie DE). *Clergé*, Tou
*LOMENIE DE MARMÉ. *Voyez* MARMÉ (DE).
LOMET (François). *Tiers état*, Moulins.
LOMPRÉ (Claude-Bénigne). *Clergé*, Vesoul.
LONG (Pierre). *Tiers état*, Rivière-Verdun.
LONGUÊVE (DE). *Voyez* HENRY DE LONGUÊVE.
LORAS (Louis-Catherine, marquis DE). *Noblesse*, Lyon.
LORMAISON (curé de). *Voyez* DAVID.
LORRIS (curé de). *Voyez* GIRARD.
LOUBOUS (curé de). *Voyez* MALRIEU.
LOUDÉAC (recteur de). *Voyez* RUELLO.
*LOUIS (François-Louis). *Clergé*, Haguenau et Wissembourg.
LOUSMEAU-DUPONT (Aimé). *Clergé*, Trévoux.
LOUVERNY (DE). *Voyez* PINTEREL.
LOYNES (François-Célestin DE). *Noblesse*, Poitiers.
LOYS (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Périgueux.
LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph DE). *Clergé*, Chartres.
LUCAS (Jean-Baptiste-Joseph). *Tiers état*, Moulins.
LUCAS (Julien). *Clergé*, Tréguier (diocèse de).
*LUCAS DE BLAIRE (Pierre-Paul-Sylvain). *Noblesse*, Paris hors l murs.
LUCAS DE BOURGEREL (Jean-Joseph). *Tiers état*, Vannes.
LUCINGE (DE). *Voyez* FAUCIGNY.
LUÇON (évêque de). *Voyez* MERCY (DE).
*LUCY (Adrien-Jean-Alexandre). *Tiers état*, Paris hors les mur
LUDIERE (Pierre). *Tiers état*, Tulle.
LUDRE DE FROLOIS (Charles-Louis, comte DE). *Noblesse*, Nancy
LUILLIER-ROUVENAC (Adrien, baron DE). *Noblesse*, Limoux.
LUPPÉ (Jean-Phinée-Suzanne, baron DE). *Noblesse*, Auch.
LUSIGNAN (Armand-Jean-Jacques DU LAU, marquis DE). *Noblesse* Condom.
LUSIGNAN (DE). [Paris]. *Voyez* LUZIGNEM (DE).
LUXEMBOURG (Anne-Charles-Sigismond DE MONTMORENCY LUXEMBOURG, duc DE). *Noblesse*, Poitiers.
LUYNES (Louis-Joseph-Charles-Amable D'ALBERT, duc DE). *No blesse*, Tours.

*Luyt (Jean-François-Désiré). *Clergé*, Nemours.
Luze-Letang (Pierre de). *Tiers état*, Bordeaux (campagne).
Luzerne (de la). *Voyez* La Luzerne.
Luzignem (Hugues-Thibault-Henri-Jacques, marquis de). *Noblesse*, Paris (ville).
Lydda (évêque de). *Voyez* Gobel.
Lyons la Forêt (curé de). *Voyez* Le Brun.
*Lyons de Moncheaux (Milles-Vaast-Edouard des). *Noblesse*, Arras.
*Mabille (Etienne). *Tiers état*, Montfort-l'Amaury.
Macaye (Pierre-Nicolas d'Haranéder, vicomte de). *Noblesse*, Ustaritz.
Machault (Louis-Charles de). *Clergé*, Amiens.
Macquerel (de). *Voyez* Quémy (de).
Madier de Montjau (Noël-Joseph). *Noblesse*, Villeneuve-de-Berg.
*Magallon (Pierre-Gabriel, comte de). Saint-Domingue (Ouest).
*Magon de la Villebague (René-Marie-Julien). Ile de France.
Maibelle (de). *Voyez* Simon de Maibelle.
*Maillard de la Martiniere (Georges-François-Xavier de). *Noblesse*, Metz (bailliage).
Maillot (Claude-Pierre). *Tiers état*, Toul.
Mailly (Louis-Marie de Mailly, duc de). *Noblesse*, Péronne.
Mailly (Alexandre-Antoine-Marie-Gabriel-Joseph-François de), marquis de Chateaurenaud. *Noblesse*, Lons-le-Saunier.
Maisonblanche (de). *Voyez* Baudoüin.
Maisonneuve (François). *Clergé*, Nantes (diocèse de).
*Maisonpré (de). *Voyez* Mallet de Maisonpré.
Malartic (Ambroise-Eulalie de Maurès, vicomte de). *Noblesse*, La Rochelle.
Malartie (Jean). *Clergé*, Castelmoron.
*Malartic de Fondat (Abel-François). *Noblesse*, Paris (ville).
*Malartic (Jean-Vincent-Anne, comte de). *Noblesse*, Bar-le-Duc.
Malateste de Beaufort (Jean). *Clergé*, Agen.
Malès (Gabriel). *Tiers état*, Tulle.
*Maleissye (Antoine-Charles-Anne Tardieu, marquis de). *Noblesse*, Châteauneuf-en-Thymerais.
*Malet de Coupigny. *Voyez* Coupigny (de).

MALIDE (Joseph-François DE). *Clergé*, Montpellier.
MALIGNY (curé de). *Voyez* VIOCHOT.
MALLERET (DE). *Voyez* SAINT-MEXANT (DE).
*MALLET DE MAISONPRÉ (Charles). Pondichéry.
*MALLY. *Tiers état*, Belfort et Huningue.
MALOUET (Pierre-Victor). *Tiers état*, Riom.
MALRIEU (Jean-Pierre). *Clergé*, Villefranche-de-Rouergue.
*MANDELOT (Henri-Camille-Sophie DE BATAILLE, comte DE). *Noblesse*, Dijon.
MANGIN (Jean-Nicolas). *Tiers état*, Sedan.
MANHIAVAL (Jean-Joseph). *Tiers état*, Villefranche-de-Rouergue.
MANS (évêque du). *Voyez* JOUFFROY DE GONSSANS.
MANS DE BOURGLEVESQUE (Michel-René-François DU). *Noblesse*, Le Mans.
MAQUEREL DE QUEMY (DE). *Voyez* QUEMY (DE).
MARANDAT D'OLLIVEAU (Charles). *Tiers état*, Nevers.
*MARASSÉ (Jean-René-Blandine DE). *Noblesse*, Vitry-le-François.
MARÇAY (DE). *Voyez* MARSAY (DE).
MARCHAIS (Jean). *Tiers état*, Angoulême,
*MARCHAND (F.). *Tiers état*, Toulouse.
*MARCILLAC (DE). *Voyez* ARTIS DE MARCILLAC (D)
MARDICK (curé de). *Voyez* PALMAERT.
*MARÉCHAL DE VÉZET. *Voyez* VÉZET (DE).
*MAREUX (Antoine). *Tiers état*, Péronne.
MARGONNE (François-Hippolyte). *Tiers état*, Bellême.
MARGUERITTES (Jean-Antoine TEISSIER, baron DE). *Noblesse*, Nîmes.
*MARIA (Louis-Nicolas). *Tiers état*, Melun.
MARIE DE LA FORGE (Anne-Etienne). *Tiers état*, Auxerre.
*MARIN (DE). *Noblesse*, Arles (sénéchaussée).
*MARIS (Esprit-Louis). *Clergé*, Bellême.
MARLY-LA-VILLE (curé de). *Voyez* PAPIN.
*MARMÉ (Jean-Baptiste LOMENIE DE). Saint-Domingue (Sud).
MARMOUTIERS-LES-TOURS (prieur de). *Voyez* ESTIN.
MAROISE (DE). *Voyez* THEVENOT.
MAROLLE (Claude-Eustache-François). *Clergé*, Saint-Quentin.
*MARONNIEZ (Jean-Jacques). *Tiers état*, Cambrai.
MARQUIS (Jean-Joseph). *Tiers état*, Bar-le-Duc.

MARSANE FONT-JULIANE (Jean-Louis-Charles-François, comte DE). *Noblesse*, Dauphiné.
MARSAY (Georges DE). *Clergé*, Loudun.
*MARSILLY (DE). *Voyez* ARNAUD DE MARSILLY.
MARTIGNÉ-FERCHAUD (recteur de). *Voyez* GUILLOU.
MARTIN (François). *Tiers état*, Besançon.
MARTIN (Jean-Jacques). *Clergé*, Béziers.
*MARTIN, fils D'ANDRÉ (Etienne). Marseille.
MARTIN DAUCH (Joseph). *Tiers état*, Castelnaudary.
MARTINEAU (Louis-Simon). *Tiers état*, Paris (ville).
MARTINET (Louis-François). *Clergé*, Angers.
MASCON (Jean-Baptiste, comte DE). *Noblesse*, Riom.
MASMOURY (DE). *Voyez* FOREST.
MASSIEU (Jean-Baptiste). *Clergé*, Senlis.
*MASSON (Pierre-Florent). *Tiers état*, Péronne.
*MASSY (DE). *Voyez* ROBERT DE MASSY.
MATHIAS (Antoine). *Clergé*, Riom.
*MATHIAS (Jacques). *Tiers état*, Chalon-sur-Saône.
MATHIEU DE RONDEVILLE (François). *Tiers état*, Metz.
MAUBEC (Louis-Gabriel DE PLANELLI, marquis DE). *Noblesse*, Sens.
*MAUBLANC DE BEAUPRÉ (Antoine). *Tiers état*, Poitiers.
MAUJEAN (Pierre). *Tiers état*, Metz (ville).
*MAUJOT (Jean-Baptiste-François). *Tiers état*, Auxerre.
MAULETTE (François PETAU DE). *Noblesse*, Montfort-l'Amaury.
MAUPASSANT (Louis-César). *Tiers état*, Nantes.
MAUPETIT (Michel-René). *Tiers état*, Le Mans.
MAURENS (DE). *Voyez* INNOCENS DE MAURENS (DES)
MAURIET DE FLORY (Jean). *Tiers état*, Mont-de-Marsan.
MAURY (Jean-Siffrein). *Clergé*, Péronne.
*MAURY (Jean-Baptiste-Dominique). *Tiers état*, Bar-le-Duc.
MAYER (Pierre-François). *Tiers état*, Sarreguemines.
MAYET (Jean-Marie-Félix). *Clergé*, Lyon.
*MAYNEAUD DE LAVEAUX (Etienne). *Noblesse*, Charolles.
MAZAMET (curé de). *Voyez* POUS.
MAZANCOURT (Gabriel-Auguste, comte DE). *Noblesse*, Villers-Cotterets.
*MAZANCOURT DU FRESNOY (François-Joachim, marquis DE). *Noblesse*, Crépy-en-Valois.

*Mazar (Louis). *Clergé*, Montfort-l'Amaury.
*Mazenod (Antoine-Charles de). *Noblesse*, Provence.
*Mazis (Ange-Henry des). *Noblesse*, Etampes.
Mazurié de Penannech (Pierre-Louis). *Tiers état*, Morlaix.
Méchin (Antoine-Alexandre). *Clergé*, Nantes (diocèse).
Meffray de Cesarges. *Voyez* Cesarges (de).
Meifrund (Pierre-Joseph). *Tiers état*, Toulon.
*Melignan (Jean-Eugène-Lambert de). *Clergé*, Nérac.
Melon (Antoine). *Tiers état*, Tulle.
*Melon de Pradou (Jean-François). *Tiers état*, Tulle.
Melon de Pradoux (Martial). *Clergé*, Paris hors les murs.
Ménager (Antoine-Jean-François). *Tiers état*, Meaux.
Menard de la Groye (François-René-Pierre). *Tiers état*, Le Mans.
Menonville (François-Louis Thibault de). *Noblesse*, Mirecourt.
Menou (Jacques-François, baron de). *Noblesse*, Tours.
Menu de Chomorceau (Jean-Étienne). *Tiers état*, Sens.
Mercceret (Claude-René). *Clergé*, Dijon.
Mercey (Philibert-Ignace-Remy-Boniface-Gabriel Raclet, baron de). *Noblesse*, Vesoul.
*Mercier-Terreford (Jean). *Tiers état*, Bordeaux (ville).
Mercy (Marie-Charles-Isidore de). *Clergé*, Poitiers.
Meric de Montgazin (Jean-Baptiste-Olivier-Placide de). *Clergé*, Boulogne.
*Méric de la Tournerie (Jean-Philippe de). *Clergé*, Troyes.
Merigeaux (Marc-Antoine-Thomas). *Tiers état*, Béziers.
Merle (André-Marie). *Tiers état*, Mâcon.
*Merlemont (de). *Voyez* Descourtils de Merlemont.
Merlin (Philippe-Antoine). *Tiers état*, Douai.
Méreville (de). *Voyez* Laborde.
Merville (de la). *Voyez* Heurtault de la Merville.
Mesgrigny (Louis-Marie, marquis de). *Noblesse*, Troyes.
Mesmin du Bouex. *Voyez* Villemort (de).
Mesnard (Clément). *Clergé*, Saumur.
Mestre (Mathias). *Tiers état*, Libourne.
Métherie. *Voyez* La Methérie.
*Meulle (Marc-Joseph de). *Tiers état*, Orléans.
Meurinne (François-Anne-Joseph). *Tiers état*, Clermont-en-Beauvoisis.

MEUSNIER DUBREUIL (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Mantes.
MÉVOLHON (Jean-Antoine-Pierre). *Tiers état*, Forcalquier.
MEŸER (François-Antoine). *Tiers état*, Dix villes impériales d'Alsace.
MEYMAC (curé de). *Voyez* THOMAS (Martin).
MEYNIEL (Jean). *Tiers état*, Condom.
MEYNIER DE SALINELLES (Étienne-David). *Tiers état*, Nîmes.
MICHAUD (Charles-François-Jean-Marie). *Clergé*, Arras.
*MICHEL (André). *Tiers état*, Arles (ville).
*MICHEL (Laurent). *Tiers état*, Bar-le-Duc.
MICHELON DE CHEUZAT (Gilbert-Louis-Grégoire). *Tiers état*, Moulins.
MILET DE MUREAU (Louis-Marie-Antoine DESTOUFF DE). *Noblesse*, Toulon.
MILHET DE BELISLE (Pierre). *Tiers état*, Agen.
MILLANOIS (Jean-Jacques-François). *Tiers état*, Lyon.
MILLET (Noël-Charles). *Clergé*, Dourdan.
MILLET DE LAMAMBRE (Jean-François). *Tiers état*, Sedan.
MILLON DE MONTHERLANT (François). *Tiers état*, Beauvais.
MILLOT (Pierre-Philippe). *Clergé*, Besançon.
*MILON (Maurice-Emmanuel). *Tiers état*, Nantes.
MILSCENT (Marie-Joseph). *Tiers état*, Angers.
*MINIAC (Gilles-René-Marie DE). *Clergé*, Dol (diocèse).
MINIHY (recteur du). *Voyez* LUCAS.
MIRABEAU (Gabriel-Jean-Honoré DE RIQUETTI, comte DE). *Tiers état*, Aix.
MIRABEAU (André-Boniface-Louis DE RIQUETTI, vicomte DE). *Noblesse*, Limoges.
MIREMONT (Charles-Jean-François-Alphonse, comte DE). *Noblesse*, Laon.
MIREPOIX (DE). *Voyez* LEVIS-MIREPOIX.
*MIREPOIX (DE). *Noblesse*, Paris hors les murs.
*MIRON (Amy). *Tiers état*, Orléans.
MISSY (Samuel-Pierre-David-Joseph DE). Colonie de l'Ile de France.
*MOLEN DE SAINT-PONCY (Pierre DE). *Noblesse*, Riom.
MOLLIEN (Jean-Jacques-François). *Tiers état*, Rouen.
*MONBENOIST (DE). *Voyez* RAMEAU DE MONBENOIST.
MONBRETON. *Voyez* DEPUCH DE MONBRETON.

*MONCHEAUX (DE). *Voyez* LYONS DE MONCHEAUX (DES).
MONCORPS DUCHESNOY (Jean-Baptiste-Lazare-René DE). *Noblesse*, Auxerre.
*MONESTIER (Michel). *Tiers état*, Clermont-Ferrand.
MONNEL (Simon-Edme). *Clergé*, Chaumont-en-Bassigny.
MONNERON (Charles-Claude-Ange). *Tiers état*, Annonay.
MONNERON (Jean-Louis). Pondichéry.
MONNERON (Pierre-Antoine). Colonie de l'Ile de France.
MONSPEY (Louis-Alexandre-Elisée, marquis DE). *Noblesse*, Villefranche-de-Beaujolais.
*MONSPEY (Pierre-Paul-Alexandre DE). *Clergé*, Dauphiné.
MONSSINAT (Jean-Jacques). *Tiers état*, Toulouse.
MONSTIERS DE MERINVILLE (René DES). *Clergé*, Dijon.
MONTAGUT BARRAU (DE). *Voyez* BARRAU (DE).
MONTASTRUC (curé de). *Voyez* MALATESTE DE BEAUFORT.
MONTAUBAN (évêque de). *Voyez* LE TONNELIER DE BRETEUIL.
MONTAUDON (Nicolas). *Tiers état*, Limoges.
MONTBOISSIER (Charles-Philippe-Simon, baron DE). *Noblesse*, Chartres.
MONTBOISSIER (Philippe-Claude, comte DE). *Noblesse*, Clermont-Ferrand.
*MONTBOISSIER (Charles DE). *Noblesse*, Clermont-Ferrand.
*MONTBOISSIER-BEAUFORT-CANILLAC (DE). *Voyez* CANILLAC (DE).
MONTCALM GOZON (Louis-Pierre-Marie-Gilbert, comte DE). *Noblesse*, Carcassonne.
MONTCALM GOZON (Jean-Paul-Joseph-François, marquis DE). *Noblesse*, Villefranche-de-Rouergue.
*MONTCHAL (DE). *Voyez* BARENTIN (DE).
MONT D'OR (Charles-Louis, marquis DE). *Noblesse*, Lyon.
MONTESQUIOU (François-Xavier DE). *Clergé*, Paris (ville).
MONTESQUIOU-FEZENZAC (Anne-Pierre, marquis DE). *Noblesse*, Paris (ville).
MONTESSON (Jean-Louis, marquis DE). *Noblesse*, Le Mans.
MONTFERRÉ (DE). *Voyez* BANYULS DE MONTFERRÉ.
*MONTFERRÉ (Jean-Baptiste DE). *Clergé*, Roussillon.
*MONTFORT (DE). *Voyez* COURTIVRON (DE).
MONTFORT (DE). *Voyez* BERTRAND DE MONTFORT.
*MONTFOY (DE). *Voyez* BARON DE MONTFOY.
MONTGAZIN (DE). *Voyez* MERIC DE MONTGAZIN.

MONTHERLANT (DE). *Voyez* MILLON DE MONTHERLANT.
*MONTHOLON (François DE). *Noblesse*, Paris (ville).
MONTIGNY (curé de). *Voyez* CHAMPEAUX.
MONTJALLARD (Jean-Joseph-André). *Clergé*, Toulon.
MONTJOYE-VAUFREY (François-Ferdinand-Hamann-Fidèle, comte DE). *Noblesse*, Belfort et Huningue.
MONTLOSIER (DE). *Voyez* REYNAUD DE MONTLOSIER.
MONTMORENCY LAVAL (Mathieu-Jean-Félicité, comte DE). *Noblesse*, Montfort-l'Amaury.
MONTMORENCY-LUXEMBOURG (DE). *Voyez* LUXEMBOURG (DE).
MONTMORENCY DE ROBECQ. *Voyez* ROBECQ (DE).
MONTPELLIER (évêque de). *Voyez* MALIDE (DE).
MONTREVEL (DE). *Voyez* LABAUME-MONTREVEL (DE).
*MONTY DE LA RIVIÈRE (Claude DE). *Noblesse*, Marches communes.
MORAGNE (curé de). *Voyez* LANDREAU.
MOREAU (Étienne-Vincent). *Tiers état*, Tours.
MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Élie). Martinique.
MOREL (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Chaumont-en-Bassigny.
MOREL (Jean-Charles-Antoine). Sarreguemines.
MOREL DE DIEUSIE. *Voyez* DIEUSIE (DE).
MORGES (Pierre-François-de-Sales DE ROUX-DEAGENT, comte DE). *Noblesse*, Dauphiné.
MORHERY (DE). *Voyez* ROBIN.
MORIN (François-Antoine). *Tiers état*, Carcassonne.
*MORINEAU (Christophe-Louis-Pierre). *Tiers état*, Quimper.
*MORIOLLES (Alexandre-Nicolas-Charles-Marie-Léonard, marquis DE). *Noblesse*, Sedan.
MORMANT (curé de). *Voyez* THOMAS (Jean).
MORTEMART (Victurnien-Jean-Baptiste-Marie DE ROCHECHOUART, duc DE). *Noblesse*, Sens.
MORTEMART (Victurnien-Bonaventure-Victor DE ROCHECHOUART, marquis DE). *Noblesse*, Rouen.
MORTIER (Antoine-Charles-Joseph). *Tiers état*, Cambrai.
*MORVILLIERS (DE). *Voyez* DRUILLON DE MORVILLIERS.
MOUGEOTTE DE VIGNES (Pierre). *Tiers état*, Chaumont-en-Bassigny.
MOUGINS DE ROQUEFORT (Antoine-Boniface). *Clergé*, Draguignan.
MOUGINS DE ROQUEFORT (Jean-Joseph). *Tiers état*, Draguignan.
MOUNIER (Jean-Joseph). *Tiers état*, Dauphiné.

MOUROT (Jean-François-Régis). *Tiers état*, Béarn.
MOUSSINAT. *Voyez* MONSSINAT.
*MOUSTIER (Charles, marquis DE). *Noblesse*, Vesoul.
MOUTHE (curé de). *Voyez* BURNEQUEZ.
MOUTIER (Marc-Antoine). *Clergé*, Orléans.
MOUTIER (Guillaume-Nicolas-Pantaléon). *Tiers état*, Sezanne.
*MOYNIER (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Perpignan.
MOYON (Joseph). *Clergé*, Nantes (diocèse).
MOYOT (Ildut). *Tiers état*, Brest.
MUGRIET (DE). *Voyez* BASQUIAT.
MUGUET DE NANTHOU (Hyacinthe-François-Félix). *Tiers état*, Vesoul.
*MULIER DE BRESSEY. *Voyez* LEMULIER DE BRESSEY.
MURAT (Claude-François DE). *Noblesse*, Le Mans.
MURBACH (abbé de). *Voyez* ANDLAU.
MURINAIS (Guy-Joseph-François-Louis-Thimoléon D'AUBERGEON, chevalier DE). *Noblesse*, Dauphiné.
MUTRÉCY (curé de). *Voyez* LEFRANÇOIS.
NADAL DE SAINTRAC (Jean). Guadeloupe.
NAIRAC (Pierre-Paul). *Tiers état*, Bordeaux (ville).
*NAIRAC (Jean-Baptiste). *Tiers état*, La Rochelle.
*NANCRAY (DE). *Voyez* TALBERT DE NANCRAY.
NANCY (évêque de). *Voyez* LA FARE.
NANTHOU (DE). *Voyez* MUGUET.
NAU DE BELISLLE (Pierre). *Tiers état*, Castelmoron.
NAURISSART (Louis). *Tiers état*, Limoges.
*NAVIER (Claude-Bernard). *Tiers état*, Dijon.
NEDONCHEL (Marie-Alexandre-Bonaventure, baron DE). *Noblesse*, Le Quesnoy.
NESCHERS (curé de). *Voyez* BOYER.
*NEUFCHATEAU (DE). *Voyez* FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.
NEUVILLE (Gabriel-Henri-René DE). *Tiers état*, Saint-Brieuc.
NEUVILLE-SUR-AIN (curé de). *Voyez* BOTTEX.
NEUWILLER (DE) (abbé de). *Voyez* EYMAR (D').
NICODÈME (Paul-Joseph). *Tiers état*, Valenciennes (ville).
NICOLAÏ (Louis-Marie DE). *Clergé*, Cahors.
*NICOLAY (Aymard-Charles-Marie DE). *Noblesse*, Paris (ville).
NÎMES (évêque de). *Voyez* CORTOIS DE BALORE.
NIOCHE (Pierre-Claude). *Tiers état*, Tours.

NITTING (curé de). *Voyez* COLSON.
NOAILLES (Louis-Marie, vicomte DE). *Noblesse*, Nemours.
NOAILLES (DE). *Voyez* POIX (prince de).
NOTRE-DAME DU CAMP (curé de). *Voyez* FONT.
NOTRE-DAME DE DOL (recteur de). *Voyez* GARNIER.
NOTRE-DAME DE CHOLET (curé de). *Voyez* RABIN.
*NOÉ (Louis-Pantaléon, comte DE). Saint-Domingue (Nord).
*NOÉ (Marc-Antoine DE). *Clergé*, Béarn.
NOÉ (abbé DE LA). *Voyez* ROYER.
*NOGENT (Edme-Paul-Nicolas, comte DE). *Noblesse*, Troyes.
*NOIROT (dom Jérôme). *Clergé*, Vesoul.
NOLF (Louis-Joseph). *Clergé*, Lille.
NOLLET. *Voyez* LAIPAUD (DE).
NOMPERE DE CHAMPAGNY (Jean-Baptiste DE). *Noblesse*, Monbrison.
NONVILLE (curé de). *Voyez* GODEFROY.
NOUSSITOU (Vincent). *Tiers état*, Béarn.
NOVION (Jean-Victor DE). *Noblesse*, Laon.
NOYELLES (Louis-Séraphin DU CHAMBGE, baron DE). *Noblesse*, Lille.
NUEIL-SUR-DIVE (curé de). *Voyez* MARSAY (DE).
*OBSEN (D'). *Voyez* DOBSEN.
OGÉ (Jean). *Clergé*, Laon.
*Ô-GORMAN (Arnold-Victoire-Martin). Saint-Domingue (Ouest).
*OLHONCE (Bertrand-Dominique-Joachim DE LOGRAS, marquis D'). *Noblesse*, Navarre.
OLORON (évêque d'). *Voyez* VILLOUTREIX DE FAYE.
ONANS (curé d'). *Voyez* CLERGET.
ORADOUR-FANOIS (curé d'). *Voyez* LE BORLHE DE GRAND'PRÉ.
ORANGE (évêque d'). *Voyez* TILLET (DU).
*ORBANNE (D'). *Voyez* BARTHELLEMY.
ORCIÈRES (DES). *Voyez* GAULTIER.
ORCHAMPS (curé d'). *Voyez* GUILLOZ.
ORGÈRES (recteur d'). *Voyez* VANEAU.
ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph, duc D'). *Noblesse*, Crépy-en-Valois.
ORMESSON DE NOYSEAU (Anne-Louis-François-de-Paule LEFÈVRE D'). *Noblesse*, Paris hors les murs.
ORMOY (curé d'). *Voyez* FAROCHON.

OUDAILLE (Pierre). *Tiers état*, Beauvais.
OUDOT (François). *Clergé*, Chalon-sur-Saône.
PACCARD (Antoine-Marie). *Tiers état*, Chalon-sur-Saône.
*PAGNY (Jean-Claude). *Tiers état*, Toul.
*PAILLET (Jean-Joseph). Verdun.
PAIN (Michel-Louis-François). *Tiers état*, Caen.
*PALAMINY (Dominique-Louis DE ROUANY EMARD DE). *Noblesse*, Toulouse.
PALASNE DE CHAMPEAUX (Julien-François). *Tiers état*, Saint-Brieuc.
*PALMA (DE). *Voyez* COSSIGNY.
PALMAERT (Martin-Lievin). *Clergé*, Bailleul.
PAMPELONE (Antoine-Jacques DE GUION DE GEIS DE). *Clergé*, Villeneuve-de-Berg.
*PAMPELLONNE (Jacques-Joseph DÉGUION DEGEIS (1), baron DE). *Noblesse*, Villeneuve-de-Berg.
PANAT (François-Louis d'ADHÉMAR, vicomte DE). *Noblesse*, Rodez.
PANAT (Armand-Jean-Simon-Elisabeth DE BRUNET DE CASTELS-PERS DE). *Clergé*, Chaumont-en-Vexin.
PANAT (Dominique-François DE BRUNET DE CASTELS-PERS, marquis DE). *Noblesse*, Toulouse.
PANETIER DE MIGLOS (Louis-Marie, comte DE). *Noblesse*, Couserans.
PANNETTE (DE). *Voyez* VINCENT DE PANNETTE (DE).
PAPIN (Léger). *Clergé*, Paris hors les murs.
PARDIEU (Guy-Félix, comte DE). *Noblesse*, Saint-Quentin.
*PARENT (Nicolas). *Tiers état*, Troyes.
PARENT DE CHASSY (Louis). *Tiers état*, Nevers.
PARIS (archevêque de). *Voyez* JUIGNÉ (DE).
*PARIS (Olivier). *Clergé*, Tréguier (diocèse de).
PARISOT (Jean-Nicolas-Jacques). *Tiers état*, Bar-sur-Seine.
*PARISOT (Jacques). *Tiers état*, Paris (ville).
PAROY (Guy LE GENTIL, marquis DE). *Noblesse*, Provins; élu aussi à Saint-Domingue.
*PASCALIS (Jean-Joseph-Pierre). *Tiers état*, Aix (sénéchaussée).

(1) L'orthographe de ce nom est fixée par la signature; elle diffère essentiellement de celle du nom qui précède puisée à la même source.

PASQUIER DE BOIS-ROUVRAYE. *Voyez* BOIS-ROUVRAYE (DE).
*PATHELIN (Jacques-Gabriel). *Tiers état*, Hennebont.
PAULHAGUET (curé de). *Voyez* LA BASTIDE (DE).
PAULHIAC DE LA SAUVETAT (Pierre-François). *Tiers état*, Périgueux.
PAULTRE DES EPINETTES (Louis). *Tiers état*, Auxerre.
*PAVÉE DE VILLEVIEILLE (Etienne-Joseph DE). *Clergé*, Navarre.
PAŸEN (Charles-Marie). *Tiers état*, Arras.
PAYEN BOISNEUF (Jean). *Tiers état*, Tours.
*PEBORDE (Pierre). *Clergé*, Béarn.
PEGOT (Bertrand). *Tiers état*, Comminges.
PELAUQUE BERAUT (Jean-Marie). *Tiers état*, Condom.
PELERIN DE LA BUXIÈRE (Louis-Jean). *Tiers état*, Orléans.
PÉLISSON DE GENNES (Guillaume-Joseph). *Tiers état*, Le Mans.
PELLEGRIN (Louis-François-Claude). *Clergé*, Bar-le-Duc.
PELLERIN (Joseph-Michel). *Tiers état*, Nantes.
PELLISSIER (André). *Tiers état*, Arles (sénéchaussée).
PELOUX (Pierre). *Tiers état*, Marseille.
PEMARTIN (Joseph). *Tiers état*, Béarn.
*PENANRUN (DE). *Voyez* LE DISSEZ DE PENANRUN.
PERDRY (Jean-Claude-Alexis-Joseph). *Tiers état*, Valenciennes (ville).
PERÉS DE LAGESSE (Emmanuel). *Tiers état*, Rivière-Verdun.
PERETTI DELLA ROCCA (Charles-Antoine). *Clergé*, Corse.
PEREZ D'ARTASSEN (François). *Tiers état*, Mont-de-Marsan.
PÉREZ (Joachim). *Tiers état*, Auch.
PERIER (Charles-César). *Clergé*, Etampes.
PERIER (Marie-Gabriel-Louis-François). *Tiers état*, Châteauneuf-en-Thymerais.
*PÉRIER (Jacques-Constantin). *Tiers état*, Paris (ville).
PERIGNY (DE). *Voyez* PERRIGNY (DE).
*PERIGORD (DE). *Voyez* ARCHAMBAUT DE PERIGORD.
*PERIN (Claude-François). *Tiers état*, Metz (ville).
PERISSE DU LUC (Jean-André). *Tiers état*, Lyon (ville).
PERNEL (Antoine-François). *Tiers état*, Vesoul.
*PERPIGNA (Israël DE). Martinique.
PERRÉE DUHAMEL (Jean-Pierre-Nicolas). *Tiers état*, Coutances.
*PERREÇIOT (Joseph-Bonaventure). *Tiers état*, Vesoul.
PERRET DE TREGADORET (Rodolphe-Claude). *Tiers état*, Ploërmel.

PERPIGNAN (évêque de). *Voyez* ESPONCHÉS (D').
PERRIGNY (Charles-Léon DE TAILLEVIS, marquis DE). Saint-Domingue.
PERRIN DE ROSIER (Jean-François). *Tiers état*, Villefranche-de-Rouergue.
PERROTIN DE BARMOND (DE). *Voyez* BARMOND (DE).
PERUSSE. *Voyez* ESCARS (D').
PERVINQUIERE DE LA BAUDINIÈRE (Mathieu-Joseph-Séverin). *Tiers état*, Poitiers.
PETION DE VILLENEUVE (Jérôme). *Tiers état*, Chartres.
PETIOT (Jean-Joseph). *Tiers état*, Chalon-sur-Saône.
PETIT (Alexandre-François). *Tiers état*, Arras.
*PETIT (Pierre-François). *Tiers état*, Nemours.
PETITMENGIN (Charles-François). *Tiers état*, Mirecourt.
*PEYRAC (Jean-Joseph DE). Saint-Domingue (Ouest).
*PEYRELONGUE (Laurent DE). Mont-de-Marsan.
PEYRUCHAUD (Gabriel). *Tiers état*, Castelmoron.
PEZOUS (Jean-Pierre). *Tiers état*, Castres.
PFLIEGER (Jean-Adam). *Tiers état*, Belfort.
PHELINES (Louis-Jacques DE). *Noblesse*, Blois.
*PHILIBERT (Thomas). *Tiers état*, Aix.
*PHILIBERT (Jean-Baptiste). *Clergé*, Bourg-en-Bresse.
*PIBRAC (DE). *Voyez* DUFAUR DE PIBRAC.
PICART DE LA POINTE (Charles). *Tiers état*, Saint-Pierre-le-Moutier.
*PICAULT (Antoine-Auguste-Michel). *Tiers état*, Paris hors les murs.
*PICQUEFEU DE BERMON (Pierre-Guillaume-Jean-Baptiste). *Tiers état*, Rouen.
PICQUET (Denis-Ferdinand). *Tiers état*, Bourg-en-Bresse.
*PIENNES (Louis-Marie-Céleste D'AUMONT DE VILLEQUIER, duc DE). *Noblesse*, Paris (ville).
PIERRE DE BERNIS (François DE). *Clergé*, Carcassonne.
PIFFON (Pierre). *Clergé*, Bordeaux.
*PIGEOT DE SAINT-VALERY (Isidore). Colonie de l'Ile de France.
PIIS (Charles-Antoine DE). *Noblesse*, Bazas.
PILASTRE DE LA BRARDIÈRE (Urbain-René). *Tiers état*, Angers.
PILAT (Louis-Joseph). *Tiers état*, Douai.
*PILLAULT [DE LA SABARDIÈRE] (Urbain). *Tiers état*, Tours.

*Pillon. *Clergé*, Beauvais.
*Piltières (des). *Voyez* Davy.
Pincepré de Buire (Marie-Louis-Nicolas). *Tiers état*, Péronne.
Pinelle (Marin). *Clergé*, Colmar et Schlestadt.
Pinneliere (Charles-Jean-Baptiste). *Clergé*, La Rochelle.
Pinterel de Louverny (Adam-Pierre). *Tiers état*, Château-Thierry.
Pinteville, baron de Cernon (Jean-Baptiste de). *Noblesse*, Châlons-sur-Marne.
Pison du Galland (Alexis-François). *Tiers état*, Dauphiné.
Planche de Ruillé (de la). *Voyez* Ruillé (de).
Planelly (de). *Voyez* Maubec (de).
Plantier (du). *Voyez* Allard.
Plaquet (Charles-Vincent du). *Tiers état*, Saint-Quentin.
Plas de Tane (Antoine-René de). *Noblesse*, Cahors.
*Plassiart (Jean). *Tiers état*, Nancy.
*Plessix (du). *Voyez* Denoual.
Pleurre (Claude-Charles, marquis de). *Noblesse*, Sezanne.
Plogonnec (recteur de). *Voyez* Leissegues de Rozaven.
Plouagat (recteur de). *Voyez* Launay (de).
*Pluvinet (Jean-Charles). *Tiers état*, Paris (ville).
Pocheron (Sébastien). *Clergé*, Charolles.
Pochet (François-Joseph du). *Tiers état*, Aix.
Poignot (Jean-Louis). *Tiers état*, Paris (ville).
Poilloüe de Saint-Mars (Jacques-Auguste de). *Noblesse*, (Étampes).
Poiré-sur-Veluize (curé du). *Voyez* Ballard.
*Poirier (Vincent). *Clergé*, Châtellerault.
Poissac (Étienne-François-Charles de Jaucen, baron de). *Noblesse*, Tulle.
*Poitevin (Pierre-Lambert). *Tiers état*, Tours.
Poitiers (évêque de). *Voyez* Beaupoil de Saint-Aulaire.
Poix (Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles, prince de). *Noblesse*, Amiens.
Poncet Delpech (Jean-Pierre). *Tiers état*, Cahors.
Poncin (Placide-Antoine-Joseph). *Tiers état*, Le Quesnoy.
Pons de Soulages (Pierre-Guillaume). *Tiers état*, Rodez.
Pont de Nemours (du). *Voyez* Du Pont.
Pontivy (recteur de). *Voyez* Guégan.

POPULUS (Marie-Étienne). *Tiers état*, Bourg-en-Bresse.
*POTEL (Jacques). *Tiers état*, Château-Thierry.
POTHÉE [CHERON] (Louis-François). *Tiers état*, Vendôme.
*POTIER (François). *Tiers état*, Troyes.
POUGEARD DULIMBERT (Pierre). *Tiers état*, Angoulême.
*POUGET (François-Victor). *Clergé*, Provins.
POÜILLY (Albert-Louis, baron DE). *Noblesse*, Verdun.
POULAIN DE BEAUCHÈNE (Jacques-Guillaume). *Tiers état*, Caen.
POULAIN DE BOUTANCOURT (Jean-Baptiste-Célestin). *Tiers état*, Vitry-le-François.
POULAIN DE CORBION (Jean-François-Pierre). *Tiers état*, Saint-Brieuc.
POULLE (Louis DE). *Clergé*, Orange.
POULTIER (Jean-Baptiste-Jacques). *Tiers état*, Montreuil-sur-Mer.
POUPARD (Vincent). *Clergé*, Bourges.
POURET DE ROQUERIE (Louis). *Tiers état*, Coutances.
*POURTIER DE LARNAUD (Jacques). *Tiers état*, Lons-le-Saunier.
POUS (Paul-Augustin). *Clergé*, Toulouse.
*POUTET (Henri-Jacques, baron DE). *Noblesse*, Metz.
POUTRAIN (Louis-Alexandre). *Tiers état*, Lille.
POYA DE LHERBAY (Pierre). *Tiers état*, Bourges.
PRADOUX (DE). *Voyez* MELON DE PRADOUX.
PRADT (Dominique-Georges-Frédéric DUFOUR DE). *Clergé*, Caudebec.
PRASLIN (DE). *Voyez* CHOISEUL.
PRÉ DE BALLAY (DU). *Voyez* DUPRÉ.
PREFELNE (DE). *Voyez* GOUPIL.
*PRÉISSAC D'ESCLIGNAC DE CADILLAC DE MONTCASSIN (Charles-Louis DE). *Noblesse* dissidente de Bordeaux.
*PREMIAT (Antoine-Henri). *Tiers état*, Troyes.
*PRESEAU (DE). *Noblesse*, Avesnes.
PREUILLY (abbé de). *Voyez* LA ROCHEFOUCAULD DU BREUIL (DE).
PREUX-AUX-BOIS (curé de). *Voyez* RENAUT.
PREVOST (Marc-Florent). *Tiers état*, Péronne.
PREZ DE CRASSIER (Jean-Étienne-Philibert DE). *Noblesse*, Pays de Gex.
PRIEUR (Pierre-Louis). *Tiers état*, Châlons-sur-Marne.
PRIVAT (Caprais). *Clergé*, Puy-en-Velay.

*Pronzat (Maurice-Justin). *Clergé*, Nantes (diocèse).
Prouvy (curé de). *Voyez* Barbotin.
Provançal de Fonchateau (Conrad, marquis de). *Noblesse*, Arles (sénéchaussée).
*Provost de Launay. *Voyez* Launay Provost (de).
Pruche (Jean). *Tiers état*, Sezanne.
Prudhomme de Kérangon. *Voyez* Kérangon.
Prugnon (Pierre-Joseph). *Tiers état*, Nancy.
*Prunis (Louis). *Clergé*, Périgueux.
Puisaye (Joseph-Geneviève, comte de). *Noblesse*, Bellême.
*Pussin (Charles-François). *Tiers état*, Nantes.
Puymalie-Delort. *Voyez* Delort.
Puymielan (curé de). *Voyez* Fournetz.
Puységur (Jean-Auguste de Chastenet de). *Clergé*, Bourges.
Puyvallée. *Voyez* Bengy de Puyvallée.
*Quarquet. *Voyez* Carquet.
Quatrefages de Laroquete (Henri). *Tiers état*, Nîmes.
Quémy (Charles-François-Louis de Maquerel de). *Noblesse*, Laon.
Quéru de Lacoste (Pierre). *Clergé*, Rennes (diocèse).
Questembert (recteur de). *Voyez* Gabriel.
*Quinson (de). *Voyez* Villardy.
*Rabaud [de Marseille] (Jacques). Colonie de l'Ile de France.
Rabaut de Saint-Étienne (Jean-Paul). *Tiers état*, Nîmes.
Rabin (Laurent-François). *Clergé*, Angers.
*Rabot (du). *Voyez* Dubois du Rabot.
Raby de Saint-Médard (Jean-Arnaud-Pascal). *Tiers état*, Toulouse.
Raclet-Mercey (de). *Voyez* Mercey.
Rafelis-Broves (Jean-François, vicomte de). *Noblesse*, Draguignan.
*Raffin (Jean de). *Tiers état*, Forcalquier.
*Ragonneau (Charles-Jean). *Tiers état*, Saumur.
*Raige (Timothée-Louis). *Tiers état*, Montargis.
*Raigecourt-Gournay (Anne-Bernard-Antoine, marquis de). *Noblesse*, Nancy.
Rainaud de Montlosier. *Voyez* Reynaud.
*Ramard (Claude-César-Gatien). *Tiers état*, Paris hors les murs.

*Rameau de Monbenoist (Jean-Baptiste-François). *Tiers état*, Auxerre.
Ramel-Nogaret (Dominique-Vincent). *Tiers état*, Carcassonne.
Rancourt de Villiers (Edme-Lin-Clet de). *Noblesse*, Gien.
Rangeard (Jacques). *Clergé*, Angers.
Rastignac (Armand-Anne-Auguste-Antonin Sicaire de Chapt de). *Clergé*, Orléans.
Rathier (Charles). *Clergé*, Saint-Malo (diocèse de).
Rathsamhausen (Christophe-Philippe, baron de). *Noblesse*, Haguenau et Wissembourg.
Ratier de Montguyon (Pierre-Léger). *Tiers état*, Saintes.
Raucourt de Villiers (de). *Voyez* Rancourt.
Raux (Basile-Joseph). *Tiers état*, Reims.
Raze (Claude-François Roux de). *Tiers état*, Vesoul.
*Reaulx (François-Louis des). *Noblesse*, Troyes.
Redon (Claude). *Tiers état*, Riom.
Redon (recteur de). *Voyez* Loaisel.
Reffye (de). *Voyez* Verchère de Reffye.
*Regardin de Champrond (Louis-Placide-Félicité), *Tiers état*, Provins.
Regnard (Gaspard). *Tiers état*, Moulins.
Regnaud (Michel-Louis-Étienne). *Tiers état*, Saint-Jean-d'Angely.
Regnauld d'Epercy (Pierre-Ignace). *Tiers état*, Dôle.
Regneault (Charles). *Tiers état*. Nancy.
*Regnier (Jean-Baptiste-Marie). Langres.
Regnier (Claude-Ambroise), *Tiers état*, Nancy.
Reims (archevêque de). *Voyez* Talleyrand (de).
Relec (abbé de). *Voyez* Verguet (dom).
*Remard (Nicolas). *Clergé*, Château-Thierry.
*Remond (Pierre-Antoine). *Tiers état*, Auxerre.
*Remond (Pierre-Antoine-Jean). *Tiers état*, Bourges.
*Renaudies (Jean-François de David, baron des). *Noblesse*, Limoges.
Renaut (Roch). *Tiers état*, Agen.
Renaut (Pierre-Louis-Joseph). *Clergé*, Le Quesnoy.
Rennel (Joseph-Balthazard, comte de). *Noblesse*, Toul.
Repoux (Jean-Marie). *Tiers état*, Autun.
Retiers (curé de). *Voyez* Lancelot Dubourg.

REUBELL (Jean-François). *Tiers état*, Colmar et Schlestadt.
REVEILLÈRE DE LÉPEAUX. *Voyez* DELAREVELLIÈRE.
REVEL (prince de). *Voyez* BROGLIE (DE).
*REVERDI (Alexandre-Marie). *Tiers état*, Tours.
REVOL (Pierre). *Tiers état*, Dauphiné.
*REVOL (Antoine-Dominique). *Clergé*, Arras.
REY (François-Xavier). *Tiers état*, Béziers.
REYNAUD DE MONTLOSIER (François-Dominique DE). *Noblesse*, Riom.
REYNAUD [DE VILLEVERD] (Jean-François, comte DE). Saint-Domingue.
REYREVIGNES (curé de). *Voyez* AYROLES.
*RIBAULT (Jacques-Olivier). *Tiers état*, Saint-Brieuc.
RIBECOURT (curé de). *Voyez* BRACQ.
RIBEROLLES (Gilbert). *Tiers état*, Riom.
RICARD (Louis-Étienne). *Tiers état*, Nîmes.
RICARD (Jean-Pierre). *Tiers état*, Castres.
RICARD [DE SÉALT] (Gabriel-Joseph-Xavier). *Tiers état*, Toulon.
*RICATTE (Nicolas). Sarreguemines.
RICHARD (Antoine-Joseph). *Tiers état*, Dauphiné.
RICHARD [DE LA VERGNE] (Pierre). *Clergé*, Marches communes.
*RICHARD [DE LA VERGNE] (Louis). *Tiers état*, Marches communes.
RICHARD [DE MAISONNEUVE] (Jean-Louis). *Tiers état*, Montbrison.
RICHE (Jean-François). *Tiers état*, Angers.
RICHIER [DE LA ROCHELONGCHAMP] (Jacques-Raymond DE). *Noblesse*, Saintes.
RICHOND (François-Benoît-Regis). *Tiers état*, Le Puy-en-Velay.
RIFFARD DE SAINT-MARTIN. *Voyez* SAINT-MARTIN.
RIGOUARD (Jean-Joseph). *Clergé*, Toulon.
RIQUIER (Jacques-François). *Tiers état*, Montreuil-sur-Mer.
RIVIÈRE (Jacques). *Clergé*, Bigorre.
RIVIERE (Joseph-François). *Tiers état*, Mende.
RIVIÈRE (curé de). *Voyez* GAUSSERAND.
ROANNE (curé de). *Voyez* GOULLARD.
ROBECQ (Anne-Louis-Alexandre DE MONTMORENCY, prince DE). *Noblesse*, Bailleul.
*ROBERGE (Jean-Baptiste-Prosper). *Clergé*, Châteauneuf-en-Thymerais.

ROBERT (Guillaume-Amable). *Tiers état*, Nevers.
*ROBERT DE MASSY (Denis). *Tiers état*, Orléans.
ROBESPIERRE (Maximilien-Marie-Isidore DE). *Tiers état*, Arras.
*ROBIEN (Adrien DE). *Clergé*, Auxerre.
ROBIN DE MORHERY (Louis-François-Anne). *Tiers état*, Ploërmel.
ROCA (Julien). *Tiers état*, Perpignan.
ROCHE (DE LA). *Voyez* CHARRIER.
ROCHEBRUNE (Amable DE BRUGIER, baron DE). *Noblesse*, Saint-Flour.
ROCHECHOUART (DE) [Sens et Rouen]. *Voyez* MORTEMART (DE).
ROCHECHOÜART (Aimery-Louis-Roger, comte DE). *Noblesse*, Paris (ville).
*ROCHEDRAGON (Jean-François, marquis DE). *Noblesse*, Bourges.
ROCHEGUDE (Henri DE PASCHAL DE). *Noblesse*, Carcassonne.
*ROCHES (François-Raymond). *Clergé*, Castelnaudary.
ROCHETAILLÉE (curé de). *Voyez* MAYET.
ROCQUE (Jean-Joseph). *Tiers état*, Béziers.
*ROCQUEMAUREL (Bernard-Michel-Joseph-Antoine). *Noblesse*, Couserans.
RODAT D'OLEMPS (Antoine-François). *Tiers état*, Rodez.
RODEZ (évêque de). *Voyez* SEIGNELAY-COLBERT.
RŒDERER (Pierre-Louis). *Tiers état*, Metz (ville).
ROGER (Jean-Pierre). *Tiers état*, Comminges.
ROHAN-GUÉMÉNÉE (Louis-René-Édouard, prince DE). *Clergé*, Haguenau et Wissembourg.
ROLIN (Nicolas). *Clergé*, Montreuil-sur-Mer.
ROLLAND (Jean-Michel). *Clergé*, Forcalquier.
*ROLLAND (Barthélemy-Gabriel). *Noblesse*, Orléans.
*ROLLOT (Claude-François). *Tiers état*, Saint-Pierre-le-Moutier.
RONDEVILLE (DE). *Voyez* MATHIEU DE RONDEVILLE.
RONGÈRES (curé de). *Voyez* TRIDON.
ROQUEFORT (DE). *Voyez* MOUGINS.
ROQUEFORT (Joseph DE LASALLE, marquis DE). *Noblesse*, Mont-de-Marsan.
ROSÉ (Jean-François-Charles). *Clergé*, Belfort et Huningue.
ROSÉ, curé d'Emalleville-en-Caux. *Voyez* ROZÉ.
*ROSGRAND (DE). *Tiers état*, Carhaix.
ROSTAING (Just-Antoine-Henry-Marie-Germain, marquis DE). *Tiers état*, Montbrison.

ROUEN (archevêque de). *Voyez* LA ROCHEFOUCAULD.
*ROUGÉ (François-Pierre-Olivier comte DE). *Noblesse*, Paris hors les murs.
ROULHAC (Guillaume-Grégoire DE). *Tiers état*, Limoges.
ROUPH DE VARICOURT (Pierre-Marin). *Clergé*, Pays de Gex.
ROUSSEL (Jean-Baptiste-Joseph). *Clergé*, Bailleul.
ROUSSELET (Michel-Louis). *Tiers état*, Provins.
ROUSSELOT (Claude-Germain). *Clergé*, Vesoul.
ROUSSIER (Michel). *Tiers état*, Marseille.
ROUSSILLOU (Pierre). *Tiers état*, Toulouse.
*ROUVEAU (Jacques-Antoine). *Tiers état*, Montfort-l'Amaury.
ROUVENAC (DE). *Voyez* LUILLIER DE ROUVENAC.
*ROUVRAY (Laurent-François LENOIR, marquis DE). Saint-Domingue (Nord).
*ROUVRE. *Tiers état*, Paris hors les murs.
*ROUŸ (Louis-Edme). *Clergé*, Orléans.
ROUX DE RAZE. *Voyez* RAZE (DE).
ROUZIÈRE (DE LA). *Voyez* LAROUZIÈRE (DE).
ROY (Antoine-Joseph). *Tiers état*, Angoulême.
ROYER (Honoré-Joseph), *Clergé*, Arles (ville).
ROYER (Jean-Baptiste). *Clergé*, Lons-le-Saunier.
ROYER (Charles-Louis DU). *Noblesse*, Laon.
ROYÈRE (Jean-Marc DE). *Clergé*, Castres.
ROYS (Claude-Étienne-Annet, comte DES). *Noblesse*, Limoges.
ROZÉ (Louis-François). *Clergé*, Caux.
ROZIÈRE (DE LA). *Voyez* LAROUZIÈRE.
RUALLEM (Pierre-Jean DE). *Clergé*, Meaux.
*RUAMPS (Pierre-Charles DE). *Tiers état*, La Rochelle.
RUELLO (Pierre). *Clergé*, Saint-Brieuc (diocèse de).
*RUET DE LA MOTTE (Gilbert). *Tiers état*, Moulins.
RUFFO (Claude-Marie). *Clergé*, Saint-Flour.
RUFFO DE BONNEVAL (Sixte-Louis-Constant). *Clergé*, Paris (ville).
RUILLÉ (Jean-Guillaume DE LA PLANCHE, comte DE). Noblesse, Angers.
RULLY (Patrice-Gabriel-Bernard DE MONTESSUS, comte DE). *Noblesse*, Chalon-sur-Saône.
SABRAN (Louis-Hector-Honoré-Maxime DE). *Clergé*, Laon.
*SABRAN (Jules-César, marquis DE). *Noblesse* (possédant fiefs), Provence.

*Sade (Jean-Baptiste-Joseph-David, comte de). *Noblesse* (possédant fiefs), Provence.
Saige (Joseph). *Tiers état*, Bazas.
Saint-Acheul (abbé de). *Voyez* Legros.
Saint-Albin (Aimé-François de Corbeau de). *Clergé*, Dauphiné.
Sainte-Aldegonde d'Aimeries (Pierre-François-Balthazard, comte de). *Noblesse*, Avesnes.
Saint-André de Tournus (curé de). *Voyez* Ducret.
Saint-André-des-Eaux (recteur de). *Voyez* Moyon.
Saint-Aphrodise de Béziers (curé de). *Voyez* Martin.
Saint-Aubin (curé de). *Voyez* Besse.
Saint-Bienheuré de Vendome (curé de). *Voyez* Bodineau.
*Saint-Blanquat (Jean, baron de Linga de). *Noblesse*, Couserans.
Saint-Chamond (curé de). *Voyez* Flachat.
Saint-Chely d'Apcher (curé de). *Voyez* Brun.
Saint-Christoly-en-Blayois (curé de). *Voyez* Delage.
Saint-Clément (curé de). *Voyez* Chatrian.
Saint-Crépin de Chateau-Thierry (curé de). *Voyez* Thirial.
Sainte-Croix de Metz (curé de). *Voyez* Thiebaut.
Sainte-Croix de Bernay (curé de). *Voyez* Lindet.
Saint-Cyr-les-Vignes (curé de). *Voyez* Gagnière.
Saint-Denis-de-Pille (curé de). *Voyez* Malartie.
*Saint-Denis (de). *Voyez* Berard de Saint-Denis.
Saint-Didier de Vallins (curé de). *Voyez* Lousmeau-Dupont.
Saint-Esteven (Jean-Louis-Xavier de). *Clergé*, Ustaritz.
Saint-Étienne-Rive-Labourd (curé de). *Voyez* Lanusse.
Saint-Étienne de Montluc (recteur de). *Voyez* Maisonneuve.
Saint-Euverte (abbé de). *Voyez* Cesarges (de).
*Saint-Exupery (Jean, comte de). *Noblesse*, Cahors.
Saint-Faron (abbé de). *Voyez* Ruallem (de).
Saint-Fiel (curé de). *Voyez* Bannassat.
Saint-Flour (évêque de). *Voyez* Ruffo (de).
Saint-Flour (curé de). *Voyez* Bigot de Verniere.
Saint-Genès (chanoine de). *Voyez* Bonnefoy (de).
Sainte-Geneviève de Marolles (curé de). *Voyez* Warel.
Saint-Germain-en-Laye (curé de). *Voyez* Melon de Pradoux.
Saint-Gervais (curé de). *Voyez* Veytard.
Saint-Hilaire (abbé de). *Voyez* Dolomieu (de).
Saint-Honoré de Blois (curé de). *Voyez* La Roche-Négly (de).

SAINT-HYMER (curé de). *Voyez* GRIEU (DE).
SAINT-JACQUES DE MURET (curé de). *Voyez* CORNUS.
SAINT-JEAN DE RENNES (recteur de). *Voyez* QUÉRU DE LA COSTE.
SAINT-JEAN-BAPTISTE DE CHATELLERAULT (curé de). *Voyez* JOYEUX.
SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-QUENTIN (curé de). *Voyez* MAROLLE.
SAINT-JEAN-LE-VIEIL DE BOURGES (curé de). *Voyez* VILLEBANOIS.
SAINT-LAURENT DE NEVERS (curé de). *Voyez* FOUGERE.
SAINT-LÉGER DE SOISSONS (curé de). *Voyez* LABAT (DE).
SAINT-LOUIS DU LOUVRE (prévôt de). *Voyez* LEGROS.
SAINT-LOUIS DE GIEN (curé de). *Voyez* VALLET.
SAINT-LOUP (curé de). *Voyez* BECHEREL.
SAINTE-LUMINE DE COUTAIS (recteur de). *Voyez* CHEVALLIER.
SAINT-MARS (DE). *Voyez* POILLOÜE (DE).
SAINT-MARTIAL (DE). *Voyez* AURILLAC (D').
SAINT-MARTIAL D'HAUTEFORT (curé de). *Voyez* LAPORTE.
SAINT-MARTIN (François-Jérôme RIFFARD DE). *Tiers état*, Annonay.
SAINT-MARTIN DE MORLAIX (recteur de). *Voyez* EXPILLY.
SAINT-MARTIN DE NOYON (curé de). *Voyez* GIBERT.
SAINT-MARTIN D'ANGOULÊME (curé de). *Voyez* JOUBERT.
SAINT-MARTIN DE NEVERS (curé de). *Voyez* LARÊNE (DE).
SAINT-MARTIN DE RÉ (curé de). *Voyez* PINNELIERE.
SAINT-MAURICE (Charles-Marie DE BARBEYRAC, marquis DE). *Noblesse*, Montpellier.
SAINT-MÉDARD (DE). *Voyez* RABY.
SAINT-MÉRY (DE). *Voyez* MOREAU.
SAINT-MESMIN (abbé de). *Voyez* RASTIGNAC (DE).
SAINT-MEXANT (Jean-Louis DE MALLERET, marquis DE). *Noblesse*, Guéret.
SAINT-MÉZARD (DE). *Voyez* GUIRAUDEZ.
SAINT-MICHEL DE TOULOUSE (curé de). *Voyez* CHABANETTES.
SAINT-NAZAIRE DE CARCASSONNE (curé de). *Voyez* SAMARY.
SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET (curé de). *Voyez* GROS.
SAINT-OUEN (prieur de). *Voyez* DAVOUST.
SAINT-PÉRAY (curé de). *Voyez* DODE.
SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER (curé de). *Voyez* BLANDIN.
SAINT-PIERRE DE DOUAI (curé de). *Voyez* BREUVART.
SAINT-PIERRE DE BESANÇON (curé de). *Voyez* DEMANDRE.

SAINT-PIERRE-LES-CORPS (curé de). *Voyez* GUÉPIN.
SAINT-PIERRE-DU-QUEYROY (curé de). *Voyez* GUINGAND.
SAINT-PIERRE DE DOURDAN (curé de). *Voyez* MILLET.
SAINT-PIERRE D'ETAMPES (curé de). *Voyez* PERIER.
SAINT-PIERREMONT (curé de). *Voyez* OGÉ.
SAINT-POL (curé de). *Voyez* LEROULX.
*SAINT-PONCY (DE). *Voyez* MOLEN DE SAINT-PONCY.
SAINT-PRIVAT DE MONTCUQ (curé de). *Voyez* LEYMARYE.
*SAINT-QUENTIN (DE). *Voyez* CHAMBON.
SAINT-REMY, SAINTE-MADELEINE et SAINT-FROBERT DE TROYES (curé de). *Voyez* BOIS (DU).
SAINT-SAUVEUR (Jean-Baptiste-Amédée DE GRÉGOIRE DE). *Clergé*, Bazas.
SAINT-SAUVEUR (prieur de). *Voyez* LE BRETON.
SAINT-SIMON (Claude-Anne, marquis DE), *Noblesse*, Angoulême.
*SAINT-SOIN (DE). *Voyez* GAIGNEAU DE SAINT-SOIN.
SAINT-SYLVAIN-BELLEGARDE (curé de). *Voyez* GOUBERT.
SAINTE-TERRE (curé de). *Voyez* TOUZET.
SAINTE-TRIAIZE DE POITIERS (curé de). *Voyez* LE CESVE.
SAINT-TRIVIER-EN-BRESSE (curé de). *Voyez* GUEIDAN.
SAINTES (évêque de). *Voyez* LA ROCHEFOUCAULD.
SAINTRAC (DE). *Voyez* NADAL.
*SAISSEVAL (Claude-Louis, marquis DE). *Noblesse*. Montfort-l'Amaury.
SALES DE COSTEBELLE (François). *Tiers état*, Béziers.
SALICETI (Antoine-Christophe). *Tiers état*, Corse.
SALINELLES (DE). *Voyez* MEYNIER.
SALIVES (curé de). *Voyez* COUTURIER.
SALLE (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Nancy.
SALLE. *Voyez* LASALLE (Metz).
SALLÉ DE CHOU (Etienne-François-Xavier). *Tiers état*, Bourges.
SALM-SALM (Guillaume-Florentin DE). *Clergé*, Lille.
*SALM-SALM (Emmanuel-Henri-Oswald-Nicolas-Léopold, prince DE). *Noblesse*, Nancy.
SALOMON DE LA SAUGERIE (Guillaume-Anne). *Tiers état*, Orléans.
*SALVATOR (Benoît). *Tiers état*, Forcalquier.
SAMARY (Philippe). *Clergé*, Carcassonne.
*SANCÉ (DE). *Voyez* TERTRE DE SANCÉ (DU).
SANCERRE (curé de). *Voyez* POUPARD.

SANCY père (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Chalon-sur-Saône.
SANCY fils (Charles). *Tiers état*, Chalon-sur-Saône.
SANDRANS (DE). *Voyez* CARDON DE SANDRANS.
*SANTERRE (Nicolas-Philippe). *Tiers état*, Chaumont-en-Vexin.
SARRAZIN (Gilbert, comte DE). *Noblesse*, Vendôme.
*SART DU CASTELET (DE). *Voyez* DESART.
SASSENAY (DE). *Voyez* BERNARD DE SASSENAY.
SATILLIEU (Charles-François-Antoine DUFAUR DE SAINT-SILVESTRE, marquis DE). *Noblesse*, Annonay.
SAURINE (Jean-Baptiste-Pierre). *Clergé*, Béarn.
*SAUTEREAU DE BELLEVAUD (Jean). *Tiers état*, Saint-Pierre-le-Moutier.
SAVARY. *Voyez* LANCOSME (DE).
SAVIGNY-EN-REVERMONT (curé de). *Voyez* OUDOT.
*SAVINES (DE). *Voyez* LAFONT DE SAVINES.
SCHEPPERS (Louis-Joseph LECLERCQ). *Tiers état*, Lille.
SCHMITS (Louis-Joseph). *Tiers état*, Sarreguemines.
SCHWENDT (Etienne-François-Joseph). *Tiers état*, Strasbourg.
*SECHEHAYE (Jean-Joseph). *Tiers état*, Metz (ville).
SECLIN (prévôt de). *Voyez* CARONDELET.
*SEDIERES (DE). *Voyez* LENTILHAC-SEDIERES.
*SEGUIRAN (Pierre DE). *Clergé*, Nevers.
SÉGUR-CABANAC (Joseph-Marie, vicomte DE). *Noblesse*, Bordeaux.
*SÉGUR (Louis-Philippe, comte DE). *Tiers état*, Quatre-Vallées.
*SÉGUR (Joseph-Alexandre, vicomte DE). *Noblesse*, Paris (ville).
SEIGNELAY-COLBERT (DE CASTLE-HILL). *Clergé*, Rodez.
*SEMONVILLE (Charles-Louis HUGUET DE). *Noblesse*, Paris (ville).
SENEZ (évêque de). *Voyez* BEAUVAIS (DE).
SENTETZ (Blaise-Thérèze). *Tiers état*, Auch.
*SENTOUT (Léonard-Antoine DE). *Noblesse*, Bordeaux.
*SÉQUANT. *Voyez* FÉQUANT.
*SERANS (Charles-François DE CLÉRY, comte DE). *Noblesse*, Chaumont-en-Vexin.
SERENT (Armand-Sigismond-Félicité-Marie, comte DE). *Noblesse*, Nevers.
SERGY (curé de). *Voyez* MASSIEU.
*SERVAN (Joseph-Michel-Antoine). *Tiers état*, Arles (sénéchaussée), et Aix.

*Servane (de). *Voyez* Le Blanc de Servane.
Seurrat de Laboulaye (Jacques-Isaac). *Noblesse*, Orléans.
*Sevene (Jean-Raymond). *Tiers état*, Mende.
Sèvres (curé de). *Voyez* Gandolphe.
Seze (Paul-Victor de). *Tiers état*, Bordeaux (ville).
*Siau (François). *Tiers état*, Perpignan.
Siéyes (l'abbé Emmanuel-Joseph). *Tiers état*, Paris (ville).
Sieyès la Beaume (Barthélemy). *Tiers état*, Draguignan.
Sillery (de). *Voyez* Brulard de Sillery.
Simon (Jean-François). *Clergé*, Bar-le-Duc.
Simon (Pierre-Maximilien). *Tiers état*, Caudebec.
Simon. *Voyez* Symon (Dol).
Simon de Maibelle (Pierre-Joseph). *Tiers état*, Douai.
Simonnet (de). *Voyez* Coulmiers (de).
Sinety (André-Louis-Esprit, comte de). *Noblesse*, Marseille.
Solliers (Etienne). *Tiers état*, Forcalquier.
Sommérecourt (curé de). *Voyez* Pellegrin.
Sotteville (de). *Voyez* Beaudrap.
*Souché de la Brémaudiere (François-Noël). *Tiers état*, Quimper.
Soulaines (curé de). *Voyez* Chatizel.
Souppes (curé de). *Voyez* Thibault.
Soustelle (Joseph-François-Mathieu). *Tiers état*, Nîmes.
Steinbrunn-le-Haut (curé de). *Voyez* Rosé.
Strasbourg (évêque de). *Voyez* Rohan-Guéménée.
Stutt (de). *Voyez* Tracy (de).
Surade (Jacques Delion de). *Clergé*, Poitiers.
*Sutil (Louis-Nicolas). *Tiers état*, Château-Thierry.
Symon (François-Etienne). *Clergé*, Dol (diocèse de).
*Talbert de Nancray (Denis-Claude-Joseph). *Noblesse*, Vesoul.
Tailhardat de la Maisonneuve (Constantin). *Tiers état*, Riom.
Taillevis (de). *Voyez* Perrigny (de).
Talaru de Chalmazel (Ange-François de). *Clergé*, Coutances.
Talleyrand-Périgord (Alexandre-Angélique de). *Clergé*, Reims.
Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice de). *Clergé*, Autun.
*Talleyrand Périgord (de). *Voyez* Boson ou Archambaut.
Talon (Antoine-Omer). *Noblesse*, Chartres.

*Tardieu de Maleissye. *Voyez* Maleissye (de).
*Tardiveau [de la Bonnelière] (François). *Tiers état*, Marches communes.
Target (Guy-Jean-Baptiste). *Tiers état*, Paris hors les murs.
*Tassin (Louis-Daniel). *Tiers état*, Paris (ville).
*Tattegrain (Louis-Fursy). *Tiers état*, Péronne.
*Taverne. *Clergé*, Limoux.
*Teallier (Claude-Etienne). *Tiers état*, Riom.
Teillé (curé de). *Voyez* Bertereau.
Teissier. *Voyez* Marguerittes (de).
*Teissier (Claude). *Tiers état*, Forcalquier.
Tellier (Constant-Adrien). *Tiers état*, Melun.
*Teraube (de). *Voyez* Galard de Teraube.
Terdeghem (curé de). *Voyez* Vanden Bavière.
Terme (Jean-Joseph). *Tiers état*, Agen.
Ternay (René-Henry-Louis-Gérôme, comte d'Arsac de). *Noblesse*, Loudun.
Terrade. *Voyez* La Terrade.
Terrats (Joseph-François-Simon). *Tiers état*, Perpignan.
*Terreford. *Voyez* Mercier Terreford.
*Tertre de Sancé (Jean-Baptiste-Hyacinthe-Marie, marquis du). *Noblesse*, Montfort-l'Amaury.
Tessé (René Mans, comte de). *Noblesse*, Le Mans.
Texier (l'abbé Nicolas-Jean-René). *Tiers état*, Châteauneuf-en-Thymerais.
Thebaudieres (Pierre-André-François Viau de). Saint-Domingue.
*Thellier (Jean-François-Joseph-Hubert). *Tiers état*, Arras.
*Thevenet (Jean). *Tiers état*, Lyon.
Thévenot de Maroise (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Langres.
Thibaud de Menonville. *Voyez* Menonville (de).
Thibaudeau (René-Antoine-Hyacinthe). *Tiers état*, Poitiers.
Thibault (Anne-Alexandre-Marie). *Clergé*, Nemours.
Thiboutot (Anne-Léon, marquis de). *Noblesse*, Caudebec.
Thiebaut (François-Martin). *Clergé*, Metz.
Thiénans (curé de). *Voyez* Rousselot.
Thirial (Jean-François). *Clergé*, Château-Thierry.
Thomas (Martin). *Clergé*, Tulle.
Thomas (Jean). *Clergé*, Melun.

*THOMAS (Nicolas-Georges). *Tiers état*, Châlons-sur-Marne.
*THOMAS DE GERISSAY. *Voyez* GERISSAY (DE).
THORET (Jacques). *Tiers état*, Bourges.
*THOÜIN (André). *Tiers état*, Paris (ville).
*THOUMIN (Jean-Baptiste-Bernard). *Tiers état*, Bellême.
THOURET (Jacques-Guillaume). *Tiers état*, Rouen.
*THOUREIN (Guillaume). *Clergé*, Clermont-Ferrand.
*THUISY (Jean-Baptiste-Charles GOUJON, marquis DE). *Noblesse*, Reims.
TILLET (Guillaume-Louis DU). *Clergé*, Orange.
*TILLIONBOIS (DE). *Voyez* VALLEÜIL (DE).
*TILLY (DE). *Voyez* LEGARDEUR DE TILLY.
TIXEDOR (Hyacinthe-Xavier). *Tiers état*, Perpignan.
*TOP (Eloi). *Tiers état*, Bailleul.
TOUCHE (DE LA). *Voyez* LA TOUCHE (DE).
TOULONGEON (Jean-René-Hippolyte, marquis DE). *Noblesse*, Vesoul.
TOULONGEON (François-Emmanuel, vicomte DE). *Noblesse*, Lons-le-Saunier.
TOULOUSE (archevêque DE). *Voyez* FONTANGES (DES).
TOULOUSE-LAUTREC (Pierre-Joseph, comte DE). *Noblesse*, Castres.
TOURCOING (curé de). *Voyez* DUPONT.
TOURNAY (évêque DE). *Voyez* SALM-SALM.
TOURNYOL-DUCLOS (Philippe-Sylvain). *Tiers état*, Guéret.
TOURS (archevêque DE). *Voir* CONZIÉ (DE).
TOUSTAIN (Joseph-Maurice, comte DE VIRAY). *Noblesse*, Mirecourt.
TOUZET (Pierre). *Clergé*, Libourne.
TRACY (Antoine-Louis-Claude DE STUTT, comte DE). *Noblesse*, Moulins.
TRÉGADORET (DE). *Voir* PERRET.
TREHOT DE CLERMONT (Louis-François). *Tiers état*, Quimper.
TREILHARD (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Paris (ville).
TRIDON (Pierre). *Clergé*, Moulins.
TRIE-PILLAVOINE (Michel-Nicolas, comte DE). *Noblesse*, Rouen.
*TROCHEREAU (Jacques-Pierre-Alexandre). *Tiers état*, Paris (ville).
TROIS-BOURGS-DES-RICEYS (curé de). *Voyez* BLUGET.
TRONCHET (François-Denis). *Tiers état*, Paris (ville).

TROÜILLET (Balthazar). *Tiers état*, Lyon (campagne).
*TUAL (Jean-Baptiste-Remacle-Didier). *Clergé*, Rennes (diocèse de).
TUAULT [DE LA BOUVRIE] (Joseph-Golven). *Tiers état*, Ploërmel,
*TURC (Antoine). *Tiers état*, Toulon.
TURKHEIM (Jean DE). *Tiers état*. Strasbourg (ville).
*TURMEL (Claude-Joseph DE). *Noblesse*, Metz.
TURPIN (Charles). *Tiers état*, Blois.
*TURPIN DE JOUHÉ (Claude-Jean-Baptiste, vicomte DE). *Noblesse*, Saintes.
*ÜBERHERRN (Jean-Baptiste-Hélène-Richard, baron D'). *Noblesse*, Metz (bailliage).
UHART (D'). *Voyez* DUHART.
ULRY (Augustin). *Tiers état*, Bar-le-Duc.
UPAC DE BADENS (D'). *Voyez* BADENS (DE).
*URBACH (D'). *Voir* DURBACH.
USSEL (curé d'). *Voyez* FOREST DE MASMOURY.
USSON (Louis-Mathieu-Armand, marquis D'). *Noblesse*, Foix.
USSON DE BONNAC. *Voyez* BONNAC (DE).
USTOU-SAINT-MICHEL (Stanislas-Bernard-Pierre, vicomte D'). *Noblesse*, Comminges.
UZÈS (évêque de). *Voyez* BETHISY DE MÉZIÈRES.
*VACHER (Jean-Baptiste-Denis). *Tiers état*, Villeneuve-de-Berg.
VADIER (Marc-Alexis-Guillaume). *Tiers état*, Foix.
VAILLANT (Jacques-Louis-Nicolas). *Tiers état*, Arras.
VALDELANCOURT (curé de). *Voyez* MONNEL.
*VALENCE (Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Adelaïde DE TIMBRUNE, vicomte DE). *Noblesse*, Paris (ville).
VALENTIN-BERNARD (Mathias). *Tiers état*, Bordeaux (campagne).
VALERIAN-DUCLAU (Antoine). *Tiers état*, Nîmes.
VALETE (Joseph-Siméon). *Tiers état*, Tours.
VALETTE-PARIZOT. *Voyez* LAVALETTE-PARIZOT.
VALEYRAC-EN-MÉDOC (curé de). *Voyez* PIFFON.
VALLET (Claude-Benjamin). *Clergé*, Gien.
*VALLEÜIL (Thomas-François TILLIONBOIS DE). *Tiers état*, Châteauneuf-en-Thymerais.
*VALLIN (Laurent-Marguerite, comte DE). *Noblesse*, Trévoux.
VANDEN BAVIERE (Guillaume-Joseph). *Clergé*, Bailleul.
VANEAU (Suzanne-Gilles). *Clergé*, Rennes (diocèse de).

VAREL. *Voyez* WAREL (DE).
VARENNE (DE). *Voyez* BURIGNOT DE VARENNE.
VARICOURT (DE). *Voyez* ROUPH.
VARIN [DE LA BRUNELIÈRE] (Pierre-Vincent). *Tiers état*, Rennes.
*VARSAVAUX DE HEULÉE (François-René-Marie). *Tiers état*, Nantes.
VASSÉ (Alexis-Bruno-Étienne, marquis DE). *Noblesse*, Le Mans.
VASSY (Louis-Marie, comte DE). *Noblesse*, Caen.
VAUDREUIL (Louis-Philippe DE RIGAUD, marquis DE). *Noblesse*, Castelnaudary.
*VAUDREUIL (Joseph-Hyacinthe-François-de-Paule DE RIGAUD, comte DE). Saint-Domingue.
*VAUVILLIERS (Jean-François). *Tiers état*, Paris (ville).
VÉEL (curé de). *Voyez* AUBRY.
*VEILLENNE (DE). *Voyez* DUPONT DE VEILLENNE.
*VENEVELLES (Henry-Louis d'ESPAGNE, marquis DE). *Noblesse*, Le Mans.
VERCHÈRE DE REFFYE (Hugues-François). *Tiers état*, Autun.
VERDET (Louis). *Clergé*, Sarreguemines.
*VERDET (François-Auguste). *Tiers état*, Aix.
VERDOLLIN (Jacques). *Tiers état*, Draguignan, élu aussi député suppléant par le tiers état de la sénéchaussée d'Aix.
VERDONNE (DE). *Voyez* ADAM DE VERDONNE.
VERGUET (Dom Claude-François). *Clergé*, Saint-Pol-de-Léon (diocèse de).
*VERNET (l'abbé). Pondichéry.
VERNIER (Théodore). *Tiers état*, Lons-le-Saunier.
VERNIN (Pierre-Joseph). *Tiers état*, Moulins.
VERNY (Thomas). *Tiers état*, Montpellier.
*VERNY (Gaspard-Antoine). *Tiers état*, Riom.
*VERTEILLAC (César-Pierre THIBAUD DE LA BROUSSE, marquis DE). *Noblesse*, Périgueux.
VERTHAMON D'AMBLOY (François-Marie DE). *Noblesse*, Bordeaux.
VERTON (curé de). *Voyez* ROLIN.
*VESINS (François DE LE VEZON, comte DE). *Noblesse*, Villefranche-de-Rouergue.
VEYTARD (François-Xavier). *Clergé*, Paris (ville).
*VEZET (Joseph-Luc-Jean-Baptiste-Hippolyte, comte DE MARÉCHAL DE). *Noblesse*, Vesoul.

VIALIS (Michel-Joseph DE). *Noblesse*, Toulon.
VIARD (Louis-René). *Tiers état*, Bar-le-Duc.
VIC-EN-BIGORRE (curé de). *Voyez* RIVIÈRE.
*VICQUES (Christophe-Auguste HARDY DE). *Clergé*, Rivière-Verdun.
*VIDEMENT (Julien). *Tiers état*, Nantes.
VIEFVILLE DES ESSARS (Jean-Louis DE). *Tiers état*, Laon.
VIEILLARD (Pierre-Jacques). *Tiers état*, Coutances.
VIELLART (René-Louis-Marie). *Tiers état*, Reims.
VIENNE (archevêque de). *Voyez* LE FRANC DE POMPIGNAN.
VIEUX-POUZAUGES (curé du). *Voyez* DILLON.
VIEUZAC (DE). *Voyez* BARÈRE.
VIGNON (Pierre). *Tiers état*, Paris (ville).
VIGUIER (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Toulouse.
*VILLARDY (Achille). Arles (ville).
VILLARET (Jean-Chrysostome-André-Ignace DE). *Clergé*, Villefranche-de-Rouergue.
*VILLAY (DE). *Voyez* DROUOT DE VILLAY.
VILLEBANOIS (François). *Clergé*, Bourges.
VILLEBLANCHE (René-Armand LEVASSEUR DE). Saint-Domingue.
*VILLEDEUIL (DE). *Clergé*, Sézanne.
VILLEFORT (curé de). *Voyez* BONNET.
VILLEFRANCHE (curé de). *Voyez* DESVERNAY.
*VILLEGUYER (DE). *Voyez* ANDIGNÉ DE VILLEGUYER.
VILLEMORT (Marie-Mesmin DU BOUEX, marquis DE). *Noblesse*, Poitiers.
VILLENEUVE (DE). *Voyez* PETION.
VILLENEUVE-BARGEMON (Barthélemy-Joseph DE). *Clergé*, Marseille.
*VILLENEUVE-BARGEMON (Joseph, marquis DE). *Noblesse*, Draguignan.
*VILLEQUIER (DE). *Voyez* ANDIGNÉ DE VILLEGUYER.
VILLEQUIER (Louis-Alexandre-Céleste D'AUMONT, duc DE). *Noblesse*, Boulogne.
VILLE-SAINT-ESPRIT (curé de la). *Voyez* BENOIT.
VILLE-SUR-YRON (curé de). *Voyez* COLLINET.
VILLERS-DEVANT-LE-THOUR (curé de). *Voyez* DUMONT.
*VILLEVIEILLE (DE). *Voyez* PAVÉE DE VILLEVIEILLE.
VILLIERS (DE). *Voyez* RANCOURT.

VILLIERS DE LA BERGE. *Voyez* LA BERGE.
VILLOUTREIX DE FAYE (Jean-Baptiste-Auguste DE). *Clergé*, Pays de Soule.
VIMAL-FLOUVAT (Jean-Joseph). *Tiers état*, Riom.
*VINCENDON-DUTOUR (Etienne-Guillaume). Saint-Domingue (Ouest).
VINCENS (DE). *Voyez* CAUSANS (DE).
VINCENT DE PANETTE (Jean-François DE). *Noblesse*, Trévoux.
*VINTIMILLE (Charles-François-Gaspard-Fidèle). *Noblesse*, Provence.
VINTRANGES (curé de). *Voyez* VERDET.
VIOCHOT (Nicolas). *Clergé*, Troyes.
VION (DE). *Voyez* GAILLON (DE).
VIRIEU (François-Henri, comte DE). *Noblesse*, Dauphiné.
VISME (Jacques-François-Laurent DE). *Tiers état*, Laon.
*VIVIÉ (Arnaud DE). *Tiers état*, Navarre.
*VIVIERS (évêque de). *Voyez* LA FONT DE SAVINES.
VOGÜÉ (Cérice-François-Melchior, comte DE). *Noblesse*, Villeneuve-de-Berg.
VOIDEL (Jean-Georges-Charles). *Tiers état*, Sarreguemines.
VOISINS (DE). *Voyez* DEVOISINS.
VOLFIUS (Alexandre-Eugène). *Tiers état*, Dijon.
VOLKRANGE (curé de). *Voyez* BROUSSE.
VOLNEY (Constantin-François CHASSEBEUF DE). *Tiers état*, Angers.
*VOSGIEN (Donat). *Tiers état*, Mirecourt.
VOULLAND (Jean-Henri). *Tiers état*, Nîmes.
VRIGNY (René VAUQUELIN, marquis DE). *Noblesse*, Alençon.
*VYAU DE LA GARDE (Jacques-Jean). *Tiers état*, Nevers.
VYAU DE BAUDREUILLE (Pierre-Gabriel). *Tiers état*, Saint-Pierre-le-Moutier.
WALCHRÉTIEN (DE). *Voyez* EYMAR (D').
*WALLET (Nicolas). *Clergé*, Sedan.
WAREL (Jean-Baptiste-Étienne DE). *Clergé*, Villers-Cotterets.
WARTEL (Jean-Baptiste). *Tiers état*, Lille.
*WIGNACOURT (Antoine-Louis, marquis DE). *Noblesse*, Le Quesnoy.
WIMPFFEN (Félix-Louis, baron DE). *Noblesse*, Caen.
WOËL (curé de). *Voyez* SIMON.
WOLTER DE NEURBOURG (Benoît-Nicolas DE). *Noblesse*, Metz.

*Wormeselle (Gabriel Rochon de). *Noblesse*, Bordeaux.
*Wurmser (Christian-Louis, baron de). *Noblesse*, Colmar et et Schlestadt.
Xeuilley (curé de). *Voyez* Bastien.
Ypres (évêque d'). *Voyez* Arberg (d').
Yvernault (Sylvain). *Clergé*, Bourges.
*Yvon. Colonie de l'Ile de France (1).

(1) La distinction des ordres, considérés comme corps constitués, n'existait pas aux colonies; c'est pourquoi, réserve faite de l'ordre auquel pouvait personnellement appartenir un député, nous avons supprimé, pour celui-ci et pour tous les autres, la mention ordinaire. Les omissions pareilles que l'on remarquera, dans la liste qui précède, pour des élus de France, s'appliquent aux députés élus en novembre et décembre 1789, dans des assemblées convoquées conformément aux décrets de l'Assemblée nationale des 15 et 26 octobre et 5 novembre 1789, c'est-à-dire sans distinction d'ordres.

CHAPITRE III

MODIFICATIONS DIVERSES

SURVENUES DANS LE PERSONNEL DE LA CONSTITUANTE AU COURS DE LA SESSION

I

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES DÉPUTÉS REMPLACÉS PAR SUITE DE DÉCÈS, DÉMISSION OU INVALIDATION (1)

BAILLIAGES		NOM DU DÉPUTÉ remplacé.	NOM DU DÉPUTÉ admis en remplacement.		DATE DE L'ADMISSION du remplaçant à l'Assemblée nationale.	MOTIF du remplacement.
Marseille.	T	LIQUIER.	CASTELANET.	T	20 juin 1789.	Décès.
Paris-prévôté.	C	LE GUEN.	PAPIN.	C	24 juin (?).	id.
Le Mans.	T	HÉLIAND.	LIVRÉ.	T	11 juillet.	Id.
Nevers.	N	DE DAMAS D'ANLEZY.	DE BONNAY.	N	21 juillet.	Démission.
Besançon.	T	BLANC.	MARTIN.	T	29 juillet.	Décès.
Besançon.	C	MILLOT.	DEMANDRE.	C	1er août.	Démission.
Limoges.	N	D'ESCARS.	DES ROYS.	N	5 août.	id.
Béziers.	N	DE GAYON.	DE JESSÉ.	N	7 août.	id.
Le Mans.	N	DE MONTESSON.	DE CHOISEUL-PRASLIN.	N	20 août.	id.
Lille.	C	DE SALM-SALM.	NOLF.	C	24 août.	Élec. annul.
Poitiers.	N	DE LUXEMBOURG.	IRLAND DE BAZÔGES.	N	28 août.	Démission.
Saint-Pierre-le-Moutier.	C	DE DAMAS.	LESPINASSE.	C	29 août.	id.
Saintes.	N	LA TOUR-DU-PIN.	DE BRÉMOND D'ARS.	N	1er septembre.	id.
Mende.	N	D'APCHIER.	DE CHATEAUNEUF-RANDON.	N	1er septembre.	id.
Riom.	N	DE LANGHAC.	DE CHABROL.	N	16 septembre.	id.
Verdun.	T	DEULNEAU.	GILLON.	T	23 septembre.	id.
Bailleul.	C	D'ARBERG.	VANDEN BAVIERE.	C	29 septembre.	Elec. annul.

(1) Les députés décédés ou démissionnaires ne furent pas toujours remplacés par un suppléant de l'ordre auquel ils appartenaient par leur élection. Les lettres C, N, T, sont mises ici par abréviation de *Clergé*, *Noblesse*, *Tiers état*.

BAILLIAGES		NOM DU DÉPUTÉ remplacé.	NOM DU DÉPUTÉ admis en remplacement.		DATE DE L'ADMISSION du remplaçant à l'Assemblée nationale.	MOTIF du remplacement.
Riom.	N	De Larouzière.	De Montlozier.	N	29 sept. 1789.	Démission.
Lille.	C	Dupont.	Carondelet.	C	30 septembre.	id.
Rennes (diocèse).	C	Hunault.	Lancelot-Dubourg	C	septembre.	id.
Rennes (diocèse).	C	Guillou.	Quéru de la Coste.	C	septembre.	id.
St-Domingue.	»	Larchevesque-Thibaud.	De Reynaud.	»	septembre.	id.
Vannes (diocèse).	C	Loaisel.	Le Breton.	C	10 octobre.	id.
Rennes.	T	Huard.	Varin.	T	19 octobre.	Décès.
Nantes (diocèse).	C	Maisonneuve.	Mechin.	C	23 octobre.	Démission.
Metz-ville.	T	Maujean.	Rœderer.	T	26 octobre.	Elec. annul.
Meaux.	C	Barbou.	De Ruallem.	C	30 octobre.	Démission.
Nantes (diocèse).	C	Moyon.	Binot.	C	30 octobre.	id.
Chalon-sur-Saône.	T	Sancy père.	Sancy fils.	T	31 octobre.	id.
Paris-ville.	N	De Lally-Tolendal.	De Beauharnois.	N	3 novembre.	id.
Soissons.	C	Delettre.	De Labat.	C	3 novembre.	id.
Paris-ville.	C	Veytard.	Cayla de la Garde.	C	3 novembre.	id.
Poitiers.	T	Dabbaye.	Cochon de Lapparent.	T	3 novembre.	id.
Quimper.	T	Le Guillou de Kérincuff.	Trehot de Clermont.	T	6 novembre.	id.
Chalon-sur-Saône.	N	Bernard de Sassenay.	De Rully.	N	10 novembre.	id.
Angers.	T	Rabin.	Pilastre de la Brardière.	T	13 novembre.	id.
Langres.	T	Henryot.	Drevon.	T	13 novembre.	id.
Douai.	T	Simon de Maibelle.	Pilat.	T	23 novembre.	id.
Dauphiné.	C	De Dolomieu.	De Delay d'Agier.	N	23 novembre.	Décès.
Bar-le-Duc.	C	Collinet.	Pellegrin.	C	23 novembre.	Démission.
Riom.	C	Boyer.	Bourdon.	C	24 novembre.	id.
Moulins.	N	De Douzon.	Regnard.	T	28 novembre.	id.
Dauphiné.	N	De Morges.	De Murinais.	N	28 novembre.	id.
Metz.	C	Thiebaut.	Jenot.	C	novembre.	id.
Mende.	C	Brun.	De Bruges.	C	1er décembre.	id.
Moulins.	N	De Coiffier.	Lucas.	T	2 décembre.	id.
Sedan.	T	Dourthe.	Mangin.	T	3 décembre.	id.
Annonay.	C	Dode.	De Saint-Martin.	T	4 décembre.	id.
Langres.	C	De la Luzerne.	Guyardin.	T	7 décembre.	id.
Orange.	C	Du Tillet.	De Poulle.	C	8 décembre.	id.
Péronne.	T	De Bussi.	Liénart.	T	11 décembre.	id.
Riom.	C	La Bastide.	Dom Gerle.	C	11 décembre.	id.
Nantes (diocèse).	C	Chevallier.	Latyl.	C	15 décembre.	id.
Bourg-en-Bresse.	N	De la Bevière.	De Faucigny de Lucinge.	N	15 décembre.	id.
Chartres.	N	De Montboissier.	Talon.	N	16 décembre.	id.
Agen.	T	Escourre.	Boussion.	T	17 décembre.	id.

BAILLIAGES		NOM DU DÉPUTÉ remplacé.	NOM DU DÉPUTÉ admis en remplacement.		DATE DE L'ADMISSION du remplaçant à l'Assemblée nationale.	MOTIF du remplacement.
Dauphiné.	N	De Chaléon.	Richard.	T	17 déc. 1789.	Démission.
Boulogne.	N	De Villequier.	Du Blaizel du Rieu.	N	22 décembre.	id.
Chaumont-en-Bassigny.	T	Morel.	Gombert.	T	23 décembre.	id.
Péronne.	N	De Mailly.	De Folleville.	N	26 décembre.	id.
Lille.	N	De Noyelles.	D'Elbhecq.	N	29 décembre.	id.
Dauphiné.	T	Mounier.	Grand de Champrouet.	T	30 décembre.	id.
Bailleul.	C	Vanden Baviere.	Palmaert.	C	14 janv. 1790.	id.
Verdun.	T	Dupré de Ballay.	George.	T	14 janvier.	id.
Mont-de-Marsan.	T	Perez d'Artassen.	Dufau.	T	16 janvier.	id.
Sarreguemines.	N	De Gomer.	Jersé.	T	21 janvier.	id.
Sarreguemines.	N	D'Helmstatt.	Dumaire.	T	21 janvier.	id.
Sarreguemines.	T	Mayer.	Morel.	T	21 janvier.	id.
Paris-ville.	C	Legros.	Berardier.	C	21 janvier. (?)	Décès.
Le Quesnoy.	N	De Croÿ.	De Nédonchel.	N	22 janvier.	Démission.
Nemours.	T	Berthier.	Bordier.	T	23 janvier.	Décès.
Carcassonne.	N	D'Upac de Badens.	De Rochegude.	N	10 février.	Démission.
Lons-le-Saunier.	C	Bruet.	Royer.	C	1er mars.	id.
Vesoul.	N	De Toulongeon.	De Mercey.	N	3 mars.	id.
Toul.	N	De Rennel.	D'Alençon.	N	14 mars.	id.
Lille.	T	Wartel.	Poutrain.	T	23 mars.	id.
Castres.	C	De Royère.	Cavailhès.	T	3 avril.	id.
Toulouse.	T	Monssinat.	Hébrard.	T	5 avril.	id.
Paris hors les murs.	C	De Beauvais.	Gandolphe.	C	9 avril.	Décès.
Poitiers.	T	Filleau.	Faulcon.	T	11 avril.	id.
Toulon.	N	De la Poype-Vertrieux.	Milet de Mureau.	N	15 avril.	Démission.
Angers.	C	Chatizel.	Jacquemart.	C	19 avril.	id.
Sens.	N	De Mortemart.	De Maubec.	N	21 avril.	id.
Villers-Cotterets.	N	De Barbançon.	De Mazancourt.	N	3 mai.	id.
St-Domingue.	»	De Thébaudières.	De Villeblanche.	»	15 mai.	id.
Le Mans.	N	De Tessé.	Du Mans.	N	17 mai.	id.
Meaux.	T	Des Escoutes.	Ménager.	T	19 mai.	id.
Ploërmel.	T	Robin de Morrhery.	Le Deist de Botidoux.	T	21 mai.	id.
Meaux.	N	D'Aguesseau.	Dubuat.	T	7 juin.	id.
Lons-le-Saunier.	N	De Lezay-Marnésia.	Mailly de Chateaurenaud.	N	20 juin.	id.
Toul.	C	Bastien.	Chatrian.	C	28 juin.	Décès.
Dourdan.	N	De Gauville.	Béchant.	T	3 juillet.	Démission.
Château-Thierry.	N	Graimberg de Belleau.	De Bois-Rouvraye.	N	10 juillet.	id.
Laon.	N	De Miremont.	De Novion.	N	3 août.	id.
Orléans.	N	De Barville.	De Césarges.	C	17 août.	id.
Verdun.	N	De Poüilly.	Loison.	T	19 août.	id.
Nantes.	T	Pellerin.	Maupassant.	T	7 septembre.	id.
Marseille.	T	Roussier.	Peloux.	T	7 septembre.	id.
Tulle.	N	De Laqueuille.	Fenis de Lacombe.	C	15 septembre.	id.
Angers.	T	Milscent.	Leclerc.	T	21 octobre.	id.

BAILLIAGES		NOM DU DÉPUTÉ remplacé.	NOM DU DÉPUTÉ admis en remplacement.		DATE DE L'ADMISSION du remplaçant à l'Assemblée nationale.	MOTIF du remplacement.
Le Mans.	T	Guérin.	Pelisson de Gennes.	T	23 oct. 1790.	Démission.
Amiens.	C	Fournier.	Lefebvre.	C	26 octobre.	id.
Colmar.	T	Herman.	Albert.	T	27 octobre.	Décès.
Bellême.	T	Margonne.	Bourdeau.	T	16 novembre.	id.
Arras.	T	Fleury.	Michaut.	C	2 décembre.	id.
Le Mans.	C	Bourdet.	Cornilleau.	T	4 décembre.	id.
Laon.	N	Desfossez.	Du Royer.	N	23 décembre.	Démission.
Paris-ville.	T	Poignot.	Delavigne.	T	1er févr. 1791.	Décès.
Limoges.	T	Naurissart.	Boyer de Gris.	T	24 mars.	Démission.
Le Mans.	T	Lasnier de Vaussenay.	De Murat.	N	23 avril.	id.
Provins.	N	De Paroy.	Billy.	T	17 mai.	id.

II

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES DÉPUTÉS QUI, DÉCÉDÉS OU DÉMISSIONNAIRES, NE FURENT PAS REMPLACÉS

BAILLIAGES		NOMS	DÉCÈS ou DÉMISSIONS	DATES
Chaumont-en-Vexin.	C	De Panat.	Démission.	5 août 1789.
Bazas.	C	De Saint-Sauveur.	id.	14 septembre.
id.	N	De Piis.	id.	28 septembre.
Guéret.	N	De Saint-Mexant.	id.	13 octobre.
Dix villes impériales.	T	Bernard.	id.	3 novembre.
Strasbourg (ville).	T	De Turkheim.	id.	24 novembre.
Cahors.	N	De la Valette Parizot.	Décès.	26 février 1790.
Agen.	C	Malateste de Beaufort.	Démission.	28 mars.
Villefranche-de-Rouergue.	T	Perrin de Rosier.	Décès.	30 mars.
Alençon.	N	Le Carpentier de Chailloué.	Démission.	1er mai.
id.	N	De Vrigny.	id.	1er mai.
Mantes et Meulan.	N	De Gaillon.	id.	5 mai.
Riom.	N	De Laqueuille.	id.	6 mai.
Amiens.	N	De Poix.	id.	7 mai.
Villefranche-de-Beaujolais.	N	De Monspey.	id.	10 mai.
Tartas.	C	Lanusse.	Décès.	[antérieur au 4 août].
Limoges.	N	Le vicomte de Mirabeau.	Démission.	19 août.
Haguenau.	N	De Rathsamhausen.	id.	13 septembre.
Troyes.	T	Jeannet.	Décès.	27 octobre.

BAILLIAGES		NOMS	DÉCÈS ou DÉMISSIONS	DATES
Haguenau.	N	Le Bailli de Flachslanden.	Démission.	4 novembre.
Semur-en-Auxois.	T	Guiot.	Décès.	10 novembre.
Haguenau.	C	L'abbé d'Eymar.	Démission.	22 novembre.
Arras.	C	Le Roulx.	Décès.	21 décembre.
Dauphiné.	C	Le Franc de Pompignan.	id.	30 décembre.
Châtellerault.	N	D'Escars.	Démission.	31 janvier 1791.
Marseille.	N	De Cipières.	id.	3 février.
Tours.	C	De Conzié.	id.	17 février.
Dauphiné.	N	D'Agoult.	id.	15 mars.
Besançon.	N	De Grosbois.	id.	30 mars.
Aix.	T	Le comte de Mirabeau.	Décès.	2 avril.
Lyon.	N	Deschamps.	Démission.	15 avril.
Poitiers.	C	Le Cesve.	Décès.	23 avril.
Arles (sénéchaussée).	T	Pellissier.	id.	18 mai.
Dax.	N	De Barbotan.	Démission.	13 juin.
Saintes.	N	De Richier.	id.	30 juin.
Clermont-Ferrand.	N	De Montboissier.	id.	1er juillet.
Paris (ville).	N	De Rochechoüart.	Décès.	8 juillet.
Rivière-Verdun.	N	De Cazalez.	Démission.	9 juillet.
Agen.	N	De Fumel-Monségur.	id.	9 août.
Poitiers.	C	Jallet.	Décès.	13 août.
Avesnes.	N	De Sainte Aldegonde.	Démission.	16 août.

III

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS
DONT LES DÉMISSIONS NE SONT PAS CONNUES, MAIS QUI, DÉCLARÉS ABSENTS
LORS DE L'APPEL NOMINAL DU 12 JUILLET 1791,
ET NE FIGURANT PAS
A *l'État de distribution de la médaille* DITE *du 4 août* (1)
PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS
COMME N'AYANT PAS SIÉGÉ DANS LES DERNIERS MOIS DE LA SESSION

D'Albignac de Castelnau. — C. Angoulême.
D'Andlau. — C. Colmar et Schlestadt.
D'Antraigues. — N. Villeneuve-de-Berg.
D'Avessens de Saint-Rome. — N. Toulouse.
Banyuls de Montferré. — N. Perpignan.
Champion de Cicé. — C. Bordeaux.
Champion de Cicé. — C. Auxerre.
De Coma Serra. — N. Perpignan.
D'Egmont. — N. Soissons.
D'Escouloubre. — N. Toulouse.

(1) Cet *Etat de distribution*, qui porte 1,019 signatures de députés, fut dressé au plus tôt en mai 1791; il est conservé aux Archives nationales (Carton C, 133); il a été reproduit en photogravure dans le tome II de notre *Recueil* (p. 573-603).

D'Escuret Laborde. — T. Pays de Soule.
Le baron de Flachslanden. — N. Colmar et Schlestadt.
Fournier de la Pommeraye. — T. Fougères.
De Harchies. — N. Bailleul.
Le duc d'Havré et de Croÿ. — N. Amiens.
De Juigné. — C. Paris-ville.
Le baron de Juigné. — N. Coutances.
Le comte de Lachastre. — N. Bourges.
De Landenberg-Wagenbourg. — N. Belfort et Huningue.
Latour. — T. Comminges.
Le Berthon. — N. Bordeaux.
Lefrançois. — C. Caen.
De Machault. — C. Amiens.
Milhet de Belisle. — T. Agen.
De Montjoye-Vaufrey. — N. Belfort et Huningue.
Moutier. — C. Orléans.
Le marquis de Panat. — N. Toulouse.
Pinelle. — C. Colmar et Schlestadt.
De Robecq. — N. Bailleul.
De Rohan. — C. Haguenau et Wissembourg.
Rosé. — C. Belfort et Huningue.
De Saint-Esteven. — C. Ustaritz.
De Saint-Simon. — N. Angoulême.
Viguier. — T. Toulouse.

CHAPITRE IV

TABLEAU

DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

I. — ÉTATS GÉNÉRAUX

1789

CHAMBRE DU CLERGÉ.

6 mai. — *Président provisoire* (en vertu de son rang hiérarchique) : le cardinal de La Rochefoucauld.

7 mai. — *Secrétaires provisoires* : Dillon, curé du Vieux-Ponzauges et Thibault, curé de Souppes.

24 juin. — *Président* (par élection régulière) : le cardinal de La Rochefoucauld.

Id. — *Secrétaires :* De Barmond, Coster, de Montesquiou.

La dernière séance de l'ordre du clergé eut lieu le 27 juin.

CHAMBRE DE LA NOBLESSE.

6 mai. — *Président provisoire* (en raison de l'âge) : le comte de Montboissier.

Secrétaire provisoire (1) : Le Carpentier de Chailloué.

(1) « Il a été convenu qu'on prendrait provisoirement pour secrétaire le plus âgé de ceux des membres de la noblesse qui avaient déjà rempli cette fonction dans les assemblées de leurs bailliages et à ce titre, M. de Chailloué, l'un des députés du bailliage d'Alençon, a accepté. » (*Procès-verbal de la Noblesse.*)

12 juin. — *Président :* le duc de Montmorency-Luxembourg.
13 juin. — *Vice-président :* le duc de Croy.
Secrétaires : De Bouthillier élu le 13 juin. d'Ormesson *id.*. Le Carpentier de Chaillou élu le 16 juin. de Serent *id.*. de Digoine *id.*.

La dernière séance de l'ordre de la noblesse eut lieu le 11 juillet.

CHAMBRE DES COMMUNES

6 mai. — *Doyen provisoire* (en vertu de l'âge) : Le Roux, député d'Amiens. Il se choisit six assistants parmi les plus âgés des membres présents. Leurs noms ne sont pas pas rapportés au *Recit des séances.*
13 mai. — *Adjoints* nommés pour huit jours, en principe :
D'Ailly, Viguier, Glezen, Thouret, Redon, Verdollin, Menu de Chomorceau, Regnier, Mounier, Salomon, Thoret, De Flachslanden, Griffon de Romagné, Brassart, Arnoult, Simon de Maibelle, Mathieu de Rondeville, Prévost, Loys, Terrats.
22 mai. — *Doyen :* Menu de Chomorceau, choisi par les adjoints pour remplacer Le Roux, démissionnaire.

Dans l'intervalle, Palasne de Champeaux avait remplacé Glezen; il est remplacé par Kervelegan. De même Durand de Maillane avait remplacé Verdollin.

1er juin. — *Doyen :* D'Ailly (démissionnaire le 3).
Adjoints : Leissegues de Rozaven, De Luze Letang, Mirabeau, Bouchette, Boëry, Drûillon, Dufraisse, Reubell, des Escoutes, Millanois, Pison du Galland, Tronchet, Viguier, Thouret, Menu de Chomorceau, Griffon de Romagné, Brassart, Arnoult, Loys, Terrats.
3 juin. — *Doyen :* Bailly.
8 juin. — *Doyen :* Bailly (réélu).
Adjoints : Blanquart des Salines, Giraud Duplessix, Tixedor, Pernel, Gerard de Vic, de Luze Letang, Schmits, Vaillant, Wartel, Enjubault de la Roche, Populus, Camus, Houdet, Roussier, Meynier de Salinelles, Dabbaye, Boëry, Millanois, Pison du Galland, Reubell.
12 juin. — *Secrétaires provisoires :* Camus, Pison du Galland.

II. — ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin. — *Président provisoire :* Bailly.
Secrétaires provisoires : Camus, Pison du Galland.

L'Assemblée nationale renouvelle provisoirement les pouvoirs du président et des secrétaires.

1789	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
3 juillet.	Duc d'Orléans (donne sa démission). Lefranc de Pompignan.	Grégoire, Mounier, Lally, Tolendal, Le Chapelier, Siéyes (Emmanuel), Stanislas de Clermont-Tonnerre.
13 juillet.	La Fayette (vice-président).	
18 juillet.	Duc de Liancourt.	Lally-Tolendal, Siéyes (Emmanuel), Le Chapelier, Freteau, l'abbé de Montesquiou, Grégoire.
3 août (1).	Thouret (donne sa démission). Le Chapelier.	Siéyes (Emmanuel), Lally-Tolendal, Freteau, l'abbé de Montesquiou, Petion de Villeneuve, Emmery.
17 août.	Stanislas de Clermont-Tonnerre.	L'évêque d'Autun, de Montmorency, l'abbé de Barmond.
31 août.	De la Luzerne.	Redon, Deschamps, Henry de Longuêve.
9 septembre.	De la Luzerne donne sa démission; de Clermont-Tonnerre reprend le fauteuil *faisant fonctions* de président.	L'abbé d'Eymar, Démeunier, de Mirabeau le jeune.

(1) Le 29 juillet 1789, la Constituante vota un règlement à son usage dont voici les clauses principales concernant les présidents et les secrétaires : « Chap. I. 1° Il y aura un président et six secrétaires. 2° Le président ne pourra être élu que pour quinze jours ; il ne sera point continué mais il sera éligible de nouveau dans une autre quinzaine... 5° En l'absence du président, son prédécesseur le remplacera dans les mêmes fonctions... 8° On procédera dans les bureaux à l'élection des secrétaires par un seul scrutin... 10° La moitié des secrétaires sera changée et remplacée tous les quinze jours »... (Arch. nat., C, 27.)

1789	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
14 septembre.	De Clermont-Tonnerre.	L'abbé d'Eymar, Démeunier, de Mirabeau le jeune.
28 septembre.	Mounier.	Bureaux de Puzy, l'évêque de Nancy, Faydel.
11 octobre.	Freteau.	De Lameth Alexandre, Rostaing, Thibaut.
28 octobre.	Camus.	Barnave, Target, Thouret.
12 novembre.	Thouret *1re fois*.	Rabaut de Saint-Etienne, de Mirabeau le jeune *2e fois*, Salomon, Lachèse [1].
23 novembre.	L'archevêque d'Aix (de Boisgelin).	Dubois de Crancé, de Beauharnois le jeune, Volney.
5 décembre.	Freteau *2e fois*.	Chasset, de Menou, de Lameth Charles).
22 décembre.	Démeunier.	Treilhard, Du Port, Massieu.
1790		
4 janvier.	Montesquiou (l'abbé de).	De Boufflers, d'Aiguillon, Barère de Vieuzac.
18 janvier.	Target.	Expilly, vicomte de Noailles, Laborde de Méreville.
2 février.	Bureaux de Puzy.	De Marguerittes, La Coste, Guillotin.
16 février.	L'évêque d'Autun (Talleyrand).	Gaultier de Biauzat, de Castellane, Nompere de Champagny.
28 février.	Montesquiou (l'abbé de) (*2e fois*).	De Croix, Merlin, Guillaume.
15 mars.	Rabaud-Saint-Etienne.	Gossuin, de Bonnay, Mougins de Roquefort.
27 mars.	Menou.	Brevet de Beaujour, de Broglie, Lapoule.

(1) Il y a ici quatre noms au lieu de trois parce que Thouret ayant été élu président pendant qu'il était secrétaire, Lachèse « qui avait réuni le plus de voix dans le dernier scrutin des secrétaires » dut « le remplacer au secrétariat » (Procès-verbal du 12 novembre 1789).

1790	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
12 avril.	De Bonnay.	Muguet de Nanthou, Rœderer, Le Goazre de Kervélégan.
27 avril.	De Virieu (donne sa démission).	De Crillon le jeune, Delareveillère Delépeau, de Champeaux-Palasne.
29 avril.	Gouttes.	
8 mai.	Thouret (3e *fois*).	Colaud de la Salcette, Chabroud, Defermon.
27 mai.	Briois de Beaumez.	Royer, curé de Chavannes, Prieur, de Jessé.
8 juillet.	Siéyes (Emmanuel).	Pardieu, Dumouchel, Gourdan.
21 juin.	Lepeletier de Saint-Fargeau.	Populus, Robespierre, De Delay d'Agier.
5 juillet.	De Bonnay (2e *fois*).	Du Pont (de Nemours), Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Garat l'aîné.
20 juillet.	Treilhard.	Coster, Reubell, Boteville-Dumetz.
31 juillet.	Dandré.	Kŷtspotter, Pinteville de Cernon, Alquier.
16 août.	Du Pont de Nemours.	Delacour d'Ambésieux, Buzot, Dinocheau.
30 août.	De Jessé.	Dauchy, Gillet de la Jaqueminiere, Anthoine.
11 septembre.	Bureaux de Puzy (2e *fois*).	Vieillard (de Coutances), Goupilleau, Bourdon, curé d'Evaux.
25 septembre.	Emmery.	Bouche l'ainé, Vernier, Bégouen.
9 octobre.	Merlin.	Boullé, Durand-Maillane, Regneault (de Lunéville).
25 octobre.	Barnave.	Duchambge - d'Elbecq, Brostaret, Lanjuinais.
8 novembre.	Chasset.	Poignot, Corroller, Gobel.
20 novembre.	Lameth (Alexandre).	Poulain de Boutancourt, Salicetti, Castelanet.
4 décembre.	Pétion de Villeneuve.	Varin, Martineau, Lancelot.
21 décembre.	Dandré (2e *fois*).	Latyl, Bion, Armand.

1791	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES
4 janvier.	Emmery (2e fois).	Oudot, La Metherie, L'Eleu de la Ville-aux-Bois.
18 janvier.	Grégoire.	Vuidel, Goudard, Jacquemart.
29 janvier.	Mirabeau l'aîné.	Marolles, Boussion, Livré.
14 février.	Duport.	Petion de Villeneuve, de Sillery, Voulland.
26 février.	Noailles (le vicomte de).	Cochon, Salle, Hébrard.
14 mars.	Montesquiou-Fezenzac.	Lemarechal, Monnel, Saint-Martin.
29 mars.	Tronchet.	Raucourt de Villiers, de Vismes, Boissy d'Anglas.
9 avril.	Chabroud.	Goupil-Prefelne, Roger, Mougins-Roquefort, curé de Grasse.
23 avril.	Reubell.	Lavie, Geoffroy, Baillot.
9 mai.	Dandré (3e fois).	Verchere de Reffye, Besse, Fournier de la Charmie.
24 mai.	Bureaux de Puzy (3e fois).	Ricard (de Toulon), Enjubault de la Roche, Huot de Goncourt.
6 juin.	Dauchy.	Grenot, Mauriet, Regnier.
19 juin.	De Beauharnois (Alex.).	Fricaud, Merle, Le Carlier.
3 juillet.	De Lameth (Charles).	Augier, Vadier, Creuzé de la Touche.
19 juillet.	Defermon.	Delavigne, Châteauneuf-Randon, Ramel-Nogaret.
30 juillet.	De Beauharnois (Alex.). (2e fois).	Blancard, Lesterpt de Beauvais, Babey.
13 août.	De Broglie (Victor).	Couppé, Pougeard, Mailly-Châteaurenaud.
27 août.	Vernier.	Chaillon, Aubry, Darche.
10 septembre.	Thouret (4e fois).	Darnaudat, Le Chapelier, Target.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DE

TOUS LES BAILLIAGES OU RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES

AVEC INDICATION DES CIRCONSCRIPTIONS DÉFINITIVES ET DU NOMBRE DE LEURS DÉPUTÉS [1]

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
1	ABBEVILLE (p. 21).	4	1	4
2	AGEN (p. 66).	12	1	13
»	AGIMONT, voir GIVET	»	»	»
»	AIRE, secondaire d'Arras (p. 140). .	»	»	»
3	AIX (p. 162)	8	2	8
»	AJACCIO, juridiction réunie à celle de Bastia (p. 181).	»	»	»
»	ALBRET à NÉRAC, voir NÉRAC. . .	»	»	»
4	ALENÇON (p. 99)	8	1	8
»	ALERIA, juridiction réunie à celle de Bastia (p. 181)	»	»	»
5	AMIENS (p. 19)	8	3	9
»	AMONT à VESOUL, voir VESOUL . .	»	»	»

(1) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des villes qui, en Lorraine, dans les Trois-Evêchés, en Bretagne et en Provence furent chefs-lieux d'arrondissement pour la réduction du nombre des députations. Les ressorts qui furent soumis à cette réduction portent la mention : *Dép. red. à...* Les opérations de la convocation en Corse ne peuvent être assimilées ni à celles des bailliages réduits, ni à celles des bailliages principaux ayant des secondaires. (Voir notre *Recueil*, t. I, p. CXXXI, note.)

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	ANDELY, secondaire de Rouen (p. 93)	»	»	»
6	ANGERS (p. 73)	16	8	19
7	ANGOULÊME (p. 60)	8	1	8
8	ANNONAY (p. 103)	4	1	5
»	ARBOIS, secondaire de Lons-le-Saunier (p. 130)	»	»	»
9	ARCHES et CHARLEVILLE (Principauté d') (p. 186)	1	1	1
»	ARDRES, secondaire de Calais (p. 22).	»	»	»
»	ARGENTAN, secondaire d'Alençon (p. 99)	»	»	»
10	ARLES (sénéchaussée d') (p. 163)	4	1	4
11	ARLES (ville et terroir d') (p. 164 et 186)	4	1	4
»	ARMAGNAC à LECTOURE (p. 80)	»	»	»
»	ARNAY-LE-DUC, secondaire de Semur-en-Auxois (p. 119)	»	»	»
»	ARQUES à DIEPPE, voir DIEPPE	»	»	»
12	ARRAS (p. 140)	16	8	17
13	AUCH (p. 76)	4	»	4
»	AURAY, dép. réd. à Vannes (p. 174).	»	»	»
»	AURILLAC, secondaire de Saint-Flour (p. 50)	»	»	»
14	AUTUN (p. 117)	4	1	4
15	AUXERRE (p. 121)	4	7	4
»	AUXONNE, secondaire de Dijon (p. 116)	»	»	»
»	AVAL à LONS-LE-SAUNIER, voir LONS-LE-SAUNIER	»	»	»
»	AVALLON, secondaire de Semur en Auxois (p. 119)	»	»	»
16	AVESNES (p. 145)	4	4	4
»	AVRANCHES, secondaire de Coutances (p. 98)	»	»	»
17	BAILLEUL (p. 135)	8	7	10
»	BALAGNA, voir CALVI	»	»	»
»	BAPAUME, secondaire d'Arras (p. 140)	»	»	»
»	BARCELONNETTE, dép. réd. à Forcalquier (p. 167)	»	»	»
18	*BAR-LE-DUC (p. 159)	12	5	13
19	BAR-SUR-SEINE (p. 123)	4	2	4

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	BASQUES (pays des), voir USTARITZ.	»	»	»
»	BASSE-TERRE (sén. de), voir GUADELOUPE (p. 190)	»	»	»
20	BASSIGNY-BARROIS (p. 187)	1	»	1
»	BASTIA, voir CORSE (p. 181)	»	»	»
»	BAUME-LES-DAMES, secondaire de Vesoul (p. 128).	»	»	»
»	BAVAY, secondaire d'Avesnes (p. 145).	»	»	»
»	BAYEUX, secondaire de Caen (p. 97).	»	»	»
»	BAYONNE, secondaire de Dax (p. 79).	»	»	»
21	BAZAS (p. 63).	4	3	4
22	BÉARN (Etats) (p. 184)	8	»	4
23	BÉARN (assemblées par archiprêtrés) (p. 184).	2	1	2
»	BEAUFORT, secondaire d'Angers (p. 73).	»	»	»
»	BEAUGÉ, secondaire d'Angers (p. 73).	»	»	»
»	BEAUGENCY, secondaire d'Orléans (p. 31).	»	»	»
»	BEAUMONT-LE-ROGER, secondaire d'Evreux (p. 94).	»	»	»
»	BEAUMONT-LE-VICOMTE, secondaire du Mans (p. 70)	»	»	»
»	BEAUMONT-SUR-OISE, secondaire de Senlis (p. 14).	»	»	»
»	BEAUNE, secondaire de Dijon (p. 116)	»	»	»
24	BEAUVAIS (p. 13)	4	2	4
25	BELFORT et HUNINGUE (districts réunis de) (p. 148)	7	1	7
»	BELLAC, secondaire de Dorat (p. 61).	»	»	»
26	BELLÊME (p. 101)	4	4	5
27	BELLEY (p. 125).	4	»	4
»	BERGERAC, secondaire de Périgueux (p. 67).	»	»	»
»	BERNAY, secondaire d'Evreux (p. 94).	»	»	»
28	BESANÇON (p. 131)	4	3	6
»	BÉTHUNE, secondaire d'Arras (p. 140).	»	»	»
29	BÉZIERS (p. 104)	8	1	9
30	BIGORRE (pays de) (p. 139)	4	»	4
»	BITCHE, dép. réd. à Sarreguemines (p. 158)	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	BLAMONT, dép. réd. à Nancy (p. 155)	»	»	»
31	BLOIS (p. 33)	8	1	8
»	BOIS-COMMUN, secondaire d'Orléans (p. 31)	»	»	»
»	BONIFACIO, juridiction réunie à Bastia (p. 181)	»	»	»
32	BORDEAUX (p. 61)	16	9	16
»	BOUCHAIN, secondaire du Quesnoy (p. 144)	»	»	»
»	BOULAY, dép. réd. à Sarreguemines (p. 158)	»	»	»
33	BOULOGNE (p. 23)	4	4	5
»	BOURBON-LANCY, secondaire d'Autun (p. 117)	»	»	»
»	BOURG-ARGENTAL, secondaire de Montbrison (p. 46)	»	»	»
34	BOURG-EN-BRESSE (p. 124)	8	4	9
35	BOURGES (p. 38)	16	4	16
»	BOURMONT, dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159)	»	»	»
»	BOUZONVILLE, dép. réd. à Sarreguemines (p. 158)	»	»	»
36	BREST (p. 171)	2	»	2
»	BRETEUIL, secondaire d'Evreux (p. 94)	»	»	»
»	BRIEY, dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159)	»	»	»
»	BRIGNOLES, dép. réd. à Toulon (p. 169)	»	»	»
»	BRIVES, secondaire de Tulle (p. 59)	»	»	»
»	BROUAGE, secondaire de Saintes (p. 56)	»	»	»
»	BRUYÈRES, dép. réd. à Mirecourt (p. 157)	»	»	»
37	CAEN (p. 97)	12	»	12
38	CAHORS (p. 90)	12	3	12
39	CALAIS (p. 22)	4	1	4
»	CALVI ET BALAGNA, juridiction réunie à Bastia (p. 181)	»	»	»
»	CALVINET, secondaire de Saint-Flour (p. 50)	»	»	»
40	CAMBRESIS (p. 138)	4	2	4

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	CANY, secondaire de Caudebec (p. 95)	»	»	»
»	CAP CORSE, juridiction réunie à Bastia (p. 181)	»	»	»
41	CARCASSONNE (p. 105)	8	1	9
»	CARENTAN, secondaire de Coutances (p. 98)	»	»	»
42	*CARHAIX (p. 175)	2	1	2
»	CARIGNAN, dép. réd. à Sedan (p. 154)	»	»	»
»	CASTELJALOUX, secondaire de Nérac (p. 64)	»	»	»
»	CASTELLANE, dép. réd. à Draguignan (p. 166)	»	»	»
43	CASTELMORON (p. 64)	4	»	4
44	CASTELNAUDARY (p. 106)	4	1	4
45	CASTRES (p. 106)	4	1	5
46	CAUDEBEC (p. 95)	12	1	12
»	CERDAGNE (viguerie de), secondaire de Perpignan (p. 115)	»	»	»
»	CÉRENCES, secondaire de Coutances (p. 98)	»	»	»
47	CHALON-SUR-SAONE (p. 118)	8	3	10
48	CHALONS-SUR-MARNE (p. 83)	4	1	4
»	CHAMBLY, secondaire de Senlis (p. 14)	»	»	»
»	CHARLEVAL, secondaire de Rouen (p. 93)	»	»	»
»	CHARLEVILLE, voir ARCHES (p. 186)	»	»	»
»	CHARMES, dép. réd. à Mirecourt (p. 157)	»	»	»
49	CHAROLLES (p. 120)	4	2	4
50	CHARTRES (p. 34)	4	4	5
»	CHATEAU-DU-LOIR, secondaire du Mans (p. 70)	»	»	»
»	CHATEAU-GONTIER, secondaire d'Angers (p. 73)	»	»	»
»	CHATEAULIN, dép. réd. à Carhaix (p. 175)	»	»	»
»	CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dép. réd. à Carhaix (p. 175)	»	»	»
51	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS (p. 100)	4	4	4
»	CHATEAU-REGNAULT, secondaire de Sedan (p. 154)	»	»	»

Nº D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	CHATEAU-RENARD, secondaire de Montargis (p. 36)	»	»	»
»	CHATEAUROUX, secondaire de Bourges (p. 38)	»	»	»
»	CHATEAU-SALINS, dép. réd. à Sarreguemines (p. 158)	»	»	»
52	CHATEAU-THIERRY (p. 27).	4	4	5
53	CHATELLERAUT (p. 53).	4	3	4
»	CHATEL-SUR-MOSELLE, dép. réd. à Mirecourt (p. 157)	»	»	»
»	CHATILLON-SUR-INDRE, secondaire de Tours (p. 68)	»	»	»
»	CHATILLON-SUR-MARNE, secondaire de Sezanne (p. 84)	»	»	»
54	CHATILLON-SUR-SEINE (p. 119) . . .	4	»	4
55	CHAUMONT-EN-BASSIGNY (p. 89) . .	8	1	9
56	CHAUMONT-EN-VEXIN (p. 95). . . .	4	2	4
»	CHAUNY, secondaire de Laon (p. 26).	»	»	»
»	CHINON, secondaire de Tours (p. 68).	»	»	»
»	CHOISY-LE-ROI, secondaire de Paris hors les murs (p. 8).	»	»	»
»	CIVRAY, secondaire de Poitiers (p. 51).	»	»	»
»	CLERMONT-EN-ARGONNE, secondaire de Verdun (p. 153)	»	»	»
57	CLERMONT-EN-BEAUVOISIS (p. 29). .	4	1	4
58	CLERMONT-FERRAND (p. 49)	4	7	4
»	COGNAC, secondaire d'Angoulême (p. 60).	»	»	»
59	COLMAR et SCHLESTADT (districts réunis de) (p. 147)	7	1	8
»	COMMERCY, dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159).	»	»	»
60	COMMINGES (comté de), assemblé à Muret (p. 79).	8	»	8
»	COMPIÈGNE, secondaire de Senlis (p. 14)	»	»	»
»	CONCARNEAU, dép. réd. à Quimper (p. 175).	»	»	»
»	CONCHES, secondaire d'Evreux (p. 94).	»	»	»
»	CONCRESSAULT, secondaire de Bourges (p. 38).	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	CONDÉ, secondaire de Quesnoy (p. 144)	»	»	»
61	CONDOM (p. 65)	4	»	4
»	CONFLANS (viguerie de), secondaire de Perpignan (p. 115)	»	»	»
62	CORSE (p. 181)	4	6	4
»	CORTE, juridiction réunie à Bastia (p. 181)	»	»	»
»	COUCY, secondaire de Laon (p. 26)	»	»	»
63	COUSERANS (Pays de), assemblé à Saint-Girons (p. 82)	3	3	3
64	COUTANCES (p. 98)	16	»	16
»	CREIL, secondaire de Senlis (p. 14)	»	»	»
65	CREPY-EN-VALOIS (p. 28)	4	2	4
»	CUSSET, secondaire de Saint-Pierre-le-Moutier (p. 42)	»	»	»
»	DARNEY, dép. rép. à Mirecourt (p. 157)	»	»	»
66	DAUPHINÉ (p. 182)	24	6	28
67	DAX (p. 79)	4	1	4
»	DIEPPE, secondaire de Caudebec (p. 95)	»	»	»
»	DIEUZE, dép. réd. à Sarreguemines (p. 158)	»	»	»
»	DIGNE, dép. réd. à Forcalquier (p. 167)	»	»	»
68	DIJON (p. 116)	8	4	8
69	DINAN (p. 172)	2	1	2
70	DIX VILLES IMPÉRIALES D'ALSACE (les) (p. 146)	2	»	2
71	DOL (diocèse de) (p. 179)	2	1	2
72	DOLE (p. 132)	4	»	4
»	DOMFRONT, secondaire d'Alençon (p. 99)	»	»	»
73	DORAT (Basse-Marche) (p. 61)	4	»	4
74	DOUAI (p. 134)	4	3	5
75	DOURDAN (p. 35)	4	2	5
76	DRAGUIGNAN (p. 166)	8	3	8
»	DREUX, secondaire de Montfort-l'Amaury (p. 16)	»	»	»
»	DUN-LE-ROI, secondaire de Bourges (p. 38)	»	»	»
»	EPERNAY, secondaire de Vitry-le-François (p. 83)	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	EPINAL, dép. réd. à Mirecourt (p. 157)	»	»	»
»	ETAIN, dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159)	»	»	»
77	ETAMPES (p. 16)	4	1	4
78	EVREUX (p. 94)	8	»	8
»	EXMES, secondaire d'Alençon (p. 99).	»	»	»
»	EZY, secondaire d'Evreux (p. 94).	»	»	»
»	FALAISE, secondaire de Caen (p. 97).	»	»	»
»	FENESTRANGE, dép. réd. à Sarreguemines (p. 158)	»	»	»
»	FIGEAC, secondaire de Cahors (p. 90).	»	»	»
»	FISMES, secondaire de Vitry-le-François (p. 83)	»	»	»
79	FOIX (comté de) (p. 138)	4	»	4
»	FONTENAY-LE-COMTE, secondaire de Poitiers (p. 51)	»	»	»
80	*FORCALQUIER (p. 167)	8	4	8
81	*FOUGÈRES (p. 173)	2	»	2
»	FRESNAY-LE-VICOMTE, secondaire du Mans (p. 70)	»	»	»
»	FUMAY, secondaire d'Avesnes (p. 145)	»	»	»
»	GAURE (comté de), voir RIVIÈRE-VERDUN (p. 78)	»	»	»
82	GEX (p. 126)	4	»	4
83	GIEN (p. 35)	4	1	4
»	GISORS, secondaire de Rouen (p. 93).	»	»	»
»	GIVET, secondaire d'Avesnes (p. 145).	»	»	»
»	GOURDON, secondaire de Cahors (p. 90)	»	»	»
»	GOURIN, dép. réd. à Carhaix (p. 175).	»	»	»
»	GRANDE-TERRE (sénéchaussée de), voir La Guadeloupe (p. 190).	»	»	»
»	GRASSE, dép. réd. à Draguignan (p. 166)	»	»	»
»	GRAY, secondaire de Vesoul (p. 128).	»	»	»
84	GUADELOUPE (La), comité de Paris, (p. 190)	2	5	2
85	GUADELOUPE (La), assemblée de Petit-Bourg (p. 190)	3	4	3
»	GUÉRANDE, dép. réd. à Nantes (p. 173)	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
86	GUÉRET (Haute-Marche) (p. 43). .	8	»	8
»	GUISE, secondaire de Laon (p. 26) .	»	»	»
»	GY, voir EZY (p. 94)	»	»	»
87	HAGUENAU et WISSEMBOURG (districts réunis de) (p. 149).	6	2	6
»	HAM, secondaire d'Amiens (p. 19).	»	»	»
»	HÉDÉ, dép. réd. à Fougères (p. 173).	»	»	»
88	HENNEBONT (p. 171).	3	1	3
»	HENRICHEMONT, secondaire de Bourges (p. 38)	»	»	»
»	HESDIN, secondaire d'Arras (p. 140).	»	»	»
»	HONFLEUR, secondaire de Rouen (p. 93)	»	»	»
»	HYÈRES, dép. réd. à Toulon (p. 169).	»	»	»
89	ILE DE FRANCE (colonie de l'), (p. 192)	2	12	2
»	INDES ORIENTALES, voir PONDICHÉRY (p. 192)	»	»	»
»	ISLE-JOURDAIN (l'), secondaire de Lectoure (p. 80)	»	»	»
»	ISSOUDUN, secondaire de Bourges (p. 38)	»	»	»
»	JANVILLE, secondaire d'Orléans (p. 31).	»	»	»
»	JUGON, dép. réd. à Saint-Brieuc (p. 177)	»	»	»
»	LA CHATAIGNERAIE, voir VOUVANT.	»	»	»
»	LA FÈRE, secondaire de Laon (p. 26).	»	»	»
»	LA FLÈCHE, secondaire d'Angers (p. 73).	»	»	»
»	LA MARCHE. dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159)	»	»	»
»	LANGEAIS, secondaire de Tours (p. 68).	»	»	»
90	LANGRES (p. 88).	4	5	6
»	LANNION, dép. réd. à Morlaix (p. 176).	»	»	»
91	LAON (p. 26)	12	4	14
»	LA PORTA D'AMPUGNANI, juridiction réunie à Bastia (p. 181). . .	»	»	»
92	LA ROCHELLE (p. 54)	4	5	4
»	LAUNAC (baronnie de), voir RIVIÈRE-VERDUN (p. 78).	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	LAUZERTE, secondaire de Cahors (p. 90)	»	»	»
»	LAVAL, secondaire du Mans (p. 70)	»	»	»
93	LECTOURE (p. 80)	4	»	4
»	LE HAVRE, secondaire de Caudebec (p. 95)	»	»	»
»	LENS, secondaire d'Arras (p. 140)	»	»	»
94	LESNEVEN (p. 171)	2	»	2
95	LIBOURNE (p. 68)	4	»	4
96	LILLE (p. 133)	8	9	12
97	LIMOGES (p. 57)	8	4	10
98	LIMOUX (p. 107)	4	2	4
»	LIXHEIM, dép red. à Sarreguemines (p. 158)	»	»	»
»	LOCHES, secondaire de Tours (p. 68)	»	»	»
»	LONGUYON, dép. red. à Bar-le-Duc (p. 159)	»	»	»
»	LONGWY, réuni à Metz (p. 150)	»	»	»
99	LONS-LE-SAUNIER (p. 130)	8	3	10
»	LORRIS, secondaire de Montargis (p. 36)	»	»	»
100	LOUDUN (p. 76)	4	»	4
»	LUNÉVILLE, dép. red. à Nancy (p. 155)	»	»	»
»	LUSIGNAN, secondaire de Poitiers (p. 51)	»	»	»
101	LYON (p. 44)	16	1	16
»	LYONS-LA-FORÊT, secondaire de Rouen (p. 93)	»	»	»
102	MACON (p. 121)	4	1	4
»	MAGNY, secondaire de Chaumont-en-Vexin (p. 96)	»	»	»
»	MAMERS, secondaire du Mans (p. 70)	»	»	»
103	MANS, (sénéchaussée du) (p. 70)	20	8	26
104	MANTES (p. 13)	4	»	4
105	MARCHES communes franches de Poitou et de Bretagne (p. 127)	4	3	4
»	MARESTAING (baronnie de), voir RIVIÈRE-VERDUN	»	»	»
»	MARIE-GALANDE, secondaire de la Guadeloupe (p. 191)	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	MARLE, secondaire de Laon (p. 26).	»	»	»
106	MARSEILLE (p. 165).	8	8	10
»	MARTEL, secondaire de Cahors (p. 90).	»	»	»
107	MARTINIQUE (colonie de la) (p. 191).	2	3	2
»	MARVILLE, secondaire de Verdun (p. 153)	»	»	»
»	MAUBEUGE, secondaire d'Avesnes (p. 145)	»	»	»
»	MAULÉON, voir SOULE (pays de) (p. 137)	»	»	»
108	MEAUX (p. 12)	4	3	7
»	MEHUN-SUR-YÈVRE, secondaire de Bourges (p. 38).	»	»	»
109	MELUN (p. 18)	4	4	4
110	MENDE (p. 108)	4	4	6
»	MÉRY-SUR-SEINE, secondaire de Troyes (p. 87)	»	»	»
111	METZ (ville) (p. 150).	1	3	2
112	*METZ (bailliage) (p. 150)	8	10	9
»	MEUDON, secondaire de Paris (hors les murs) (p. 8).	»	»	»
»	MEULAN, secondaire de Mantes (p. 13)	»	»	»
»	MILIEU (bailliage du), voir DOLE.	»	»	»
»	MILLAU, secondaire de Rodez (p. 91).	»	»	»
113	*MIRECOURT (p. 157)	8	5	8
»	MOHON (p. 154).	»	»	»
»	MONDOUBLEAU, secondaire de Vendôme (p. 37)	»	»	»
»	MONTAGNE (bailliage de la), voir CHATILLON-SUR-SEINE	»	»	»
»	MONTAGUT, secondaire de Riom (p. 47).	»	»	»
114	MONTARGIS (p. 36)	4	3	4
»	MONTAUBAN, secondaire de Cahors (p. 90).	»	»	»
115	MONTBRISON (p. 46).	8	»	8
»	MONTCENIS, secondaire d'Autun (p. 117)	»	»	»
116	MONT-DE-MARSAN (p. 77)	4	1	5
»	MONTDIDIER, secondaire de Péronne (p. 20)	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	MONTEREAU, secondaire de Provins (p. 10)	»	»	»
117	MONTFORT-L'AMAURY (p. 16)	8	7	8
»	MONTIVILLIERS, secondaire de Caudebec (p. 95)	»	»	»
»	MONTMÉDY, secondaire de Carignan (p. 154)	»	»	»
»	MONTMORILLON, secondaire de Poitiers (p. 51)	»	»	»
118	MONTPELLIER (p. 109)	4	5	4
119	MONTREUIL-SUR-MER (p. 22)	4	»	4
»	MONTRICHARD, secondaire de Tours (p. 68)	»	»	»
»	MORET, secondaire de Melun (p. 18)	»	»	»
120	*MORLAIX (p. 176)	4	2	4
»	MORTAGNE, secondaire de Bellême (p. 101)	»	»	»
»	MORTAGNE, secondaire du Quesnoy (p. 144)	»	»	»
»	MORTAIN, secondaire de Coutances (p. 98)	»	»	»
121	MOULINS (p. 39)	12	4	14
»	MOUZON, réuni à Sedan (p. 154)	»	»	»
»	MURAT, secondaire de St-Flour (p. 50)	»	»	»
»	MURET, voir COMMINGES (comté de) (p. 79)	»	»	»
122	*NANCY (p. 155)	8	5	8
123	*NANTES (sénéchaussée de) (p. 173)	8	6	9
124	NANTES (diocèse de) (p. 178)	3	5	6
125	NAVARRE (p. 143)	4	»	»
»	NEBBIO, juridiction réunie à Bastia (p. 181)	»	»	»
126	NEMOURS (p. 11)	4	4	5
127	NÉRAC (sénéchaussée d'Albret à) (p. 64)	4	3	4
»	NEUFCHATEAU, dép. red. à Mirecourt (p. 157)	»	»	»
»	NEUFCHATEL, secondaire de Caudebec (p. 95)	»	»	»
»	NEUVILLE-AUX-BOIS, secondaire d'Orléans (p. 31)	»	»	»
128	NEVERS (p. 41)	8	5	9
129	NIMES (p. 110)	16	»	16

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	NIORT, secondaire de Poitiers (p. 51).	»	»	»
»	NOGENT-SUR-SEINE, secondaire de Troyes (p. 87)	»	»	»
»	NOMÉNY, dép. red. à Nancy (p. 155).	»	»	»
»	NONANCOURT, secondaire d'Evreux (p. 94)	»	»	»
»	NOYON, secondaire de Laon (p. 26).	»	»	»
»	NUITS, secondaire de Dijon (p. 116).	»	»	»
»	OLÉRON (Ile d'), secondaire de Saintes (p. 56)	»	»	»
130	ORANGE (principauté d') (p. 132). .	4	4	5
»	ORBEC, secondaire d'Evreux (p. 94).	»	»	»
»	ORGELET, secondaire de Lons-le-Saunier (p. 130).	»	»	»
131	ORLÉANS (p. 31).	12	9	13
»	ORNANS, secondaire de Dôle (p. 132).	»	»	»
»	PACY, secondaire d'Evreux (p. 94).	»	»	»
»	PAMIERS (sénéchaussée de), voir FOIX (comté de) (p. 138). . . .	»	»	»
132	PARIS (ville et faubourgs) (p. 3). .	40	35	44
133	PARIS HORS-LES-MURS (p. 8). . . .	16	14	18
»	PERCHE (bailliage du), voir BELLÊME.	»	»	»
134	PÉRIGUEUX (p. 67).	8	2	8
135	PÉRONNE (p. 20)	8	7	10
136	PERPIGNAN (p. 115).	8	1	8
»	PHALSBOURG, secondaire de Sarrebourg (p. 150)	»	»	»
137	PLOËRMEL (p. 172).	4	2	5
138	POITIERS (p. 51)	28	7	31
»	POLIGNY, secondaire de Lons-le-Saunier (p. 130).	»	»	»
139	PONDICHÉRY (colonie de) (p. 192).	2	11	2
»	PONS, secondaire de Saintes (p. 56).	»	»	»
»	PONT-A-MOUSSON, dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159).	»	»	»
»	PONTARLIER, secondaire de Lons-le-Saunier (p. 130).	»	»	»
»	PONT-AUDEMER, secondaire de Rouen (p. 93).	»	»	»
»	PONT-DE-L'ARCHE, secondaire de Roeun (p. 93).	»	»	»
»	PONTHIEU (sénéchaussée du), voir ABBEVILLE	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	PONT-L'ÉVÊQUE, secondaire de Rouen (p. 93).	»	»	»
»	PONTOISE, secondaire de Senlis (p. 14).	»	»	»
140	PROVENCE (députation des nobles dissidents de) (p. 161).	8	»	»
141	PROVINS (p. 10).	4	4	5
142	PUY-EN-VELAY (sénéchaussée du), (p. 111)	4	2	4
143	QUATRE-VALLÉES (pays des) (p. 81).	1	1	1
»	QUERCY (sénéchaussée de), voir CAHORS.	»	»	»
144	QUESNOY (Le) (p. 144).	6	4	7
145	QUIMPER (sénéchaussée de) (p. 175).	3	2	4
146	QUIMPER (diocèse de) (p. 179) . . .	3	»	3
»	QUIMPERLÉ dép. réd. à Carhaix (p. 175)	»	»	»
»	QUINGEY, secondaire de Dôle (p. 132)	»	»	»
147	REIMS (p. 85)	8	4	8
»	REMIREMONT dép. réd. à Mirecourt (p. 157)..	»	»	»
148	RENNES (sénéchaussée de) (p. 170).	7	2	8
149	RENNES (diocèse de) (p. 180). . . .	3	4	5
»	REVIN, secondaire d'Avesnes (p. 145)	»	»	»
»	RHUYS dép. réd. à Vannes (p. 174).	»	»	»
150	RIOM (p. 47).	20	11	24
151	RIVIÈRE-VERDUN (pays de) (p. 78).	4	1	4
»	ROCHEFORT-SUR-MER, secondaire de la Rochelle (p. 54).	»	»	»
152	RODEZ (p. 91)	4	»	4
»	ROMORANTIN, secondaire de Blois (p. 33).	»	»	»
153	ROUEN (p. 93).	16	3	16
»	ROUERGUE (sénéchaussée du), voir VILLEFRANCHE	»	»	»
»	ROYE, secondaire de Péronne (p. 20).	»	»	»
»	ROZIÈRES, dép. réd. à Nancy (p. 155).	»	»	»
»	RUMILLY-LES-VAUDES, secondaire de Troyes (p. 87).	»	»	»
»	RUSTAING (pays de) (p. 139). . . .	»	»	»
»	SARRELOUIS, réuni à Metz (p. 150).	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	SAINT-AMAND, secondaire du Quesnoy (p. 144).	»	»	»
»	SAINT-AUBIN DU CORMIER, dép. réd. à Fougères (p. 173).	»	»	»
154	SAINT-BRIEUC (sénéchaussée de) (p. 177)	3	3	3
155	SAINT-BRIEUC (diocèse de) (p. 180).	2	»	2
»	SAINT-CALAIS, secondaire de Vendôme (p. 37).	»	»	»
»	SAINT-CLAUDE, secondaire de Lons-le-Saunier (p. 130)	»	»	»
»	SAINT-DIÉ, dép. réd. à Mirecourt, (p. 157).	»	»	»
»	SAINT-DIZIER, secondaire de Vitry-le-François (p. 83).	»	»	»
156	SAINT-DOMINGUE (province du Sud) (p. 189)	2	4	2
157	SAINT-DOMINGUE (province du Nord) (p. 188)	2	12	4
158	SAINT-DOMINGUE (province de l'Ouest) (p. 187).	2	9	2
»	SAINTE-MENEHOULD, secondaire de Vitry-le-François (p. 83). . . .	»	»	»
159	SAINTES (p. 56)	8	2	9
»	SAINTE-SUZANNE, secondaire du Mans (p. 70).	»	»	»
160	SAINT-FLOUR (p. 50)	12	»	12
»	SAINT-GIRONS, voir COUSERANS (Pays de).	»	»	»
161	SAINT-JEAN D'ANGELY (p. 55) . . .	4	1	4
»	SAINT-JEAN DE LOSNE, secondaire de Dijon (p. 116).	»	»	»
»	SAINT-LÔ, secondaire de Coutances (p. 98).	»	»	»
»	SAINT-MAIXENT, secondaire de Poitiers (p. 51).	»	»	»
162	SAINT-MALO (diocèse de) (p. 177).	2	2	2
»	SAINT-MIHIEL, dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159).	»	»	»
»	SAINT-OMER, secondaire d'Arras (p. 140)	»	»	»
163	SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (p. 42).	4	3	5
»	ST-POL, secondaire d'Arras (p. 140).	»	»	»

Nº D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé
164	SAINT-POL-DE-LÉON (p. 178). . . .	2	»	2
165	SAINT-QUENTIN (p. 24).	4	1	4
»	SAINT-SAUVEUR-LENDELIN, secondaire de Coutances (p. 98). . . .	»	»	»
»	SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, secondaire de Coutances (p. 98). . .	»	»	»
»	SAINT-SEVER, secondaire de Dax (p. 79).	»	»	»
»	SAINT-YRIEIX, secondaire de Limoges (p. 57).	»	»	»
»	SALERS, secondaire de Riom (p. 47).	»	»	»
»	SALINS, secondaire de Lons-le-Saunier (p. 130)	»	»	»
»	SARLAT, secondaire de Périgueux (p. 67).	»	»	»
»	SARREBOURG (p. 150).	»	»	»
166	*SARREGUEMINES (p. 158).	8	7	11
»	SARTÈNE, jurid. réunie à Bastia (p. 181)	»	»	»
»	SAULIEU, secondaire de Semur-en-Auxois (p. 119)	»	»	»
167	SAUMUR (p. 75).	4	3	4
»	SCHAMBOURG A BOUZONVILLE, (p. 158)	»	»	»
168	*SEDAN (p. 154).	4	3	5
»	SEMUR-EN-BRIONNOIS secondaire d'Autun (p. 117).	»	»	»
169	SEMUR-EN-AUXOIS (p. 119). . . .	4	1	4
170	SENLIS (p. 14)	4	»	4
171	SENS (p. 15).	4	2	5
172	SEZANNE (p. 84).	4	4	4
»	SISTERON, dép. réd. à Forcalquier (p. 167)	»	»	»
173	SOISSONS (p. 25).	4	2	5
174	SOULE (pays de) (p. 137). . . .	4	»	4
175	STRASBOURG (ville de) (p. 146). . .	2	»	2
»	TAILLEBOURG, secondaire de Saintes (p. 56).	»	»	»
»	TARBES (sénéchaussée de) voir BIGORRE (p. 139).	»	»	»
176	TARTAS (p. 81).	3	1	3
»	THIAUCOURT, dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159).	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
»	THIONVILLE (p. 150).	»	»	»
»	THORIGNY, secondaire de Caen (p. 97).	»	»	»
»	TINCHEBRAY, secondaire de Coutances (p. 98).	»	»	»
»	TONNAY-CHARENTE, secondaire de Saintes (p. 56).	»	»	»
177	*TOUL (p. 152).	4	4	6
178	*TOULON (p. 169).	8	3	9
179	TOULOUSE (p. 112).	16	4	17
180	TOURS (p. 68).	16	8	16
181	TRÉGUIER (diocèse de) (p. 180). .	2	2	2
182	TREVOUX (p. 126).	4	1	4
183	TROYES (p. 87).	8	8	8
184	TULLE (p. 59)	8	3	9
»	USSON, secondaire de Riom (p. 47).	»	»	»
185	USTARITZ (p. 142).	4	1	4
»	UZERCHES, secondaire de Tulle (p. 59).	»	»	»
186	VALENCIENNES (ville de) (p. 144).	2	»	2
»	VALENCIENNES (Prévôté-le-Comte de) secondaire du Quesnoy (p. 144).	»	»	»
»	VALOGNE, secondaire de Coutances (p. 98).	»	»	»
187	*VANNES (sénéchaussée de) (p. 174).	3	1	4
188	VANNES (diocèse de) (p. 179).	2	»	2
189	VENDÔME (p. 37)	4	»	4
190	*VERDUN (p. 153).	4	5	7
»	VERMANDOIS (Bailliage du) voir LAON	»	»	»
»	VERNEUIL, secondaire d'Alençon (p. 99).	»	»	»
»	VERNON, secondaire de Rouen (p. 93).	»	»	»
»	VERSAILLES, secondaire de Paris hors-les-murs (p. 8).	»	»	»
191	VESOUL (p. 128).	12	9	13
»	VEZELISE, dép. réd. à Nancy (p. 155)	»	»	»
»	VIC, dép. réd. à Toul (p. 152) . . .	»	»	»
»	VIC-EN-CARLADEZ, secondaire de Saint-Flour (p. 50).	»	»	»
»	VICO, jurid. réunie à Bastia (p. 181).	»	»	»
»	VIERZON, secondaire de Bourges (p. 38).	»	»	»

N° D'ORDRE des CIRCONSCRIPTIONS définitives.	BAILLIAGES ou RESSORTS ASSIMILÉS, PRINCIPAUX ET SECONDAIRES	NOMBRE DES DÉPUTÉS	NOMBRE DES SUPPLÉANTS	NOMBRE DES DÉPUTÉS et DES SUPPLÉANTS qui ont siégé.
192	VILLEFRANCHE-DE-BEAUJOLAIS (p. 45)	4	1	4
193	VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (p. 92).	8	»	8
194	VILLENEUVE-DE-BERG (p. 113) . . .	8	4	8
»	VILLENEUVE-LE-ROI, secondaire de Sens (p. 15)	»	»	»
195	VILLERS-COTTERETS (p. 30)	4	2	5
»	VILLERS-LA-MONTAGNE dép. réd. à Bar-le-Duc (p. 159).	»	»	»
»	VINCENNES, secondaire de Paris-hors-les-murs (p. 8).	»	»	»
»	VIRE, secondaire de Caen (p. 97).	»	»	»
»	VIREY-SOUS-BAR, secondaire de Troyes (p. 87)	»	»	»
»	VITRY-AUX-LOGES, secondaire d'Orléans (p. 31)	»	»	»
196	VITRY-LE-FRANÇOIS (p. 83)	8	2	8
»	VOUVANT séant à la Châtaigneraie secondaire de Poitiers (p. 51) . .	»	»	»
»	YENVILLE (bailliage de), voir JANVILLE	»	»	»
»	YÈVRES-LE-CHATEL, secondaire d'Orléans (p. 31).	»	»	»
	TOTAUX	1223	581	1318

RAPPEL DES NOMS

DES DÉPUTÉS TITULAIRES OU SUPPLÉANTS QUI FURENT ÉLUS, A TITRE PROVISOIRE OU DÉFINITIF, DANS PLUSIEURS RESSORTS

De Batz, élu député titulaire par la Noblesse des sénéchaussées de *Nérac* et de *Tartas*. Il ne fit pas connaître son option.

De Bonal, élu député titulaire par le Clergé de *Riom* et de *Clermont-Ferrand;* il opte pour *Clermont-Ferrand.*

De Choiseul, duc de Praslin, élu député par les provinces du Sud et de l'Ouest de *Saint-Domingue;* il siège à l'Assemblée nationale comme député de la Noblesse d'*Angers.*

De Clermont-Tonnerre, élu suppléant par la Noblesse de *Meaux;* il siège comme député de la Noblesse de *Paris-ville.*

Dumont, élu député titulaire par le Clergé de *Reims* et de *Vitry-le-François;* il opte pour *Vitry-le-François.*

De Gouy d'Arsy, élu suppléant par la Noblesse de *Melun;* il siège comme député de *Saint-Domingue*, ayant été élu par les provinces du Nord et de l'Ouest et par le Comité des colons séant à Paris.

Le comte de Mirabeau, élu député titulaire par le Tiers état de *Marseille* et d'*Aix;* il opte pour *Aix.*

De Mirepoix, élu suppléant par la Noblesse de *Paris hors les murs;* il siège comme député de *Paris-ville.*

Monneron, élu suppléant par la colonie de *Pondichéry;* il siège comme député de la colonie de l'*Ile de France.*

Le duc de Mortemart, élu député titulaire par la Noblesse de *Sens* et de *Dorat;* il opte pour *Sens.*

Le duc d'Orléans, élu député titulaire par la Noblesse à *Paris-ville*, à *Villers-Cotterets* et à *Crépy-en-Valois;* il opte pour ce dernier bailliage.

De Paroy, élu député par les provinces du Nord et de l'Ouest de *Saint-Domingue;* il siège comme député de la Noblesse de *Provins.*

SERVAN, élu député titulaire par le Tiers état des sénéchaussées d'*Aix* et d'*Arles ;* il refuse dans les deux cas.

VERDOLLIN, élu suppléant par le Tiers état de la sénéchaussée d'*Aix ;* il siège comme député de *Draguignan*.

VERNY, élu député titulaire par le Tiers état à *Béziers* et à *Montpellier ;* il opte pour *Montpellier*.

ERRATA

Page 7, ligne 13 : au lieu de *Baudouin*, lire *Baudoüin.*
— 11, — 10 : supprimer l'astérisque.
— 13, — 3 : au lieu de *Ménager*, lire *Mènager.*
— 16, — 7 : au lieu de *Poilloue de Saint-Mars*, lire *Poilloüe de Saint-Mars.*
— 37, — 22 : au lieu de *Creniere*, lire *Créniere.*
— 40, — 24 et suivantes : l'ordre des suppléants a été interverti. Il faut les rétablir ainsi : *Noblesse :* 1. CHABANNES (DE). *Tiers état :* 2. REGNARD. 3. LUCAS. 4. RUET DE LA MOTTE. (Les notices afférentes à chaque nom sont, du reste, exactes.)
— 42, — 7-8 : au lieu de *chambellion*, lire *chambellan.*
— 51, — 8 : au lieu de *Hébrard*, lire *Hebrard.*
— 61, avant-dernière ligne : au lieu de *Le Berthon (André-Benoît-François-Hyacinthe)*, lire *Le Berthon (André-Jacques-Hyacinthe).*
— 71, ligne 35 : au lieu de *Ménard de la Groye*, lire *Menard de la Groye.*
— 73, — 14 : au lieu de *La Gallisonniere*, lire *La Gallissonniere.*
— 74, — 27 : au lieu de *Davy des Piltieres*, lire *Davy des Piltieres.*
— 78, — 18 : au lieu de *Perès*, lire *Perés.*
— 83, — 13 : au lieu de *Choizy*, lire *Cholzy.*
— 84, — 11 : au lieu de *lieutenant particulier*, lire *lieutenant général civil et criminel.*
— 88, avant-dernière ligne : au lieu de *Tiers état*, lire *Élections faites le 4 novembre 1789 sans distinction d'ordres, conformément aux décrets de l'Assemblée nationale.*
— 90, avant-dernière ligne : au lieu de *Lachèze*, lire *Laohèse.*
— 94, ligne 11 : au lieu de *Hué*, lire *Huë.*
— 101, — 15 : au lieu de *Valleuil*, lire *Valleüil.*
— 108, — 11 : au lieu de *Rivière*, lire *Riviere.*
— 114, — 22 : au lieu de *Vacher (Jean-Baptiste-Denis)*, lire *Vacher (Jean-Baptiste-Louis).*
— 115, — 10 : au lieu de *La Boissière*, lire *La Boissiere.*
— 124, — 9 : au lieu de *La Bévière*, lire *La Bevière.*

Page 131, ligne 1 : au lieu de MAILLY (Alexandre-Antoine-Marie-Gabriel-Joseph-François DE), lire MAILLY (Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joseph-François DE).

— 133, avant-dernière ligne : au lieu de *Noyelles*, lire *Noÿelles*.

— 136, ligne 13 : au lieu de *Herwyn*, lire *Herwÿn*.

— 141, — 17 : au lieu de *Lyons*, lire *Lyons*.

— 146, — 4 : au lieu de *Hazard* (.....), lire HAZARD (*Alexandre-Hyacinthe*).

— 148, — 13 : au lieu de LANDENBERG WAGENBOURG (*Jean-Baptiste-Marie-Eusebe* HERMANN, *baron de*), lire : LANDENBERG WAGENBOURG (*Marie-Hermann-Eusèbe-François de Sales, baron de*).

— 149, — 6-7 : au lieu de *commandateure*, lire *commendataire*.

— 149, — 15 : au lieu de *Ratshamhausen*, lire *Rathsamhausen*.

— 150, — 26 : au lieu de *Thiébaut*, lire *Thiebaut*.

— 151, — 31 : au lieu de *Uberherrn*, lire *Überherrn*.

— 154, — 2 : au lieu de *Tiers état*, lire *Élections faites le 12 décembre 1789 sans distinction d'ordres, conformément aux décrets de l'Assemblée nationale*.

— 158, note : au lieu de *Duc des Deux-Ports*, lire *Duc des Deux-Ponts*.

— 159, ligne 8 : au lieu de *Tiers état*, lire *Élections faites le 28 décembre 1789, sans distinction d'ordres, conformément aux décrets de l'Assemblée nationale*.

— 175, — 20 : au lieu de *Le Goazre*, lire *Legoazre*.

— 179, — 15 : au lieu de *Garnier* (*Jean-Marie*), lire *Garnier* (*Jean*).

— 181, — 21 : au lieu de *Colonna* [*de Cesari Rocca*], lire *Colonna de Cesari-Roca*.

— 184, — 18 : au lieu de *archiprêtres*, lire *archiprêtrés*.

— 190, — 20 : au lieu de *Chabert de Lacharière*, lire *Chabert de Lachariere*.

— 196, dernière ligne : au lieu de *Anlezy* (*d'*), lire *Anlezÿ* (*d'*).

— 200, ligne 10 : au lieu de : *Voyez Guion*, lire *Voyez* GUYON.

— 202, — 9 : au lieu de *Bevière*, lire *Beviere*.

— 202, — 26 : au de *Birotheau des Burondières*, lire BIROTHEAU DES BURONDIERES.

— 207, — 24 : intercaler : CALLIAU (curé de). *Voyez* GARDIOL.

— 215, — 17 : au lieu de *Defay-Boutheroue*, lire *Defaÿ-Boutherouc*.

— 216, — 10 : au lieu de *Deloyne*. *Voyez Loyne* (*de*), lire DELOYNES. *Voyez* LOYNES (DE).

— 216, — 19 : au lieu de *Dequeux de Beauval*, lire DEQUEUX DU BEAUVAL.

— 217, — 9 : au lieu de *Vismes* (*de*), lire *Visme* (*de*).

— 224, — 16 : au lieu de *Jean-Marie*, lire *Jean*.

— 228, — 29 : au lieu de *Hazard* (.....), lire HAZARD (Alexandre-Hyacinthe).

— 234, — 16 : au lieu de *Jean-Baptiste-Marie-Eusèbe Hermann*, lire : *Marie-Hermann-Eusèbe-François de Sales*.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — LISTE PAR BAILLIAGES OU JURIDICTIONS ASSIMILÉES DES DÉPUTÉS TITULAIRES OU SUPPLÉANTS ÉLUS EN 1789.

Note préliminaire . . . . . Page 1

PREMIÈRE SÉRIE. — Bailliages et pays divers compris dans les dix-neuf généralités, dites d'*Elections*, qui ont fait l'objet du règlement général du 24 janvier 1789.

	Pages.		Pages.
Généralité d'Alençon	99	Généralité de Montauban . .	90
— Amiens	19	— Moulins	39
— Auch	76	— Orléans	31
— Bordeaux	61	— Paris	3
— Bourges	38	— Poitiers	51
— Caen	97	— Riom	47
— Châlons	83	— Rouen	93
— La Rochelle . .	54	— Soissons	25
— Limoges	57	— Tours	68
— Lyon	44		

DEUXIÈME SÉRIE. — Pays d'*Etats*, pays conquis et pays ayant une administration particulière, pour lesquels il n'était pas dérogé, par les règlements particuliers qui les concernaient, à la forme prescrite par le règlement du 24 janvier 1789.

	Pages.		Pages.
Artois	140	Franche-Comté	128
Basques (pays des)	142	Languedoc	103
Bigorre (pays de)	139	Marches communes	127
Bourgogne	116	Orange (principauté d') . . .	132
Cambrésis	138	Roussillon	115
Flandres	133	Soule (pays de)	137
Foix (comté de)	138		

TROISIÈME SÉRIE. — Pays d'Etats, pays conquis et pays ayant une administration particulière pour lesquels il a été dérogé à la forme prescrite par le règlement du 24 janvier 1789.

	Pages.		Pages.
Alsace	146	Hainaut	144
Béarn (souveraineté de)	184	Lorraine et Barrois	155
Bretagne	170	Navarre (royaume de)	143
Corse	181	Provence	161
Dauphiné	182	Trois-Évêchés et Clermontois	151

QUATRIÈME SÉRIE. — Pays divers n'ayant fait l'objet d'aucun règlement royal, dont les députations ont été admises par décisions spéciales de l'Assemblée nationale.

	Pages.		Pages.
Arches et Charleville (principauté d')	186	Ile de France (colonie de l')	193
Arles (ville d')	186	Indes Orientales	192
Bassigny-Barrois (province du)	187	Martinique	191
Guadeloupe	190	Saint-Domingue	187

Pages.

CHAPITRE II. — LISTE SOMMAIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES DÉPUTÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS 195

CHAPITRE III. — MODIFICATIONS DIVERSES SURVENUES DANS LE PERSONNEL DE LA CONSTITUANTE AU COURS DE LA SESSION 275

I. Liste chronologique des députés remplacés par suite de décès, démission ou invalidation 275

II. Tableau chronologique des députés qui, décédés ou démissionnaires, ne furent pas remplacés 278

III. Liste alphabétique des députés qui peuvent être considérés comme n'ayant pas siégé dans les derniers mois de la session 279

CHAPITRE IV. — TABLEAU DES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE 281

Tableau récapitulatif, par ordre alphabétique, de tous les bailliages ou ressorts assimilés, principaux et secondaires, avec indication des circonscriptions définitives et du nombre de leurs députés 287

Rappel des noms des députés titulaires ou suppléants qui furent élus à titre provisoire ou définitif dans plusieurs ressorts 305

Errata 307

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette. — 7310.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

En vente au siège de la Société, 4, rue de Furstenberg.

Qu'est-ce que le Tiers état? par EMMANUEL SIEYÈS, précédé de l'*Essai sur les privilèges*, édition critique avec une introduction par EDME CHAMPION. Paris, 1888, in-8 . . . . . 4 fr.

Liste des Membres de la Noblesse impériale, dressée d'après les registres de lettres patentes, par ÉMILE CAMPARDON. Paris, 1889, in-8 . . . . . 3 fr.

Les Conventionnels, listes par départements et par ordre alphabétique, par JULES GUIFFREY. Paris, 1889, in-8. . . . . 5 fr.

Mémoires secrets de Fournier l'Américain, publiés par F.-A. AULARD. Paris, 1890, in-8. . . . . 5 fr.

La Journée du 14 Juillet 1789, par PITRA, avec notes et introduction, par JULES FLAMMERMONT. Paris, 1892, in-8 . . 6 fr.

Mémoires de Chaumette sur la révolution du 10 août 1792, publiés par F.-A. AULARD. Paris, 1893, in-8 . . . . . 3 fr.

Les Régicides, par E. BELHOMME. Paris, 1893, in-8. . . . . 3 fr.

Les Généraux morts pour la Patrie, 1792-1804, notices biographiques par JACQUES CHARAVAY, publiées par son père. Paris, 1893, in-8. . . . . 5 fr.

Le Serment du Jeu de Paume, fac-similé du texte et des signatures, avec une introduction et des notes, par A. BRETTE, et un avant-propos par EDME CHAMPION. Paris, 1893, in-8. 10 fr.

Registre des Délibérations du Consulat provisoire, publié par F.-A. AULARD. Paris, 1894, in-8 . . . . . 3 fr.

Procès-verbaux de la Commune de Paris (10 août 1792-1er juin 1793), publiés par MAURICE TOURNEUX. Paris, 1894, in-8 . . . . . 5 fr.

Les grades militaires pendant la Révolution, par ÉTIENNE CHARAVAY. Paris, 1895, in-8. (*Non mis en vente.*)

Récit des séances des députés des Communes, depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 12 juin suivant, réimpression, avec un avertissement par F.-A. AULARD, 1895, in-8. . . . . 4 fr.

Les Sciences pendant la Terreur, par G. POUCHET, réimpression, avec introduction et notes par J. GUILLAUME, 1896, in-8. 2 fr.

SOUS PRESSE :

État de la France en l'an VIII et en l'an IX, par F.-A. AULARD.

Les membres de la Société de l'histoire de la Révolution reçoivent gratuitement la *Revue* et les publications de la Société. *Il est fait de ces dernières un tirage sur papier de Hollande, exclusivement destiné aux sociétaires et non mis dans le commerce.*

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.
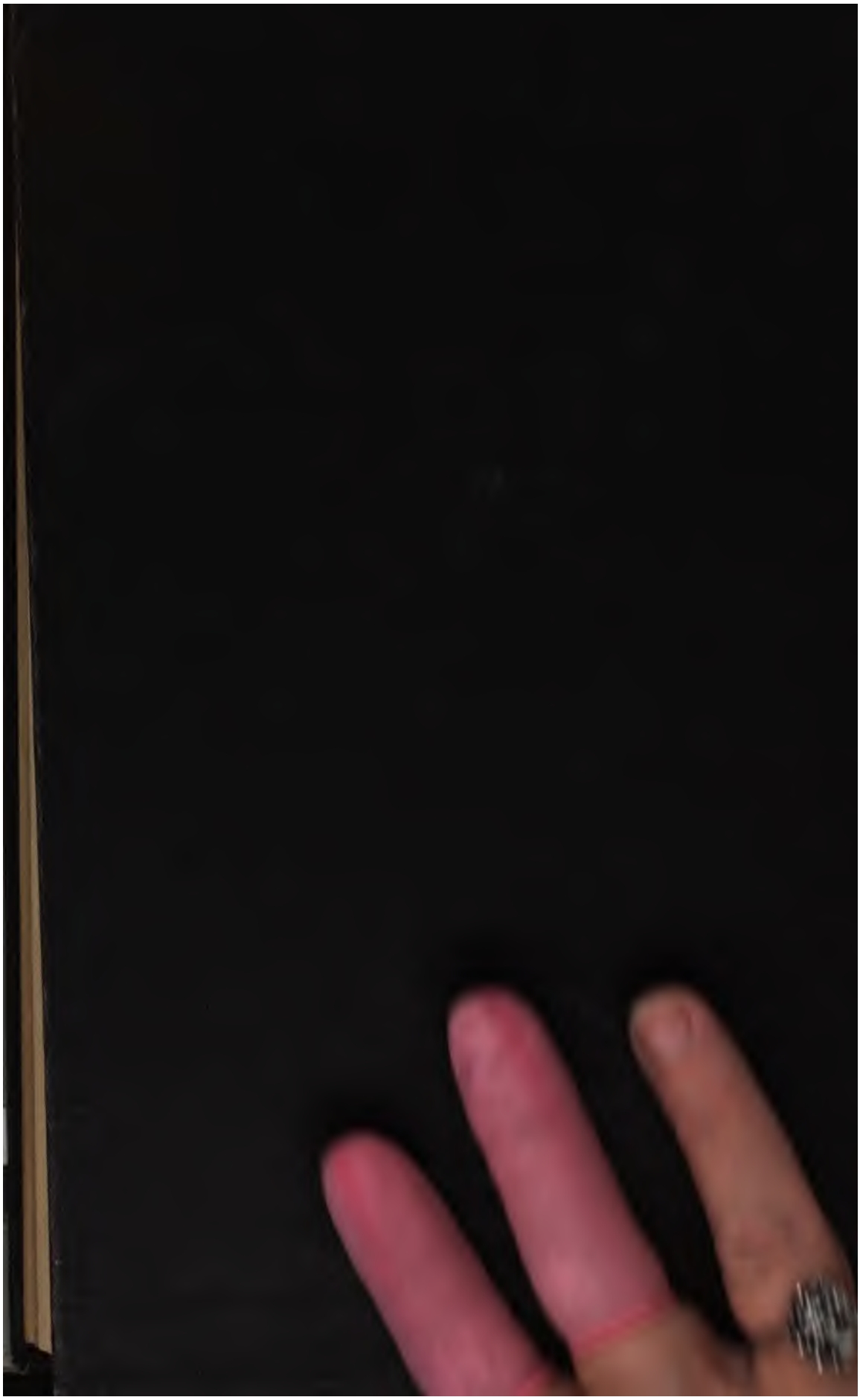
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01453 7859
BOUND
DEC 27 1940
Univ. of Mich.
LIBRARY